Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14274 – 5 F

MARDI 18 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Triomphe du « prêtre rouge » en Haïti

LES « tontons macoutes » ne sont pas descendus dans la rue. L'armée n'est sortie des casernes que pour faire régner l'ordre. Si les urnes ont été quelquefois introuvables – vestige des mauvaises habitudes du passé, – Haïti, malgré tout, a voté dans le calme dimanche 16 décembre. C'est le premier résultat, et le plus marquant, de ce rendez-vous électoral si longtemps attendu. Les dernières tentatives du genre avaient été en effet dénaturées par la fraude et la violence, et la « transition démocratique » que le pays s'était offerte au sortir de vingt-neuf ans de dictature duvaliériste au cours desquels le sinistre le disputait à la bouffonnerie avait été ponctuée pendant quatre ans de putschs militaires.

Ce succès est dû avant tout au travail des organisations internationales, et en premier lieu de l'ONU, qui avaient envoyé sur place quelque huit cents observateurs, beaucoup à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines, pour veiller à la régularité du scrutin. L'assistance extérieure ayant été sollicitée, les Etats-Unis, anciens occupants du pays, et « tuteurs » tout-puissants, ne pouvaient observer qu'une stricte neutralité. La meilleure preuve qu'ils l'ont fait, c'est que le candidat de leur préférence n'a pas gagné.

CAR l'autre surprise de taille de cette élection, qui éclipse le fait même qu'elle se soit bien passée, c'est la victoire probable dès le premier tour, pour occuper la présidence, d'un de ces « prêtres rouges » au verbe exalté qui désarçonnent, plus encore qu'ils n'inquiètent, les chancelleries : un porte-parole de la théologie de la libération, le père Jean-Bertrand Aristide, dont les sermons hauts en couleur avaient contribué à la chute de « Baby Doc », en 1986, et qui a surgi tout droit de la misère des bidonvilles et des profondeurs d'une Eglise populaire agissant souvent en marge de l'Eglise officielle. « Marxiste maniaque », selon certains diplomates américains, à coup sûr personnage en harmonie avec un peuple qui compte parmi les moins avancés, économiquement, de la planète, et dont le désespoir se réfugie dans des croyances frottées de magie.

UN revenu annuel de 300 dollars par habitant, une espérance de vie de cinquante-trois ans, un taux de chômage et de sous-emploi de 70 %, un territoire dévasté par le déboisement et l'érosion, et une économie minée par la corruption et l'incurie, le seul moyen de subsistance, pour certains habitants, étant la vente de leur plasma ou de leur sang : le succès du Père Aristide s'explique d'abord par ces quelques données, présentées souvent en guise de bilan peu glorieux d'une nation qui fut la première « république noire » et le deuxième pays, en Amérique, à accéder à l'indépendance.

Ce qu'un tenant de la théologie de la libération pourrait faire, une fois au pouvoir, devrait aller à contre-courant, a priori, de la vague néolibérale qui balaie le sud du continent. Mais que ferait-il, au juste ? C'est encore un mystère, à peine tempéré par les propos rassurants, la modération nouvellement affichée du jeune prêtre devant ses récents visiteurs. Sans programme bien défini, sans parti pour l'appuyer – alors qu'il devrait gouverner, à la française, avec un Parlement et un premier ministre, – le Père Aristide ne semble fort, pour l'instant, que de l'enthousiasme de ses compatriotes : dans un pays massacré, c'est déjà une rafraîchissante nouveauté.

Lire page 6 l'article de JEAN-MICHEL CAROIT

Calme précaire après les émeutes

Plus de quarante personnes auraient été tuées à Fès

Un calme précaire régnait lundi matin 17 décembre à Fès, placée sous haute surveillance militaire, après les violentes émeutes déclenchées à l'occasion de la grève générale du vendredi 14 décembre et qui auraient fait, selon des sources dignes de foi, plus de quarante morts, alors que les sources officielles s'en tiennent à cinq tués.

Le premier ministre marocain, M. Azzedine Laraki, devait faire, ce lundi 17 décembre, devant le Parlement, une communication à propos de ces événements.

FÈS
de notre envoyé spécial

Finis les rendez-vous aux Mérinides, pour y surprendre le coucher du soleil derrière le Moyen-Atlas, à l'heure où les muezzins appellent à la prière. Ce palace, dont la terrasse-belvédère dominait la médina, n'est plus qu'une carcasse noircie. Accourues des bidonvilles de Ben Debbab et de Ben Slimane, des bandes de jeunes désœuvrés ont mis à sac, vendredi, ce symbole quelque peu arrogant d'une richesse à laquelle ils n'auront jamais accès.

Rien d'un soulèvement populaire lors de cette chaude journée de grève générale, mais plutôt un défoulement spontané, auquel les trente-cinq mille étudiants que compte Fès ne semblent pas avoir pris part très activement. « *De rage, les casseurs se sont attaqués aux riches comme aux pauvres, saccageant des banques et des grands magasins, mais aussi incendiant des échoppes et des petits taxis* », raconte un témoin.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 4

Les experts soviétiques toujours retenus

Le gouvernement irakien durcit sa position

L'Irak paraît durcir sa position à tous égards. Un porte-parole de l'ambassade d'URSS à Bagdad a déclaré, lundi 17 décembre, que les autorités irakiennes refusent toujours de laisser partir quelque deux mille trois cents experts soviétiques encore sous contrat dans le pays.

En outre, le désaccord entre Bagdad et Washington sur les dates du « dialogue » proposé par les présidents George Bush et Saddam Hussein reste entier. On a enregistré lundi une nette baisse des Bourses de Tokyo et de Paris.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a rappelé, dimanche, à Bruxelles, où il doit participer à une réunion de l'OTAN, qu'il était prêt à se rendre à Bagdad n'importe quand du 20 décembre au 3 janvier, y compris le jour de Noël et le Jour de l'an. Selon le calendrier initialement prévu, M. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères, aurait dû arriver dimanche à Washington pour être reçu lundi par M. Bush. Or, samedi, le gouvernement irakien a fait savoir qu'il n'était pas question que ce voyage ait lieu tant qu'il n'y aurait pas d'accord sur le moment de la venue à Bagdad de M. Baker. A Paris, l'ambassadeur d'Irak en France, M. Al Hachini, a déclaré lundi matin qu'une guerre contre l'Irak entraînerait la destruction de toutes les installations pétrolières et industrielles du Golfe. « *Ne vous laissez pas abuser, si la guerre éclate, toutes les installations pétrolières et industrielles seront détruites dans le Golfe* », a-t-il indiqué lors d'un colloque sur l'impact de la crise du Golfe sur le marché pétrolier.

Lire nos informations pages 5 et 13

Santé : un plan d'économies de 10 milliards

M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, devait rendre publiques, le 17 décembre, les mesures visant à réduire d'environ 10 milliards de francs les dépenses de santé en 1991. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Durieux justifie ces mesures.

Le gouvernement cherche à mettre en œuvre une vraie « *politique d'économies* » à moyen terme associant pour une véritable négociation l'ensemble des professions concernées.

« *On ne parviendra pas à infléchir durablement les dépenses de santé tout en conservant la qualité des soins si les professionnels ne sont pas totalement impliqués dans la politique de mise en œuvre* », rappelle M. Durieux dans l'entretien qu'il nous a accordé.

Lire page 12 - section B l'article de JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

Amer anniversaire à Timisoara

Un an après le début du soulèvement qui fit tomber Ceausescu, les manifestants scandent : « Le sang versé n'a servi à rien »...

TIMISOARA
de notre envoyé spécial

Il est resté toute la journée debout, dans le froid, au milieu de la foule qui scandait des slogans hostiles au gouvernement. Lui ne criait pas, se contentant de brandir la photo de son fils tué il y a tout juste un an par les militaires. « *Je suis là pour lui* », a-t-il dit avec ses pauvres mots, avant de rempocher la photo barbouillée de pluie et de neige et de rentrer dans sa banlieue.

La nuit commençait à tomber, le froid devenait de plus en plus glacial, et les manifestants allumaient des bougies pour entamer une veillée-anniversaire du début de la révolution de Timisoara.

Car si, plus tard, les images roumaines se sont brouillées, si les complots et leur cortège de personnages glauques ont tronqué la révolte des habitants de Timisoara, c'est bien ici, dans cette ville de cinq cent mille habitants, qu'il y a tout juste un an une centaine d'hommes et de femmes d'abord, et puis quelques dizaines de milliers ensuite, ont enfin osé se révolter, après quarante ans d'une dictature parmi les plus humiliantes du siècle.

C'est bien, donc, ici qu'il fallait être pour célébrer ce premier anniversaire. Mais s'agissait-il d'une fête ? Le ressentiment, la frustration, la déception, la colère aussi, étaient sur les visages des dix mille personnes – certains en attendaient plus de cent mille – qui s'étaient retrouvées place de l'Opéra.

La veille, samedi soir, ils n'étaient pas cinq cents lorsque le pasteur Laszlo Tökes, entouré des représentants des autres cultes, présida une courte cérémonie devant l'église où il entama, début décembre 1989, une protestation solitaire contre le régime de Nicolae Ceausescu.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

M. Gorbatchev propose un référendum sur le traité de l'Union soviétique

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a proposé lundi 17 décembre devant le Congrès des députés d'URSS d'organiser un référendum dans tout le pays sur le traité de l'Union.

Présentant son rapport devant l'Assemblée élargie soviétique, M. Gorbatchev a déclaré que ce référendum devait définir « *qui sera pour ou contre l'union sur la base de la Fédération* ».

Lire page 3 l'article de JACQUES AMALRIC



Le congrès du PCF

Le 27e congrès du PCF, du 18 au 22 décembre à Saint-Ouen, est le premier de l'« après-communisme » dans les pays de l'Est

page 8

L'avenir des banlieues

- Des villes à part entière, par François Grosrichard page 21 - section C
- Montfermeil-Argenteuil : un match-symbole page 13 - section B

Transparence publicitaire

Les Annonceurs réunis veulent assainir le marché

page 24 - section C

Les Français et le tiers-monde

Un sondage sur l'aide humanitaire

page 2

Polémique sur les institutions

A gauche comme à droite, l'idée d'un « ajustement » de la Constitution fait son chemin

page 9

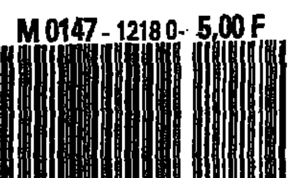
CHAMPS ÉCONOMIQUES

Le réveil du gaz

■ Poussé par l'écologie, le gaz est à la mode, profitant des déboires du charbon et du nucléaire, ainsi que des progrès de compétitivité. ■ Splendeur et misère du calcul économique. ■ La chronique de Paul Fabra : le chiffre le plus important du budget.

pages 25 à 28 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 36 - section C


M 0147 - 1218 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Aide humanitaire

Au baromètre de la solidarité

L'Ethiopie reste, pour les Français, le premier pays pauvre à secourir, mais la Roumanie arrive désormais en deuxième position

MESURER chaque année l'état de l'opinion publique à l'égard du tiers-monde, c'est l'objectif que s'est fixé le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), la plus grande organisation non gouvernementale de développement en France. Ce *Baromètre de la solidarité* avait été publié pour la première fois il y a douze mois (*le Monde* du 19 décembre 1989). Sa deuxième édition, dont on trouvera ci-dessous les résultats les plus significatifs, a été réalisée en pleine crise du Golfe et après les changements intervenus en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Allemagne.

Elle est intéressante par les différences constatées d'une année sur l'autre, mais aussi par la confirmation de quelques grandes tendances qui transcendent les événements, les modes ou les «coups» médiatiques.

Quand on leur demande quelle est la question la plus urgente à traiter aujourd'hui, les Français placent en tête *«la faim dans le monde»* (devant le chômage, et loin devant la préservation de l'environnement ou le terrorisme international). Mais, parmi les causes à soutenir, la notion – un peu abstraite – de *«développement du tiers-monde»* vient en sixième position, bien après la recherche médicale par exemple.

Cette contradiction confirme quelques indications du *Baromètre* de l'an dernier. D'une part, les Français ont une approche émotionnelle des pays pauvres, doublée d'une grande méconnaissance des mécanismes économiques du sous-développement. D'autre part, ils confondent volontiers l'aide d'urgence – en cas de catastrophe – et l'aide au développement.

Le sondage réalisé par l'Institut Lavialle montre un certain recul du sentiment de solidarité. L'année dernière, 64 % des personnes interrogées jugeaient insuffisante l'aide au tiers-monde. Elles ne sont plus que 58 % en 1990. Ce recul est particulièrement sensible chez les personnes âgées de cinquante à soixante-quatre ans.

Les Français sont convaincus qu'une partie de l'aide est gaspillée. Des événements récents, comme l'inauguration de la basilique de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, n'ont pu que les entretenir dans cette idée. Mais ils ne marchandent pas politiquement leur générosité : un pays pauvre doit être aidé quel que soit son régime politique. On souhaite, en revanche, que les Etats bénéficiaires de l'aide prennent le chemin de l'autosuffisance alimentaire et luttent contre le gaspillage et la corruption. Il faut noter à ce propos la méfiance persistante de l'opinion à l'égard des organisations humanitaires, dont l'action est jugée pourtant très utile.

Les centres d'intérêt se déplacent. Certes, pour la plupart des Français, le tiers-monde est toujours synonyme d'Afrique noire. Et, de manière assez frappante, l'Ethiopie reste en tête des pays à aider, même si elle n'a pas beaucoup intéressé les médias depuis un an. Mais l'Europe de l'Est enregistre une progression spectaculaire, au détriment de l'Amérique latine et de l'Asie. *«A l'heure du village planétaire, la proximité géographique et culturelle semble déterminer plus que jamais la hiérarchie des sentiments»*, souligne Bernard Holzer, secrétaire général du CCFD.

Ainsi, la Roumanie passe au deuxième rang des pays à aider, après l'Ethiopie, et la Pologne devance le Bangladesh ! Pour ces deux pays de l'Est – sans doute en raison de leur forte composante ouvrière, – les ouvriers français se montrent prêts à se mobiliser. Or, d'une manière générale, ils sont peu tournés vers le tiers-monde, étant surtout sensibles au chômage et à la pauvreté en France. Ayant étudié les résultats du *Baromètre*, Françoise Subileau, chercheur au CEVIPOV (Fondation nationale des sciences politiques), constate des différences assez nettes entre les catégories sociales : *«Les agriculteurs sont plus sensibles aux problèmes concrets, immédiats, comme celui des handicapés ou des secours d'urgence. Les petits commerçants manifestent, de leur côté, une sorte de «syndrome sécuritaire» et craignent en premier lieu le terrorisme international et un accident nucléaire. Les cadres supérieurs, en revanche, sont plus attachés aux droits de l'homme et à l'aide au tiers-monde, problèmes dont l'énoncé est à la fois plus théorique et sans doute plus chargé de contenu idéologique.»*



Plus de la moitié des cadres (57 %) ont fait un don à une association caritative au cours de l'année écoulée, contre moins du quart des ouvriers (22 %). Ce n'est pas dû seulement à une question – évidente – de moyens ; il s'agit aussi d'un phénomène culturel, comme le confirme par ailleurs une très forte relation entre la pratique religieuse et l'aide au tiers-monde : 59 % des catholiques pratiquants ont fait un don depuis un an, contre 24 % des «sans-religion».

En pleine crise du Golfe, une question annexe ne manque pas d'intérêt : qui doit prédominer à l'ONU ? Les grands pays industrialisés, parce qu'ils sont les plus puissants, ou les pays en développement, parce qu'ils sont les plus nombreux ? Réponse : ni les uns ni les autres. Le principe «un pays = une voix» l'emporte à une écrasante majorité. Et, à l'heure où l'ONU retrouve un rôle de premier plan dans les conflits internationaux, c'est elle que les Français placent en tête, devant toutes les autres institutions (Communauté européenne, gouvernement français, organisations humanitaires, entreprises...) pour aider le tiers-monde.

ROBERT SOLÉ

Cancer et sida d'abord

– Parmi les causes suivantes, quelle est celle qui vous paraît devoir être soutenue en priorité ?

	1990	Rappel 1989
– La recherche médicale (cancer, sida)	70,9 %	70,7 %
– Les enfants victimes dans le monde	57,9 %	53,0 %
– La lutte contre la pauvreté en France	47,8 %	44,8 %
– Les handicapés	35,3 %	42,7 %
– Les droits de l'homme (prisonniers politiques, tortures)	29,0 %	27,4 %
– Le développement du tiers-monde	16,8 %	20,2 %
– Les secours d'urgence en cas de catastrophe	15,2 %	18,0 %
– La réinsertion des marginaux (délinquants, drogués, sortis des prisons)	12,9 %	12,4 %
– Les Eglises des pays où la religion est opprimée	2,6 %	2,0 %
– Aucune	0,5 %	0,4 %
– Ne sait pas	1,0 %	0,4 %

Une aide mal utilisée

– Concernant l'aide au tiers-monde, parmi les opinions suivantes, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?

	1990	Rappel 1989
L'aide apportée par les pays développés au tiers-monde est très insuffisante et doit être augmentée :		
– de toute façon ;	8,4 %	10,2 %
– à condition qu'elle soit mieux utilisée.	49,2 %	54,0 %
L'aide apportée au tiers-monde n'a pas besoin d'être augmentée ; il suffit qu'elle soit mieux utilisée.	34,0 %	27,8 %
L'aide au tiers-monde doit être diminuée.	3,4 %	3,4 %
Ne sait pas.	5,0 %	4,6 %

La Pologne avant le Bangladesh

– Parmi ces pays ou régions, lesquels devrions-nous aider ?

	1990	Rang 1990	Rappel rang 1989
Ethiopie	43,7 %	1	1
Roumanie	40,1 %	2	13
Pays du Sahel	32,1 %	3	4
Pologne	27,8 %	4	2
Bangladesh	25,1 %	5	5
Liban	19,5 %	6	3
Inde	16,8 %	7	6
Afrique du Sud	13,6 %	8	8
Cambodge	12,7 %	9	7
Brésil	12,3 %	10	9
Centrafrique	10,6 %	11	12
Territoires occupés d'Israël	8,8 %	12	15
Afghanistan	8,4 %	13	10
Côte-d'Ivoire	8,3 %	14	18
Vietnam	8,2 %	15	14
Sénégal	6,6 %	16	19
Nouvelle-Calédonie	6,6 %	17	11
Chili	6,5 %	18	16
URSS	6,1 %	19	30

Pas de conditions politiques

– Pensez-vous que vos dons à des organismes privés d'aide au tiers-monde doivent être attribués :

– A tous les pays en difficulté quel que soit leur régime politique .... 66,6 %
– En priorité aux pays en train d'évoluer vers la démocratie ..... 14 %
– Exclusivement aux pays déjà dotés d'un régime démocratique .... 6,6 %
– Ne sait pas .... 12,8 %

Méfiance à l'égard des ONG

– Personnellement, faites-vous tout à fait confiance, plutôt confiance ou bien êtes-vous plutôt méfiant ou tout à fait méfiant à l'égard de l'action des organisations humanitaires dans le tiers-monde ?

	1990	Rappel 1989
– Tout à fait confiant	6,2 %	6,5 %
– Plutôt confiant	35,2 %	33,0 %
– Plutôt méfiant	44,9 %	48,4 %
– Tout à fait méfiant	13,3 %	11,8 %
– Ne sait pas	0,3 %	0,2 %

Cette enquête a été réalisée par l'Institut de sondages Lavialle (ISL), du 15 au 26 octobre 1990, soit à la même période de l'année que l'enquête similaire de 1989. Elle a porté sur un échantillon national représentatif de 2 000 personnes âgées de quinze ans et plus.

A l'école de l'Afrique

par Christian Aurenche

TRAVAILLANT en Afrique subsaharienne depuis plus de quinze ans, j'ai constaté de grandes variations dans la façon dont l'Occident voit cette région. Au début, j'étais reçu en Europe comme un original qui acceptait de donner son temps à des «sous-développés» qu'il fallait vraiment aider. Puis, ayant mené à bien des actions sanitaires reconnues efficaces, je pus être considéré par des confrères, médecins et autres techniciens sociaux, comme un partenaire. On commençait à se demander si on ne pouvait pas tirer de ces pratiques étrangères quelque chose de bon pour soi.

Depuis deux ans, c'est partout la même hésitation : vous qui consacrez votre temps et votre énergie à l'Afrique, croyez-vous vraiment qu'on peut y faire quelque chose ?

Et les critiques de pleuvoir : tout ce qu'on a fait a échoué ; partout, gaspillage et corruption.

Un petit couplet moqueur, mais sympathique, sur les ONG (organisations non gouvernementales), qui, elles, travaillent sur le terrain et sont les seules à faire quelque chose.

On admire leur travail sans leur en donner les moyens. Les banques étrangères se retirent, les entreprises étrangères reprennent ce qu'elles peuvent et s'en vont, les entreprises locales sans crédit ferment. Quelques gouvernements étrangers, en général les anciens colonisateurs, continuent de verser un argent de survie à des gouvernements en qui ils n'ont plus confiance, probablement pour des raisons politiques, ou par habitude historique, avec un brin de sentimentalisme.

Un continent sérieux

Et si nous changions de partenaires ? Si nous changions nos visées économiques ? Si nous travaillions avec la base qui construirait sur des fondements anciens ? Car l'Afrique est un continent sérieux.

En voici pour preuve des communautés, bien réelles, qui ont inventé leur style de vie pour l'an 2000, qui ne demandent qu'à le répandre, mais qu'on rejette car elles sont hors norme et n'ont aucun moyen.

50 000 habitants, un hôpital rural construit il y a trente ans et, autour de lui, un réseau complet de soins de santé primaires, animé par 250 personnes du lieu, de divers niveaux de formation : infirmiers et leaders bénévoles, pères et mères de famille. Ils surveillent le carnet de santé, contrôlent les vaccinations, conseillent les premiers soins et, si nécessaire, ils appellent l'infirmier superviseur de leur quartier pour le grave problème d'une épidémie ou d'une famille qui n'arrive pas à sortir d'une succession de malnutritions...

Les services de protection maternelle et infantile, les consultations prénatales, les services de santé scolaire animés par les enfants, les groupes nutrition, les pharmacies villageoises, tout cela fonctionne de façon autonome ; les maladies reculent, les hospitalisations diminuent, l'hôpital peut enfin être ce qu'il doit être : un lieu de référence où des maladies graves sont prises en charge, les tâches qui l'encombraient autrefois étant effectuées au village.

Des jeunes innovent : dès le primaire, à l'âge de huit ans, ils se groupent jusqu'à vingt ans en terminale. Dans la ville où se trouve l'école, les parents aménagent un local qui porte le nom de l'habitation familiale traditionnelle, le saré, et les enfants s'y installent pour un an. Ils sont entre 20 et 30 et se répartissent démocratiquement les tâches et les fonctions d'autorité. Ils établissent un règlement intérieur strict. Ils s'entraident pour leurs études, les parents assurant les besoins vitaux et la bibliothèque scolaire.

Je pourrais citer d'autres initiatives, celle de paysans, par exemple, se réunissant pour lutter contre la malnutrition des enfants et améliorer l'alimentation, aboutissant à créer un vaste réseau de groupements villageois aux activités méthodiques : champs de mil communautaires, élevage de porcs et de volailles, banques de céréales, pépinières et reboisement, biefs et irrigation, nouvelles semences, maraîchage, stages de formation agricole.

Je pourrais encore citer un foyer de loisirs géré par les jeunes, tel enseignement scolaire adapté au milieu, un restaurant «diététique» au marché tenu par des femmes responsables de la santé dans leurs communautés. Micro-réalisations certes mais novatrices, initiées par les populations selon leurs besoins, contrôlées par elles et non par des intermédiaires ruineux.

Mais qui les connaît ? Qui leur fait confiance ? Qui les financera ?

Ces groupes sont prisonniers d'un cercle vicieux : leur capacité d'initiative vient de leur autonomie ; leur autonomie les place hors des circuits où circule l'argent. Et l'Europe ne les connaît pas, à l'exception des ONG. N'aurait-elle pas quelque chose à apprendre de ce continent africain qui échappe au style du développement mondial ?

► Le docteur Christian Aurenche est responsable du centre de promotion de la santé de Tokombéré (Cameroun) et prix de l'OMS 1988.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile «Les rédacteurs du *Monde*», «Association Hubert-Beuve-Méry» Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du «Monde» 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347 ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

URSS : avant d'affronter le Congrès des députés

M. Gorbatchev a fait plusieurs concessions aux forces conservatrices

Le Congrès des députés du peuple, le Parlement élargi de l'URSS, s'est réuni lundi 17 décembre au Kremlin. Sur les 2 240 membres que compte l'institution, moins de 2 000 sont présents, plusieurs députés baltes refusant de participer à ces assises qui doivent notamment examiner le projet de traité de l'Union, refusé par plusieurs républiques.

Dès sa première séance, le Congrès a refusé, par 1 288 voix contre 426, de débattre d'un *« vote de défiance »* contre M. Gorbatchev, qu'une députée du Caucase avait accusé de conduire le pays *« à la destruction, à l'effondrement, à la faim, au froid et au sang »*. Le président soviétique semble s'être mis à l'abri des surprises en donnant des gages aux forces conservatrices.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Bien que la situation économique de l'URSS continue à se dégrader, M. Gorbatchev abordait le quatrième congrès des députés du peuple, lundi 17 décembre à Moscou, avec quelques nouveaux atouts qui devraient lui permettre de remporter la partie politique, à défaut de progresser dans la solution des innombrables problèmes qui assaillent le pays.

Ces nouveaux atouts, M. Gorbatchev est allé les chercher depuis quelques semaines dans le camp conservateur, c'est-à-dire aussi bien au KGB et dans l'armée que chez les responsables de cette économie planifiée qu'il était naguère question de démanteler. Il s'agit là des trois composantes du complexe militaro-industriel soviétique, auquel il faut ajouter certains milieux nationalistes russes, étant entendu que toutes ces catégories – où l'on trouve une majorité de communistes – se recoupent bien souvent pour se réclamer d'un réformisme tout aussi prudent que musclé.

Les concessions à l'armée, qui vit au quotidien les traumatismes du début du démantèlement de l'empire, remontent à plus d'un mois, lorsque le ministre de la défense, le maréchal Iazov, fut autorisé à donner des instructions beaucoup *plus sévères* aux troupes exposées dans les Républiques aux humiliations en tout genre des autochtones. La nomination plus récente du général Gromov, ancien commandant en chef des troupes d'Afghanistan puis de la région militaire de Kiev, au poste de ministre adjoint de l'intérieur, allait dans le même sens.

Les « cadeaux » faits au KGB ne sont pas non plus négligeables, puisque c'est un ancien de la maison (M. Boris Pugo, hier responsable de la commission de contrôle – c'est-à-dire disciplinaire – du parti) qui vient de remplacer à la tête du ministère de l'intérieur Vadim Bakatine, jugé trop libéral, spécialement en matière de maintien de l'ordre dans les Républiques. Rappelons aussi que le KGB vient de se voir attribuer un rôle crucial dans la distribution de l'aide alimentaire venue de l'étranger, ce qui l'amène déjà à réclamer de nouveaux moyens et de nouveaux hommes pour mener la tâche à bien...

Les gestes en faveur des autres défenseurs de l'empire menacé ne se comptent pas : nouvelle campagne tous azimuts contre les Républiques baltes, manipulation des minorités de certaines Républiques (les Gagaouzes en Moldavie, les Ossètes et les Abkhazes en Géorgie) pour déstabiliser les dirigeants indépendantistes, encouragement à la formation de groupes de pression destinés à défendre les intérêts, réellement menacés, des dizaines de millions de Russes vivant hors de la fédération de Russie.

Depuis une dizaine de jours, les *« mangeurs d'acier »* du complexe militaro-industriel n'ont pas été oubliés. Après que les chefs d'entreprises d'Etat eurent manifesté, le 7 décembre dernier, leur mécontentement devant l'anarchie économique qui s'installe (une majorité d'entreprises ne tiennent pas leurs engagements de livraison en vertu du nouveau slogan *« chacun pour soi »*), M. Gorbatchev a publié la semaine dernière un nouveau décret – qui risque à ce stade de rester lettre morte – contre la désorganisation de l'économie.

Ordre moral

Même les prudes – il n'en manque pas, tant parmi les communistes qu'au sein de l'Eglise orthodoxe – sont courtisés : le nouveau ministre fédéral de la culture, l'ancien acteur Nikolaï Goubenko, a été prié de créer une commission pour lutter contre la pornographie, l'érotisme, le culte de la violence et préserver ainsi *« la santé morale de la société soviétique »*. La même tâche a été confiée à M. Leonid Kravtchenko, l'ancien directeur de l'agence Tass, qui vient d'être nommé à la tête de la télévision, jugée trop libérale.

Avant même l'ouverture du Congrès des députés, M. Gorbatchev avait pu encaisser quelques dividendes de ces nouvelles orientations. C'est ainsi que le groupe parlementaire Soyouz (Union) qui regroupe plus de 400 députés particulièrement conservateurs et dont le chef de file, le colonel d'aviation Victor Alksnis, menaçait il y a un mois de demander la destitution du président si rien n'était fait pour freiner la dérive, a décidé finalement qu'il le ménagerait pendant les dix jours du congrès. Il pourrait en aller de même d'un *« bloc centriste »* à peine mystérieux, tant il paraît manipulé par les nostalgiques de l'ordre ancien, et qui réclamait également la création d'un comité de salut national sous direction militaire.

Le désarroi des radicaux

L'apaisement des conservateurs va de pair – et c'est tout bénéfice pour M. Gorbatchev – avec un effritement des rangs radicaux et réformateurs. Le groupe interrégional dans lequel ils se retrouvent, et qui compte 400 députés environ, est en plein désarroi, divisé entre ses modérés et ses extrémistes, ses bavards et ceux qui voudraient enfin passer aux actes, ceux pour qui l'indépendance de leur République est le seul but et ceux qui rêvent encore de mettre sur pied cette économie de marché qui n'en finit pas de naître.

Même M. Boris Eltsine, à la tête de son Parlement de Russie, peut sentir le marasme. Elu de justesse président grâce à une coalition passablement hétéroclite, il peut de moins en moins compter sur une majorité automatique. On l'a vu à propos du statut de la propriété privée, mais aussi lorsqu'il a tenté en vain de faire élire numéro deux de la République l'un de ses protégés, M. Sergueï Chakhraï. Et c'est de justesse qu'il a obtenu samedi dernier que son Parlement ne rejette pas l'idée d'élire au suffrage universel le prochain président de Russie, c'est-à-dire lui-même. Une condition essentielle s'il veut se présenter comme solution de rechange à M. Gorbatchev.

Les débats les plus vifs du congrès ont toutes les chances de tourner autour du projet de traité de l'union, d'autant plus que M. Gorbatchev voudrait le voir approuvé avant que les Républiques ne se dotent de nouvelles Constitutions. Pour éviter des débats agités, le président soviétique se contenterait d'une approbation de principe et voudrait ne faire signer le document que par les délégations des Républiques, mais cette *« précipitation »* a été condamnée par M. Boris Eltsine. Plusieurs Républiques ont déjà annoncé qu'elles ne signeraient pas : les trois Républiques baltes (dont les députés indépendantistes ne participeront d'ailleurs pas aux travaux) et la Géorgie, peut-être l'Arménie et sans doute la Moldavie, dont la capitale, Kichinev, a été dimanche le théâtre d'une manifestation anti-union. A l'issue de cette démonstration, le premier ministre, M. Mircea Druk, a annoncé que le projet de traité *« ne méritait même pas d'être discuté »*.

Vers une « économie de réquisition »

L'autre sujet de controverse concernera les nouveaux pouvoirs que s'était attribués M. Gorbatchev, ainsi que la réorganisation de l'exécutif (création d'un poste de vice-président, réduction des pouvoirs du premier ministre, suppression du conseil présidentiel, extension des compétences du conseil de la fédération). Cette réforme a été approuvée par le Soviet suprême, mais il s'agit là d'une entorse à la Constitution, car seul le Congrès des députés est habilité à la modifier. Il faut donc s'attendre à quelques passes d'armes.

Reste à savoir à quel camp M. Gorbatchev choisira de donner satisfaction lorsqu'il en ira du vice-président et du nouveau premier ministre. M. Ryjkov paraît bien placé, mais plusieurs personnalités sont citées pour l'un ou l'autre poste : M. Chevardnadze (qui pourrait être remplacé par M. Primakov aux affaires étrangères), M. Nazarbaev, le président du Kazakhstan, M. Bakatine, le ministre de l'intérieur remercié, enfin M. Arkady Volsky, l'ancien représentant de Moscou au Karabakh.

Le système des nouveaux pouvoirs locaux risque aussi d'être sur la sellette, tant il fait preuve de son inefficacité dans un grand nombre de villes. Des réformateurs comme les maires de Moscou et de Leningrad, MM. Gavril Popov et Anatoli Sobtchak, en font l'amère expérience. Ils cherchent eux aussi à se créer des exécutifs forts pour échapper à l'irresponsabilité et aux palabres d'une impossible démocratie directe.

Un rare point commun avec M. Gorbatchev, puisque les uns cherchent à se donner les moyens de l'autonomie alors que d'autres songent surtout non plus à réformer l'économie, mais à mettre en place ce qu'un bon observateur de la scène soviétique appelle une *« économie de réquisition »*.

JACQUES AMALRIC

□ **Trois morts au Karabakh.** – Deux miliciens et un civil ont été tués au Karabakh, samedi 15 décembre, au cours d'une embuscade tendue par un groupe d'Arméniens contre un camion transportant dix Azéris. Quatre autres Azéris ont été blessés. Les assaillants ont quitté les lieux en moto, emportant les pistolets-mitrailleurs et les munitions de leurs victimes. – *(Tass.)*

ALBANIE

Le premier ministre a engagé le dialogue avec l'opposition

Le premier ministre, M. Adil Carcani, a rencontré, dimanche soir 16 décembre, les fondateurs du nouveau Parti démocratique, MM. Gramoz Pashko et Sali Berisha. C'est la première fois que le gouvernement engage le dialogue avec l'opposition. La rencontre, qui a eu lieu à l'invitation du chef du gouvernement, a duré deux heures. *« Nous avons discuté de la situation actuelle et des événements survenus dans les quatre villes »*, a déclaré Gramoz Pashko, en évoquant Kavaje, Shkoder, Elbasan et Durrës, où se sont déroulées les plus violentes manifestations.

Le calme est revenu au cours du week-end à travers tout le pays, et l'armée est retournée dans les casernes. Au moins 157 personnes ont été arrêtées, a annoncé le chef de la police, M. Chemal Ljama, qui a déclaré qu'elles étaient accusées de *« rassemblement illégal, mise à sac des biens du peuple et violences contre des personnes »*. Elles devaient être jugés dans les vingt-quatre heures.

Toujours selon M. Gramoz Pashko, le premier ministre a promis d'officialiser par décret, lundi 17 décembre, la décision du Parti du travail (communiste) d'autoriser la création de partis politiques indépendants. Il a ajouté que le Parti démocratique serait probablement enregistré mardi au ministère de la justice et qu'il demanderait un report des élections législatives du 10 février jusqu'en avril ou mai, afin que l'opposition ait le temps de s'y préparer.

Le président Ramiz Alia a vigoureusement dénoncé les actes de violences, samedi 15 décembre, en recevant un groupe de paysans. *« Ni le peuple ni l'Etat ne toléreront de tels actes criminels »*, a-t-il indiqué, attribuant ces *« activités destructrices »* à *« des forces hostiles de l'intérieur et de l'étranger »*. *« Nous ne permettrons à personne*, a dit le chef de l'Etat, *de détruire ce que nous avons construit. Ce n'est pas bafouer la démocratie que d'exiger de chacun le respect de la loi. »* – *(Reuter, AFP, AP.)*

La gêne de Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

Vue de Chine, la crise à Tirana forme un ironique contrepoint au célèbre roman d'Ismail Kadaré, *le Concert*, fresque grandiose dont la trame est constituée par la dégradation des relations d'« éternelle amitié combattante » socialiste entre le pays le plus peuplé du monde et le petit *« canton des Balkans »*, ultra-stalinien dans les années 70.

Comme les personnages albanais de Kadaré, qui lisaient jadis entre les lignes des annonces officielles de Tirana pour déterminer l'état des relations avec le grand frère révolutionnaire, les Chinois en sont réduits à décrypter les informations codées du *Quotidien du peuple* pour comprendre qu'il se passe, là-bas aussi et après toute l'Europe de l'Est, « quelque chose ». De bonne source, on sait que les journalistes chinois ont été priés de traiter la crise de manière *« strictement factuelle »*. Dans le jargon officiel, cela signifie qu'ils ne peuvent faire état que des aspects exclusivement institutionnels.

Les temps sont même particulièrement éprouvants pour le régime de Pékin : il a fallu, entre tous, que ce soit un correspondant de l'agence Tass qui demande au porte-parole du ministère des affaires étrangères, au cours de son dernier point de presse hebdomadaire, ce qu'on pense ici en haut-lieu de la création d'un parti non communiste à Tirana. *« Affaire intérieure albanaise »*, a répondu le porte-parole selon le leitmotiv désormais obligé.

Double langage

Après la brouille ayant suivi la mort de Mao en 1976, les relations entre Pékin et Tirana s'étaient progressivement réchauffées, sans attendre l'effondrement du bloc de l'Est européen. Le chef de la diplomatie chinoise, M. Qian Qichen, a rencontré en septembre aux Nations unies, à New-York, le président Ramiz Alia, et les deux hommes ont été d'accord pour estimer qu'il en allait de l'intérêt mutuel d'accroître les relations entre les deux pays.

L'intérêt stratégique de ce partenaire étant inexistant pour Pékin, l'inquiétude des autorités tient uniquement à la valeur symbolique du régime de Tirana sur le plan intérieur chinois. La Chine verrait dans son effondrement une nouvelle confirmation de la thèse derrière laquelle se retranche le Parti communiste chinois, qui veut que l'Occident cherche à provoquer dans les pays socialistes une *« évolution pacifique »* vers le pluralisme politique.

Cette thèse et son corollaire, une condamnation en règle de M. Mikhaïl Gorbatchev, présenté comme le *« fossoyeur du socialisme »* en Europe, figurent, à en croire plusieurs fonctionnaires, dans une nouvelle circulaire secrète émise récemment par le PCC. L'existence d'un tel document contredit le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays tiers que Pékin affirme respecter. Mais le double langage est la seule formule que le pouvoir chinois ait trouvée pour masquer temporairement sa stagnation par rapport à l'évolution du monde extérieur.

FRANCIS DERON

POLOGNE

M. Jan Olszewski tente de former une équipe gouvernementale

Le porte-parole du président élu Lech Walesa, M. Andrzej Drzycimski, a confirmé samedi 15 décembre que M. Walesa avait chargé l'avocat Jan Olszewski de mener des *« travaux préparatoires »* en vue de la formation d'un gouvernement.

Ces précautions de langage s'expliquent en partie par le fait que, n'ayant pas encore reçu l'investiture – la cérémonie, au Parlement, est prévue pour le 22 décembre, – M. Walesa ne peut pas formellement nommer un premier ministre. Mais, selon plusieurs sources à Varsovie, il semble également que la composition de l'équipe économique du futur gouvernement ne soit pas sans poser quelques problèmes : s'il se précise que, dans le groupe des « libéraux de Gdansk », MM. Janusz Lewandowski, Jan Krzysztof Bielecki et Andrzej Machalski (*le Monde* du 8 décembre) sont pressentis pour plusieurs portefeuilles économiques, le rôle exact de M. Leszek Balcerowicz, jusqu'ici maître d'œuvre du programme de transition vers l'économie de marché, reste apparemment à déterminer.

Toute la question est de savoir *si* M. Balcerowicz, qui dans le gouvernement de M. Mazowiecki avait le double titre de ministre des finances et vice-premier ministre, acceptera un rôle amoindri. Les « libéraux de Gdansk » tiennent à le conserver au gouvernement, car il constitue à leurs yeux une garantie pour l'Occident, mais proposent de lui confier des fonctions moins en vue, par exemple le ministère du Trésor. Une autre proposition, émise par un autre cercle, était de le nommer président de la Banque nationale. Mais M. Balcerowicz, qui présidait jusqu'ici le comité économique du conseil des ministres, voudrait être assuré qu'il conservera une influence sur la politique économique.

Avocat proche de l'épiscopat, M. Olszewski, qui est âgé de soixante ans, est mêlé aux activités de l'opposition polonaise depuis 1956, lorsqu'il écrivait dans le mensuel anti-stalinien *Po Prostu* ; il a défendu la plupart des personnalités de l'opposition démocratique et a été l'un des premiers conseillers juridiques de Solidarité.

S. K.

EUROPE

ROUMANIE : un an après la révolution

L'opposition annule la manifestation du 21 décembre

A l'approche de l'anniversaire de la chute de Nicolae Ceausescu, l'opposition roumaine a *annulé, samedi 15 décembre,* pour éviter *« toute provocation »,* sa manifestation commémorative du 21 décembre 1989, jour où le dictateur s'était fait conspuer à Bucarest.

BUCAREST

correspondance

L'opposition est en train de se fédérer timidement : société civile d'un côté, opposition parlementaire de l'autre. Les principaux partis politiques de l'opposition parlementaire se sont regroupés samedi au sein d'une structure consultative, la Convention nationale pour instaurer la démocratie.

Six partis ont signé cet accord : l'*Union démocratique des* Magyars, le Parti national-libéral, le Parti national paysan, le Mouve*ment écologique*, *le Parti écologique* et le Parti social-démocrate. L'Alliance civique, qui regroupe l'opposition extraparlementaire, s'est prononcée samedi, à l'issue de sa première convention nationale, en faveur d'un gouvernement d'union nationale qui mènerait le pays à des élections anticipées.

Le président du Parti national-libéral, M. Radu Campeanu, a pour sa part révélé avoir fait jeudi au président Iliescu une proposition analogue : la formation d'un gouvernement d'union nationale dirigé par un premier ministre neutre. Cette suggestion semble avoir été *bien accueillie par M. Iliescu.* Dimanche soir, lors d'un message télévisé aux habitants de Timisoara, *le président Iliescu a insisté* sur la nécessité d'un dialogue pour assurer *« l'unité de la nation »* menacée par *« le chaos et l'anarchie »*. Peu après, le premier ministre, M. Petre Roman, a défendu à la télévision le bilan de sa réforme économique et a laissé entendre qu'il n'était pas prêt à partir.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Amer anniversaire à Timisoara

Suite de la première page

« La Roumanie a été un pays presque sauvage pendant des années, nous devons dépasser cette période marécageuse, a déclaré Laszlo Tökes, victime aujourd'hui des attaques les plus calomnieuses *de la part de la presse du régime. Nous devons continuer la révolution, mais une révolution non-violente. Je n'ai pas à demander la démission du président de la République et du gouvernement, mais, s'ils continuent dans cette voie, ils n'auront pas d'autre solution. »*

Dimanche, les orateurs furent moins nuancés. Tous exigèrent le *départ* de MM. Ion Iliescu et Petre Roman, accusés de néo-communisme. Pour les manifestants, « Iliescu = Ceausescu » ; ils ne veulent pas en démordre, même si on leur fait remarquer qu'une telle manifestation eût été impossible sous l'ancien régime.

Les services secrets – la redoutable Securitate – sont toujours actifs, répètent-ils, même si les quelques agents de police, débonnaires, ont plutôt l'air de sympathiser avec les *manifestants*. Dans leur esprit aussi, le Front de salut national, le parti au pouvoir, n'est que l'émanation de l'ancien parti communiste, même s'il semble *impossible de trouver dans cette* ville une personne se réclamant officiellement de ce parti.

Double déception

Leur déception est double. Déception d'avoir vu « leur » révolution confisquée par des dignitaires, même en disgrâce, de l'ancien régime. Déception aussi de ne pouvoir recommencer, ou plutôt poursuivre, ce qu'ils avaient entamé il y a un an. Tous souhaiteraient qu'à l'issue de ces manifestations, le président et le gouvernement démissionnent. *« Le sang versé n'a servi à rien »*, scandent-ils. M. Trajan Orban, secrétaire de l'Association du 17 décembre, qui tente de venir en aide à toutes les victimes des journées tragiques de décembre, a lui-même été blessé place de la Liberté le 17 décembre, alors qu'il manifestait. Trois hommes en civil lui ont tiré dessus à bout portant. Cent onze morts et trois cent quatre-vingt-deux blessés ont été officiellement recensés.

Les familles des tués ont reçu 15 000 lei (le salaire mensuel est actuellement de 5 000 lei) et les grands blessés 20 000 lei. En dédommagement. Le président de l'association, M. Andrei Jubea, a, lui aussi, été blessé. Son fils a été tué par les militaires.

Sorin Oprea, vingt-huit ans, peut-être le premier ouvrier à avoir pris la tête de la révolte, le 16 décembre, est tout aussi amer : *« De nouveau, à 8 heures du soir, les gens se couchent. Il n'y a plus de joie. C'est ça, l'œuvre de Ceausescu, cet homme nouveau qu'il a voulu créer, inculte, envieux, rancunier. J'ai du mal à le dire, mais, cet homme-là, il existe encore en Roumanie. Il faudra vingt ou trente ans pour que ça change. Quel dommage que les rêves que nous avons eus pour notre pays en combattant ne seront réalisés que lorsque nous serons vieux ! »*.

Sorin explique les difficultés qu'il a eues pour convaincre ses camarades d'usine de se mettre en grève aujourd'hui.

Dans ce domaine aussi, la confusion la plus totale règne à Timisoara comme dans le reste du pays. *Quelle entreprise est en grève ?* Laquelle ne l'est pas ? Mélangeant demandes concrètes, souvent d'ailleurs satisfaites par le gouvernement à la première négociation, et revendications politiques, les syndicats semblent pour le moment incapables de s'entendre sur une stratégie commune.

Un « impératif moral »

Les étudiants de Timisoara sont aussi en grève illimitée jusqu'au départ des dirigeants. *« C'est d'abord un impératif moral*, explique l'un d'entre eux, *nous avons la nausée en voyant ce qui se passe aujourd'hui. »* Lui aussi était déçu par le faible nombre des manifestants de dimanche. Mais, dit-il, *« ce n'est pas une raison pour ne pas continuer »*.

Pendant ce temps, à Stamora-Moravista, des milliers de Roumains attendaient, souvent des dizaines d'heures, pour pouvoir franchir la frontière avec la Yougoslavie. Certains pour s'y livrer au marché noir, d'autres pour tenter définitivement leur chance en Europe ou ailleurs. Pour eux ce triste anniversaire avait pris les couleurs de l'exode.

JOSÉ-ALAIN FRALON

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : un ultimatum lancé au gouvernement

La modération des dirigeants de l'ANC a été vivement contestée par la base et les « durs »

Le Congrès national africain (ANC) a adressé, dimanche 16 décembre, un ultimatum au *gouvernement du président* De Klerk en menaçant de *« suspendre »* le processus de négociations si certaines réformes, dont la libération de tous les prisonniers politiques, ne sont pas réalisées d'ici au 30 avril prochain. Contestant la modération des dirigeants du mouvement, la base, favorable à une ligne dure, s'est prononcée pour le maintien des sanctions internationales contre Pretoria, alors que la CEE venait de décider la levée de l'embargo sur les investissements en Afrique du Sud.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les trois jours de « conférence consultative » de l'ANC ont pris fin, dimanche 16 décembre, sur une note populaire. Cinquante mille personnes ont réservé un accueil chaleureux à M. Oliver Tambo, le président de l'ANC, au stade de Soccer-City, entre Soweto et Johannesburg. *« Il est temps pour nos compatriotes blancs de joindre leurs mains aux nôtres pour lutter contre l'apartheid »*, a dit le vieil homme, de retour au pays après trente ans d'exil, déclenchant l'enthousiasme d'une foule assez juvénile. Le vice-président de l'ANC, M. Nelson Mandela, a eu aussi sa part de succès lorsqu'il a annoncé que le groupe commun de travail formé entre le gouvernement et l'ANC, au lendemain de la rencontre de Groote-Schuur, le 2 mai dernier, était suspendu unilatéralement.

Rien ne pouvait faire plus plaisir aux jeunes serrés dans les tribunes du stade. En fait, 37 % des Noirs sud-africains ont moins de quatorze ans, 53 % *ont moins de vingt* et un ans. D'un autre côté, la moyenne d'âge à la tête de l'ANC dépasse soixante-dix ans. Oliver Tambo a soixante-treize ans, Nelson Mandela soixante-douze ans, Walter Sisulu soixante-dix-huit ans et Alfred Nzo soixante-cinq ans. Ceci explique certainement cela. Le fossé est profond entre ces générations. *Les plus jeunes, s'ils respectent les mythes*, ne s'encombrent pas pour autant de scrupules *politiques. Ils voudraient bien tout* tout de suite. Déçus par le manque de résultats des pourparlers entamés entre l'ANC et le gouvernement, ils estiment que trop de concessions ont été faites et sont partisans de plus de fermeté.

Ce message-là est bien passé au cours de la conférence. La direction politique du mouvement a été fortement contestée par la base. M. Mandela, dans son allocution de clôture, sans tout à fait donner dans l'autocritique, a laissé pointer son amertume. *« Vous vous êtes exprimés franchement »*, a-t-il dit aux quelque mille six cents délégués, et *« vous nous avez fait de vitales suggestions pour améliorer l'ANC »*. M. Mandela a admis qu'il y avait eu *« des faiblesses et des erreurs, dont certaines sont graves »*. Dans les débats, les délégués ont exprimé *« de sérieuses réserves sur la façon dont nous gérons les négociations, la suspension de la lutte armée, la violence, la négligence de nos soldats, sur qui repose la libération de notre pays, et le système des homelands »*, a indiqué M. Mandela.

La déclaration finale, lue devant l'ensemble de la conférence par Chris Hani, chef d'état-major d'Umkhonto We Sizwe (La lance de la nation), la branche armée de l'ANC, est d'une extrême fermeté. *« Notre patience avec le régime est à bout »*, prévient le texte. *« Nous voulons que les obstacles sur la voie des négociations soient levés immédiatement »*, disent les auteurs, faute de quoi, *« nous n'hésiterons pas à demander au comité national exécutif (NEC) de suspendre les discussions »* avec le gouvernement.

Les diverses résolutions montrent toutes la même vigueur. Le NEC, composé de trente-cinq membres, la plus haute instance de l'ANC, donne jusqu'au 30 avril *1991 au gouvernement de M. Fre*derik De Klerk pour libérer les prisonniers politiques, laisser rentrer les exilés, abroger les lois répressives et mettre fin aux procès politiques. Un ultimatum sérieux qui, laissé sans réponse, pourrait déboucher sur une *« rupture du processus de négociations »*.

Chacun y trouve son compte

En dépit des efforts de la direction de l'ANC pour présenter sous un jour nouveau la nécessité de *« réévaluer l'opportunité de maintenir les sanctions internationales »*, les délégués ne se sont pas laissé fléchir. Quelques heures avant que la Communauté économique européenne ne se décide en faveur de la levée de l'embargo sur les investissements, *avec effet immédiat, la* conférence de l'ANC s'est prononcée pour *« le maintien des sanctions existantes »*.

Le vote de cette résolution est indubitablement un camouflet pour la vieille garde de l'ANC. La ligne dure de l'ANC, formée autour de la Ligue de la jeunesse et d'Umkhonto We Sizwe, a donc imposé sa façon de voir après avoir mené campagne dans les coulisses de la conférence. Les jeunes et les « militaires » ne se sentent pas en phase avec la direction, qu'ils jugent trop modérée. Ils ont rejeté quasi spontanément le document de travail : « Gérer la période de transition », conseillant d'étudier l'abandon progressif des sanctions au fur et à mesure du démantèlement de l'apartheid.

Les débats ont été souvent houleux. Les représentants de cette ligne dure ont reproché violemment à la direction politique d'avoir renoncé à la lutte armée unilatéralement, sans avoir obtenu de contrepartie significative. Ils ont également obtenu qu'il n'y ait aucune concession faite au gouvernement à propos des campagnes de mobilisation et de recrutement pour Umkhonto We Sizwe, qu'ils considèrent parfaitement compatibles avec les accords signés à Pretoria le 6 août concernant la suspension de la lutte armée.

Paradoxalement, le clivage qui s'est accentué au sein de l'ANC n'affaiblit pas l'organisation. Au contraire. Tout le monde y trouve son compte : non seulement les représentants de cette « ligne dure », car ils ont imposé leurs résolutions et leur fermeté en lançant un ultimatum au gouvernement et en contraignant le NEC au *mea culpa* par la voix de M. Mandela, mais aussi la direction politique de l'ANC, car elle a obtenu le mandat nécessaire à sa légitimité, sans avoir recours à une élection, pour poursuivre avec le gouverne*ment des négociations qui* devraient déboucher à terme sur une nouvelle Constitution.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Après les émeutes de Fès

Suite de la première page

« Cette racaille nous a empêchés d'éteindre les feux qu'elle avait allumés », enrage un pompier, visiblement à bout de nerfs.

Tout avait commencé par des jets de pierres contre les forces de l'ordre, qui avaient, d'une manière un peu trop voyante, tenté de « casser » la grève. Très vite débordées, elles *durent faire appel à l'armée. Jusqu'à* nouvel ordre, la capitale spirituelle du Maroc est donc sous haute surveillance militaire. Le bilan de cette folle journée est lourd. Officiellement, on annonce cinq morts, des dizaines de blessés et plus de deux cents arrestations et quinze millions de dollars de dégâts. En réalité, des sources dignes de foi dénombrent, *pour le moment, plus d'une quarantaine* de morts, dont une vingtaine tuées par balles.

Le colonialisme fassi

Des provocations gouvernementales ou des manipulations intégristes expliqueraient-elles que ces désordres aient dégénéré en émeutes ? En tout cas, le pouvoir n'est pas mécontent de dénoncer *« l'irresponsabilité »* des deux syndicats, l'UGTM et la CDT, qui avaient appelé à la grève générale et *des deux partis d'opposition qui leur* sont liés, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP).

Malgré toutes les précautions prises, les deux syndicats n'ont pu éviter ce sérieux « dérapage » qui – beaucoup d'observateurs en conviennent – ne leur est pas imputable. Il n'empêche que, depuis juin 1983, Fès est administrée par *l'USFP, après l'avoir été par l'Istiqlal*. Le pouvoir ne serait pas loin de tenir pour responsable des malheurs d'aujourd'hui cette municipalité, qui a le tort d'être d'opposition.

A dire vrai, Fès a toujours été une ville rebelle au pouvoir central. Déjà, son hostilité au protectorat français lui avait valu, en avril 1912, après de sanglantes émeutes, de perdre son titre de capitale du royaume chérifien au profit de Rabat. C'est *ici que l'Istiqlal, qui mena le combat* pour l'indépendance, vit le jour, il y a près d'un demi-siècle. Cette atti*tude frondeuse n'a pas changé.* Est-ce la raison pour laquelle Hassan II n'y a pas séjourné depuis trois ans ?

Les Fassis (habitants de Fès) tiennent aujourd'hui l'économie et les *finances du pays. Les mauvaises langues* disent même que *« le colonialisme fassi a remplacé le colonialisme français »*. Beaucoup ont abandonné leurs palais de la Médina pour s'installer à la périphérie de la ville ou ont émigré à Casablanca, à Rabat, voire outre-mer. Ceux qui sont demeurés sur place mènent grand train et côtoient la foule des ruraux qui, notamment entre 1980 et 1987, à cause de la sécheresse, a déferlé ici du pré-Rif, du Moyen-Atlas, du *Tafilalet*, de la trouée de Taza.

Deuxième pôle industriel du pays derrière Casablanca, Fès a attiré cette main-d'œuvre non qualifiée pour répondre aux demandes de *petites et moyennes entreprises.* L'agglomération, qui compte environ huit cent mille habitants, a ainsi connu l'un des plus forts taux de croissance urbaine au Maroc. Chacun s'y est installé vaille que vaille, *construisant* clandestinement, s'endettant lourdement ou campant, comme à Ben Souda, dans des bidonvilles sans eau ni électricité.

Le syndrome de la souricière

« Naguère, Fès avait la réputation d'être une ville d'intellectuels et de bourgeois, d'être un lieu de débauche et de corruption », note un habitant. Serait-elle en passe de devenir une *ville marocaine comme toutes les* autres ? *« Il lui reste quand même une âme très particulière »*, assure-t-il. Les laissés-pour-compte qui l'ont grossie, ne l'ont pas assagie, bien au contraire. *« Ici, peut-être plus que dans le reste du pays, la cocotte-minute est sous pression »*, affirme un Fassi. Tous ces traîne-misère, qui ont joué les casseurs, *n'avaient plus rien à perdre.* Avec ou sans diplômes, ces jeunes savent qu'ils n'ont plus rien à attendre des promesses du pouvoir. Et la fermeture devant eux des portes de l'émigration leur donne la pénible impression de se sentir pris dans une souricière.

Hassan II, qui était attendu à Fès pour visiter la nouvelle station thermale de Moulay Yacoub et lancer les travaux du barrage de Mjara, a reporté sa visite à des jours meilleurs. Plus préoccupant : les Fassis se demandent si leur mauvaise conduite ne va pas leur valoir d'être privés de la réception de TV 5 Europe qui leur avait été promise pour le 18 décembre, ce qui pourtant n'empêcherait pas ces Marocains, curieux et turbulents, d'être informés de tout.

JACQUES DE BARRIN

Alors qu'augmente le risque de guerre

La « bataille des dates » continue entre Bagdad et Washington

La perspective de pourparlers entre les Etats-Unis et l'Irak s'est éloignée, samedi 15 décembre, avec l'annonce par Bagdad que l'entretien proposé par les Irakiens pour lundi à Washington entre le président George Bush et le chef de la diplomatie irakienne Tarek Aziz n'aurait pas lieu.

M. Tarek Aziz devait se rendre à Washington durant le week-end, mais le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Jassem, a déclaré à la BBC que la rencontre était impossible. Il a ajouté que l'Irak souhaitait des pourparlers directs avec les Etats-Unis sur la crise du Golfe, mais n'appréciait pas la manière dont Washington cherchait à lui imposer des dates.

La Maison Blanche a dit ne pas avoir reçu de notification officielle de cette annulation, mais ne pas compter en recevoir. Cela *« n'est qu'une réaffirmation de l'absence de volonté irakienne de traiter sérieusement de ce problème »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. *« Nous avons fait savoir aux Irakiens que des dates mutuellement satisfaisantes devraient être trouvées. »*

Le président Saddam Hussein a par ailleurs estimé que tout dialogue sur la crise du Golfe devrait traiter, en premier lieu, de la question palestinienne. *« Si l'on nous disait : discutons de la question du Golfe dans le cadre du droit international, puis discutons de la question palestinienne, nous répondrions : si le pétrole est plus important pour vous, pour nous c'est Jérusalem qui est le plus important et les priorités de chaque nation doivent être respectées »*, a-t-il dit, dans un discours retransmis par la télévision irakienne.

Y compris à Noël...

De son côté, un porte-parole du Conseil du commandement de la révolution (CCR), instance suprême irakienne, a indiqué que la date des pourparlers ne pourrait en aucun cas être dictée par l'échéance du 15 janvier fixée par l'ONU pour un retrait irakien du Koweït. *« L'Irak refuse de lier la date de la rencontre à la résolution américaine qui a été (...) adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU grâce à des pots-de-vin et des pressions flagrantes »*, a-t-il dit.

Il a en outre démenti que les Etats-Unis aient proposé quinze dates à M. Saddam Hussein pour sa rencontre avec M. Baker, comme l'a affirmé vendredi M. Bush. Selon le porte-parole du CCR, Washington a seulement suggéré comme possibilités les 20, 21 et 22 décembre ou le 3 janvier. *« Nous avions informé la partie américaine que ses dates ne nous convenaient pas et nous avions suggéré le 12 janvier pour la rencontre de Bagdad. Mais l'administration a insisté sur sa première proposition (...) et nous avons suggéré que la partie américaine choisisse une date pour la rencontre de Washington à condition que nous fixions nous-mêmes celle de Bagdad »*, a-t-il expliqué.

M. Baker a, pour sa part, rappelé dimanche qu'il était prêt à se rendre à Bagdad n'importe quand, du 20 décembre au 3 janvier, y compris le jour de Noël ou le jour de l'An. *« Nous espérons que quelque chose peut être arrangé »*, a-t-il déclaré dans l'avion qui l'emmenait à Bruxelles pour participer à une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN.

Réagissant aux affirmations de Bagdad selon lesquelles Washington n'aurait proposé d'envoyer le secrétaire d'Etat en Irak que les 20, 21 et 22 décembre ou le 3 janvier, M. Baker a répété que les Etats-Unis avaient proposé quinze dates, entre le 20 décembre et le 3 janvier.

Cependant, *El Thaoura*, quotidien du Parti Baas au pouvoir, a réaffirmé dimanche que l'Irak ne reviendrait jamais sur sa décision d'annexer le Koweït. *« L'Irak est déterminé à s'en tenir à ses droits nationaux et historiques et il ne reviendra pas sur sa décision éternelle de rendre le Koweït, sa dix-neuvième province, à son peuple et à son origine en Irak »*, affirme le journal dans un éditorial.

Enfin, de hauts fonctionnaires irakiens ont examiné dimanche à Bagdad les questions relatives à la défense civile, notamment *« les plans établis pour les cas d'urgence »*. Les participants à cette réunion ont également discuté du *« niveau de préparation de leurs départements respectifs pour faire face aux menaces extérieures dirigées contre l'Irak »*. L'agence INA avait auparavant indiqué que Bagdad avait décrété une vaste campagne visant à créer un *« nouvel état de mobilisation pour faire face à toute éventualité »*. – *(AFP, Reuter.)*

Les Douze rappellent que le Koweït doit être libéré avant le 15 janvier

Dans une déclaration sur la crise du Golfe adoptée samedi 15 décembre à Rome, le conseil européen affirme que *« le retrait complet du Koweït par l'Irak et la restauration de la souveraineté du Koweït ainsi que de son gouvernement légitime demeurent les conditions absolues de toute solution pacifique à la crise »*. *« La responsabilité d'assurer la paix incombe au gouvernement irakien, en se conformant pleinement aux demandes du Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier le retrait complet du Koweït avant le 15 janvier »*, dit le texte.

Les Douze *« soutiennent un dialogue tel que celui proposé par le président Bush »* : (...) ils *« soulignent l'importance d'un contact entre la présidence* [de la Communauté] *et le ministre des affaires étrangères irakien (...) »*. A cet égard M. François Mitterrand a précisé, dans une conférence de presse donnée à l'issue du sommet, qu'il faut *« éviter les disparités, les contradictions dans la démarche et garder le souci d'offrir un front uni »*.

Dans une autre résolution sur le conflit israélo-arabe, les Douze *« réaffirment leur soutien au principe de la convocation, au moment approprié, d'une conférence internationale de paix sous l'égide des Nations unies »*. Ils demandent à Israël de se conformer aux résolutions 672 et 673 du Conseil de sécurité et *« soutiennent tout effort de ce dernier en vue de parvenir à une meilleure protection de la population palestinienne »*.

Enfin dans une déclaration consacrée au Liban, les dirigeants européens appellent à la restauration d'un Liban *« libéré de toutes les troupes étrangères »* et à la libération des otages encore détenus dans ce pays. Ils expriment leur *« satisfaction »* au sujet de la réalisation du plan de sécurité du Grand-Beyrouth.

Les efforts algériens de médiation paraissent voués à l'échec

Le président algérien Chadli Bendjedid a poursuivi sa tournée au Proche-Orient, dans une énième tentative arabe de trouver une solution pacifique à la crise du Golfe, en se rendant en Egypte, où il a eu, dès dimanche 16 décembre, un premier entretien avec le président Hosni Moubarak. Le chef d'Etat algérien venait de Beyrouth, où il a fait une brève visite-surprise. Auparavant, il avait fait étape à Damas. Lui-même et son hôte, le président Hafez el Assad, sont convenus, selon un haut responsable syrien, de l'impossibilité de trouver désormais une solution arabe à la crise.

M. Bendjedid, qui s'est déjà rendu en Jordanie, en Irak, en Iran et à Oman, a quitté la Syrie par la route et a été accueilli à la frontière libanaise par le premier ministre libanais, M. Selim Hoss. Il s'est ensuite entretenu avec le président Elias Hraoui ainsi qu'avec le président du Parlement, M. Hussein Husseini.

Pour brève qu'elle ait été (trois heures), rapporte notre correspondant à Beyrouth Lucien George, cette visite n'en a pas moins été importante, ne serait-ce que par le soutien ainsi apporté par le président Chadli au pouvoir libanais – notamment au président Hraoui – au moment où, ayant enfin réalisé le grand Beyrouth, ce dernier éprouve des difficultés à aller de l'avant dans son œuvre de pacification et d'entente.

Après le départ de Damas de M. Chadli Bendjedid, un haut responsable syrien a rapporté que, lors de leurs entretiens, les présidents Chadli et Assad avaient insisté sur *« leur désir d'une solution pacifique par un retrait des forces irakiennes du Koweït et la restauration des autorités koweïtiennes légitimes, afin d'éviter à la région, et en particulier à l'Irak, d'éventuelles tragédies »*.

Les deux dirigeants sont, selon lui, tombés d'accord sur le fait qu'*« après tout ce temps, et après l'adoption de résolutions internationales, il n'est plus possible de trouver une solution en dehors d'un cadre international. C'est pourquoi il est très important que l'Irak prenne l'initiative de se retirer du Koweït afin de servir les intérêts nationaux arabes et en réponse à toutes les voix loyales »*. – *(AP.)*

L'Irak refuse de laisser partir les experts soviétiques...

L'Irak refuse de laisser partir deux mille trois cent experts soviétiques tant qu'un contentieux avec Moscou sur leurs contrats ne sera pas résolu, a déclaré lundi 17 décembre un porte-parole de l'ambassade d'URSS à Bagdad. Une délégation soviétique a entamé lundi des pourparlers à Bagdad pour tenter d'obtenir le départ de ces experts. Le gouvernement irakien exige que Moscou accepte sa responsabilité dans toute rupture de contrat et, dans les milieux diplomatiques, on prédisait des discussions difficiles. – *(Reuter.)*

...mais offre des dattes à l'URSS

En signe d'amitié des Irakiens pour le peuple soviétique, le gouvernement de Bagdad a proposé de faire don de cinq cent tonnes de dattes à l'URSS actuellement en proie à de graves difficultés économiques. Moscou n'a pas encore fait connaitre son acceptation. – *(AFP, AP.)*

Le lancement des deux conférences intergouvernementales sur l'Europe

M. Jacques Delors craint que Londres ne sabote le programme d'union économique et monétaire

Le sommet de Rome s'est achevé samedi 15 décembre par l'adoption d'un document qui fixe le cadre des réformes institutionnelles que la Communauté s'apprête à mettre en chantier et annonce des mesures concrètes d'aide à l'Union soviétique conformes aux propositions faites par la Commission (*le Monde* daté 16-17 décembre).

A propos de l'union politique, le texte adopté reste largement ouvert et il appartiendra à la conférence intergouvernementale de trancher sur les points de divergence. Le nouveau premier ministre britannique, M. John Major, s'est félicité que ce texte *« ne préjuge en rien des travaux de la conférence »*. Si le ton de la délégation britannique a changé, M. Major n'en a pas moins défendu les positions du précédent gouvernement, notamment à propos de l'union monétaire.

ROME

de notre envoyé spécial

Les deux conférences intergouvernementales sur l'Europe – celle sur l'union économique et monétaire (UEM) et celle sur l'union politique – ont commencé leurs travaux à Rome samedi 15 décembre. Elles se réuniront l'une et l'autre au niveau ministériel au moins une fois par mois avec l'objectif d'adopter deux nouveaux traités avant la fin de 1991. A l'issue du conseil européen qui avait précédé, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont félicités de la volonté ainsi manifestée par les Douze d'accélérer la construction européenne. La méfiance exprimée avec vigueur par M. Jacques Delors – à propos de la manière dont se présentaient les débats sur l'UEM – n'en a été que plus remarquée.

« Je suis méfiant et j'ai de bonnes raisons de l'être », a déclaré devant les journalistes M. Delors. Le président de la Commission redoute que M. John Major, ou son chancelier de l'Echiquier, ne tente de détourner la conférence sur l'UEM du droit chemin et ne sème la confusion en y présentant de nouvelles propositions, essayant par là de débaucher l'un ou l'autre.

Le gouvernement britannique a, en effet, l'intention de soumettre à la conférence, début janvier, sous forme de projet de traité, son plan visant à créer un écu fort (*hard ECU*), monnaie commune qui circulerait parallèlement aux monnaies nationales existantes, en concurrence avec elles et qui pourrait, à un terme éloigné non précisé, devenir monnaie unique si elle s'imposait sur le marché.

« Ma méfiance est de méthode », a précisé le président de la Commission. L'initiative projetée par M. Major est, selon lui, contraire aux règles du jeu établies par les Douze. La conférence, avaient décidé ceux-ci, ne pourrait être convoquée qu'une fois les travaux préparatoires complètement achevés. Les Britanniques, soucieux de retarder l'opération, avaient été les premiers à l'exiger. Le principal objet de cette phase précédant la conférence a été de s'entendre, à partir du rapport établi par le comité présidé par M. Delors, sur les objectifs à atteindre – le contenu de l'UEM – et sur la manière d'y parvenir.

C'est désormais chose faite : au conseil européen qui s'est tenu en octobre 1990 à Rome, onze pays ont retenu l'idée d'un programme en trois étapes avec, en fin de parcours, une banque centrale commune gérant une politique monétaire commune au service d'une monnaie unique, l'écu. Mme Thatcher avait refusé de donner son aval, mais annoncé que son pays participerait néanmoins à la conférence.

« La boîte de Pandore »

M. Delors estime qu'il est contraire aux engagements pris de tenter de remettre en cause, comme s'apprête à le faire le gouvernement britannique, le schéma ainsi approuvé : *« Je ne suis pas enclin à l'optimisme. Rouvrir ainsi la boîte de Pandore, c'est faire comme si les travaux préparatoires n'avaient pas été réalisés »*, a-t-il expliqué, ajoutant que cette démarche de Londres, assimilée à une contre-attaque tardive, pourrait *« provoquer une crise politique dans l'hypothèse où elle serait suivie d'un quelconque effet »*. Autrement dit, dans le cas où les Britanniques trouveraient un écho favorable chez l'un ou l'autre des ministres des finances, la conférence se transformerait en *« un séminaire d'étudiants attardés sur l'UEM »* au lieu de remplir sa mission.

Celle-ci, souligne M. Delors, est bien délimitée : elle consiste à rédiger un traité, à traduire en forme juridique le schéma adopté par les onze en trouvant des compromis sur les points encore flous. Ceux-ci, selon M. Delors, si l'on s'en tient à l'essentiel, sont au nombre de cinq. Le conteau de l'union économique : faudra-t-il mentionner dans le traité la politique des revenus, quelle doit être l'ampleur de la coopération budgétaire ? L'impact négatif que pourrait avoir la mise en place de l'UEM sur les pays les moins riches de la CEE et les moyens d'y remédier. Le rôle de l'écu. Les modalités du passage à la phase définitive. La cohérence entre l'UEM et l'union politique.

« Je crains qu'on ne se concentre pas sur ces points. On saura dans deux mois si la conférence a choisi la bonne méthode », a estimé M. Delors. Selon lui, on ne pourra travailler à douze que si la divergence fondamentale actuelle disparaît en d'autres termes que si les Britanniques se rallient à l'idée d'une banque centrale commune et d'une monnaie unique.

Le partage des pouvoirs

Les débats de la conférence sur l'union politique n'ont pas été accompagnés des mêmes remous. Son ordre du jour est vaste : extension des compétences de la Communauté, mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune, renforcement de la légitimité démocratique de la Communauté, efficacité de ses institutions. La principale controverse porte d'ores et déjà – l'échange de vues des chefs d'Etat et de gouvernements l'a confirmé – sur le partage des pouvoirs entre les institutions de l'Union et, en particulier, sur le rôle à assigner au conseil européen.

Pourrait-elle s'envenimer jusqu'à compromettre un accord ? *« Je ne le crois pas... Je ne voudrais pas que s'amorce une sorte de rivalité entre le conseil européen et la Commission »*, a répondu M. Mitterrand. Cependant, il y a un problème de dosage, qui sera difficile à régler. Les raisons invoquées par la France pour justifier que, en matière de politique étrangère et de sécurité, les principales décisions soient prises par le conseil européen sont en général bien comprises.

En revanche, plusieurs Etats membres et la Commission ne souhaitent pas que, dans le domaine communautaire traditionnel, celui surtout de la gestion économique et sociale, le rôle du conseil européen soit renforcé. Ceux-là ne veulent pas en faire un organe d'arbitrage. La difficulté, pour les rédacteurs du nouveau traité, sera de s'entendre pour définir le statut juridique du conseil européen en fonction de ces exigences contrastées, sinon contradictoires.

A propos du récent échec de l'Uruguay Round, les *« conclusions de la présidence »*, publiées à l'issue du conseil européen, recommandent aux Etats-Unis, ainsi qu'aux autres partenaires du GATT (l'organisation qui réglemente le commerce international) d'enfin vraiment négocier : *« Seule une approche globale, fondée sur des concessions équilibrées de part et d'autre, peut permettre d'aboutir. »*

Ceux qui, au sein des Douze, sont partisans de davantage de souplesse, trouveront encourageant que le conseil *« invite la Commission, en tant que négociateur, à faire plein usage de son autorité pour intensifier les contacts avec toutes les parties, en vue de conclure pour la fin janvier un accord équilibré sur tous les secteurs »*. Selon M. Delors, une reprise fructueuse des pourparlers suppose que *« les négociateurs américains ne nous traitent plus comme des pestiférés et ne cherchent pas systématiquement à nous isoler »*. Et il a ajouté : *« Il n'appartient pas aux Américains de décider comment organiser notre agriculture. »*

PHILIPPE LEMAITRE

Jean-Paul II invité au Liban

Jean-Paul II a été invité officiellement, lundi 17 décembre, à se rendre au Liban, où le processus de paix pourrait lui permettre de réaliser enfin une visite qu'il souhaite effectuer depuis longtemps. Le nouvel ambassadeur du Liban près le Saint-Siège, M. Antoine Jemha, a renouvelé, au nom de l'Etat libanais, cette invitation au pape à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance au Vatican. Le pape a confirmé au diplomate son intention d'accepter cette invitation. – *(AFP.)*

□ **Précision à la suite de l'entretien avec M. De Michelis.** – Le passage concernant Israël, dans l'entretien avec M. Gianni De Michelis, publié dans *le Monde* du 13 décembre, ayant provoqué l'interpellation du ministre par l'ambassade israélienne à Rome, celui-ci a cru bon d'indiquer, samedi 15 décembre, au cours d'une conférence de presse, que notre journal avait quelque peu *« résumé »* sa pensée. A la vérité, le chef de la diplomatie italienne avait utilisé une phrase un peu sibylline. A la question : *« Une conférence sur la sécurité en Méditerranée peut-elle avoir un sens sans la participation d'Israël ? »*, M. De Michelis avait répondu mot pour mot : *« Moins, bien sûr. Mais désormais le moment est arrivé où, s'il est nécessaire, il faut isoler Israël. L'isolement produit de bons résultats, on l'a vu avec l'Irak. »*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : un procès exemplaire

Les assassins de Chico Mendes ont été condamnés à dix-neuf ans de prison

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Exemplaires. Les quatre jours du procès des assassins de Chico Mendès le furent en tous points, de l'ouverture jusqu'à la condamnation, samedi 15 décembre dans la soirée, des deux accusés, Darci et son père Darli Alves da Silva, à dix-neuf ans de prison. Point de violences, dans une région qui n'en manque pas, des débats longs mais passionnants tout au long d'une procédure sans failles menée avec habileté par le juge Adair Longuini.

Et beaucoup de moments d'émotion comme – outre l'aveu inattendu de Darci – la déposition de ce jeune homme de quinze ans, Genesio Barbosa, qui a longuement raconté la vie cauchemardesque de la fazenda Parana, où il a travaillé pour Darli avant de fuir vers Rio-de-Janeiro sous la protection de la police en raison des menaces qui pesaient sur sa personne.

Journées symboliques aussi, le jugement intervenant le jour même de l'anniversaire – il aurait eu quarante-six ans samedi – de Chico Mendes. Emouvantes parfois, en raison de la présence de ces seringueros qui avaient marché plusieurs heures pour assister au jugement de celui qui fut leur principal défenseur ; lors de cette messe à la mémoire de l'illustre défunt dite par l'évêque de Rio-Branco, Mgr Moacir Grechi ; ou encore à l'annonce du verdict, lorsqu'est venue l'heure de l'apaisement pour ceux qui avaient tant souhaité que ce procès ait une juste conclusion.

Bien sûr, les conditions étaient réunies pour qu'il en fût ainsi. Un mort prestigieux honoré de prix internationaux et défenseur d'une juste cause, des accusés au parcours caricatural, faisant régner la terreur dans leur domaine après avoir commis de multiples exactions en de précédents lieux. Et un environnement qui ne permettait pas que, cette fois, l'oubli s'installe. Tant à l'intérieur du pays, où Chico Mendes est maintenant trop connu, que vis-à-vis de l'extérieur pour un Brésil organisateur de la conférence des Nations unies sur l'environnement en 1992 à Rio-de-Janeiro, et de plus en plus soucieux de son image internationale.

« Nous sommes fatigués de pleurer »

Le procès a été suivi comme celui du siècle. Télévisions, journaux et hebdomadaires brésiliens ont consacré ces derniers jours leur « une » à l'événement qui se déroulait dans cette bourgade d'à peine 5 000 habitants, Xapuri. Le jugement fait sans aucun doute date dans un pays où seulement vingt procès de ce genre ont été menés à terme, alors que, selon la Commission pastorale de la terre, plus de 1 500 assassinats enregistrés avaient pour origine des conflits agraires au cours des vingt-cinq dernières années. Chico Mendes entre, lui, dans la légende. Après de multiples ouvrages et un prochain film, l'une des écoles de samba de Rio-de-Janeiro, Lins Imperial, en a fait le thème de son défilé de carnaval pour 1991.

L'ancien candidat du Parti des travailleurs à l'élection présidentielle, Luis Inacio da Silva, dit « Lula », avait résumé le sentiment général en affirmant : *« Nous sommes fatigués de pleurer les cadavres de nos compagnons. »* Cette fois il a été entendu, d'autant que les défenseurs des accusés n'ont pas – contrairement à leur intention première – tenté de « salir » la réputation de Chico Mendes. Reste à savoir, indépendamment du résultat de la procédure d'appel que les avocats de Darli et de Darci souhaitent engager, si l'« exemple » sera suivi. Le jour même du jugement, dans l'Etat du Pernambouc, dans l'ouest du pays, un syndicaliste a été tué. Aux côtés de son cadavre un message indiquait : *« Chico Mendes a trop parlé. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

HAÏTI : porte-parole de la théologie de la libération

Le Père Aristide largement en tête de l'élection présidentielle

La victoire du Père Jean-Bertrand Aristide, apôtre de la théologie de la libération, et candidat à la présidence de Haïti, paraissait assurée dès le premier tour des élections générales, qui se sont déroulées dans le calme dimanche 16 décembre.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

« Jean-Bertrand Aristide ! Jean-Bertrand Aristide ! » Le nom du jeune prêtre – il n'a que trente-sept ans – candidat à la présidence d'Haïti revient sans cesse à mesure qu'avance le dépouillement des bulletins de vote, à l'endroit même, la ruelle Vaillant, où trois ans plus tôt des bandes de « tontons macoutes » avaient massacré quatorze électeurs. Cette fois, l'armée assure avec sérieux la sécurité des opérations de vote. Par petits groupes, des militaires et des policiers casqués et armés de fusils empêchent les voitures d'approcher et font circuler les badauds. Un peu fatigué par une longue journée et visiblement surpris par l'ampleur de la victoire du Père Aristide, l'ancien président américain Jimmy Carter observe le jeune étudiant qui déplie avec soin les bulletins et proclame les résultats. *« J'arrive de la mairie de Port-au-Prince, les urnes donnent là-bas au Père Aristide 75 % des voix »*, nous dit-il.

Dans un quartier de classes moyennes, le prêtre obtient entre 70 % et 80 % des suffrages, selon les bureaux. Même à Pétionville, la banlieue bourgeoise qui surplombe Port-au-Prince, il devance nettement son principal rival, M. Marc Bazin, leader d'une coalition centriste. Dans plusieurs villes de province, comme Cap-Haïtien, les Cages, ou Jérémie, les premiers résultats sont nettement favorables au candidat du *lavalas* (torrent, en créole, pour désigner le courant qui le porte). *« Le raz-de-marée Aristide paraît même avoir gagné les campagnes »*, note un diplomate.

Lundi 17 décembre, à l'aube, le conseil électoral n'avait encore annoncé aucun résultat officiel. Son président, M. Jean-Robert Sabalat, a néanmoins indiqué que le taux de participation avait été très élevé. Dans un message diffusé à la radio et à la télévision, il a félicité la population *« pour son calme exemplaire »*, et remercié l'armée qui, a-t-il dit, *« a été cette fois à la hauteur de sa tâche »*.

De fait, très peu d'incidents ont été enregistrés au cours de ces élections, les premières vraiment démocratiques depuis plus de trente ans, en dépit de graves difficultés dans l'acheminement du matériel électoral. Seules quelques échauffourées ont été signalées à Port-de-Paix, à 250 kilomètres au nord de Port-au-Prince, où les bulletins de vote sont arrivés avec beaucoup de retard. Au marché Salomon, quartier populaire du bas de la capitale, considéré comme un bastion du Père Aristide, le vote n'a commencé qu'à 4 heures de l'après-midi, dix heures après l'ouverture officielle du scrutin.

M. James Oberstar, représentant de l'Etat du Minnesota, observateur envoyé par le gouvernement américain, a dû fabriquer de ses mains l'urne avec un morceau de carton qui traînait sur le marché : *« Je serais surpris que le Père Aristide ne gagne pas les élections »*, nous a déclaré un membre du Congrès qui a tourné toute la journée dans Port-au-Prince.

Les camionnettes transportant les urnes et les bulletins de Cité-Soleil, l'immense bidonville qui s'étale le long de la mer à la sortie nord de Port-au-Prince, se sont mystérieusement volatilisées. A Carrefour, une autre banlieue populeuse au sud de la capitale, c'est l'hélicoptère chargé du matériel de vote qui est tombé en panne... Un député centriste de la Manche, M. Jean-Marie Daillet, qui connaît Haïti depuis longtemps, trouve curieux qu'il y ait eu des difficultés dans les quartiers populaires, alors que le matériel électoral était présent dès la veille du scrutin dans les bureaux des zones résidentielles...

« Avec ou sans magouille, Titid (c'est le surnom du Père Artistide) *président ! Nous voulons voter ! »*, scandaient dans la matinée des milliers d'habitants des bas quartiers de la capitale. Les électeurs ont fait la queue devant les bureaux pendant des heures, se protégeant du soleil brûlant avec des morceaux de carton sur lesquels ils avaient inscrit « N 5 », marque de la liste du Père Aristide. Devant l'école Les-Frères-Michel, installée au bord d'un égout à ciel ouvert, au milieu des cahutes misérables, nul ne cachait son intention de voter *« Coq qualité »* (c'est le coq qui gagne, en créole, et c'est l'emblème choisi par Jean-Bertrand Aristide). Plusieurs jeunes ont pris soin d'acheter un stylo tout neuf à l'encre indélébile, afin que l'on ne puisse pas effacer la croix qu'ils ont tracée sur la case N 5. *« Aristide, c'est la justice pour le peuple haïtien. Lui seul est honnête. Lui seul peut nous sortir de la misère »*, soutient Luckner Montina, un chômeur de trente-trois ans qui conclut son petit discours par le cri du coq, sous l'œil approbateur de tous ses voisins.

Crainte d'un mauvais coup duvaliériste

Tout au long de la journée, la présence de l'armée et de près d'un millier d'observateurs internationaux a rassuré les électeurs qui craignaient toujours à la veille de ces élections un mauvais coup des duvaliéristes. *« Cette journée historique pour le peuple haïtien représente un grand succès pour le général Hérard Abraham, le commandant en chef qui a choisi d'engager l'armée sur la voie de la neutralité et du professionnalisme »*, souligne l'ambassadeur de France, M. Jean-Raphaël Dufour. *« Maintenant, le plus dur reste à faire »*, confie un des lieutenants du Père Aristide. Il y aura de toute façon un deuxième tour le 20 janvier, pour départager les candidats au Sénat, à la Chambre des députés et aux conseils municipaux.

Le Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), qui a soutenu la candidature du Père Aristide, et qui est de formation récente, a présenté moitié moins de candidats au Parlement que l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP) de M. Marc Bazin. Or le nouveau président devra choisir un premier ministre, et celui-ci sera responsable devant le Parlement, qui a des attributions importantes, aux termes de la Constitution de 1987.

Le Père Aristide, qui s'est fait connaître comme le porte-parole en Haïti de la théologie de la libération, a présenté aux nombreuses délégations étrangères qui lui ont rendu visite ces derniers jours l'image d'un homme modéré, prônant l'ouverture et le dialogue. Son charisme et le soutien massif de la population sont ses deux principaux atouts jusqu'à présent. A lui de démontrer maintenant que le prophète peut se transformer en un gestionnaire conscient des contraintes de la politique intérieure et de la géopolitique régionale. *« Après la bataille, les tambours sont lourds »*, avait déclaré récemment l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Alvin Adams, en utilisant une image créole pour adresser sa mise en garde. *« Quand on est nombreux, la charrue est légère »*, lui avait répondu le Père Aristide.

JEAN-MICHEL CAROIT

La présidence et la prêtrise incompatibles...

Les prêtres catholiques ayant accédé, dans la période contemporaine, comme le père Aristide, à la plus haute marche du pouvoir ne sont pas légion. Pour retrouver pareille trace de cursus ecclésiastique et politique, il faut remonter à 1960, date à laquelle l'abbé Fulbert Youlou devint président du Congo-Brazzaville (aujourd'hui République populaire du Congo). Mais, à la différence de « Titid », Fulbert Youlou s'était présenté aux suffrages de ses concitoyens, alors qu'il tombait déjà, depuis quelques années, sous le coup d'une suspension *a divinis* (1) prononcée par le Saint-Siège.

Un tel cas de dignitaire religieux élevé au rang de primat politique s'était également produit pour les orthodoxes à Chypre, où Mgr Makarios, chef de l'Eglise orthodoxe, avait exercé de 1959 à 1977 les fonctions de président de la République. Mais, si l'accession au poste suprême demeure rarissime, en revanche, de Richelieu à Mazarin, de Talleyrand, évêque d'Autun, à l'abbé Pierre député, en passant par l'abbé Laudrin et le chanoine Kir, mémorable doyen de l'Assemblée nationale des années 60 et maire de Dijon, il n'a jamais été rare de voir des prêtres s'engager dans la vie et les institutions politiques.

Interdiction canonique

Encore cela peut-il se faire aujourd'hui, dans l'Église catholique, avec plus ou moins de heurts. Canoniquement en effet, les religieux ne sont pas autorisés à *« remplir les charges publiques qui comportent une participation à l'exercice du pouvoir »* (canon 285, § 3) ou encore habilités à *« prendre une part active dans les partis politiques (...), à moins que, au jugement de l'autorité ecclésiastique compétente, la défense des droits de l'Église ou la promotion du bien commun le requièrent »* (canon 287 § 2).

A cet égard, le cas de l'Amérique latine a été le plus retentissant. Soulignant leur profond attachement à l'« option préférentielle » pour les pauvres et aux principes de la théologie de la libération édictés par le père Gustavo Gutierrez, nombre de prêtres n'ont pas hésité à s'impliquer dans la gestion gouvernementale de leur pays, au risque d'encourir les foudres vaticanes. Au Nicaragua, quatre prêtres, qui exerçaient des fonctions dans le gouvernement sandiniste (2), ont été « suspendus » en 1985.

Le 26 juillet dernier encore, dans une lettre de quarante-six pages rédigée dans la perspective du cinquième centenaire de l'évangélisation de l'Amérique latine, le pape demandait fermement aux prêtres et religieuses du continent d'abandonner la politique et de ne pas se laisser influencer par le marxisme.

Aussi pour prévenir toute éventualité, « Titid », dont le profil politique semble moins proche de celui des ministres nicaraguayens que de celui d'un Jean-Marie Tjibaou (qui fut prêtre avant de demander lui-même sa réduction à l'état laïque en entrant en politique), a fait la part des choses. Déjà expulsé voilà deux ans de l'ordre des Salésiens pour son trop grand attachement à une Église populaire *« qui prêche la lutte des classes »*, le « héros » de Haïti affirme qu'il *« comprendrait »* que le Vatican lui demande de ne pas dire la messe, voire de renoncer à son statut de prêtre.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) La suspension *a divinis* entraîne l'interdiction – sauf urgence – de dire la messe et d'administrer les sacrements.

(2) Le ministre des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, le ministre de la culture, M. Ernesto Cardenal, son frère, M. Fernando Cardenal, ministre de l'éducation, et l'ambassadeur auprès de l'Organisation de Etats américains à Washington, M. Edgard Parrales.

ASIE

INDE

Le Taj Mahal interdit aux touristes en raison de nouvelles émeutes

Le Taj Mahal a été fermé, dimanche 16 décembre, aux touristes après l'imposition du couvre-feu dans la ville d'Agra, dans le nord de l'Inde, qui abrite ce joyau de l'art musulman du dix-septième siècle. Des affrontements entre hindous et musulmans ont fait quatre morts samedi à Agra, dans l'Etat d'Uttar-Pradesh. Ils se sont produits lors d'une manifestation à la mémoire de militants hindous tués au cours d'une intervention de la police contre la mosquée d'Ayodhya il y a six semaines, a rapporté la presse. Une femme a par ailleurs été tuée à l'arme blanche dans la ville d'Hyderabad, dans Andhra-Pradesh, dans le sud du pays. Plus de deux cents personnes sont mortes au cours des dix derniers jours.

Les hindous ont relancé le 6 décembre leur campagne pour la construction d'un temple sur le site sacré d'Ayodhya, occupé par une mosquée. Ce conflit avait été l'origine, le mois dernier, de graves affrontements. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **Excuses soviétiques à la Corée du Sud pour le Boeing abattu en septembre 1983.** – L'Union soviétique a pour la première fois, samedi 15 décembre, présenté ses excuses à la Corée du Sud pour avoir abattu en septembre 1983 un appareil de la compagnie aérienne coréenne KAL. Deux cent soixante-neuf passagers avaient péri dans la catastrophe. Le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, recevant à Moscou son homologue sud-coréen, M. Choi Ho-Joong, a déclaré *« regretter cet incident qui a coûté la vie à des innocents, bien que la tragédie, par certains aspects, ait impliqué nos droits à l'autodéfense »*. – *(AFP.)*

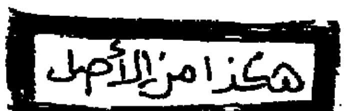
□ **Brouille entre Téhéran et Moscou.** – La presse iranienne a dénoncé, dimanche 16 décembre, la politique soviétique face à la crise du Golfe, accusant les dirigeants du Kremlin d'envisager maintenant dans la région des modifications de frontières inadmissibles pour Téhéran. Ces critiques interviennent au lendemain du report, annoncé *in extremis*, de la visite que le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, devait effectuer samedi en URSS. – *(AFP.)*

□ **HONGRIE : M. Antall réélu président du Forum démocratique.** – Le Premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, a été réélu, dimanche 16 décembre, président du Forum démocratique (MDF-centre-droit), à l'issue d'un congrès très critique à l'égard de la politique du gouvernement conservateur. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : chasse à l'homme après l'évasion de 81 prisonniers.** – La police recherche toujours 65 des 81 prisonniers qui se sont évadés, samedi 15 décembre, de la prison de Korydallos, au Pirée. Cette évasion collective s'est déroulée au moment où trois gardiens s'apprêtaient à enfermer pour la nuit les détenus dans leurs cellules. Un groupe s'est emparé des clefs de la prison sous la menace d'un couteau, puis a enfermé les gardiens dans une cellule. Huit prisonniers ont été immédiatement repris et huit autres arrêtés dimanche matin. – *(AFP.)*

□ **IRAN : un séisme fait seize blessés.** – Un tremblement de terre de magnitude 6,5 s'est produit le lundi 17 décembre à 1 h 50 (heure locale, soit le 16 décembre à 23 h 20, heure de Paris) dans la région de Borazdjan, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Bouchehr, port situé sur le golfe Persique. On a dénombré seize blessés dans le village de Kalime et des dégâts matériels peu importants dans d'autres localités. – *(AFP.)*





AMÉRIQUES

SALVADOR : malgré l'inculpation de huit militaires

Le haut commandement et les Etats-Unis protègent les responsables du massacre des jésuites

Huit militaires, dont un officier supérieur, doivent être traduits en justice, au Salvador, pour le massacre de six jésuites et de leurs deux employés il y a un an. Mais ceux qui ont commandé la tuerie, et qui appartiennent sans doute à une organisation secrète de l'armée, sont protégés par le haut commandement militaire et par l'ambassade des Etats-Unis.

SAN-SALVADOR

de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire tourmentée du Salvador, un officier supérieur, le colonel Guillermo Benavides, sera jugé pour sa participation à l'assassinat de civils. Telle est en effet la décision du juge Ricardo Zamora, qui a annoncé le 7 décembre disposer de preuves suffisantes pour ouvrir le procès de l'ancien directeur de l'école militaire, ainsi que des trois lieutenants et des quatre soldats impliqués dans le massacre, le 16 novembre 1989, de six jésuites de l'université centro-américaine et de leurs deux employés.

Malgré le caractère courageux de cette décision dans le contexte local, alors que l'armée est en difficulté face à l'offensive menée depuis la mi-novembre par la guérilla, rares sont les Salvadoriens qui l'applaudissent. Les plus déçus ne sont pas les dirigeants politiques, le président Alfredo Cristiani en tête, qui s'étaient engagés à punir les responsables, *« quels qu'ils fussent »*, mais trouvent déjà excessif de devoir sacrifier un colonel. Tous ceux qui espéraient que les auteurs intellectuels du crime seraient déférés devant les tribunaux craignent, en effet, que la condamnation éventuelle du colonel Benavides ne serve à protéger les « vrais coupables ».

« Plusieurs autres colonels – cinq ou six sans doute – ont participé au complot », affirme, sans l'ombre d'une hésitation, le provincial des jésuites d'Amérique centrale, l'Espagnol José María Tojeira. Il ne croit pas cependant que le chef d'état-major de l'époque, le colonel René Emilio Ponce, nommé ministre de la défense en septembre dernier, soit impliqué dans cette affaire qui a ému l'opinion publique internationale.

Selon une analyse largement répandue à San-Salvador et reprise par une commission d'enquête du Congrès américain, l'opération aurait été décidée par une *« structure parallèle à l'état-major »*, une sorte de mafia avec ses escadrons de la mort et ses règles, en particulier la loi du silence – qui disposerait d'une autonomie totale, mais dont les activités seraient connues du haut commandement militaire (certains officiers appartiendraient simultanément aux deux structures).

Le Père Tojeira, appuyé par plusieurs autres personnalités religieuses, dénonce *« les centaines de mensonges et de contradictions »* dans les dépositions de militaires devant le juge d'instruction. *« On assiste*, dit-il, *à une conspiration du silence orchestrée par un secteur de l'armée et, plus grave encore, par l'ambassade des Etats-Unis, qui invoque des raisons de « sécurité nationale » pour expliquer son refus de remettre au juge des documents pouvant contribuer à établir la vérité. »*

Conspiration du silence

Dans les heures et les semaines qui suivirent le meurtre des jésuites, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. William Walker, et plusieurs personnalités du parti au pouvoir, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, droite), n'hésitèrent pas à en accuser le Front Farabundo-Marti pour la libération nationale, qui occupait alors plusieurs quartiers de la capitale dans le cadre d'une offensive sans précédent en dix ans de guerre civile. Les assassins avaient même pris la peine de revendiquer l'opération au nom de la guérilla en signant « FMLN ». Pourtant, quelques heures à peine après le massacre, les militaires de la première brigade d'infanterie, située à côté de l'archevêché, ne cachaient pas leur joie, hurlant dans des haut-parleurs des slogans comme celui-ci : *« Ellacuria et Baro* [deux des six jésuites tués]*; continuons à tuer des communistes ! »* Ce n'est que le 7 janvier, près de deux mois plus tard, que le président Cristiani confirma officiellement la responsabilité de l'armée dans ces événements.

Les déclarations des militaires détenus – seules celles du colonel Benavides n'ont pas été rendues publiques – révèlent le climat de panique qui régnait alors au sein du haut commandement face à la progression de la guérilla dans la capitale. *« C'est eux ou nous*, aurait déclaré le colonel Benavides, selon un des inculpés. *On va d'abord s'occuper des meneurs, ces intellectuels qui dirigent la guérilla depuis longtemps... »*

Les soldats du bataillon d'élite Atlacatl, chargés de mener à bien l'opération punitive, ne doutèrent pas un instant que ces jésuites étaient des *« terroristes »*, tout comme la quarantaine de syndicalistes, dirigeants de groupes religieux et défenseurs des droits de l'homme qui échappèrent à la mort cette nuit-là parce qu'ils avaient pris la précaution de passer à la clandestinité.

Le juge menacé

Malgré toutes les preuves, les confessions et les certitudes accumulées, le Père Tojeira n'exclut pas que les avocats des inculpés réussissent à obtenir un acquittement pour le colonel Benavides. *« L'obstruction systématique du haut commandement militaire, qui refuse de déposer certains documents pouvant mettre en cause d'autres officiers, affaiblit l'accusation*, dit-il. *De plus, dans le contexte de guerre civile, on peut penser que les jurés n'oseront peut-être pas condamner un colonel à trente ans de prison. »*

Les menaces de représailles n'ont pas manqué au cours des derniers mois, en particulier contre le juge Zamora, qui, selon l'Eglise, *« a fait un bon travail »* malgré le manque de moyens pour mener son enquête. Il n'a pas cédé au chantage des escadrons de la mort, responsables de milliers d'assassinats depuis 1980, qui ont exigé à plusieurs reprises la libération des militaires emprisonnés : ceux-ci sont en fait consignés dans leurs casernes respectives, le colonel Benavides bénéficiant, de plus, d'un traitement de faveur.

L'attitude des Etats-Unis, qui ont dépensé près de 1 milliard de dollars depuis 1981 pour faire de l'armée salvadorienne un corps professionnel, a été dénoncée par l'Eglise et par la commission d'enquête du Congrès dirigée par le républicain Joseph Monkley. Tous les deux reprochent à Washington de *« cacher des preuves »* et de chercher à intimider les témoins à charge, en particulier un conseiller militaire américain, le commandant Erik Buckland. Celui-ci s'est partiellement rétracté après avoir révélé les confidences que lui avait faites un officier salvadorien sur plusieurs de ses collègues impliqués dans la préparation du massacre.

Les Etats-Unis chercheraient ainsi à protéger leur réseau d'agents infiltrés au sein de l'armée salvadorienne et des escadrons de la mort, d'autant plus que certains d'entre eux pourraient avoir participé à l'opération contre les jésuites. Selon une autre explication qui n'exclut pas la précédente, Washington craindrait également que l'inculpation des auteurs intellectuels du massacre ne déclenche une vague de violence sans précédent de la part des organisations para-militaires liées aux secteurs extrémistes du pouvoir.

BERTRAND DE LA GRANGE

COLOMBIE

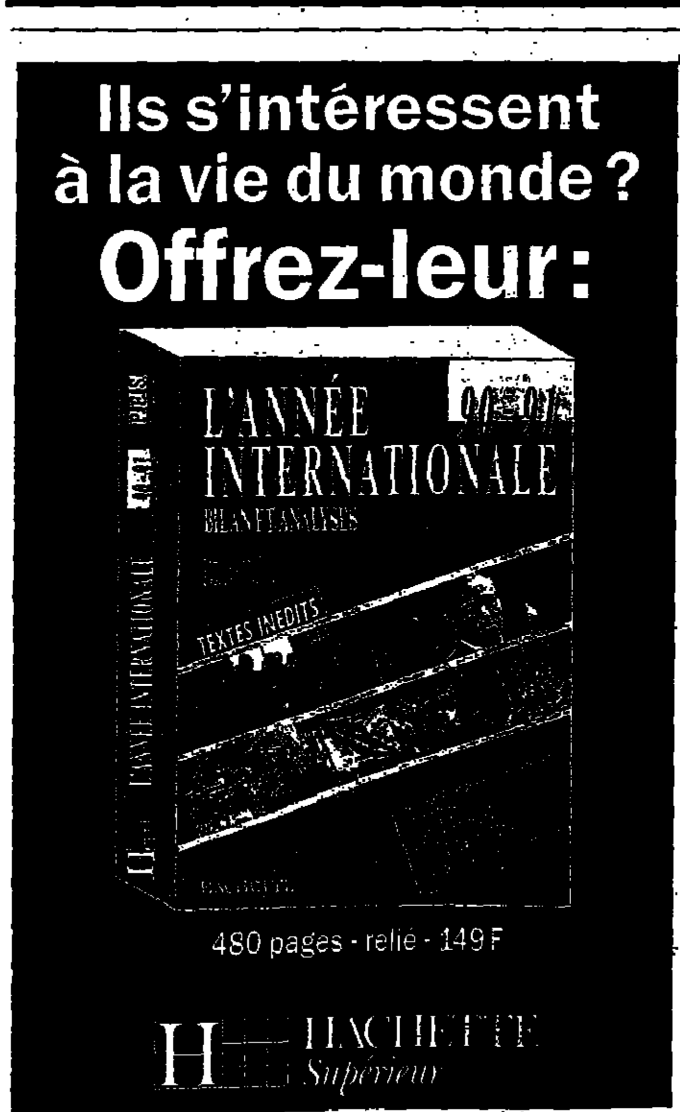
Les attentats ont repris et fait vingt-quatre morts

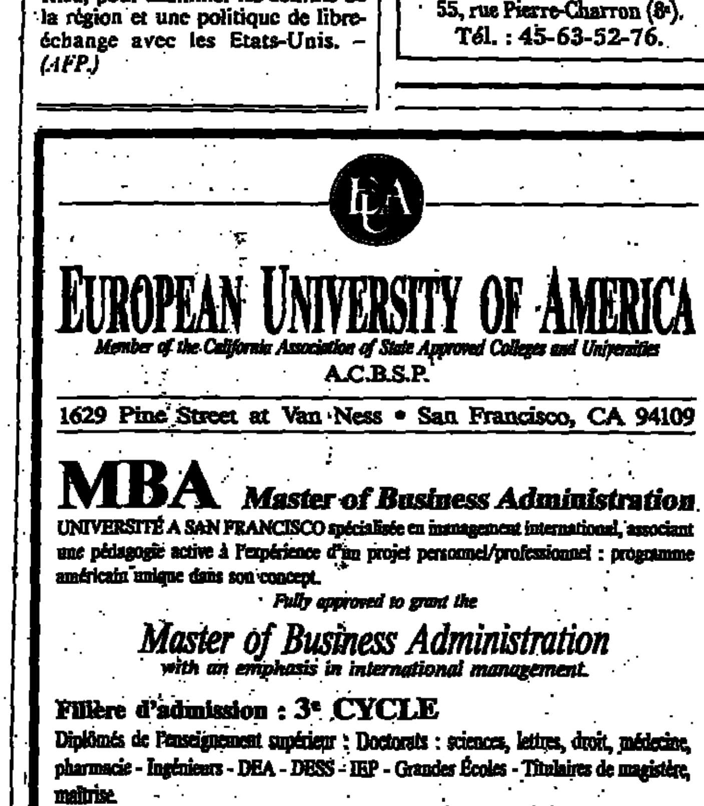
Vingt-quatre personnes ont été tuées samedi 15 décembre en Colombie lors de trois attaques à main armée. Des hommes ont fait irruption au petit matin dans un bar d'Itagui, près de Medellin, en jetant une grenade et en tirant à l'aveuglette. Douze personnes ont été tuées et cinq blessées. Ce type d'attaque avait cessé depuis la trêve décrétée par les « barons » de la drogue en juillet dernier.

D'autres hommes armés ont attaqué un commissariat de police à Puerto-Belgica, à 300 kilomètres au nord-ouest de Bogota et ont tué sept personnes, dont un inspecteur de police et son épouse. Enfin, à Bolivar, à 300 kilomètres à l'ouest de la capitale, des hommes masqués ont abattu cinq consommateurs attablés dans un bar. – *(Reuter.)*

□ **COSTA-RICA : sommet centre-américain.** – Les chefs d'Etat de l'Amérique centrale et du Panama se sont réunis samedi 15 et dimanche 16 décembre à Puntarenas, sur la côte pacifique du Costa-Rica, pour examiner les conflits de la région et une politique de libre-échange avec les Etats-Unis. – *(AFP.)*











POLITIQUE

Le vingt-septième congrès du Parti communiste français

M. Fiterman : le PCF « ne sera plus comme avant »

Le vingt-septième congrès du PCF, qui a lieu du mardi 18 au samedi 22 décembre à Saint-Ouen et coïncide avec le soixante-dixième anniversaire de la création du parti, le 30 décembre 1920, à Tours, est le premier de l'« après-communisme » dans les pays de l'Est.

Ce sera assurément le congrès des illusions perdues, camouflées derrière le paravent des simulacres.

Il y a trois ans, à la fin décembre 1987, devant le vingt-sixième congrès du PCF, M. Georges Marchais, aveuglément optimiste, voyait l'avenir en rose. Il proclamait à la face du monde que le socialisme était partout en train de *« faire la démonstration »* qu'il était bien *« une organisation sociale supérieure »*. Il en voulait pour preuve, d'une part, la « perestroïka » gorbatchévienne, porteuse d'une *« grande remise en ordre »* dans le sens de la modernité, et, d'autre part, le bilan de la *« seconde révolution »* entreprise par le PC chinois, *« dont le développement*, soulignait-il, *passe par des réformes économiques et politiques, des changements sociaux et de mentalités »*. Il en concluait que le programme du PCF représentait naturellement, pour la France, *« une perspective politique réaliste et mobilisatrice »*.

L'écroulement du mur de Berlin, l'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est, la banqueroute soviétique, les victimes étudiantes de la place Tiananmen, le score de M. André Lajoinie au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 (6,76 %) – le plus faible de l'histoire du parti, – ont anéanti ces mirages.

Les trésors de la dialectique étant par nature inépuisables, le secrétaire général du PCF trouvera certainement mille astuces, devant le vingt-septième congrès pour transformer ce bilan apocalyptique en carrosse doré, mais cet escamotage annoncé ne trompera plus personne à l'intérieur de son propre parti : ni les militants orthodoxes, dont la fidélité à M. Marchais n'occulte plus le trouble profond si l'on en juge par le nombre et la portée des amendements apportés au projet de résolution du comité central, ni les militants contestataires, qui n'ont jamais été aussi nombreux à s'exprimer ouvertement. Malgré le jeu des « filtres » successifs, dont le résultat sera tel qu'on ne comptera parmi les délégués au congrès qu'un contestataire sur vingt-cinq alors qu'il y en a un sur quatre à la base militante, le PCF est confronté, pour la première fois, à l'existence en son sein d'une minorité active, autrement dit à l'une des formes d'expression démocratique que le « centralisme démocratique » proscrit : une « tendance ». Et, sauf à s'amputer mortellement, il devra composer avec elle après avoir tout fait pour la brider.

M. Charles Fiterman, qui a brisé le tabou de l'unanimisme en opposant son projet alternatif à celui de la direction du parti et a été promu, contre son gré, chef de file des communistes « refondateurs » – ceux qui espèrent *« revivifier le projet communiste »* et *« refonder une identité communiste moderne »*, – ne se fait aucune illusion, en revanche, sur les difficultés qui l'attendent. Il était lui-même aux premières loges, au vingt-cinquième congrès, en 1985, quand M. Pierre Juquin fut diabolisé, et il était même du côté des procureurs. Il était aussi bien placé, au vingt-sixième congrès, quand M. Félix Damette, à son tour, fut voué aux gémonies. Il sait le sort qui lui est promis si les réflexes d'hier prévalent encore demain. Mais, à la différence de ses prédécesseurs dans le rôle de l'empêcheur de se congratuler en rond, l'ancien ministre des transports dispose d'une assise militante dont la direction du parti a parfaitement mesuré l'ampleur. N'a-t-elle pas mis en œuvre toutes les dispositions nécessaires, ces quinze derniers jours, pour réduire artificiellement sa représentation au congrès sans crainte d'être prise en flagrant délit de contradiction après avoir affiché sa volonté d'ouverture ?

M. Fiterman, déterminé à avancer coûte que coûte, veut croire que la brèche qu'il a ouverte ira en s'élargissant : *« Le parti*, affirme-t-il, *ne sera plus comme avant... »* Si ce n'était pas le congrès des dernières chimères ce serait alors celui du premier miracle...

ALAIN ROLLAT

Lexique de la contestation

Le mouvement de contestation au sein du PCF est formé de trois composantes :

• **Les « refondateurs ».** – Derniers en date à avoir ouvertement exprimé, en 1989, leur désaccord avec la direction du parti, ils veulent transformer le PCF de l'intérieur et siègent dans toutes les instances statutaires. Rassemblés, mais pas vraiment organisés, autour de trois anciens ministres, MM. Charles Fiterman (qui a parlé le premier de « refonder » le PCF), Anicet Le Pors et Jack Ralite, ils comptent notamment dans leurs rangs M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, le philosophe Lucien Sève, l'historien Roger Martelli et le maire d'Arcueil, M. Marcel Trigon, membres du comité central. Des élus les ont rejoints, notamment les maires de Montreuil, M. Jean-Pierre Brard, d'Argenteuil, M. Robert Montdargent, et de Saint-Denis, M. Marcelin Berthelot, tous trois députés.

• **Les « reconstructeurs ».** – Plus virulents, ils sont pour la plupart toujours membres du PCF mais ne siègent plus dans les instances. En janvier 1987, M. Claude Poperen démissionne du bureau politique, M. Marcel Rigout se retire du comité central, dont M. Félix Damette est écarté au vingt-sixième congrès, fin 1987 . Les « reconstructeurs » se sont donné des structures : collectif ARIAS, journal, mouvement d'élus, animé notamment par le maire d'Orly, M. Gaston Viens. Après avoir prôné la rénovation de l'intérieur, ils ont décidé de changer de stratégie et de s'engager sur la voie d'une *« maison commune »*, rassemblant toute la mouvance communiste.

• **Les « rénovateurs ».** – La tentative de rénovation menée par M. Pierre Juquin a abouti, fin 1987, à l'exclusion de celui-ci, après l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle. Son échec a entraîné l'éclatement des « comités Juquin » en novembre 1988. M. Juquin s'est marginalisé. M. Claude Llabres, fondateur du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC), s'est depuis rapproché du PS en créant le Forum progressiste. Le MRC, maintenu par MM. Gilbert Wasserman et Louis Aminot, entretient des relations avec les « reconstructeurs ». Contrairement à ceux-ci, aucun n'est plus membre du PCF, mais tous se réclament de l'identité communiste.

Un « premier fédéral » entre le marteau et l'enclume

LYON

de notre bureau régional

Pour peu qu'on insiste vraiment, il conviendra, avec un sourire légèrement crispé sous sa moustache noire, que *« oui, effectivement, ça pose question d'avoir une opposition aussi nette »*. Mais il ajoutera aussitôt, avec assurance, que *« ces camarades font une erreur en adoptant un comportement de tendance »*. Il n'empêche : M. Philippe Rambaud, quarante ans, premier secrétaire fédéral du PCF de la Loire, a quelques vraies raisons de se faire un sang d'encre depuis que les votes intervenus au sein de la conférence fédérale ont montré que dans son département plus du quart des militants (25,28 %) contestent la direction nationale du parti.

Cet ancien mécanicien-auto, permanent depuis 1976, membre du comité central depuis six ans et élu secrétaire fédéral en 1987, se retrouve aujourd'hui à la tête de l'une des « fédés » les plus indociles de l'Hexagone. Et, malgré ou à cause de son profil d'orthodoxe-libéral – d'homme *« d'entrouverture »*, selon l'expression d'un « minoritaire », – il doit s'attendre à recevoir quelques coups. Pris qu'il est entre le marteau des contestataires et l'enclume des instances dirigeantes.

Les premières secousses enregistrées sur le sismographe de la fédération ne sont pas récentes. *« Il y a au moins trois ans que Théo est en désaccord avec le parti »*, reconnaît M. Rambaud en faisant allusion à M. Théo Vial-Massat, unique député PCF de la Loire, maire de Firminy, figure historique du parti et, depuis peu, pétitionnaire, autant dire chef de guerre. Non content d'avoir entraîné la quasi-totalité de sa section (vingt-sept contre et deux pour) à rejeter le projet de résolution, ce septuagénaire rebelle a, en effet, signé et vraisemblablement inspiré, courant novembre, un appel reprenant les termes de celui qu'avaient lancé les communistes contestataires de Seine-Saint-Denis.

L'audace d'innover

Militants « en cartes » ou sympathisants, les signataires de « l'Appel 42 » réclament notamment *« Un profond examen de la situation du monde écartant toute vision unilatérale accrochée au passé »*, *« une critique radicale (...) devant conduire à l'élaboration d'un programme fondamental pour un socialisme d'aujourd'hui »* et *« le renouvellement des règles de la vie intérieure du PCF. »* Si, arrivés à cent, ils ont cessé de se compter, ils peuvent se flatter d'avoir dans leurs rangs pas mal d'élus locaux et plusieurs membres du comité fédéral.

La remise en cause de la ligne du parti dépasse assez largement ce premier cercle. Ainsi, M. Paul Chomat, cinquante-deux ans, ancien député (de 1981 à 1988) et président du groupe communiste au conseil général de la Loire et au conseil municipal de Saint-Etienne, vient-il d'afficher clairement son opposition au projet de résolution du comité central. S'il refuse qu'un *« pôle majoritaire s'oppose à un pôle minoritaire »*, il insiste aussi sur la nécessité de *« remettre en cause le pouvoir trop fort de la direction nationale »* et de faire *« l'apprentissage de la démocratie et d'une pensée pluraliste »*. Selon M. Chomat, la direction fédérale a été *« très active pour réduire les oppositions »*, ce qui ne l'empêche pas d'être favorable à la reconduction du premier secrétaire sortant : *« Il a su organiser la confrontation des idées dans des conditions très acceptables et il m'apparaît comme le garant d'une possibilité de rassemblement des communistes. »*

Il faut dire que, dans l'adversité, M. Rambaud a eu l'audace d'innover. D'abord, il n'a pas hésité à prendre part à des réunions animées par certains groupes de « réflexion ». Et puis, après des mois de refus, sentant peut-être que la pression montait, il a accepté d'ouvrir une « tribune de discussion » dans les colonnes de l'hebdomadaire fédéral *Regards sur la Loire*. En quelques semaines, quarante-huit « contributions », dont certaines très critiques, ont ainsi été publiées et parfois reprises dans... *la Tribune-le Progrès*, quotidien du groupe Hersant.

« Le débat a été très libre et très franc », se félicite M. Rambaud, qui estime qu'il est bon de *« tout mettre à plat pour discuter, même si cette première expérience a montré ses limites »*. Il note que certaines cellules ont jugé utile de se réunir quatre ou cinq fois *« pour approfondir certains points »*, en oubliant de préciser, selon les contestataires, qu'un tiers seulement des cellules aurait tenu ces réunions de précongrès. *« Sur trois mille sept cents adhérents officiellement annoncés pour 1989 dans la Loire, neuf cents à peine ont pris part au vote, voilà la réalité ! »*, affirme un « reconstructeur » roannais.

Pourtant M. Rambaud n'a pas peur des chiffres : quatre cent quatre-vingt-huit communistes se sont retrouvés dans dix-neuf conférences de section, quatre cent vingt et un ont voté et deux cent quatre-vingt-quatorze d'entre eux, soit 69,83 %, ont approuvé le projet de résolution. Surtout, sur les cent cinquante-cinq amendements proposés par les cellules, cent douze ont été retenus par les sections. *« Bien sûr, ils émanent essentiellement de militants favorables au texte et qui souhaitent l'enrichir*, commente M. Rambaud. *Ils concernent aussi bien la situation internationale – les risques de guerre dans le Golfe, l'écroulement des pays socialistes, le soutien à la perestroïka, – que l'estimation de la profondeur de la crise en France, une minorité considérant que la direction noircit le tableau... »* Candidat à sa propre succession, M. Rambaud a en tout cas été réélu premier secrétaire de la fédération.

ROBERT BELLERET

Poupées russes, version française

Les dirigeants de la tendance de M. Marchais sont unanimes : le centralisme démocratique, il n'y a pas mieux ! Cette merveilleuse invention marxiste-léniniste est un mécanisme qui permet à l'équipe du secrétaire général, quoi qu'il arrive, de fabriquer l'unanimité, ou ce qui s'en approche le plus, au sein du PCF.

Le philosophe Louis Althusser qui, voilà douze ans, dénonçait déjà ce qui ne pouvait plus durer dans ce parti, définissait le centralisme démocratique comme un *« scrutin majoritaire à trois tours »* : premier filtrage entre la cellule et la section, deuxième filtrage entre la section et la fédération, troisième filtrage entre la fédération et le congrès. Ce système d'élimination, façon poupées russes, a parfaitement fonctionné, une fois de plus, lors de la préparation du vingt-septième congrès.

L'illustration de cette remarque est fournie par le déroulement des opérations en Seine-Saint-Denis, département non négligeable pour le PCF : sept des vingt-cinq députés communistes du groupe de l'Assemblée nationale viennent du « 93 ». Ce département compte quarante sections. A deux exceptions près (Tremblay-en-France et Villepinte), toutes ont adopté, en l'amendant parfois profondément, le projet de résolution du comité central. Dans son rapport introductif à la conférence fédérale, M. Jean-Louis Mons, secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis, a indiqué que les conférences de section du département avaient réuni deux mille sept cent trente-six délégués parmi lesquels 16,1 % (soit environ quatre cent quarante personnes) avaient voté contre le projet ou s'étaient abstenus. Les contestataires observent ainsi une première distorsion car ils estiment à près d'un quart les militants qui avaient émis ce type de vote dans les cellules.

Les chiffres de M. Mons donnent à penser, par déduction des résultats connus, que l'opposition (votes contre et abstentions) s'est concentrée dans les trois villes les plus importantes du département que sont Saint-Denis (20 %), Montreuil (25 %) et Aubervilliers (30 %) et qui, par extraordinaire, regroupent 27 % des délégués et... 42 % des contestataires. Mais, il existe une anomalie encore plus grossière avec le résultat du vote de la conférence fédérale. Parmi les cinq cent soixante-quinze votants, vingt-cinq se sont prononcés contre le projet de résolution et dix-sept se sont abstenus, soit 7,3 %. Le centralisme démocratique ayant décidément beaucoup de ressources, il n'a laissé que quatre « survivants » parmi les soixante-trois délégués de Seine-Saint-Denis au congrès, soit 6,3 %.

Un délégué s'est inquiété du passage de 16,1 % (oppositionnels des conférences de section) à 7,3 % (oppositionnels à la conférence fédérale) et il a demandé si des « camarades » avaient changé leur vote, dans un sens ou l'autre, entre ces deux étapes. Personne n'a levé la main.

OLIVIER BIFFAUD

Une élection cantonale partielle

AISNE : Vailly-sur-Aisne (2e tour).

Inscr., 6 468 ; vot., 3 217 ; abst., 50,26 % ; suffr. exp., 2 954. Mme Annick Venet, div. d., 1 790 voix (60,60 %), *ÉLUE* ; M. Roger Turot, Association des démocrates, 1 164 (39,40 %).

[Mme Venet, soutenue par le RPR et l'UDF, succède à M. Raymond Sudolski (PS), qui s'était démis de son mandat. Bien qu'appuyé, finalement, par le PS, dont le candidat avait obtenu 13,77 % des voix au premier tour, M. Turot, qui n'en avait lui-même recueilli que 19,70 % (contre 37,36 % pour Mme Venet), avait peu de chances de combler son retard. L'opposition gagne, donc, un siège au conseil général, dont la composition est, à présent, la suivante : 4 PC, 13 PS, 7 RPR, 9 UDF, 9 div.d.

Au premier tour, le 9 décembre, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6 468 ; vot., 2 769 ; abst., 57,18 % ; suffr. exp., 2 679 Mme Venet, 1 001 voix ; M. Turot, 528 M. Claude Péchon, PS, 369 Mme Annick Morel, PC, 293 Mme Colette Fecci, Front national 276 ; M. Jean-Pierre Lepolard, Verts.

En mars 1985, au second tour, les résultats avaient été les suivants inscr., 6 228 ; vot., 4 723 ; abst. 24,17 % ; suffr. exp., 4 573 M. Sudolski, 2 876 voix, réélu M. Albert Morin, ss. étiq., 1 697.]

CORRESPONDANCE

Les HLM de Nice

Après la publication, dans le Monde *du 24 octobre, d'un compte rendu de la séance du conseil municipal de Nice, M. José Balarello, sénateur des Alpes-Maritimes et président de l'office HLM de Nice et des Alpes-Maritimes, nous apporte les précisions suivantes :*

L'article « Nice : au conseil comme au spectacle » cite une intervention de M. Caressa, conseiller municipal communiste, mettant en cause de façon tout à fait injustifiée l'établissement public que je préside depuis vingt-six ans, ce qui me conduit à vous communiquer les précisions suivantes :

1) *Le budget de l'office HLM de Nice et des Alpes-Maritimes.* – Cet office contrôlé par les pouvoirs publics n'a jamais subi de remarque défavorable de la Cour des comptes, de l'inspection générale de l'équipement ou de l'inspection des finances. Le document manuscrit cité par votre journal est le compte financier élaboré par le trésorier de l'office, agent placé sous la seule autorité du ministre des finances et dont la responsabilité peut être engagée par la production de pièces comptables irrégulières. Bien qu'élaboré à la main du fait de l'absence d'informatisation du Trésor public, ce compte a été adopté par quatorze voix, dont celles des trois représentants des locataires, et une abstention.

2) *Les frais de missions et réceptions pour 1989.* – La somme de 1,2 million de francs figurant au poste « voyages et réceptions », correspond aux emplois suivants : déplacements des administrateurs, 14453 F ; missions et déplacements du personnel, 686121 F.

Il s'agit des frais de déplacement d'une partie des cinq cent quatre-vingt-dix-neuf agents et des frais d'hôtel supportés par le personnel lors des stages de formation.

Frais de réception : 313886 F.

Ce sont les frais d'inauguration (douze en 1989) et de prise en charge des représentants d'organismes nationaux reçus par l'OPAM.

3) *Le poste « débiteurs divers ».* – Les 152 millions de francs inscrits à ce poste correspondent aux sommes dues à l'office par les collectivités locales et les établissements publics pour lesquels l'OPAM réalise des constructions. La prise en charge comptable de ces créances s'effectue en fin d'année.

Enfin, je vous précise que l'OPAM, gestionnaire de vingt et un mille logements, édifie environ cinq cents logements HLM par an sur la Côte d'Azur, ce qui est particulièrement difficile, ainsi que de nombreux équipements collectifs à vocation sociale, et jamais aucune critique n'a été portée contre l'un de ses administrateurs ou de ses fonctionnaires.

Le Sénat et la monnaie unique européenne

La délégation du Sénat pour les affaires européennes a adopté, jeudi 13 décembre, un rapport d'information rédigé par M. Xavier de Villepin (Union cent., Français établis hors de France), sur l'union économique et monétaire. Adopté à l'unanimité, à l'exception de M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) qui a voté contre et de M. Daniel Millaud (Union cent.), ce rapport, qui sera rendu public cette semaine, prône l'instauration d'une monnaie européenne unique.

Selon M. de Villepin, qui dresse dans son rapport un bilan très positif du système monétaire européen (SME), *« les opérateurs économiques demandent pour le bon fonctionnement du marché unique un étalon monétaire unique qui améliorerait de manière importante la compétitivité des entreprises européennes et influerait considérablement sur leur stratégie »*. M. de Villepin concède que la mise en place d'une telle monnaie impliquerait une certaine coordination des politiques européennes, mais il estime que, *« en tout état de cause, les limitations de souveraineté qui sont la contrepartie des gains à attendre d'une politique monétaire commune ont déjà eu lieu pour l'essentiel avec la mise en œuvre du SME »*.

POLITIQUE

Le débat sur la Constitution de la V[e] République

M. Michel Noir sera candidat à l'élection législative du Rhône

S'exprimant pour la première fois depuis sa déclaration du jeudi 6 décembre, M. Michel Noir a annoncé, dimanche 16 décembre, lors de l'émission «7 sur 7» sur TF 1, qu'il chercherait à retrouver *«un contrat de légitimité»* auprès de ses électeurs en se présentant à l'élection législative partielle, dans le Rhône, consécutive à sa démission. Le maire de Lyon a expliqué son geste par son désir de provoquer *«un sursaut»*, *«un électrochoc»* face à des partis *«aux abonnés absents pour cause de préparation de l'élection présidentielle»*. *«On ne peut pas*, a-t-il ajouté, *se résigner les bras ballants quand les choses ne vont pas, on ne peut pas accepter de vivre dans une sorte d'accoutumance tranquille.*

Avec M[me] Michèle Barzach et M. Jean Michel Dubernard, lequel devrait annoncer aussi son désir de se représenter, M. Noir compte faire campagne sous l'étiquette *Nouvelle Démocratie* pour siéger à l'Assemblée Nationale, en cas de réélection, sur les bancs des non-inscrits. Ce qui ne pourrait être, selon les trois contestataires, qu'une solution provisoire puisque tous trois nourrissent l'espoir de voir se constituer, au Palais-Bourbon, un groupe parlementaire (il faut, pour y parvenir, réunir vingt députés au moins). L'un de leurs proches, M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, s'est déjà chargé de nouer quelques contacts, notamment auprès des centristes, par l'entremise de MM. Bernard-Bosson et Jacques Barrot.

Dans l'immédiat, le maire de Lyon a souhaité que *«le RPR ait suffisamment de sagesse pour ne pas se tromper d'adversaire»*, en renonçant à présenter des candidats dans les trois circonscriptions concernées. Lors de leur conseil politique du samedi 15 décembre, les centristes ont promis d'intervenir auprès de M. Chirac pour l'engager à plus de mansuétude envers ses ex-compagnons. Comme M. François Léotard, qui, dit-on, fut fort marri d'apprendre les intentions de son «ami» Michel Noir de la bouche même de M. Chirac... lors d'un déjeuner privé à l'hôtel de ville de Paris, le 5 décembre. M. Méhaignerie s'est contenté d'un soutien strictement moral du CDS aux trois contestataires. Pressé par les élus centristes de Paris, qui sont animés par des considérations essentiellement électorales, le président du CDS a refusé en fait de s'associer activement à cette entreprise de rénovation. La peur des représailles du RPR a balayé les grandes exhortations habituelles à *«la politique du courage et de la lucidité.»*

D. C.

Selon M[me] Veil il y a «crise de régime»

Invitée, dimanche 16 décembre, du «Grand Jury RTL-*le Monde*», M[me] Simone Veil a constaté que la France vit *«quasiment une crise de régime»*. *«On constate que le Parlement n'a plus aucun pouvoir et que la responsabilité même du gouvernement devant le Parlement n'a plus de sens, puisque, avec le 49-3, le gouvernement peut pratiquement imposer n'importe quel projet de loi et qu'en matière européenne et internationale le contrôle parlementaire n'existe pratiquement pas. (...) On aura un jour un président de la République mégalomane que l'on ne pourra pas arrêter (...). On peut envisager la suppression ou la limitation du 49-3. On peut également envisager que le président de la République ne puisse plus révoquer le premier ministre sans qu'il y ait eu un vote de censure. (...) Il faut rééquilibrer complètement les pouvoirs, à l'image du système présidentiel américain.»*

M. Henri Emmanuelli diagnostique une «grossesse nerveuse»

M. Henri Emmanuelli, jospiniste, trésorier du Parti socialiste, a déclaré, dimanche 16 décembre, au «Club de la presse» d'Europe 1, que l'actuelle crise politique *«ressemble à une grossesse nerveuse»* et s'explique en partie par *«l'extrême rigidité»* des institutions de la V[e] République. Il estime qu'il faut *«relativiser»* cette crise. *«Elle existe, elle crée des turbulences, des interrogations»*, a-t-il dit, mais, évoquant la situation dans les pays de l'Est, il a ajouté : *«Nos conditions de vie ne justifient tout de même pas qu'on la considère comme très grave.»*

Interrogé sur la nécessité d'une réforme de la Constitution, le député des Landes a déclaré que *«plus tôt on s'acheminera vers un régime présidentiel, mieux ce sera»*. M. Emmanuelli craint, toutefois, qu'en *«ouvrant cette boîte de Pandore»* on ne *«recrée des querelles sur un sujet de consensus»* et que le débat ne *«manque de sérénité»*.

A propos du PS, le député des Landes a déclaré : *«Depuis 1981, n'avons-nous pas commis une erreur à vouloir à tout prix, dans nos rangs de parti majoritaire, une unanimité à toute épreuve ?» «Aujourd'hui, en théorie, c'est la «synthèse»*, a-t-il expliqué, *mais, comme les gens ne peuvent pas s'affronter directement, ils ont un peu tendance à le faire dans les couloirs.»*

Crise des institutions

par André Passeron

QUE la France soit *«malade»* comme le diagnostique M. Michel Noir, ou que la démocratie soit *«en danger»* comme le craignent certains jeunes députés socialistes, c'est en réalité le problème de l'adaptation des institutions à l'évolution de la société française qui est posé aujourd'hui avec plus ou moins de brutalité.

Au-delà des nuances, on constate que l'idée progresse d'une éventuelle révision de la Constitution de la V[e] République fondée par Charles de Gaulle et promulguée il y a trente-deux ans, le 4 octobre 1958. La seule réforme fondamentale de la Constitution de 1958, instaurant l'élection du président au suffrage universel direct remonte, elle, au 6 novembre 1962. A l'usage, on se rend compte qu'elle n'a pas clarifié les choses. Bien que personne n'ose ouvertement remettre en cause cette dernière transformation, considérée comme un acquis auquel le corps électoral serait foncièrement attaché, des voix de plus en plus nombreuses, venant de familles politiques diverses, jugent que la pratique institutionnelle est défectueuse.

Ce fut le cas, dans les colonnes du *Monde*, du groupe des douze députés socialistes qui ne se reconnaissent plus dans les pratiques politiques actuelles et qui veulent réhabiliter la démocratie représentative. De même, M. Dominique Strauss-Kahn, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se plaint de la paralysie du pouvoir parlementaire et rend les institutions responsables de *«l'atonie ambiante»* avant de se prononcer pour un régime plus franchement présidentiel (*le Monde* daté 16-17 décembre). C'est aussi le cas de M. Henri Emmanuelli, numéro trois du Parti socialiste, qui, dimanche 16 décembre, au «Club de la Presse» d'Europe 1-*Libération*, a souhaité que l'on passe au plus vite à un régime présidentiel afin de remédier à *«l'extrême rigidité»* de la Constitution de la V[e] République.

Le même jour, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», M[me] Simone Veil est allée plus loin en reprochant à M. Mitterrand d'accaparer tous les pouvoirs, de régler les moindres mesures de détail et d'entraver les initiatives du gouvernement et du Parlement, manifestant ainsi, en quelque sorte, sa *«pratique»* solitaire du pouvoir.

Président «mégalomane»

M[me] Veil est d'ailleurs allée jusqu'à redouter un président devenu *«mégalomane»* et dont les pouvoirs ne pourront même pas être limités par les institutions. Elle préférerait un meilleur équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif, comme au Portugal ou aux Etats-Unis. Les centristes, lors de leur convention nationale de Saint-Malo, le 20 octobre dernier, avaient préconisé une voie *«plus pragmatique»* en limitant l'usage de l'article 49-3 par le gouvernement, afin de rendre celui-ci davantage responsable devant la représentation parlementaire.

Le recours systématique et un peu contraint à l'article 49 alinéa 3 est d'ailleurs très généralement reproché au gouvernement actuel comme il le fut à certains de ses prédécesseurs. Le RPR, tout comme M. Raymond Barre d'ailleurs, ne remet pas en cause directement la nature du système institutionnel. Cependant, M. Alain Juppé, secrétaire général de ce mouvement, dans un article publié par *le Figaro* du 15 décembre, a fixé comme tâche à l'opposition de remédier aux *«carences de l'Etat dans ses fonctions essentielles»* qui sont, selon lui, l'unité de la République, la justice, la sécurité, l'immigration, etc. Mais au RPR, on fait également au président de la République le reproche d'avoir, dans la pratique, accaparé tous les pouvoirs.

M. Michel Noir, dans sa lettre de démission du 6 décembre, n'évoquait pas directement les institutions mais il déplorait les *«jeux partisans»* et la *«dérive de la France»* pour appeler à un *«sursaut»*. Le maire de Lyon, lors de l'émission «7 sur 7» dimanche 16 décembre est allé un peu plus loin en demandant, comme l'avait fait avant lui M. François Léotard, que le président de la République prononce la dissolution de l'Assemblée nationale. Il souhaite aussi un scrutin uninominal à un tour pour les élections législatives, comme en Royaume-Uni, et un mandat présidentiel réduit : un quinquennat renouvelable une seule fois. Pour M. Noir, en effet, ce sont les *«institutions bloquées»* qui provoquent une *«crise de régime»*.

Ainsi, au total – et de façon plus ou moins diffuse dans toutes les formations politiques, – le problème des institutions commence à être posé ouvertement. Le double septennat, qui met en relief certaines dérives – ou tout au moins quelques tentations – vers un pouvoir présidentiel absolu, est remis en question alors que dans moins de six mois M. Mitterrand fêtera son dixième anniversaire élyséen. C'est en réalité de l'usure du pouvoir que chacun parle en constatant que aujourd'hui en France la décennie est devenue un étalon de mesure à ne pas dépasser impunément.

Un entretien avec M. Edmond Alphandéry (UDC)

«L'opposition doit ouvrir le dossier de l'Europe»

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Edmond Alphandéry, député centriste (UDC) de Maine-et-Loire, estime qu'il est temps pour l'opposition de se doter de structures privilégiant le débat d'idées plutôt que la sélection de candidats à l'élection présidentielle. Il souhaite, notamment sur le dossier européen, que sa formation ne laisse pas son drapeau dans la poche alors que la construction européenne s'approche d'un *«tournant historique»*. Il appelle M. Noir et M[me] Barzach à rejoindre les rangs de ceux qui, au centre, luttent pour la rénovation du débat politique.

«De plus en plus d'hommes politiques prônent aujourd'hui le retour à un «humanisme» (manifeste des douze députés rénovateurs du PS) ou à une «morale de l'action» (M. Michel Noir). Ce sont des «valeurs» que les centristes revendiquent depuis longtemps. N'avez-vous pas le sentiment que votre famille, qui semble estimer que ses idées ont le vent en poupe, apparaît comme un peu à la remorque du mouvement de rénovation?

– Aujourd'hui, nos idées triomphent, mais elles n'apparaissent pas suffisamment comme étant nos idées. Il faut certainement renforcer le pouvoir d'attraction du centre. Quand nous avons créé le groupe de l'Union du centre (UDC) à l'Assemblée nationale en 1988, nous avons été les premiers à faire un véritable acte de rénovation parce que nous avons construit notre stratégie sur des convictions et non sur des «présidentiables». Nous n'avons sans doute pas encore atteint la «masse critique». Que les hommes et les femmes qui partagent nos idées nous rejoignent. Si M. Michel Noir ou M[me] Michèle Barzach veulent le faire pour rénover la vie politique sur la base des idées, ils sont les bienvenus.

» Il faut bien admettre que les structures de l'opposition nous ont bridés. Chaque fois que l'on affirme notre identité par rapport à nos alliés – sur le dossier européen par exemple, – on nous reproche de jouer la carte de la division. Or, pour être attractifs, nous voulons être nous-mêmes et, pour être nous-mêmes, il faut que l'opposition se dote de structures dans lesquelles chacun puisse se sentir à l'aise dans l'expression de ses différences. Pour ma part, je veux dire haut et fort que je suis un européen convaincu, et je souhaite que l'on accepte l'expression complète de mon discours.

– Ce n'est pas le cas aujourd'hui?

– Non! Cela n'est pas dû à un manque de courage, mais au fait que nos structures sont trop contraignantes sur le plan des idées. Or, si nous ne sommes pas nous-mêmes, le grignotage de l'opposition va se poursuivre.

Doute et rejet

– Puisque vous parlez de l'Europe, il devient de plus en plus clair que le fossé s'élargit entre le RPR – qui campe sur les positions Pasqua-Séguin – et le reste de l'opposition, quant à la vitesse et à la forme de la construction européenne. Comment parviendrez-vous à gérer cet écart?

– La question est d'autant plus importante que nous parvenons aujourd'hui à une étape de la construction de l'Europe que je qualifie d'historique. Nous ne pouvons rester, nous centristes, inertes, le drapeau dans la poche. Il y a aujourd'hui un débat feutré au sein de l'opposition sur l'Europe. Certains, à droite comme à gauche, jouent notamment sur des réflexes de peur face à l'Allemagne réunifiée.

– Vous faites allusion à la position prise par le RPR la semaine dernière?

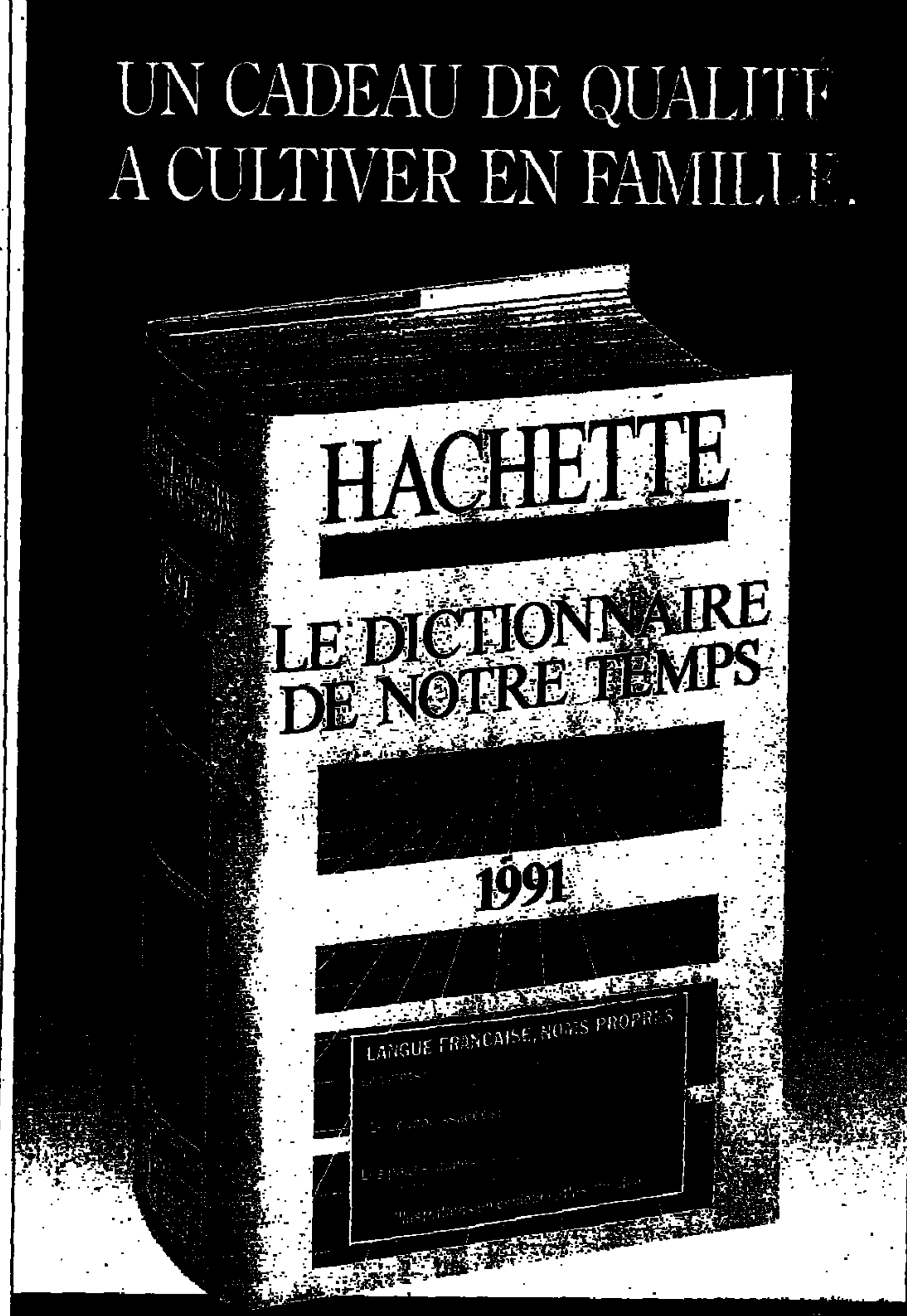
– Oui, c'est un appel au ralentissement de la construction européenne. C'est une déclaration de doute, sinon de rejet, en tout cas de crainte par rapport aux décisions qui vont être prises à Rome. Les centristes estiment que la France a la chance historique d'avoir en Allemagne un chancelier profondément européen qui vient de faire la preuve de son savoir-faire politique – on l'a vu avec la réunification allemande. Il nous dit : «Faisons l'Europe ensemble!» Et c'est à ce moment là que nous dirions : «Nous ne sommes pas très chauds, vous êtes un voisin trop encombrant!»...

» J'estime que ce discours n'est pas responsable. Car on ne peut refuser la main tendue par les Allemands pour construire l'Europe. Il faut ancrer définitivement le destin de l'Allemagne à celui de la Communauté et avoir un discours de combat : nous construirons l'Europe politique avec une France forte dans une Europe forte. Aux Français de retrousser les manches pour être au niveau économique!

» L'organisation de l'opposition est ainsi faite que nous, centristes, nous nous refusons à prendre des positions nettes sous prétexte que cela ferait renaître les divisions. Il faut donc impérativement que l'opposition mette en place des mécanismes pour tenir compte de ces différences. J'accepte le discours de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin qui rejoint d'ailleurs celui de M. Jean-Pierre Chevènement. En retour, je souhaite qu'ils respectent le credo des centristes en faveur des Etats-Unis d'Europe. Ces différences existent entre nous; elles font la richesse de l'opposition. Si l'union, c'est être d'accord sur tout, ça ne marchera pas.

» Arrêtons le débat sur les «présidentiables» qui tue l'opposition. Son devoir aujourd'hui c'est d'ouvrir le dossier de l'Europe, non pas de sélectionner des candidats».

Propos recueillis par PIERRE SERVENT



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

13 Argenteuil/Montfermeil : le ballon de la réconciliation – La colère des ex-otages français d'Irak | 14 La crise du rugby français | 15 Musiques : la magie de György Kurtág | 16 Théâtre : Tournoi linguistique à La Villette | 17 Echecs : Kasparov vers un nouveau titre

Un entretien avec le ministre délégué à la santé

« Il faut mettre fin aux gaspillages et aux excès dont souffre notre système de santé » nous déclare M. Bruno Durieux

M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, doit rendre public lundi 17 décembre l'ensemble des mesures que vient de retenir le gouvernement pour réduire, à hauteur d'environ 10 milliards de francs, les dépenses de santé en 1991. Ces mesures touchent l'ensemble des professionnels de la santé ainsi que l'industrie pharmaceutique. Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, M. Durieux, un proche de M. Raymond Barre, justifie le bien-fondé de la politique mise en œuvre, soulignant que celle-ci devrait trouver un large consensus dans la classe politique comme chez les professionnels concernés.

– Quelles sont les grandes orientations retenues par le gouvernement pour réduire l'inquiétante progression des dépenses de santé ?

– Les orientations gouvernementales dans le domaine de la maîtrise des dépenses de santé me paraissent adaptées aux problèmes qui se posent. Il ne s'agit pas d'un plan d'économies mais d'une véritable politique . Celle-ci comporte des dispositions à court terme puisqu'il faut faire face au déficit de l'assurance-maladie de l'année 1990 et à celui, prévisible, pour l'année 1991. Nous ne pouvons laisser l'assurance-maladie dériver à un rythme de 10 milliards de francs de déficit chaque année. Mais le souci du gouvernement est aussi d'éviter d'avoir à refaire un plan de ce type dans deux ou trois ans. Il s'agit donc bien d'essayer de modifier en profondeur les mécanismes qui sont à l'origine de la formation des dépenses de santé. Il faut bien comprendre que les déficits de l'assurance-maladie ne correspondent pas à des trous de trésorerie mais à des déficits d'exploitation, des déficits de gestion qui se cumulent. Si aucune décision n'était prise à court terme, on se retrouverait à la fin de l'année 1991 avec des besoins de financement qui pourraient atteindre 20 milliards de francs, c'est-à-dire tout à fait intolérables. Et nous excluons d'augmenter le niveau des cotisations.

– S'agit-il là d'un postulat sur lequel on ne reviendra pas ?

– Les mesures dont nous parlons correspondent à la mise en œuvre du discours excellent qu'a prononcé M. Michel Rocard le 15 novembre dernier, dans lequel le premier ministre a d'emblée affirmé l'objectif de rééquilibrage en 1991 et la nécessité de sortir de la logique des plans périodiques d'économies. Il s'agit par conséquent de mettre en œuvre de nouveaux instruments de régulation constractuelle des dépenses. C'est donc bien non pas d'un plan mais véritablement d'une politique qu'il s'agit. C'est aussi une politique qui concerne l'ensemble des secteurs de la santé, la médecine ambulatoire, l'hospitalisation publique et privée, la pharmacie et l'industrie pharmaceutique. A moyen terme, l'objectif est de parvenir à une évolution des dépenses de santé parallèle à celle des ressources de l'assurance-maladie. J'ajoute que tous les ministres concernés sont tombés d'accord sur le fait qu'il serait inopportun de chercher des ressources nouvelles par la baisse des remboursements faits aux assurés. Cela pour une raison sociale mais aussi pour une raison de fond puisqu'on a constaté que les plans qui mettraient à contribution les assurés permettaient, certes, de renflouer à court terme les finances de l'assurance-maladie mais n'avaient pas d'effet d'inflexion à moyen ou à long terme sur les dépenses de santé. Or nous cherchons quant à nous à mettre en œuvre des mécanismes qui infléchiront durablement l'évolution des dépenses de santé sans porter atteinte à la qualité des soins. Plus simplement, il faut mettre fin aux gaspillages et aux excès dont souffre notre système de santé.

Impliquer les professionnels

– Quelle méthode avez-vous retenue pour atteindre un objectif aussi ambitieux ?

– Le mot-clé, ici c'est : négociation-contrat. On ne parviendra pas à infléchir durablement les dépenses de santé tout en conservant la qualité des soins si les professionnels ne sont pas totalement impliqués dans la politique mise en œuvre. Si l'on veut imposer des solutions de l'extérieur, elles provoqueront des blocages et en définitive seront détournées. Les exemples ici sont multiples, qui nuisent à la qualité du travail des professionnels, à la qualité des soins et en définitive à la santé publique.

– Ne craignez-vous pas que les mesures à court terme que vous allez annoncer ne provoquent une réaction allergique chez ceux dont vous cherchez précisément la collaboration ?

– Ces mesures à court terme vont certes provoquer des réactions. J'espère qu'elles ne seront pas de nature allergique puisque ces mesures seront, chaque fois qu'on le pourra, négociées. Celles qui ne pourront pas l'être résulteront du fait que l'on se trouve à la fin d'une session parlementaire. Puisque nous avons ici besoin d'un outil législatif pour les mettre en œuvre, il nous faut faire vite. Il ne s'agit d'ailleurs que de mesures tout à fait logiques.

– Lesquelles ?

– Il s'agit d'abord d'une mesure d'élargissement de l'assiette de la taxe sur la publicité des laboratoires pharmaceutiques. En 1987, on avait exclu de cette taxe les visiteurs médicaux et les congrès. Ces deux postes seront réintégrés puisqu'il est clair que les deux contribuent à la promotion des médicaments et donc à leur consommation.

Il s'agit ensuite du système de la remise conventionnelle pour l'industrie pharmaceutique. Lorsque nous discutons avec un laboratoire dont le chiffre d'affaires remboursable s'accroît à un rythme trop rapide, nous pouvons, en l'état actuel de la réglementation, lui proposer deux formules : soit réduire les prix, soit ristourner à la caisse d'assurance-maladie les sommes correspondant à la partie excessive.

Le premier outil existe depuis 1945, c'est l'arrêté de prix. Le second doit être amélioré de manière à pouvoir être rapidement mis en place par discussion directe avec les laboratoires.

Si nous voulons disposer de ces deux outils dès l'an prochain, nous devons les faire voter rapidement. D'autre part, et suivant en cela les recommandations de la Commission de transparence, qui estime que l'ensemble des médicaments dits *« antiasthéniques »* relève du confort, nous avons décidé que ces médicaments, actuellement remboursés à hauteur de 40 %, ne progressivement seront plus pris en charge.

– Cette mesure s'appliquera-t-elle également aux médicaments homéopathiques ?

– Les médicaments homéopathiques ne sont pas concernés. Les prothèses, en revanche, vont être inscrites au tarif interministériel des prestations sanitaires, ce qui correspond à une réglementation de leur prix. On observait en effet ces derniers temps pour les prothèses de hanche, par exemple, des différences de prix dans un rapport de 1 à 3 et parfois de 1 à 5, ce qui est tout à fait anormal.

– Le gouvernement entend-il prendre d'autres mesures de réduction des dépenses de santé à court terme ?

– Tout à fait. Concernant les pharmaciens par exemple, pour lesquels nous souhaitons rendre facultative la tenue de l'ordonnancier et simultanément supprimer sa contrepartie financière. Cette mesure ne fait d'ailleurs qu'anticiper l'introduction du système code à barres pour les médicaments. Nous allons d'autre part procéder à des baisses de prix concernant quelques médicaments parmi lesquels un anti-cholestérol. Ces baisses concerneront des laboratoires avec lesquels un contrat avait été passé sur un niveau de prix en fonction d'un volume des ventes et pour lesquels les volumes ont été dépassés.

Réorienter les médecins

– Dans cette politique, quelles mesures concerneront les médecins ?

– Pour les médecins, nous avons décidé de différer la hausse de 5 francs des consultations qui était prévue par la convention à la mi-décembre. Le contexte économique général – révision en baisse de la croissance, tensions monétaires, etc. – et l'évolution récente des revenus des médecins sont à l'origine de cette décision. Le point sur l'évolution des honoraires tarifaires sera fait l'an prochain au vu des résultats concrets de la maîtrise médicalisée de l'évolution des dépenses.

Toujours pour ce qui concerne les médecins, nous allons mettre en œuvre les recommandations du récent rapport Lazar. Il est clair que la démographie médicale est aujourd'hui un problème majeur, qu'il s'agisse de l'exercice de l'activité médicale ou de la maîtrise des dépenses de santé. Comme l'a très bien analysé M. Philippe Lazar, il faut réorienter les médecins vers des activités de santé publique, la médecine scolaire, la médecine du travail ou les activités hospitalières. Il faut faire fondre la glace qui existe entre l'hôpital et la médecine ambulatoire. Il faut aussi orienter les médecins vers la médecine de santé publique. D'une manière générale, la méthode proposée par M. Lazar – comité d'experts et conférences de consensus – sera appliquée dès le premier semestre de 1991.

– Que prévoyez-vous pour certaines spécialités que l'on dit particulièrement visées comme les biologistes et les radiologistes ? A quelles mesures doivent par ailleurs s'attendre les hôpitaux publics ?

– Nous engagerons au plus vite des négociations de manière à introduire une régulation contractuelle sur un objectif global d'évolution des dépenses qu'engendrent les activités de radiologiste et de biologiste. Ces négociations doivent impérativement réussir puisque tout le monde doit participer au rééquilibrage des dépenses en 1991. Après les différentes mesures déjà connues s'appliquant à l'hospitalisation privée, les hôpitaux auront un taux directeur, pour l'an prochain, fixé à 4,5 %, ce qui traduit la nécessité d'une contribution de tous à l'effort puisque ce taux directeur est inférieur de 0,5 % à celui de l'an dernier.

J'ajouterai que les hôpitaux publics, grâce au système du budget global, concourent depuis bientôt dix ans à la décélération des dépenses de santé. Par ailleurs, les professions paramédicales sont comprises dans les professions avec lesquelles nous allons engager des négociations pour aboutir à une régulation contractuelle sur un objectif fixé d'évolution des dépenses. Ce sera notamment le cas des kinésithérapeutes et des infirmières libérales. Toutes les professions de santé sont concernées par un effort à court terme dont je crois pouvoir dire qu'il sera équitablement réparti.

– Peut-on dire qu'il s'agit, tout compte fait, d'un appel au civisme des différents professionnels de la santé ?

– Les professionnels de la santé savent que nous sommes devant un problème financier très sérieux, un problème qui n'est ni accidentel ni conjoncturel et qui menace à terme la qualité des soins.

Ils savent aussi que l'on ne peut pas laisser, comme c'est le cas actuellement, l'assurance-maladie s'enfoncer dans le déficit. Les mesures d'économie à court terme seront prises dans les meilleures conditions de concertation et de négociation.

– En pratique, disposerez-vous d'un tableau de bord vous permettant d'avoir une indication précise des évolutions de dépenses imputables à telle ou telle catégorie professionnelle ?

– En pratique, il faudra renforcer les dispositifs d'observation et d'évaluation. Dans ces domaines, vous le savez, nous sommes plus que démunis.

Cela dit, il est essentiel que les professions médicales et paramédicales prennent conscience que ces négociations ont un enjeu important : la qualité des soins et leurs niveaux de revenus. Je souhaite qu'elles participent étroitement à l'action qui va être entreprise.

Une Agence nationale du médicament

– Que prévoyez-vous pour ce qui est de l'industrie du médicament ?

– Dans ce domaine, le gouvernement a pris des dispositions importantes. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des mécanismes nouveaux de fixation des prix. L'idée consiste à s'inspirer du dispositif britannique, qui revient en fait, pour les laboratoires, à négocier avec les pouvoirs publics.

Les objectifs fixés permettront aux laboratoires d'avoir des prix libres, étant entendu que, si les objectifs retenus ne sont pas atteints, il leur faudra faire des ristournes aux caisses d'assurance-maladie.

D'autre part, il faut impérativement que les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques baissent. Par ailleurs, compte tenu de l'insuffisance des moyens actuels de la direction de la pharmacie et du médicament, nous allons, en 1991, créer une Agence nationale du médicament groupant les différentes institutions concernées comme la Commission d'autorisation de mise sur le marché, la Commission de transparence, celle de la pharmacovigilance, etc.

– Quel est votre point de vue pour le long terme ?

– Pour le long terme, je crois que l'on parviendra à concilier, en France, l'exercice libéral des soins, la protection sociale, la maîtrise des dépenses et un niveau satisfaisant de revenus pour les professionnels de la santé. Comme c'est le cas dans les pays qui gèrent efficacement leur système de santé.

– Sur le fond, pensez-vous véritablement que les assurés ne sont aucunement responsables du gaspillage dont vous parliez il y a quelques instants ? Pensez-vous vraiment que certaines réductions de remboursement ne pourraient pas avoir une valeur pédagogique ?

– Il faut avant tout miser sur la pédagogie pour ce qui est du bon usage des soins et des médicaments. En revanche, moins rembourser n'a pas d'efficacité à long terme.

– Vous êtes un proche de M. Raymond Barre, récemment nommé ministre délégué à la santé du gouvernement Rocard. A cet égard, vous êtes dans une situation difficile puisque vous allez mettre en œuvre une politique qui va fortement déplaire à l'ensemble des professionnels de la santé. Ne craignez-vous pas jouer ici le rôle bien connu du « fusible » ?

– Je n'ai ni la nature ni la vocation d'être un fusible. Je mets en place une politique à laquelle je crois, une politique sur laquelle les socialistes et les centristes, comme tous ceux qui ont réfléchi sans préjugés idéologiques aux problèmes de santé, devraient être d'accord. Les clivages politiques sont bien étrangers aux problèmes qui sont posés ».

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et **FRANCK NOUCHI**

Les mesures immédiates

Afin de rééquilibrer, pour 1991, les comptes de l'assurance-maladie, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre les mesures suivantes :

– Concernant l'hôpital public, le taux directeur d'évolution des budgets est arrêté à 4,5 %. Il comprend un taux de base de 2,1 % auquel il faut ajouter des majorations complémentaires destinées à accroître de 550 millions l'enveloppe nationale sida, à créer 500 emplois médicaux de praticiens hospitaliers et à moderniser les hôpitaux. En outre, un total de 1,1 % est attribué aux marges de manœuvre régionales et départementales.

– Des négociations seront engagées dès janvier 1991 entre les régimes d'assurance-maladie et les biologistes, les radiologues, les infirmières et infirmiers libéraux et les masseurs-kinésithérapeutes. Ces négociations devront aboutir au premier semestre 1991.

– Compte tenu de la revalorisation tarifaire déjà intervenue en avril 1990, le gouvernement décide de différer la revalorisation d'honoraires de 5 francs initialement prévue au 15 décembre par la convention conclue en mars dernier.

– Concernant les médicaments, un certain nombre de mesures immédiates sont prises :

1. Les prix de certains médicaments particulièrement coûteux pour lesquels existe un engagement explicite « prix-volume » entre l'Etat et les fabricants, prévoyant une baisse des prix en cas de dépassement des volumes prescrits, seront abaissés.

2. Certains médicaments dont l'efficacité thérapeutique n'est pas avérée seront progressivement « déremboursés ».

3. L'assiette de la taxe sur les dépenses de promotion des médicaments sera élargie et son taux augmenté.

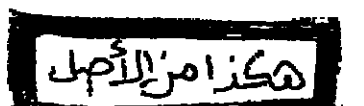
Au total, le gouvernement espère parvenir à réaliser environ 10 milliards de francs d'économies en 1991.

EN BREF

□ **Aux Etats-Unis, un tribunal autorise des parents à décider de la mort de leur fille dans le coma.** – Des médecins d'un hôpital du Missouri ont retiré, vendredi 14 décembre, le tube d'alimentation qui maintenait en vie Nancy Cruzan, une femme de trente-trois ans, dans le coma depuis sept ans (*le Monde* daté 9-10 décembre 1989). Cette opération est intervenue quelques heures après l'autorisation accordée aux parents de la jeune femme par un juge de Carthage (Missouri) de choisir la date de sa mort. En juin dernier, la Cour suprême des Etats-Unis avait affirmé qu'une décision de justice ne pouvait être rendue en ce sens que si la preuve était apportée de la volonté de la malade, mais le juge a estimé qu'il *« était clair et très visible »* que la jeune femme souhaitait mourir.

□ **Un quart des pharmacies italiennes en infraction.** – Près du quart des 854 pharmacies contrôlées au cours d'une vaste opération de police conduite dans l'ensemble de l'Italie étaient en infraction avec la législation sanitaire ou administrative du pays. Parmi les infractions les plus fréquemment constatées, le rapport de la police note la découverte de médicaments périmés et de produits d'herboristerie vendus comme médicaments. *(AFP.)*

□ **Dispositions relatives à la « maladie de la vache folle » au *Journal officiel*.** – Le ministre de l'agriculture M. Louis Mermaz, a fixé les disposition sanitaires et financières relatives à une éventuelle apparition, en France, de l'encéphalite spongiforme bovine (BSE). Deux arrêtés, publiés dimanche 16 décembre au *Journal officiel*, fixent les mesures de police sanitaire, la liste des laboratoires agréés pour le diagnostic de la BSE ainsi qu'une liste des actes médicaux nécessaires pris en charge par l'Etat et le montant de l'indemnité attribuée au propriétaire.



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Le 950e anniversaire, à Troyes, du grand penseur juif

Rachi, vigneron et... talmudiste universel

Troyes a fêté, dimanche 16 décembre, le 950e anniversaire de la naissance de l'un des plus célèbres commentateurs de la Bible et du Talmud, le Troyen Rachi (1040-1105). En présence du grand rabbin Sirat et de M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, M. Robert Galley, député-maire de Troyes, a inauguré, à proximité du cimetière juif de la ville, un mémorial signé Raymond Moretti.

Pour le judaïsme, Rachi est une référence classique, une grande figure juive en terre de chrétienté, au même titre que l'espagnol Maïmonide au douzième siècle fut une grande figure des études juives sous domination musulmane.

Le nom de Rachi est apparu dans l'Europe médiévale, alors que la Champagne était un foyer de rayonnement intellectuel et abritait l'une des plus actives communautés juives de France. Vigneron de métier, le « Maître de Troyes » a réussi, le premier, la gageure d'éclaircir les enseignements du Talmud, que les écrits en hébreu et en araméen réservaient à la lecture d'une élite initiée : le texte original ne comportait ni voyelles, ni ponctuation.

Aujourd'hui encore, ses commentaires, quasi sacrés, émaillent les éditions de la Bible hébraïque et du Talmud. Perpétués par ses disciples, les « tossafistes », ils permettent de comprendre les préceptes divins et la manière de s'y conformer dans la vie quotidienne. Et nombreux sont les enfants juifs qui, pour comprendre la Torah, ont étudié le Pentateuque avec Rachi.

En érigeant un monument à sa mémoire, la Ville de Troyes – qui a ouvert en 1989 un Centre européen d'études et de recherches hébraïques dont le président est le grand rabbin Sirat – entend également rendre hommage au témoin d'une époque. Écrits en français, les textes de Rachi sont les témoins d'une langue et la marque d'un temps, au travers de scènes révélatrices de la vie quotidienne champenoise au onzième siècle, que ce soit celle des tanneurs ou celle des viticulteurs.

J.-M. Dy.

Indemnités insuffisantes et difficultés de réinsertion

La colère des ex-otages français de l'Irak

DIGNE

de notre correspondant

Par-delà les retrouvailles, l'amitié et la solidarité qui désormais les unissent, et par-delà la fête qui en est nécessairement découlée, le rassemblement, samedi 15 et dimanche 16 décembre, à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), d'une quarantaine d'ex-otages français en Irak et au Koweït fut surtout l'occasion d'évoquer leur situation personnelle. Force est de constater qu'elle n'est ni brillante ni enviable pour beaucoup d'entre eux, soit qu'ils aient des difficultés de réinsertion, soit qu'ils soient toujours dans l'attente des indemnités promises.

Président du Comité national de défense des familles d'otages, M. Jean-Claude Paicheler, dont la fille, hôtesse d'Air-France, avait été retenue alors que l'équipage et les passagers du vol étaient en transit à Koweït-City au moment de l'invasion irakienne, colle au plus près de la réalité lorsqu'il affirme : *« La colère gronde. » « Voilà des gens qui, à quelque niveau que ce soit, étaient des représentants de la France à l'extérieur, et qui maintenant sont à la limite de perdre leur dignité. Qu'ont-ils obtenu depuis leur retour ? 5 000 F de la part de la Croix-Rouge au titre de l'aide immédiate, et, selon les cas, parce qu'on a fait des différences entre ceux qui étaient cantonnés à Koweït-City, ceux qui sont allés sur les sites stratégiques, et ceux qui sont restés dans les hôtels de Bagdad, de 10 000 à 30 000 F au titre du Fonds national de garantie aux victimes du terrorisme. Au mieux, un ex-otage pouvait espérer 35 000 F d'indemnités. Ce n'est pas très sérieux lorsqu'on sait que certains ont tout perdu, leurs biens comme leur emploi. »*



Le cas des techniciens de Thomson qui assuraient la maintenance des radars au Koweït est, de ce point de vue, exemplaire, qu'il s'agisse du Dignois Michel Munoz, à l'origine de ce rassemblement dans le chef-lieu des Alpes-de-Haute-Provence, ou de Patrick Mergem, trente et un ans, de Saulieu (Côte-d'Or).

Préavis de licenciement

« L'entreprise avait promis de s'occuper de nous, explique ce dernier. *Or que s'est-il passé ? Elle nous a seulement proposé un contrat en Arabie saoudite, c'est-à-dire de nous envoyer à nouveau au casse-pipe. Un seul d'entre nous a accepté, tous les autres ont refusé. Depuis les choses ont encore évolué puisque, avant le week-end, Thomson a annoncé qu'elle allait licencier quatre mille de ses employés. Pour Michel Munoz comme pour moi, c'est déjà réglé. Nous avons en poche notre préavis de licenciement ! Thomson n'a pas respecté les accords conclus entre Matignon et le CNPF, qui nous garantissaient emploi et indemnités. »*

Patrick Mergem est amer. Il assure avoir été maltraité durant son séjour forcé dans un centre pétrochimique du sud de l'Irak. Il précise qu'avec ses collègues ils avaient pressenti l'invasion du 2 août : *« Vous pensez, on travaillait sur les radars. Pendant plusieurs jours on a suivi le ballet des hélicoptères irakiens sur la frontière. On a même prévenu l'ambassade, mais les consignes du Quai d'Orsay étaient de rester sur place et de ne pas nous inquiéter ».* Aujourd'hui, Patrick Mergem n'a qu'une idée en tête : plaider contre l'Irak pour séquestration arbitraire et préjudice moral, matériel et physique. Jean-Claude Paicheler le rejoint : *« Il faut que le Comité engage une action pénale pour que la partie nécessaire et suffisante des avoirs irakiens gelés en France soit saisie et versée aux ex-otages. »*

FRANÇOIS DE BOUCHONY

Retour à une situation presque normale dans les régions touchées par les intempéries

Bouleversée par les importantes chutes de neige de la semaine dernière, la vie devait reprendre son cours normal pendant la journée du lundi 17 décembre dans les régions Rhône-Alpes, Auvergne et Franche-Comté. Le 16 décembre dans la soirée, l'électricité était rétablie presque partout. Seules quelques lignes à basse tension desservant des hameaux isolés – soit une centaine d'abonnés – étaient encore coupées. Pour le téléphone, un millier d'abonnés étaient encore hors circuit.

Toutes les écoles devaient rouvrir leurs portes le lundi 17 décembre, les ramassages scolaires reprenant leur service, interrompu depuis le début de la semaine dernière. Toutes les routes et voies de communication devaient être rendues à la circulation mais, dans les départements concernés, les préfectures recommandent la plus grande prudence, notamment en raison du verglas persistant sur les routes secondaires. Par prudence, le plan ORSEC, mis en place dans les départements de l'Isère, du Jura et de l'Ain, a été maintenu jusqu'à la soirée du lundi 17 décembre.

Près de Tarbes

Morte prisonnière de la boue

Drame du mauvais temps, près de Tarbes : le samedi 15 décembre après-midi, à Camalès (Hautes-Pyrénées), Simone Bertini, soixante-deux ans, s'engage dans son champ, fraîchement labouré et détrempé par de très fortes pluies. Elle parcourt une cinquantaine de mètres sur un sol encore assez résistant, puis se retrouve prisonnière d'une boue aussi molle et gluante que des sables mouvants.

Dans cette couche boueuse épaisse de 50 à 80 centimètres, elle essaie vainement de se dégager en creusant un cercle autour d'elle avec ses mains. Parti à sa recherche, son frère la retrouve vers vingt heures, morte de froid et d'épuisement. – *(AFP, AP.)*

SCIENCES

Pioneer 6 tourne autour du soleil depuis vingt-cinq ans

Alors que sa durée de vie ne devait être que de six mois, cela fait vingt-cinq ans, presque jour pour jour, que la sonde spatiale américaine Pioneer 6 tourne autour du Soleil. Un anniversaire d'autant plus remarquable qu'il constitue le record de vie active jamais atteint par un engin spatial.

Car Pioneer 6, lancée de Cap Canaveral (Floride) le 16 décembre 1965, ne se contente pas de tourner, pour la vingt-neuvième fois cette année, autour de notre astre. Après un voyage de 24,7 milliards de kilomètres, après avoir fourni les premières mesures de l'espace interplanétaire, mesuré la couronne du Soleil et, en 1973, la queue de la comète Kohoutek, elle continue d'envoyer vers la Terre des informations sur les vents solaires. – *(Reuter, AP.)*



Un match entre jeunes d'Argenteuil et de Montfermeil

Le ballon de la réconciliation

Encore une fois, les jeunes d'Argenteuil et ceux de la cité des Bosquets à Montfermeil s'étaient donné rendez-vous. Dimanche 16 décembre, 13 h 30, stade du Coudray. A quelques mètres de la dalle du Val d'Argent, où, le 18 novembre, le règlement de comptes prévu entre bandes des deux cités rivales avait tourné au saccage du centre Leclerc et à l'affrontement avec les policiers (*le Monde* du 20 novembre). Cette fois, ils scellaient leur réconciliation autour d'un ballon de football. Coups de pied et coups de tête assurés.

Des deux côtés, les éducateurs avaient pris les choses en main. Deux services d'ordre devaient surveiller terrain et supporters : blousons blancs pour Argenteuil, brassard rouge pour Montfermeil. Et s'ils avaient laissé les jeunes former seuls les équipes, la consigne était claire : *« Faire jouer non pas les meilleurs joueurs mais ceux qui ont de l'impact, les meneurs »,* expliquait Mikemi Totime, éducateur aux Bosquets, et initiateur de l'opération.

Avant le match, le commissaire de police Gérard d'Andréa, détaché à la RATP où il a pris en main le comité prévention-sécurité, est donc passé dans les vestiaires rappeler aux joueurs que seul comptait *« l'esprit sportif »* et promettre *« au plus fair-play un survêtement, et un beau ».* Grelottant de froid, il a regardé Gogo, fauché par un défenseur d'Argenteuil, attraper, sourire aux lèvres, la main adverse qui l'aidait à se relever. Il a peut-être écouté Nasser lancer devant les caméras et les micros que les incidents passés n'étaient qu' *« une petite embrouille montée en mayonnaise ».* Et ajouter : *« Regardez, à part la couleur des maillots, on est pareil. Des rebeus* (Arabes), *des Blancs, des Blacks ! »*

Travailler hors cadre

Sans doute ne l'a t-il pas entendu confier : *« On a déconné en claquant la dalle. Le Leclerc, nos parents y font leurs courses. On aurait mieux fait de demander gentiment un terrain de sport mais ça n'aurait rien donné. On ne nous écoute jamais. »* Mais aurait-il trouvé quelque chose à y redire, ce commissaire qui n'hésite pas à affirmer que *« pour traiter les banlieues, il faut travailler hors cadre, sinon on est perdu »* ?

Déjà, il annonce un championnat interbanlieues, avec pour modèle l'expérience d'Argenteuil. Transformés en arbitres, des cadres de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) y ont remplacé les policiers du commissariat d'Argenteuil initialement prévus. *« La direction des polices urbaines a trouvé ça trop risqué,* regrette le commissaire d'Andréa. *Il faudra qu'ils comprennent que la guerre contre la délinquance, on ne la gagnera pas sans prendre des risques. »*

Des risques qui, cette fois, ont payé. Lorsque, analysant le résultat nul 1-1 de la première rencontre, un jeune du Val d'Argent a lancé à son rival d'hier : *« Votre but, il était minable »,* l'autre lui a simplement répondu, en riant : *« L'essentiel, c'est que ça rentre. »* Ensemble, ils sont allé boire un chocolat chaud.

NATHANIEL HERZBERG

Dans le Val-d'Oise

Deux jeunes gens blessés par des vigiles

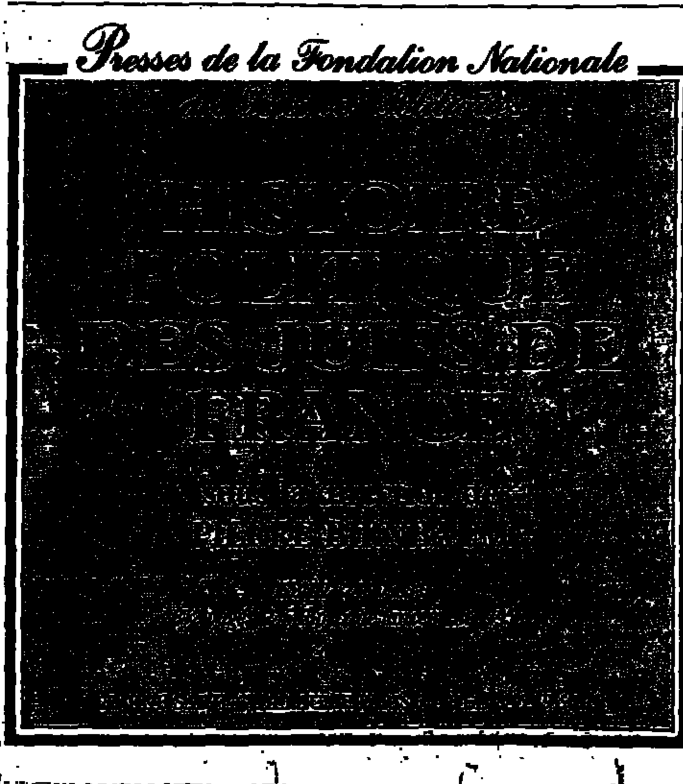
Deux jeunes de dix-sept et vingt ans ont été blessés à coups de feu par des vigiles, dans la nuit de samedi 15 à dimanche 16 décembre, devant la patinoire d'Eaubonne (Val-d'Oise) où se tenait une soirée dansante sur invitations.

Alors que deux cents jeunes gens non invités par le bureau des élèves du lycée d'Enghien-les-Bains, organisateur de la fête, tentaient de pénétrer dans la patinoire, une échauffourée s'est produite avec les membres du service d'ordre. La porte vitrée de l'entrée a été brisée d'un jet de pierres. A deux reprises, des vigiles ont, alors, fait usage de leur arme à grenaille en ouvrant le feu sur la foule, blessant au visage deux jeunes gens qui habitent la cité des Raguenets, à Saint-Gratien. L'un d'eux a été hospitalisé et risque de perdre un œil.

Une cinquantaine de policiers se sont interposés pour calmer les esprits. La dispersion des jeunes gens a été obtenue vers 3 heures du matin, sans affrontement avec la police. Deux des vigiles qui faisaient partie du service d'ordre recruté par les lycéens ont été interpellés et placés en garde à vue. Mais les auteurs présumés des coups de feu ont réussi à prendre la fuite. L'enquête a été confiée au SRPJ de Versailles.







SPORTS

La crise du rugby français

Quatre piliers d'Ovalie dans la mêlée

Le rugby français traverse l'une des plus graves crises de son histoire. Albert Ferrasse, président de la fédération, a confirmé, samedi 15 décembre, son intention de briguer un nouveau mandat dans les semaines à venir. Il s'en est de nouveau pris à Jacques Fouroux, son « fils spirituel », accusé de « trahison ». Trois autres candidats – un ami de Fouroux, Robert Paparemborde (manager du Racing-Club de France) et Jean Fabre (président du Stade toulousain) – devraient entrer en lice.

Albert Ferrasse n'est pas homme à apprécier les coups de pieds, et il adore le faire savoir. Samedi 15 décembre, à Paris, le président de la Fédération française de rugby (FFR) l'a, une nouvelle fois, prouvé à l'occasion d'une conférence de presse tout à fait dans la grande tradition des allocutions « ferrassiennes ». Tour à tour dur et émouvant, l'inamovible « tonton » d'Ovalie est officiellement entré en campagne pour sa propre succession. Alors que le rugby français est en crise (*le Monde* du 4 décembre), il a clairement indiqué qu'il ne quitterait pas sans lutter un poste qu'il occupe depuis 1968.

La principale victime de son intervention aura, une fois de plus, été Jacques Fouroux, cet ancien « fils spirituel » qu'il surnomme toujours « *le petit* » mais qu'il accuse d'avoir trahi sa confiance en prenant la tête d'un groupe de vingt et un « conjurés » (*le Monde* du 13 novembre) : « *J'ai vécu deux drames terribles en quinze jours,* a déclaré le président de la FFR, *la mort de ma mère et la perte du petit.* »

Outre ces attaques contre Fouroux, Albert Ferrasse s'est employé à préciser la règle du jeu pour la conquête de la présidence. Avec l'accord de M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, il souhaite organiser des élections samedi 12 janvier. Dans chacun des trente comités que compte la FFR, les présidents de club devront alors élire un président de comité. Samedi 23 février, ces élus désigneront ensuite les membres du comité directeur de la fédération qui, eux-mêmes, éliront le président.

Une procédure contestée

Cette procédure, voulue par Albert Ferrasse, est contestée par ses adversaires, qui la jugent contraire à certains règlements de la fédération. Elle pourrait donc être remise en question, jeudi 20 décembre à Bordeaux, lors de la prochaine réunion du comité directeur, l'instance dirigeante du rugby français au sein de laquelle Albert Ferrasse et ses vieux amis, les « barons », ne sont plus majoritaires. Si tel était le cas, Albert Ferrasse a, d'ores et déjà, prévenu que sa fédération deviendrait ingouvernable et qu'il demanderait au ministère de nommer un administrateur.

Quoi qu'il arrive et quel que soit le mode de scrutin retenu, la mêlée qui préoccupe actuellement le rugby français met aux prises quatres piliers d'Ovalie.

• **Albert Ferrasse.** Président depuis vingt-deux ans – il arriva au pouvoir à la suite d'un « putsch » fomenté avec quelques fidèles, – l'Agenais, soixante-treize ans, a encore de la ressource. Même s'il ne paraît plus actuellement en mesure de s'imposer au sein d'une fédération qu'il a toujours contrôlée avec autorité, il reste une étonnante « figure » capable de rallier bien des suffrages. Il assure qu'en cas de nouvelle victoire il n'ira pas au terme de son mandat de quatre ans et, première concession, promet de donner davantage la parole aux clubs que par le passé. Mais il a également prévenu qu'il ne sacrifierait pas pour autant ses amis les « barons » (Guy Basquet, André Moga et Gaston Lesbats).

• **Jacques Fouroux.** L'ancien sélectionneur et homme de terrain du Quinze de France est, en partie, à l'origine de la crise actuelle. En prenant la tête d'un groupe de vingt et un « conjurés » et en rédigeant une « charte » pour le renouveau du rugby, il a déclenché un processus qui a surpris Albert Ferrasse. Fouroux a déjà annoncé qu'il ne serait pas candidat. Mais, quel que soit l'homme retenu au sein de son mouvement, son ombre planera sur cette candidature. Fouroux, comme tous ses amis, s'est toujours présenté comme un « légaliste » respectueux des règlements de la fédération et de ce président Ferrasse qu'il nie avoir trahi. En réponse à la conférence de presse de son ancien « père spirituel », il s'est voulu plus incisif au micro de Sud-Radio : « *Il est temps de mettre bas les masques. Il [le président Albert Ferrasse] a refusé notre amitié, notre affection, et, à partir de maintenant, puisqu'il veut me faire éliminer du comité directeur, le combat est engagé.* »

• **Robert Paparemborde.** Le manager du Racing-Club de France, champion en titre, a été le premier à contester le pouvoir d'Albert Ferrasse. Dès la saison dernière, à la fin du Tournoi des cinq nations, il commençait à s'insurger officiellement contre la politique fédérale et à esquisser un mouvement d'opposition. A l'époque, Albert Ferrasse qualifiait Paparemborde et ses alliés de « *zozos brailleurs* ». Aujourd'hui, le manager du Racing peut compter sur le soutien d'une dizaine de joueurs de renom, vainqueurs avec lui du Tournoi des cinq nations en 1977 (en particulier Jean-Pierre Rives), et Albert Ferrasse les prend sans doute plus au sérieux. Son discours à leur égard est de moins en moins agressif. De tous les candidats en lice, Paparemborde est, pour l'instant, le plus discret.

• **Jean Fabre.** Cet Aveyronnais âgé de cinquante-cinq ans est une personnalité très respectée du rugby français. Ancien capitaine de l'équipe de France du temps des Boniface, Gachassin et autres Albaladejo, il est devenu président du Stade toulousain en 1980. Inspecteur national de mathématiques et d'informatique au ministère de l'agriculture, chargé d'une mission sur le sport et les universités par M. Lionel Jospin, Jean Fabre est le candidat-surprise de cette élection. Son entrée en jeu s'avérera sans doute déterminante. Il représente, en effet, un club qu'Albert Ferrasse et Jacques Fouroux ont toujours dédaigné. Son objectif est de réformer les statuts de la FFR afin de donner davantage la parole aux clubs. Lucien Mias, ancien capitaine de l'équipe nationale, lui a apporté son soutien.

Ferrasse, Fouroux – ou l'un de ses amis, – Paparemborde, Fabre. Le futur président de la fédération sera l'un de ces quatre hommes. La campagne à venir risque d'être impitoyable. Dans l'immédiat, chaque camp assure crouler sous les témoignages de sympathie en provenance des 1 747 présidents de club appelés à voter. Si des négociations peuvent encore être envisagées entre Ferrasse et Fabre et surtout entre Paparemborde et Fabre, le clan de Jacques Fouroux paraît le plus isolé. Une certitude : cette mêlée, qui oblige actuellement le rugby français à évoluer sans capitaine, ne sera pas terminée pour l'ouverture du Tournoi des cinq nations, samedi 19 janvier, à Paris, contre l'Ecosse.

PHILIPPE BROUSSARD

FOOTBALL : en présentant les comptes de l'Olympique de Marseille

M. Tapie souhaite la « transparence totale »

M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, a rendu publics les comptes de l'OM, dimanche 16 décembre, à l'occasion de l'assemblée générale du club. Il a souhaité qu'« *on joue la transparence totale* » en la matière. Après avoir annoncé que son club allait adopter un nouveau statut (société anonyme à objet sportif, SAOS), le député des Bouches-du-Rhône a tenté de mettre un terme aux rumeurs faisant état de malversations financières à l'OM (*le Monde* du 29 novembre).

Il a précisé que le budget du club s'élevait à 230 millions de francs et que l'OM devrait terminer l'année avec un bénéfice de 24 millions de francs. Evoquant les soupçons de fraude fiscale à propos de prêts accordés à certains joueurs, il a affirmé qu'ils avaient, tous, été remboursés. Seul celui d'un million de francs accordé à Jean-Pierre Papin a été prolongé, l'avant-centre de l'équipe de France en ayant fait la demande en juin dernier. M. Tapie a, toutefois, concédé qu'un prêt de 2,4 millions de marks octroyé à l'Allemand Karl-Heinz Förster était « *un montage financier destiné à faire faire des économies à l'OM* ». Il s'est également expliqué sur les intermédiaires auxquels l'OM a fait appel pour le transfert de joueurs. Il a révélé que le salaire de l'Anglais Chris Waddle n'excédait pas 150 000 francs par mois en incluant toutes les primes. S'y ajoutent 7 millions de francs versés par l'OM à une société, la Consensus Limited, qui doivent être reversés au joueur hors le contrôle du club.

M. Tapie a affirmé que le Brésilien Carlos Mozer ne percevait « que » 150 000 F par mois. Il a expliqué qu'une somme de 4,5 millions de francs avait été versée à un intermédiaire portugais. Evoquant le procès-verbal de la récente audition par la police de M. Jean-Pierre Bernès, secrétaire général de l'OM, il a reconnu que ce dernier avait évoqué des « *primes occultes* ». « *J'aurais plutôt parlé de montage financier. Mais je lui pardonne* », a indiqué M. Tapie.

AVENTURE : victoire française dans le Raid Gauloises au Costa-Rica

Gérard Fusil : « L'an prochain nous irons au cœur de l'Afrique »

La deuxième édition du Raid Gauloises, organisée au Costa-Rica (*le Monde* du 11 décembre) s'est achevée, jeudi 13 décembre, par la victoire de l'équipe française des gendarmes du GIGN, qui a emporté l'épreuve en sept jours et deux heures et reçu un prix collectif de 200 000 F. Créateur de cette compétition de « sport-aventure », Gérard Fusil, journaliste à Europe 1, précise, dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'avenir d'une course qui attire de plus en plus de concurrents, amateurs d'évasion, de progression en terrain vierge et de bivouacs dans la jungle.

SAN-JOSÉ

de notre envoyé spécial

« La première édition avait été gagnée par des triathloniens néo-zélandais. La victoire, cette année, de militaires très entraînés confirme-t-elle le caractère sportif de l'épreuve ?

– Le Raid Gauloises est un concept de sport-aventure qui fait appel uniquement à l'homme, à ses ressources, à ses connaissances, abstraction faite de toute intervention extérieure et de l'utilisation de tout moyen mécanique. Les plus rapides sur ces huit jours de course ne sont pas forcément ceux qui marchent ou qui pagaient le plus vite. Chaque équipe doit gérer son temps et maintenir une certaine cohésion entre ses membres, en choisissant un rythme adapté à tous. Les gendarmes du GIGN n'ont pas dominé toute l'épreuve, ils se sont même perdus dans la montagne, mais ils ont su ménager leurs forces pour un « sprint » final de 70 kilomètres.

– Les amateurs ont-ils encore leur place parmi ces concurrents ?

– Oui, si ce sont des amateurs endurants, aimant la vie de trappeur, le « baroud » au bord des lacs et des torrents sous la pluie, et possédant des notions d'orientation. L'équipe doit comporter obligatoirement un barreur-rafteur expérimenté. Ces quelques règles étant respectées, les inscriptions sont libres. Et je souhaite même que cette épreuve ne soit pas l'apanage de quelques professionnels.

– Le nombre des participants va-t-il continuer à croître l'an prochain ?

– En Nouvelle-Zélande, vingt-sept équipes s'étaient lancées dans le bush. Cette année, trente-cinq ont pris le départ de l'épreuve. J'estime que nous avons atteint le nombre idéal. L'an prochain, je limiterai les inscriptions à quarante équipes, car, au-delà, l'épreuve perd tout caractère d'aventure. Chaque équipe comprenant cinq personnes, cela signifie déjà que les derniers empruntent des pistes où sont passées près de deux cents personnes. A partir d'un certain seuil se posent des problèmes d'organisation, de gestion de l'épreuve, qui souvent en dénaturent le sens, lui font perdre cette convivialité que je tiens absolument à conserver.

– Quelles leçons tirez-vous de cette deuxième édition ?

– Le principal, selon moi, est que nous n'avons perdu personne lors d'un parcours en jungle souvent très difficile. Les concurrents ont su s'orienter dans un paysage magnifique, mais qui, je l'avoue maintenant, comportait des passages particulièrement délicats.

» Ensuite, tous les participants semblent heureux de leur course. Ils ont fait des choses très, très dures, que ce soit en raft sur des torrents gonflés par les pluies ou à pied dans des sols marécageux. Ils ont été capables de s'assumer et, *a posteriori*, d'en tirer quelque plaisir. Pour un organisateur c'est là la meilleure récompense d'une année de préparation.

– Où donnez-vous rendez-vous aux candidats du troisième Raid Gauloises ?

– L'an prochain, nous irons au cœur de l'Afrique. Ce sera un grand parcours dans une zone chaude où les concurrents utiliseront des rafts et des pirogues. Il s'agit d'un pays inconnu ou mal connu, qui ne ressemble pas à l'idée que l'on s'en fait. Mais je ne vous en dirai pas plus car, pour l'instant, toutes les formalités ne sont pas encore arrêtées. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH

La victoire de Pete Sampras dans la Coupe du Grand Chelem

Le tennis dans la spirale de l'excès

Deux millions de dollars (10 millions de francs) ! C'est le montant du chèque empoché, dimanche 16 décembre à Munich, par l'Américain Pete Sampras, vainqueur (6-3, 6-4, 6-2 en 1 heure 45 minutes) de son compatriote Brad Gilbert en finale de la première Coupe du Grand Chelem. En quatre matches, dont les deux derniers au meilleur des cinq sets, le surprenant vainqueur de Flushing-Meadow a donc gagné 600 000 dollars de plus que s'il avait remporté, cette année, les quatre tournois du Grand Chelem (Australie, France, Grande-Bretagne et Etats-Unis) au terme d'un marathon de vingt-huit rencontres au meilleur des cinq sets.

Cette nouvelle épreuve, qui marque une escalade sans précédent dans la dotation d'un tournoi de tennis, n'est pourtant pas le fait d'un promoteur en mal de publicité ou d'un nouveau Lamar Hunt, cet Américain qui, dans les années 70, avait tenté une OPA sur le tennis professionnel en créant une nouveau circuit plus richement doté que les tournois traditionnels.

La Coupe du Grand Chelem a été imaginée par la Fédération internationale de tennis (FIT) pour tenter de contrecarrer l'influence grandissante de l'Association des tennismen professionnels (ATP) sur l'organisation de ce sport.

Pour mieux comprendre la création de cette coupe, il faut, en effet, remonter à l'Open des Etats-Unis 1988. Pour protester contre le trop grand nombre de tournois imposés aux meilleurs et les ponctions des fédérations sur les recettes, les représentants de l'ATP, réunis sur un parking de Flushing-Meadow après que les organisateurs leur eurent refusé une salle, avaient décidé de prendre en charge, dès 1990, le circuit professionnel (ATP Tour), à l'exception de la Coupe Davis et des quatre tournois du Grand Chelem.

De peur que les joueurs ne se détournent alors des tournois du Grand Chelem, la FIT avait opté pour la création d'une coupe dotée de 6 millions de dollars (30 millions de francs) et réservée *a priori* aux seize tennismen qui auraient réussi les meilleures performances sur l'ensemble des quatre tournois majeurs. Pour bien montrer leur détermination, les responsables de la FIT ont implanté leur épreuve à Munich, un mois à peine après le Masters ATP de Francfort. Et alors que l'ATP a négocié un contrat de trois ans avec IBM pour son Masters, la FIT a obtenu de Compaq, autre géant de l'informatique, quelque 20 millions de dollars pour cinq ans.

Le boycottage des grands

Plusieurs saisons seront sans doute nécessaires pour apprécier le résultat de ce nouveau duel entre la FIT et l'ATP. Si soixante et onze pays ont repris des images de SAT 1, la chaîne privée allemande qui a obtenu les droits de retransmission, la première coupe du Grand Chelem n'a pas connu un grand succès populaire du fait de l'absence de Boris Becker. Comme John McEnroe, Mats Wilander ou encore André Agassi, le champion allemand avait décidé de boycotter cette épreuve pour protester contre l'indécence des sommes distribuées pour un tel tournoi : 2 millions de dollars au vainqueur et 1 million à l'autre finaliste, mais aussi 100 000 dollars aux perdants du premier tour et 50 000 dollars à Thierry Champion, quart de finaliste à Roland-Garros, invité à Munich pour pallier un éventuel forfait de dernière heure de l'un des participants. Ce qui ne se produisit pas.

Par chance pour les organisateurs, le vainqueur de la première Coupe du Grand Chelem s'était déjà imposé, cette année, dans l'un des quatre tournois majeurs. Dans deux rencontres époustouflantes avec le Yougoslave Goran Ivanisevic au deuxième tour et l'Américain Michael Chang en demi-finale, Pete Sampras a confirmé, à Munich, son rang de grand espoir du tennis grâce à un service et à des accélérations de coup droit qu'il semble avoir copiés sur Ivan Lendl. Mais la FIT a échappé, de peu, au ridicule avec la présence en finale de Brad Gilbert, qui court depuis plus de dix ans après une place en finale d'un tournoi du Grand Chelem et qui avait été repêché *in extremis* pour cette coupe en raison du forfait d'André Agassi.

Si on excepte la révélation de l'Américain David Wheaton, tombeur d'Ivan Lendl, la plupart des participants de cette coupe sont apparus épuisés par une saison trop longue, comme le numéro un mondial Stefan Edberg, éliminé au premier tour par Michael Chang, ou mal préparés, comme Yannick Noah et Henri Leconte, qui n'avaient pas joué depuis plusieurs semaines. Autant dire que cette première Coupe du Grand Chelem n'a pas beaucoup contribué au prestige du tennis et de la FIT. Et en refusant de cautionner cette spirale de l'excès, Boris Becker, John McEnroe et Mats Wilander ne sont-ils pas devenus aux yeux du public les nouveaux garants de la morale et de la tradition aux dépens d'une Fédération internationale de tennis qui s'est prise à son propre piège ?

GÉRARD ALBOUY

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(vingtième journée)

*Brest et Nancy	3-3
*Nantes et Lille	0-0
*Bordeaux et Caen	1-1
*Marseille b. Metz	3-0
Nice b. *Toulouse	2-1
*Cannes b. Lyon	3-2
*Monaco et Auxerre	0-0
*Paris SG et Rennes	1-1

*Saint-Etienne-Toulon, *Sochaux-Montpellier, remis

Classement. – 1. Marseille, 30 pts ; 2. Auxerre, 27 ; 3. Monaco, 26 ; 4. Montpellier, Caen et Nantes, 21 ; 7. Lille et Metz, 20 ; 9. Lyon, 19 ; 10. Brest, Bordeaux, Paris SG, Cannes et Nancy, 18 ; 15. Sochaux et Toulon, 17 ; 17. Saint-Etienne, Nice et Toulouse, 16 ; 20. Rennes, 15.

Deuxième division
(vingtième journée)

GROUPE A

*Nîmes b. Bastia	2-1
*Istres b. Avignon	4-3
Martigues b. *Dunkerque	3-2
*Strasbourg b. Ajaccio	2-0

*Louhans-Cuiseaux-Annecy, ; *Chaumont-Valenciennes ; *Rodez-Mulhouse ; *Dijon-Alès ; *Epinal-Gueugnon, remis.

Classement. – 1. Nîmes et Istres, 27 pts ; 3. Strasbourg, Bastia, Valenciennes et Alès, 24.

GROUPE B

Reims b. *Saint-Quentin	4-1
Niort b. *La Roche-sur-Yon	3-2
*Le Mans b. Beauvais	1-0
*Guingamp et Red Star	2-2
*Tours et Le Havre	0-0
Laval b. *Bourges	3-1
*Rouen b. Orléans	3-0
Angers b. *Créteil	2-1
*Lens b. Saint-Seurin	3-0

Classement. – 1. Le Havre, 29 ; 2. Angers et Guingamp, 23 ; 4. Laval et Reims, 22.

SKI ALPIN

Coupe du monde

L'Italien Alberto Tomba a remporté, dimanche 16 décembre, le slalom géant d'Alta-Badia (Italie) et le Norvégien Atle Skaardal s'est imposé la veille dans la descente de Val-Gardena. Le Français Luc Alphand a réussi sa meilleure performance dans une épreuve de coupe du monde en terminant troisième de cette descente. La Suissesse Chantal Bournissen a gagné, dimanche, le super-géant dames de Meiringen (Suisse) dans lequel la Française Carole Merle a pris la cinquième place.

J.O. : billetterie, logement, services...

Cher Albertville

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville (COJO) doit annoncer, mardi 18 décembre, les prix de la billetterie des différentes épreuves, qui se dérouleront du 7 au 23 février 1992 sur les dix sites retenus. Cependant, certaines indiscrétions ont, dès le vendredi 14, fait bondir les Savoyards, qui se réjouissaient par avance de pouvoir profiter du spectacle.

Pour assister aux cérémonies d'ouverture, le spectateur devra, selon Associated Press, débourser entre 300 et 1 500 F. Si les tarifs des billets pour les différentes épreuves s'échelonneront en fonction des catégories de places, il faudra tout de même compter, en moyenne, 700 F pour une place au patinage artistique, de 100 à 300 F pour les descentes de ski alpin et 80 F pour les épreuves de biathlon.

Pour l'hébergement, les prix et les conditions sont officiellement fixés. Le COJO pratiquera un tarif unique (ratifié par le CIO) pour le logement : 890 F pour une chambre individuelle (1 100 F en double) par nuit. Un forfait pour l'ensemble du mois de février est prévu : 21 470 F pour un logement individuel (27 000 F en double). Pour les professionnels (presse, sponsors, etc.), qui s'installeront dans les bureaux du village olympique ou sur les sites, le tarif de location serait de 1 100 F hors taxes le mètre carré pour un mois.

Autre surprise pour ces derniers : le prix des équipements de communication. Ainsi France Télécom réclame 3 000 F pour l'installation d'une ligne téléphonique provisoire sur la zone olympique. Une très nette inflation par rapport au prix normal de 800 F pratiqué habituellement pour un abonné temporaire (250 F pour un abonnement public normal). Ces tarifs de France Télécom ont été au centre de la récente commission exécutive du comité international olympique à Lillehammer (Norvège). M. Juan Antonio Samaranch, son président, s'est engagé, à l'issue de la commission, à s'en entretenir avec le gouvernement français.

MUSIQUES

La guitare à sa source

Populaire ou sophistiqué, en festival et en disques, l'instrument garde son impact

Astor Piazzola et Leo Brouwer, compositeurs, ont la faveur des guitaristes actuels. En témoignent les derniers disques de Guy Lukowski (avec Brouwer et Piazzola), de Costas Cotsiolis et Ichiro Suzuki, tous présents au dernier Carrefour mondial de la guitare en Martinique.

A l'endroit, à l'envers; électrique ou acoustique; en percussion ou en harmonie; soliste et accompagnée; sophistiquée ou rudimentaire – on a même vu le duo des frères Assas jouer à quatre mains, – la guitare a été fêtée en Martinique généreusement, sans réserve, avec un goût de l'encyclopédisme et la curiosité du détail. Deux points retiennent l'attention : par sa situation centrale dans un monde où la guitare est le premier instrument populaire, la Caraïbe, le Carrefour mondial de Fort-de-France, toujours dirigé par Leo Brouwer (Cuba) et Fanny Angniac, parvient à découvrir presque à leur source des talents exceptionnels.

Cette année : Costas Cotsiolis (Grèce), Roland Pyens et Christine Azama. D'un autre côté les prestations techniquement au point ont cet accent, ce piquant que les ombres des années passées et la concentration des guitaristes dans la salle aiguisent. Quand Victor Monge, un des tout premiers interprètes de flamenco joue devant Al di Molea et Bireli Lagrene, il ne se trompe pas sur les enjeux. Il y trouve un motif supplémentaire à sa passion. Il est là pour plaire au public et convaincre les professionnels.

La grâce vient en plus. Le concert de cuatro – petite guitare à quatre cordes que l'on connaît par la salsa – est très révélateur. Dans un premier temps, comme pour assurer sa dignité, sa légitimité, Hernan Gamboa traite l'instrument, assez ingrat, à hauteur d'exigence classique. Lorsque l'auditoire et les musiciens sont convaincus, éblouis, il le rend alors, comme on lâche un cheval, à sa vivacité populaire. Et l'on comprend d'un coup ce que l'on ne savait pas du Venezuela et de l'Amérique latine. Le duo hors pair de Sergio et Osair Assad (Brésil) témoigne d'une souveraineté dans le jeu que Joe Pass, le guitariste américain qui accompagnait naguère Count Basie, Duke Ellington, Ella Fitzgerald et Sarah Vaughan, porte à son apogée. Mais c'est un duel au sommet qui réglera définitivement les comptes : entre Al di Meola, tour à tour lumineux, génial, vulgaire ou charmeur, et Bireli Lagrene – l'exception, la plus grande révélation du moment.

Un duo dadaïste

Pas de Carrefour en terre noire sans le blues. Robert Lee Burnside dans les Jardins des trois îlets a fait entendre les derniers échos du Mississippi. Y aura-t-il encore longtemps de vrais chanteurs du Delta ? C'est peu probable. Quant à la surprise, quant à l'énigme sans laquelle il n'est pas d'authentique réunion – de même qu'il n'est pas de bonne conférence, disait Lacan sans lapsus, – elle tient en un mot *Dvolka*, l'accouplement prémonitoire d'un Soviétique (Sheynkman est un Bernard Haller en perruque Louis XIV) et d'un Américain (Patterson) dans un duo dadaïste, guitare et mandoline ou balalaïka, d'autant plus irrésistible qu'on n'a jamais su si l'humour en était voulu.

Ce qu'on sait en revanche, c'est à la fin ce moment étrange où le concert bouffon a tourné à l'émotion vraie, pure, comme un retour inattendu mais poignant de la musique, qui guettait sans doute là, dans l'ombre de ce qu'on appelle pudiquement comme pour en réduire la folie et le vacarme, cette ahurissante symphonie de tout ce qui vit dans l'île, insectes, grenouilles, oiseaux, la « nuit tropicale ».

FRANCIS MARMANDE

► **Discographie** : *Tango*, Leo Brouwer, *Cacho Tirao*, Max Grauwels, Guy Lukowski et Astor Piazzola. Carrère 801 – 96 325.

► *Concerto de Lieja* (de Leo Brouwer) par Costa Cotsiolis, Ichiro Suzuki. Musica Viva 88 017

► *Acoustics Moments*. Bireli Lagrene. EMI 795 26 32.

Les éditions Stil gagnent en appel le procès des « Boréades »

Les éditions Stil ont gagné le procès qui les opposait au groupe Polygram à propos de l'omission du copyrigth légal sur un enregistrement d'extraits des *Boréades* de Rameau. Comme l'avait fait, en première instance, le tribunal de la troisième chambre de Paris (*le Monde* du 19 janvier et du 7 février 1989), la quatrième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, dans un arrêt du 22 novembre dernier, l'existence d'un droit posthume, défendable, sur l'ultime opéra de Rameau, composé en 1764, et resté inédit (l'auteur est mort pendant les répétitions).

Les deux décisions attribuent définitivement ce droit aux Editions Stil et à leur animateur Alain Villain, qui avait acquis en 1976 les droits d'exploitation exclusifs de l'œuvre, conservée dans les collections de la Bibliothèque Nationale, qui n'en avait pas entrepris l'exploitation. Alain Villain avait édité la partition et le livret en 1982. Et il n'avait jamais manqué de faire valoir ses droits, à chaque fois qu'il fut question d'exécuter ou d'enregistrer les *Boréades*, sans pour autant y faire obstacle.

Or le copyrigth *Editions Stil, Paris, 1982* manque sur l'étiquette du disque d'extraits des *Boréades*, enregistré en Hollande par Frans Brüggen en 1986 et distribué dans le monde entier en 1987 par le groupe Polygram sous l'étiquette Philips. Alain Villain s'en est plaint. Le tribunal a considéré, en première instance, que la multinationale avait commis une « *négligence fautive* » en omettant de vérifier auprès de la société d'auteurs concernée (la SACEM) que cette œuvre n'était pas, bien que composée il y plus de deux siècles, libre de droits. L'ensemble des filiales européennes de Polygram avaient alors été condamnées *in solidum* à verser, en tant que contrefacteurs d'importants dommages et intérêts à Alain Villain.

L'arrêt de la cour d'appel est plus balancé. S'il confirme les droits des Editions Stil sur *les Boréades*, il considère que le groupe Polygram a agi dans un premier temps en toute bonne foi en omettant le copyrigth *Stil* sur la première série de disques édités. C'était, souligne l'arrêt, à la SACEM d'en dissuader les producteurs (étant bien entendu, cependant, qu'une société d'auteurs n'est en aucun cas détentrice des droits mais mandataire des auteurs, compositeurs ou éditeurs pour veiller à leurs intérêts). Polygram, en revanche, est condamné cette fois pour avoir persévéré dans sa négligence après le jugement de janvier 1989 et continué d'éditer les extraits des *Boréades* sans les mentions légales.

A l'issue de l'arrêt d'appel, plus clément pour Polygram que le jugement, Alain Villain se trouve contraint à reverser une partie des dommages et intérêts fixés en première instance.

A. R.

La magie Kurtag

Encore peu connu en France, György Kurtag est un des compositeurs majeurs de notre temps

Le programme hongrois du Festival d'automne se poursuit depuis fin octobre. Il se prolongera en janvier. Mais en trois concerts et trois créations, il semble que ce programme ait été dominé par la forte, l'énigmatique personnalité de György Kurtag. Ce compositeur de soixante-quatre ans est plus souvent joué dans son pays que l'« exilé » Ligeti. Les concerts que la France lui a consacrés se comptent pourtant sur les doigts d'une main et on ne dispose que d'une seule de ses œuvres sur enregistrement numérique (1).

Kurtag compose fort peu et difficilement – l'un n'allant pas sans l'autre. Rares sont les œuvres qui résistent à côté des siennes (on l'a vu pour *Coro* de Berio et même pour les délicieux *Nonsense Madrigals* de Ligeti d'après Lewis Carroll au cours de ces programmes) : elles ont l'air bavardes, périphériques, vainement spectaculaires. Celles de Kurtag sont lapidaires, élaguées mais sans froideur, pleines d'images, de frissons, d'odeurs (ce « sentiment de la nature » si typique de la musique tchèque et hongroise). Ce sont des pensées en plein air, de clairs messages de l'imaginaire, des idées mêlées de souvenirs, de petites scènes populaires, des expériences nocturnes, de brusques visions oniriques : c'est un langage magique et tout à fait unique, où le silence, comme chez Beckett, occupe une part envahissante. Comme chez Beckett encore, tout y semble mystérieux et compréhensible.

A trente ans, lors d'un séjour à Paris – c'était en 1956, – Kurtag réapprenait à vivre sous les conseils d'une psychologue américaine, mangeait 20 grammes de riz par jour, composait avec des allumettes, jetait ses pensées musicales sous formes de traits sur un carnet et recopiait de sa main l'œuvre entier de Webern (l'histoire de la musique est pleine de ces musiciens sans le sou, copiant symboliquement l'œuvre de leur père spirituel). Aujourd'hui, Kurtag vient de terminer son Opus 27. Il avait consacré sept années aux quarante minutes des *Dits de Peter Bornemisza* (2), son Opus 7, son premier grand cycle de mélodies sur des textes d'un prédicateur du seizième siècle, une œuvre menaçante, remplie de colère contre les pêchés de l'humanité, sous-titrée *Concerto pour soprano et piano*, et encore marquée par la volubilité du dodécaphonisme comme par les tensions dues à l'interdit de la tonalité.

« Quasi una fantasia »

Quarante-quatre ans plus tard allait naître un second cycle de mélodies. Dans ces *Messages de feu Mlle R.V. Troussova*, sur les textes de la poétesse soviétique Rimma Dalos, s'affirment cette fois une manière et un style totalement originaux, même si l'on peut considérer que leur origine remonte à ... Monteverdi et à son « style représentatif ». Chaque strophe, réduite à quelques mots, provoque des conflagrations chaque fois différentes entre la voix d'une soprano et un important effectif instrumental extrêmement divisé. La forme est aphoristique, mais l'orchestration luxuriante comme dans les *Altenberg Lieder* d'Alban Berg. Et, comme chez Monteverdi, l'idée contenue dans les mots est souvent transposée sous une forme musicale (tournoiements, chutes, etc.). On n'a plus l'impression d'une atonalité de principe. On est chez Kurtag, pleinement.

Créés à Paris fin octobre, composés en 1982, les *Kafka Fragmente* opus 24 sont l'aboutissement, le dépassement inespéré du magnifique cycle à *Troussova*. Kurtag a trouvé dans l'écrivain pragois un artiste plus lapidaire, plus aphoristique que lui. Les fragments, c'est lui qui les a choisis. Une saynète, une réflexion, une amère constatation, un cri : une ou deux phrases ; deux ou trois mots parfois. Mais un condensé d'existence, d'inquiétante étrangeté, de



György Kurtag : un langage unique, à la fois mystérieux et compréhensible...

mélancolie, représentés par une seule voix (la soprano Phyllis Bryn-Julson) et par les quatre cordes quasi orchestrales, parfois tziganes et éventuellement désaccordées d'un seul violon (celui de Jacques Ghestem). L'économie fait évidemment la force du procédé : il suffit d'un son glissant vers le grave pour dire le regret, d'un crépitement pour signifier la pluie, d'un trémolo pour suggérer une crinière dans le vent ; les lignes sinueuses et hésitantes de deux cordes jouées ensemble disent le doute, la difficulté de créer (dans un fragment central, et un sommet, dédiés à Boulez). La musique traduit ainsi à la fois l'abstrait et le concret, l'intervalle et l'élan comme la notion d'écart, d'écartèlement.

Les deux pièces concertantes l'une pour piano, l'autre pour violoncelle et piano, qui ouvraient et fermaient le programme Kurtag sont ses Opus 27 nº 1 et nº 2. Elles se jouent d'une traite, comme les deux sonates de Beethoven qui portent les mêmes numéros. Elles sont sous-titrées *Quasi una fantasia*, comme elles. Ce sont des œuvres de chambre, tendres et presque « familiales » (dédiées, il est vrai, au pianiste Kocsis et au violoncelliste Perenyi, vieux complices). Des œuvres d'échanges, d'intimité, mais développées ici encore par un effectif instrumental considérable (l'Ensemble intercontemporain était allié lors du concert final à l'Ensemble moderne de Francfort, sous la direction émerveillée de Peter Eötvös).

Ce sont deux pièces merveilleuses, en effet, spatialisées – des groupes d'instruments, cordes, cuivres, accordéon, sont répartis dans la salle, au parterre et au balcon. Kurtag nous a dit que la référence à Beethoven n'y était pas accidentelle : les trois mouvements de l'Opus 27 nº 2 reproduisent, dans un ordre différent, ceux de la sonate *Au clair de lune*. Il nous a dit aussi que ces deux chefs-d'œuvre sont implicitement chargés de mots, que ce sont des mélodies sans paroles, que la « vocalité » est sa vocation. L'humanité ?

ANNE REY

(1) *Messages de feu Mlle R.V. Troussova*, par l'Ensemble intercontemporain, direction Pierre Boulez ; 1 CD Erato.

(2) L'œuvre sur un disque compact Hungaroton, qu'on peut se procurer en importation.

CULTURE

ARTS

Une installation de Jonathan Borofsky

Battements de cœur, spectre lumineux et ordinateur d'un artiste déroutant

L'Américain Jonathan Borofsky a déboulé sur la scène artistique internationale au début des années 80, parmi les représentants des « nouvelles images », et de la plus spectaculaire des façons : d'une exposition l'autre, il dessinait à même le mur, et en tous sens, des têtes humaines et animales, les mêlait à des objets hétéroclites et à toutes sortes de signes et symboles obscurs, suspendait des personnages au plafond ou bien dressait des géants de bois découpés, humains blessés, mécanisés, au crâne fendu.

Depuis, l'artiste n'a cessé d'explorer le territoire de l'humain, mais en contrôlant de plus en plus froidement ses projections d'images surgies des profondeurs de l'imaginaire.

Chez Yvon Lambert, Borofsky joue de cette froideur calculée, dans un environnement étrange de peintures et de sculptures qu'il a réunies sous le titre « Light of Consciousness Paintings and Heat-light Sculptures ». Les peintures, cercles et halos de couleurs fortes, sont des images du spectre lumineux traitées par ordinateur et reportées sur toile. Les quatre sculptures placées en carré au centre de la salle sont des trépieds porteurs de bulbes clignotant au rythme d'un enregistrement des pulsions cardiaques de l'artiste. Au sol, incidemment, traînent des tracts de la manifestation parisienne des sapeurs-pompiers, histoire sans doute de mettre un peu du désordre de la vie courante dans un environnement qui traite de l'éternité de l'homme et de la lumière. On peut marcher.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 10 janvier.**

Réception ratée

Quarante artistes contemporains tchèques et slovaques sont exposés à Paris. Très mal exposés

Montrer la peinture et la sculpture tchécoslovaques des trente dernières années : l'idée, bien qu'à la mode, était séduisante. L'art avait-il survécu à la tyrannie et à l'invasion soviétique ? Prague, où le surréalisme avait eu ses fidèles dans l'entre-deux-guerres, était-elle demeurée, secrètement, clandestinement, l'une des villes-phares de l'art moderne ? On allait, sans doute, le savoir enfin.

Erreur : les expositions visitées, l'incertitude demeure. Mais elle se double d'un très désagréable sentiment, mi-honte mi-colère. Les quarante artistes invités ont été traités avec une indécente désinvolture, comme s'ils devaient se sentir si heureux d'exposer à Paris qu'ils doivent accepter d'y être mal reçus. Faute d'un endroit assez vaste, le panorama a été divisé en quatre, deux quarts dans deux sous-sol de la Défense, un au Musée du Luxembourg, un dernier au magasin du Printemps. Certains artistes ont leurs œuvres réparties en plusieurs points, d'autres n'ont droit qu'à un seul emplacement. Au nom de quelle hiérarchie ? On ne sait, pas plus que l'on ne sait à quelles règles a obéi la sélection. Elle admet ainsi plusieurs Tchèques de Paris, ce qui n'a pour effet que d'embrouiller un peu plus l'affaire.

A la Défense, se logent ceux qui œuvrent dans le monumental, grands formats de peinture, assemblages, installations théâtrales. Ce sont les mieux lotis, alors même que le symbolisme de leurs travaux, têtes coupées, corps déchirés, croix noires, ne se recommande pas par son originalité. Au Luxembourg, morgue capitonnée où un gardien sommeille, l'abstraction semble le seul point commun qui réunisse des artistes de générations et traditions disparates. Les uns se réfèrent au minimalisme occidental et à sa géométrie diaphane. Karel Malich, à l'inverse, demeure fidèle à l'ambition d'un art métaphysique lointainement venu de Kupka et du néo-plasticisme. Il associe pastels ponctués de signes ésotériques et constructions en fil de fer. S'ils ne séduisent pas tous, ces dispositifs cosmogoniques surprennent.

Reste, au visiteur consciencieux, le douloureux devoir de se rendre à la « coupole Haussmann », au septième étage du «Printemps de la Mode», où sont incarcérés vingt malheureux. Qu'un grand magasin ne soit pas, dix jours avant la Noël, propice à la contemplation esthétique est déjà gênant. Qu'il faille, pour atteindre ladite coupole, traverser une exposition de maisons de poupées démontre quel respect l'art inspire aux décideurs du Printemps. Ils ont prêté une salle, voilà tout. Il n'y a pas la moindre affiche dans le magasin, mais les poupées à l'entrée et une rumeur de musique et d'annonces de braderies dans la salle. Pourquoi pas ? Pourquoi pas, en plus, une braderie entre les cimaises ?

Voici des peintres qui, il y a deux ans, avaient peine à montrer leurs œuvres dans leur pays ; qui subissaient répression, surveillance et censure idéologique et politique. On les convie en Occident – mais c'est pour leur apprendre les règles de notre société du spectacle, qui consomme les nouveautés de l'Est comme des chocolats ou des clips. Quelques-uns s'y attendaient sans doute, puisqu'ils ont envoyé des œuvres néo-dadaïstes, objets dérisoires, publicités ridiculisées, images neutralisées par la répétition. Frantisek Skala, Matej Kren et Otis Laubert se montrent les plus habiles à cet exercice d'ironie assassine et, plus que jamais, nécessaire.

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Art 4 et Galerie de l'Esplanade, la Défense. Jusqu'au 3 février. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Jusqu'au 27 janvier. Coupole Haussmann, « Le Printemps de la Mode », 60, boulevard Haussmann. Jusqu'au 5 janvier.**

THEATRE

Pourquoi tant de haine ?

De l'eau, de la sueur et beaucoup de sang dans « Suz O Suz », de La Fura dels Baus

La Grande Halle de La Villette retrouve pour quelques jours les saveurs et les parfums qui ont fait son quotidien, lorsqu'elle était encore l'antichambre des abattoirs : le goût du sang et de la sueur. La Fura dels Baus est en effet de retour à Paris avec *Suz O Suz* et *Noun*.

Cela devient une habitude. Pour que le spectateur prenne conscience du monde pourri dans lequel il vit, les Catalans lui infligent un traitement de choc pendant plus d'une heure. Dans un déferlement de musique hard rock plus qu'assourdissante, des hommes vêtus de slips de peau surgissent du ciel, enjambent des bidules mécaniques et foncent dans le tas. Ce n'est que le début de l'apocalypse. Il faut avoir des yeux dans le dos, de bonnes jambes pour se faufiler au travers des jets d'eau, de tripes sanglantes préalablement croquées par nos lascars, de bombinettes de plâtre, pétards, flammes et autres ustensiles tout droit sortis des happenings des années 70.

La Fura dels Baus transforme l'homme en pantin désarticulé, ou en prisonnier suspendu à une potence et horriblement torturé. Sur des échafaudages à roulettes, des créatures style Conan le Barbare s'affrontent. Plus loin, l'image de fœtus géant, enfermés dans des bocaux et lardés d'aiguilles à tricoter, stigmatise les manipulations génétiques. D'abord médusé, on finit par rire de ce discours pseudo-philosophique simpliste et démagogique. En voulant esthétiser la haine, La Fura dels Baus ne fait que la rendre risible, gratuite. C'est cela le plus inquiétant, d'autant que l'ennui gagne vite.

B. M.

► **Grande Halle de La Villette. 21 heures. Relâche le lundi. Tél. : 42-40-27-28. 100 F et 130 F.**

Attrape comme tu peux

« Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues » : de la linguistique amusante

Cinq géologues canadiens sont envoyés en Afrique. Dessein de la mission : analyser des strates, en vue d'obtenir de l'eau. De quoi boire, et irriguer. L'affaire éternelle. La mission, malgré une rallonge de sondages en Asie, échoue. La cause ou l'effet, de l'échec semble avoir été la mort du chef de l'équipe. Mort inexpliquée : il a laissé une lettre d'adieu, elle est illisible, les feuilles ont été détrempées, seuls quelques signes restent déchiffrables.

Au retour, une commission d'enquête est instituée. La pièce du Canadien Normand Chaurette, trente-six ans, *Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues*, nous fait assister à l'interrogatoire des géologues par le président de la commission. Dialogue de sourds. Réponses et questions flottent dans l'invisible, comme les débris d'un naufrage. Chaque survivant a sa mémoire, son regard, son écoute, et peut-être surtout son langage, qui ne sont en rien ceux des trois autres. Et pourtant ils disent et taisent les mêmes choses, presque, mais autrement, au point que rien n'est sûr.

Normand Chaurette a été, à Montréal, enseignant de linguistique et de « grammaire formationnelle ». Il semble qu'il ait lu et aimé, aussi, les exercices de Jorge Luis Borges. Comme les magasins de jouets offrent, pour Noël, des boîtes de « chimie amusante », cette pièce est un piège de « linguistique amusante », mais amusante vraiment, et saisissante, tant Normand Chaurette sait donner urgence, gaieté, angoisse, suspense aux empoignades du débat.

Mise en scène de Gabriel Garran, d'une très efficace sournoiserie : ce tournoi, cérébral à l'origine, devient un assaut de prises de catch (abréviation de *catch as catch can* : attrape comme tu peux). Voilà une soirée qui ne ressemble à rien d'autre, et qui, comme tout ce qui est du Québec, nous touche fort, par un charme fraternel.

MICHEL COURNOT

► **Grande Halle de La Villette. Du lundi au samedi, à 20 h 30. Jusqu'au 23 décembre. De 70 F à 120 F. Tél. : 42-49-77-22.**

La petite galerie des horreurs

« Revue » est un drame naturaliste devant et derrière le rideau

Ecrit et mis en scène par Marc Dugowson, *Revue* est une énorme foire d'empoigne inspirée des drames réalistes qui firent pleurer dans les chaumières au début du siècle. Pendant vingt-cinq ans, les Bouba, famille de comédiens truculents, ont constitué avec un délice morbide un véritable petit répertoire des horreurs : un brave ouvrier tranche la tête de sa femme adultère, un matricide fou raconte son forfait dans les moindres détails, deux enfants abandonnés crient famine dans une soupente glauque. A force d'exhiber le sordide, comme on exhibe les monstres dans du formol, les Bouba se sont, eux aussi, métamorphosés en bourreaux ou en victimes. Ce soir, leur 7 300e et dernière représentation sera le théâtre de leurs propres règlements de comptes, dans un – beau – décor, tout de guingois, qui préfigure déjà leur naufrage. Entre deux saynètes, l'aiguille à tricoter est un poignard, la grenadine, de l'arsenic, du vrai.

Revue est un moment de théâtre rigolard, jamais déplacé. Peut-être tout simplement parce que nous avons tous un petit penchant pour le fait divers, relégué aux oubliettes de l'actualité en ces temps de tension internationale. On rit franchement, sans état d'âme. Après tout, devant ou derrière le rideau, la terrible destinée des Bouba n'est que théâtre.

B. M.

► **Théâtre Artistic-Athévains, 45 *bis*, rue Richard-Lenoir, 75011. Tél. : 43-79-06-18.**

CULTURE

DISQUES

Blues d'enfer

La réédition des enregistrements de Robert Johnson donne corps à sa légende

Robert Johnson, comme des centaines d'autres musiciens noirs de 1920 à 1950, a inventé le blues, et donc le rock et le rhythm'n'blues. Mais il en a brisé les règles avant même qu'elles ne soient définitivement fixées, il a dépassé les bornes de la tradition pour faire de la place à son blues. Pendant des années, on n'a connu de Robert Johnson que son apport au répertoire d'autres artistes, les Rolling Stones, Eric Clapton ou Blues Brothers. Et aussi une légende, celle du guitariste médiocre qui disparut pendant quelques mois et revint jouant comme un dieu parce qu'il avait conclu un pacte avec le diable.

Après ces décennies de semi-absence dans les bacs des disquaires, CBS publie l'intégrale des enregistrements connus de Robert Johnson. En sandwich entre les deux compacts, un livret qui redonne figure humaine au mythe. Et au bout de l'opération une réalité qui vaut bien la légende.

Les sessions de San-Antonio

Petit-fils d'esclaves, bâtard né en 1911 dans le Mississippi, Robert Johnson a été l'élève de Son House. Au début des années 30, après un mariage malheureux, Johnson quitta Hazelhurst, au centre du Mississippi, pour partir au sud de l'Etat, sans doute à la recherche de son père naturel. A son retour, Son House ne put que constater les progrès foudroyants de son élève. Certains les attribuèrent au Malin. En tout cas, Johnson commença une carrière, en solo ou en groupe, dans les *juke-joints*, les troquets réservés aux Noirs. Il y jouait le blues et tout ce qu'on lui demandait, numéros de comédie musicale, succès du jour.

En novembre 1936 à San Antonio, puis en juin 1937 à Dallas, Robert Johnson enregistra quarante-cinq prises en solos, soit un total de trente titres différents. Les sessions de San-Antonio font entendre un guitariste superbe (en découvrant Johnson, Keith Richards demanda où était le second guitariste), un chanteur d'une intensité encore contrôlée.

A Dallas, Robert Johnson a basculé, *Hellhound On My Trail* (le chien de l'enfer a mes trousses), bouffée paranoïaque, *Stop Breaking Down Blues*, scène de ménage sordide en direct, et la tristesse abyssale de *Love In Vain*, donnent l'impression d'un homme en bout de course. Impossible de séparer cette impression de ce que l'on sait : un an plus tard, Robert Johnson était empoisonné par un mari jaloux dans un *juke-joint* de Greenwood, Mississippi, sous les yeux de l'harmoniciste Sonny Boy Williamson.

Cette fin, entre Faulkner et Richard Wright, dissimulerait presque les autres faces du talent de Robert Johnson, l'euphorie de *Sweet Home Chicago* ou la lascivité rigolarde de *Come On In My Kitchen*. Mais sur cette remarquable réédition, tout est là. Toute la musique et tout ce qu'il faut savoir sur la manière dont elle est née.

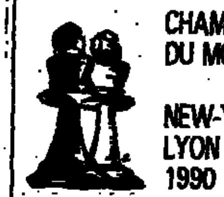
Dans la même série, « Roots N'Blues ». CBS publie d'autres volumes, compilations par genre (*The Slide Guitar, Cajun Abbeville Breakdown*) ou par artiste (Willie Dixon, Lonnie Johnson, Big Bill Broonzy) : ces disques sont tous passionnants, certains sont indispensables.

THOMAS SOTINEL

▶ **Robert Johnson, *The Complete Recordings*. 2 CD dans la série « Roots N'Blues ». CBS.**

□ CINÉMA : « Les Affranchis » meilleur film de l'année pour la critique américaine. – *Les Affranchis (Good Fellas)*, le dernier film de Martin Scorsese, a été plébiscité par les membres de l'Association des critiques de films de Los Angeles, qui ont établi samedi 15 décembre leur palmarès de l'année cinématographique. Vingt-huit des 36 critiques de la presse écrite ou audiovisuelle de Los Angeles ont élu *les Affranchis*, vaste fresque de la Mafia new-yorkaise, meilleur film de l'année. Son auteur a, quant à lui, été sacré meilleur réalisateur. L'honneur du cinéma français est sauf : le film de Bertrand Tavernier *la Vie et rien d'autre* a été désigné comme la meilleure œuvre étrangère.

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE

NEW-YORK-LYON 1990

Vingtième partie : quatrième défaite de Karpov

Kasparov (presque) assuré de conserver son titre

En remportant, samedi 15 décembre, dans la vingtième partie, la bataille de l'Espagnole, Kasparov a pratiquement gagné la guerre. Il mène 11-9 et un seul point (un gain ou deux nulles) le sépare de la victoire finale puisqu'il lui suffit d'atteindre douze points pour conserver son titre de champion du monde. Il reste quatre parties à jouer. Mathématiquement, Karpov a une chance de reprendre le titre mondial en gagnant trois parties et en faisant nulle dans la quatrième. Programme pharaonique à ranger au rayon des curiosités.

La curiosité, samedi, était de voir si Karpov allait chercher à se contenter de partager le point (avec une défense Pétroff, par exemple) ou bien allait reprendre l'Espagnole, plus risquée et qui lui a déjà coûté deux défaites, mais qui a failli lui rapporter un point dans la quatrième partie du match. Karpov, avec panache, n'hésita pas : Espagnole tu cherches, Espagnole tu auras, et, en 16 minutes (6 pour Kasparov, 10 pour lui), les 17 premiers coups (les mêmes que ceux de la quatrième partie) furent expédiés.

Alors Kasparov joua : 18. Taé3, un changement, mais pas une innovation. Karpov, préparé, répondit vite. Son plan était de gagner le pion d5 pour ouvrir la voie au pion de la colonne ç mais, pour cela, il dégarnit dangereusement son aile Roi (23... Cfxd5). Kasparov sauta sur l'occasion (24. Tg3). Cette Tour, qui ne quittera plus sa case jusqu'à la fin, sera le pivot des combinaisons à venir des Blancs. Car Kasparov a tout vu : la poussée du pion ç, il s'en moque et offre à Karpov son magnifique Fou sur la grande diagonale (27... çxb2).

L'avantage matériel de Karpov est un leurre. Il est perdu au temps, n'ayant plus que 8 minutes pour arriver à un éventuel ajournement et il est perdu positionnellement. Kasparov masse, face à son Roi, la Dame, les Cavaliers, les Tours. C'est un massacre. Le champion du monde peut même donner sa Reine sur une faute de Karpov (33... Ff5). Il la récupérera, et avec bénéfice, trois coups plus tard, et au 41e coup, Karpov abandonnera (enfin) la partie et tout espoir de reconquérir le titre suprême. La bataille de l'Espagnole lui a été fatale.

La vingt et unième partie se jouera mercredi 19 décembre, Kasparov ayant usé de son droit de report. Pour Karpov, le challenger, qui n'a plus rien à perdre, deux jours de repos pour « trouver quelque chose » avec les blancs ne seront pas de trop.

B. de C.

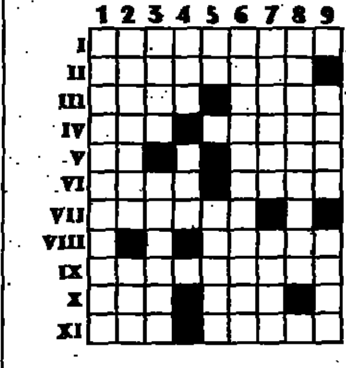
Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingtième partie
Espagnole
variante Zaïtsev

1. é4	é5	22. Fb2 (53)	fxé4 (91)
2. Cf3	Cç6	23. Cxé4 (62)	Cbd5 (99)
3. Fb5	a6	24. Tg3 (76)	Té6 (114)
4. Fa4	Cf6	25. Cg4 (95)	Dé8 (131)
5. 0-0	Fé7	26. Cxh6 (100)	ç3 (135)
6. Té1	b5	27. Cf5 (101)	çxb2 (142)
7. Fb3	d6	28. Dg4 (102)	Fç8 (143)
8. ç3	0-0	29. Dh4+ (114)	Th6 (143)
9. h3	Fb7	30. Cxh6	gxh6
10. d4	Té8	31. Rh2 (115)	Dé5 (147)
11. Cbd2	Ff8	32. Cg5	Df6
12. a4	h6	33. Té8	Ff5
13. Fç2	éxd4	34. Dxh6+	Dxh6
14. çxd4	Cb4	35. Cf7+	Rh7
15. Fb1	ç5	36. Fxf5+	Dg6
16. d5	Cd7	37. Fxg6+ (118)	Rg7 (147)
17. Ta3 (6)	f5 (10)	38. Txa8	Fé7
18. Taé3 (6)	Cf6 (14)	39. Tb8 (120)	a5 (148)
19. Ch2 (18)	Rh8 (37)	40. Fé4+	Rxf7
20. b3 (34)	bxa4 (57)	41. Fxd5+ (121)	
21. bxa4 (38)	ç4 (57)		aband. (150)

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5414



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui fait le Jacques. – II. Un bon Bordeaux. – III. Quand on l'a aux dents, on fonce. Levé en partant. – IV. Une vieille colère. En Suisse. – V. Elu. Vallée des Pyrénées. – VI. Couvert en bois. Pas hygiénique quand il est à glace. – VII. Qui ont profité du soleil. – VIII. On se met à deux pour la faire. – IX. Susceptibles d'être refaits. – X. Local, pour le peintre. Certaine recelait un trésor. – XI. Indien, en automne. N'est pas toujours demandé quand on file.

VERTICALEMENT

1. Très grande s'il n'y a aucune réserve. – 2. En mettant beaucoup de tendresse. Le bas, c'est le minimum. – 3. Grave défaut. Bien marqué. – 4. Un point d'union. Peut blesser à un endroit. – 5. Sa fréquence sert de référence. Un aspect du papier. – 6. Difficile à ranger. – 7. De sel pour une curieuse. Fourniront du bois. – 8. Comme un Charles. – 9. Ne garde pas la chambre quand il est malade. En Italie.

Solution du problème n° 5413

Horizontalement

I. Retendoir ; Bouge. – II. Amitié ; Sa ; Issos. – III. Tôt ; Attaches ; Na. – IV. Ut ; Serre ; Nu ; DO. – V. Ri ; Sa ; Ras ; Lô. – VI. Effectif ; Lé ; Ulm. – VII. As ; Anaplastie. – VIII. Succube ; Iéna ; En. – IX. Sua ; Précaire. – X. Palpées ; Esse. – XI. Rites ; Os ; Ase. – XII. Assortiment. – XIII. Art ; Ortolan ; Ici. – XIV. Naître ; Ressac. – XV. Tif ; Ester ; Eu ; Pe.

Verticalement

1. Raturées ; Priant. – 2. Emotif ; Usai ; Rai. – 3. Tite ; Facultatif. – 4. Et ; Rescapés. – 5. Nias ; Essoré. – 6. Détestable ; Ores. – 7. Traîne ; Sort. – 8. Isar ; Fa ; Store. – 9. Racer ; Pire ; Il. – 10. Allée ; Umar. – 11. Bienséance ; Enée. – 12. Ossu ; Saas ; Su. – 13. Us ; Lut ; Isatis. – 14. Gondolières ; Cap. – 15. Esaü ; Mène ; Epicé.

GUY BROUTY

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Françoise et Joël RIFFLART sont heureux d'annoncer la naissance de

Leïla,

le 14 décembre 1990.

116, rue Anatole-France,
62223 Saint-Nicolas-lès-Arras.

Anniversaires de naissance

Virginie et Pierre LINHART,
Corentin et Lucie CARN-CAILLAT,
sont heureux de fêter le premier anniversaire de leur sœur

Marie,

le 17 décembre 1990.

Décès

– Le 29 novembre 1990,

M. René D'HONT,
ancien adjoint au maire
de La Madeleine,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
veuf de Dame Claire Ghesquières,

est entré dans la Paix de Dieu, réconforté par le sacrement de l'Eucharistie.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église du Sacré-Cœur de Marcq-en-Barœul, le lundi 3 décembre, à 10 h 30.

De la part de
Marc et Chantal D'Hont-Leurent,
René et Annick D'Hont-Lefevre,
Etienne
et Sylvie D'Hont-Martin-Prevel,
Marie-Claire
et Yves Merle d'Aubigné-D'Hont,
Jean-Pierre
et Geneviève D'Hont-Bigo,
Hubert D'Hont (†),
Yves et Dominique D'Hont-Calla,
Marie-France
et Jean-Louis Rey-D'Hont,
Chantal et Yves Castelin-D'Hont,
ses enfants,

– Le personnel de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Territoire de Belfort tient à exprimer la douleur que lui a causée la brutale disparition de

Mme Paule FIZAINE,
leur directeur,

et témoignent sa vive sympathie à sa famille et à ses proches.

– Mme Bernard Guéhéneuc de Lano,
née Henriette Jégu,
son épouse,
Françoise Guéhéneuc de Lano,
Bernadette Guéhéneuc de Lano,
ses filles,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Bernard GUÉHÉNEUC de LANO,
conseiller honoraire
du commerce extérieur,

survenu le 7 décembre 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Magny-en-Vexin (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Watteau,
92400 Courbevoie.

– Accolay. Vézelay. Avallon. Paris.

Le 8 décembre 1990,

Michel LAMBERT
HEC 1966,

nous a quittés.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 12 décembre, en l'église d'Accolay.

– Mme Robert Martin,
son épouse,
M. Nicolas Martin,
son fils,
Erick, Nathalie, Alexandra, Sonja,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MARTIN,
ingénieur chimiste,
croix de guerre 1939-1945,
retraité de la société Shell chimie,

survenu le 4 décembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Aimé et regretté de tous.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 décembre 1990.

– Le Père provincial,
Les Pères jésuites de la communauté de la rue de Grenelle,
La famille Mastagli,
font part du décès du

Père Pierre MASTAGLI, s.j.,

survenu le 13 décembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

– L'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas,
L'Ecole supérieure de chimie organique et minérale (ESCOM), 12, rue Cassette,
font part du décès du

Révérend Père Pierre MASTAGLI, s.j.,
professeur et doyen
de la faculté des sciences de l'ICP,
fondateur et directeur de l'ESCOM.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le mardi 18 décembre 1990, à 10 h 30.

– Le Père provincial,
Les Pères
Et Frères de la Compagnie de Jésus,
La paroisse Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye,
M. Jean Maucorps,
son frère,
Le général et Mme de Rancourd de Mimérand,
son beau-frère et sa sœur,
Et toute la famille,
font aprt du décès du

Père Alain MAUCORPS, s.j.,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien préfet des études
de Saint-Louis-de-Gonzagues
(Franklin),
ancien recteur
de l'Ecole sainte-Geneviève.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le jeudi 20 décembre, à 10 h 30.

Lire la suite page 18

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T :

Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .... 80 F
Communications diverses ..... 95 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 décembre :

DES ARRÊTÉS

– Du 4 décembre 1990 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

– Du 13 novembre 1990 portant création d'un Conseil scientifique de la recherche en arts plastiques.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 16 décembre :

DES ARRÊTÉS

– Du 27 novembre 1990 fixant la liste et les conditions d'incorporation des additifs aux aliments des animaux.

– Du 3 décembre 1990 fixant les mesures de police sanitaire relatives à l'encéphalopathie spongiforme bovine.

– Du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles.

AGENDA

CARNET DU Monde

Suite de la page 17

– Marie-Joséphe Parizet,
Marguerite-Marie et Christian Moal,
Pierre Parizet,
ses enfants,
Sa famille
Et ses amis,
font part du décès, le 6 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de leur cher père, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, cousin et ami.

M. Joseph PARIZET,
grand blessé de la guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire
et croix de guerre.

Une célébration religieuse a eu lieu à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) et en l'église du Noyer (Cher), en Berry, où il repose, avec les siens, dans l'espérance de la résurrection.

103, rue de Javel,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Pierre PÉREZ,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Lille,
ancien de l'oflag XVII A,

survenu le 11 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

De la part de
Son épouse, Mme J.-P. Pérez,
née Colette Gauthier,
Mme Marc Pérez,
Mme Guy Père
et leurs familles,
Ses belles-sœurs,
Neveux et nièces.

16, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– Mme Nan Queval,
son épouse,
Elisabeth, Françoise, Axel, Jean-Pierre,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean QUEVAL,
écrivain,

survenu le 10 décembre 1990, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

(*Le Monde* daté 16-17 décembre.)

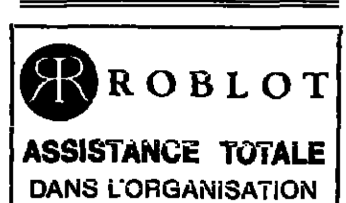
– Mme Theodora Saimot,
son épouse,
Adrien Gérard et Danièle Saimot,
Danièle et Xavier Brenner,
ses enfants,
Maud et Reynald Brenner,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Luc SAIMOT,

dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 11 décembre 1990.

15, avenue Germain-Papillon,
93600 Aulnay-sous-Bois.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94





Remerciements

– Le commandant Jacques-Yves Cousteau,
Tous ses parents et alliés,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, messages et témoignages de sympathie, se sont associées à leur grande peine lors du décès de leur très regrettée

Mme Jacques-Yves COUSTEAU,
née Simone Melchior,
officier du Mérite maritime.

Anniversaires

– Depuis un an,

Alexandre

nous manque.

Jacques et Nicole,
Judith et Mathieu,
Ses grands-mères,
Et tous ceux qui l'ont aimé.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée par Mgr Kude Nakashian, prélat de Paris et délégué pour l'Europe du Catholicosat de tous les Arméniens à la mémoire de la famille Djamalian, le 23 décembre 1990, à 11 h 30, en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e,
En commémoration de

Archak DJAMALIAN,

décédé le 27 décembre 1940,

Gertrude Carlovna MAROUARDT-DJAMALIAN,

décédée le 9 novembre 1975,

Armik DJAMALIAN,

décédé le 19 février 1985,

Karen SCHANAZARIAN,

décédé le 17 avril 1989, à Bruxelles.

Messes anniversaires

– Une messe à l'intention de

Claude de LA VASSELAIS,

décédé le 24 décembre 1989,

sera célébrée le mercredi 19 décembre 1990 à la chapelle Sainte-Croix de Neuilly, 30, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VI (Jussieu), le mardi 18 décembre, à 15 heures, amphithéâtre 56 A (sous la pyramide). M. Michel Futtersack : « Une architecture multi-agent pour un tuteur intelligent ».

– Université Paris-V, René-Descartes, sciences humaines Sorbonne, le mercredi 19 décembre, à 9 h 30, foyer des professeurs (au fond du hall à droite), V, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris, Mme Josie Bernicot, épouse Bert Erboul : « Etude développementale des actes de langage chez l'enfant ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, le mercredi 19 décembre, à 14 heures, salle 113, entrée I, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, M. Bruno Gaudiot : « Anthropologie politique et séparation des pouvoirs ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, le mercredi 19 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Chung Chung Youg : « Espace dans Lorenzaccio ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, le mercredi 19 décembre, à 14 h 30, salle Appartement Decanal (centre Panthéon), M. Christophe Jamin : « La notion d'action directe ».



LOTO — SAMEDI 15 DECEMBRE 1990

19H55 : 2 19 30 37 42 49 — numéro complémentaire 38 — tirage n° 50

6 bons numéros	1	13 119 220 F
5 bons numéros + complémentaire	8	161 900 F
5 bons numéros	717	6 000 F
4 bons numéros	35 630	151 F
3 bons numéros	640 151	16 F

20H35 : 3 17 19 37 46 48 — numéro complémentaire 6 — tirage n° 50

6 bons numéros	-	-
5 bons numéros + complémentaire	15	79 105 F
5 bons numéros	378	10 485 F
4 bons numéros	20 043	177 F
3 bons numéros	582 367	17 F

LOTO SPORTIF — RESULTATS OFFICIELS N° 50

MATCHS DU JOKER : MARSEILLE 3 – METZ 0 ; MONACO 0 – AUXERRE 0 ; BORDEAUX 1 – CAEN 1

13 bons pronostics	8	290 011 F
12 bons pronostics	202	12 154 F
11 bons pronostics	2 416	1 034 F
MATCHS DU JOKER :		
Marseille – Metz	11 831	26 F
Monaco – Auxerre	8 022	35 F
Bordeaux – Caen	14 654	18 F

NUMÉRO FACTOLE 4

RÉSULTATS OFFICIELS : 36.65.77.03 — PROCHAINE LOTO SPORTIF : 36.65.77.04 — MINITEL : 36.15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symb ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 décembre

TF 1

20.45 **Soirée spéciale : La sixième nuit des 7 d'or.** Emission présentée par Philippe Gildas et Michel Drucker, en direct du Lido.
23.35 **Magazine : Va y avoir du sport.** Présenté par Roger Zabel et Dominique Grimault.
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**
0.50 **Série : Mésaventures.**
1.10 **Championnat du monde d'échecs.**

A 2

20.40 **Théâtre : Le grand standing.** Pièce de Neil Simon, mise en scène de Michel Roux, avec Jean Lefebvre, Rachel Boulenger.
22.15 **Magazine : La santé d'abord.** « C'est dans la tête », les maladies psychosomatiques. Reportages : L'enfant et l'asthme ; La relaxation ; Une expérience vécue.
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Téléfilm : Médicament danger.**

FR 3

20.40 **Cinéma : Brainstorm.** ■ Film américain de Douglas Trumbull (1981). Avec Christopher Walken, Natalie Wood.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Océaniques.** Ingmar Bergman, le metteur en scène, de Michael Winterbottom.
23.35 ▶ **Traverses.** Musiques d'Afrique du Sud, de Claude Fléouter. 1. La terre des Zoulous.
0.15 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Epouvante sur New-York.** ■ Film américain de Larry Cohen (1982).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Les quatre cents coups.** ■■ Film français de François Truffaut (1959).
23.40 **Cinéma : Le ninja blanc.** □ Film américain de Sam Firstenberg (1987). Avec Michael Dudikoff, Steve James, Gary Conway.
1.05 **Cinéma : Les enfants de chœur.** □ Film italo-franco-espagnol de Duccio Tessari (1973).
2.20 **Documentaire : Les allumés...**

LA 5

20.40 **Téléfilm : Le fantôme de Jack l'Eventreur.** De E. W. Swackhamer, avec David Hasselhoff, Stephanie Kramer.

22h25
LENNON
SUR LA CINQ
AVEC EUROPE 2
Europe 2

22.25 **Documentaire : La ballade de John Lennon.**
23.25 **Magazine : Aparté.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Série : Aux frontières du possible** (et à 3.05).
1.10 **Rediffusions.**

M 6

20.35 **Cinéma : La bataille des Ardenn** Film américain de Ken Annakin (196
23.25 **Magazine : Vénus.** De Quentin Raspail et Patrick Drujon
23.55 **Six minutes d'informations.**
0.00 **Magazine : Dazibao.**
0.05 **Magazine : Jazz 6.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Courts métrages : Hommage à C Marker et Anatole Dauman.**
23.00 **Documentaire : Paul-Emile Victo rêveur dans le siècle** (1). De Jean-Louis Comolli.
23.55 **Cinéma d'animation : Images.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Regards croisés/Tunnel vis France-Angleterre : le ma culturel.** En collaboration avec FI débat autour des intellectuels franca britanniques.
21.30 **Dramatique.** Hébergement d'urgence Xavier Bazot.
22.40 **La radio dans les yeux.**
0.50 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Jardins divers

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 14 décembre, : Pleyel) : Te Deum pour solistes, chœu orchestre, Symphonie n° 9 en ré mineur Bruckner, par le chœur et l'Orchestre p harmonique de Radio-France, dir. Ma Janowski ; sol. : Julia Faulkner, sopra Pietra Malakova, alto, Kenneth Gams ténor, Ivan Urbas, basse.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mardi 18 décembre

TF 1

14.25 **Téléfilm : La rue des miroirs.** De Giovanna Cagliardo, avec Nicole Garcia.
15.55 **Série : Tribunal.**
16.20 **Tiercé à Enghien.**
16.25 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Starsky et Hutch.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Cinéma : Le débutant.** ■ Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar.
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne.
0.10 **Journal, Météo et Bourse.**
0.30 **Série : Intrigues** (et à 3.25).

A 2

14.30 **Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
15.50 **Feuilleton : Ma fille, mes femmes et moi.**
17.05 **Magazine : Eve raconte.**
17.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.55 **Magazine : Giga.**
18.28 **Magazine : Une fois par jour.** Présenté par Claude Sérillon et Isabelle Giordano.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Cinéma : Le roi des cons.** □ Film français de Claude Confortès (1980). Avec Francis Perrin, Marie-Christine Descouard, Bernadette Lafont.
22.25 **Cinéma : Terminus.** ■ Film français de Pierre-William Glenn (1986). Avec Johnny Hallyday, Karen Allen, Gabriel Damon.
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : L'autre musique.**

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.**
14.05 **Magazine : Mille Bravo** (rediff.).
15.05 **Feuilleton : Le secret des Flamands.**
16.05 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.40 **Série : Pas de répit sur planète Terre.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.10 **Jeux : La classe.**
20.35 **INC.**
20.40 ▶ **Téléfilm : La nuit des fantômes.** De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Frédéric Deban, Marie Bunel.
21.55 **Journal et Météo.**
22.15 **Télévision régionale.**
22.55 **Traverses.** Musique d'Afrique du Sud, de Claude Fléouter. 2. Soweto.
23.45 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Les quatre cents coups.** ■■ Film français de François Truffaut (1959). Avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier, Albert Rémy.
15.50 **Magazine : Cinémode fêtes 90.**
16.00 **Cinéma : Palombella rossa.** ■■ Film franco-italien de Nanni Moretti (1989). Avec Nanni Moretti, Mariella Valentini, Silvio Orlando.
17.25 **Documentaire : Les allumés...**
17.55 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 **Top 50.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Cinéma : Piège de cristal.** ■ Film américain de John McTiernan (1988). Avec Bruce Willis, Alan Rickman, Bonnie Bedelia.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Cop.** ■■ Film américain de James B. Harris (1988). Avec James Woods, Lesley Ann Warren, Charles Durning (v.o.).
0.30 **Téléfilm : L'œil du python.** De William Friedkin, avec Joe Cortese, Jack Youngblood.
2.00 **Musique : Red hot and blue.**

LA 5

13.30 **Cinéma : Les espions.** ■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1957). Avec Curd Jurgens, Peter Ustinov, Sam Jaffe.
15.40 **Série : Le renard.**
16.45 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Série : Arnold et Willy.**
19.30 **Série : Tel père, tel fils.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Renegade.** □ Film italien de E.B. Clucher (1987). Avec Terence Hill, Robert Vaughn.
22.20 **Magazine : Goool.**
23.20 **Série : Le voyageur.**
23.50 **Magazine ciné cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Série : Aux frontières du possible.**
1.10 **Rediffusions.**

M 6

15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
16.45 **Série : Vegas.**
17.35 **Variétés : Tungstène.**
18.00 **Jeu : Zygomusic.**
18.25 **Six minutes d'informations.**
18.35 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : La mission secrète du Père Noël.** De Burt Brinckerhoff, avec Charles Durning, Risa Schiffman.
22.15 **Magazine Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : Sang pour sang.** ■■ Film américain de Joël Coen (1983). Avec John Gertz, Frances McDormand.
0.10 **Six minutes d'informations.**
0.15 **Magazine : Dazibao.**
0.20 **Musique : Boulevard rock'and har**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

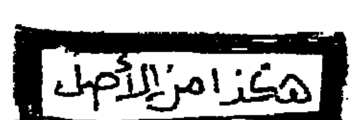
16.00 **Documentaire : Lignes de vie** (2). De Winfried Junge.
16.50 **Téléfilm : A côté de ses pompes.** De John N. Smith.
18.30 **Magazine : Dynamo.**
18.55 **Documentaire : Harry Lou William music on my mind.** De Joanne Burke.
19.55 **Chronique : Le dessous des cartes**
20.00 **Documentaire : Lignes de vie** (3).
20.50 **Cinéma d'animation : Images.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : Sésame, ouvre-toi.** De Serge Le Péron.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Charles Ives. 2. Les inventions d'un homr d'affaires, musicien du dimanche.
20.30 **Archipel science.** Autour de beaux livres.
21.30 **Le soleil de Prague.** Entretien de Jean-Claude Bringuier av Pierre Gardeil.
22.40 **Les nuits magnétiques.** La part du chant.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Haïku.**
20.30 **Concert** (en direct de l'auditorium 103 Rechants, de Lejeune ; Cinq Rechants, Messiaen ; Nuits de Xenakis ; Les pierr noires, de Levaillant, par l'Ensemble voc du Chœur de Radio-France, dir. Roland Ha-rabedian.
23.07 **Poussières d'étoiles.**



AGENDA

LUNDI 18 DÉCEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Hommage à Fritz Lang : le Testament du docteur Mabuse (1933, v.o.), de Fritz Lang, 18 h ; Hommage à Fritz Lang : You and Me (1938, v.o.), de Fritz Lang, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Zavattini : Capriccio all'italiana (1968, v.o. s.t.f.), de Steno M. Bolognini, P. Pasolini, P. Zac, M. Monicelli, 14 h 30 ; l'île des amours interdites (1950, v.o. s.t.f.), de Damiano Damiani, 17 h 30 ; Sa Majesté Monsieur Dupont (1950, v.o. s.t.f.), d'Alessandro Blasetti, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE (Fr.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA FILLE DU MAGICIEN (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

MONTALVO ET L'ENFANT. Film français de Claude Mouriéras, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RASPAD. Film soviético-américain de Mikhaïl Belikov, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE. Film soviétique d'Igor Minaiev, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROSE DES SABLES. Film algérien de Mohamed Rachid Benhadj, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

STEP ACROSS THE BORDER. Film suisse-allemand de Nicolas Humbert et Werner Penzel, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES TORTUES NINJA. Film américain de Steve Barron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

URANUS. Film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PARIS EN VISITES

MARDI 18 DÉCEMBRE

« L'art déco au cimetière de Passy », 10 h 30, entrée du cimetière.

« L'art déco au cimetière du Montparnasse », 14 h 30, entrée boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Les vanités au dix-septième siècle », 11 heures, Petit Palais (G. Marbeau-Caneri).

« Paris et les Parisiens », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Galeries et passages couverts autour du Palais-Royal », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (D. Fleuriot).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité » (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Une grande église baroque parisienne et sa décoration restaurée », 15 heures, devant l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, parvis de Saint-Sulpice (P.-Y. Jaslet).

« Les salons dix-septième et dix-huitième siècle de l'arsenal », 15 heures, sortie métro Sully-Morland, sur la place (Paris et son histoire).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes. Les commissaires priseurs et leur statut, les experts, etc. », 15 heures, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les « vanités » dans la peinture au dix-septième siècle », 15 heures, Petit Palais, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « L'art en Belgique au vingtième siècle : Léon Spilliaert », par J.-L. Andral (Musée d'art moderne).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Les legs de l'Egypte à l'Occident », première partie (Paris et son histoire).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Désir et amour dans les grandes traditions », avec S. Belfaud (Uefipes).

60, boulevard Saint-Michel (grand amphithéâtre), 18 h 30 : « La troisième guerre mondiale a commencé : la guerre des marques », avec J. Séguéla (Ecole des mines de Paris).

Ministère de la recherche et de la technologie, 1, rue Descartes, 20 h 30 : « Flambée d'étoiles dans les galaxies », par D. Lesueur (Association française d'astronomie).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

EXTASE. Théâtre Montorgueil (43-38-43-50), 21 h (12).

LA TOILE ÉCLATÉE. Boulogne-Billancourt (48-03-60-44) (dim. soir, lund.), 20 h 30.

JABOB SEUL. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) (dim. soir, lun.), 20 h 30.

A KIND OF ALASKA AND VICTORIA STATION. The Sweeny (46-33-28-12), 20 h (16).

LE MISANTHROPE. Comédie-Française (40-15-00-15). Salle Richelieu, 20 h 30 (17).

LE POÈTE DANS LES COULISSES. Fondation Deutsch-de-La-Meurthe (45-88-91-98), 21 h (15).

POLIVKA. Ranelagh (42-88-64-44), 21 h (17).

SPECTACLE GUITRY-FEYDEAU. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 19 h 15 (17).

LE VOYAGE DE MOZART A PRAGUE. Orphée-Théâtre (42-76-00-05), 21 h (17).

COMMENT WANG-FO FUT SAUVÉ. Café de la Danse (43-57-05-35), 14 h 30 (18).

PILE OU FACE. Arcane (43-38-19-70), 20 h 30 (18).

POPECK. Olympia (47-42-25-49), 20 h 30 (18).

RHINOCEROS. Neuilly-sur-Seine (46-37-05-50), 20 h 30 (18).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). *Un vent d'air show Nouveau rire 1991* : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). X ou le Petit Mystère de la passion : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Le Requin dans l'aquarium : 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Littérature et Publicité :Mots en liberté commandée : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Misanthrope : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Les Petites Peurs : 20 h 30.

FESTIVAL HUMOUR EN MAILLOT (SOUS CHAPITEAU) (43-70-75-65). Bégaiements : 20 h 30. Spoutnick love : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (42-40-27-28). Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ca préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Sept Miracles de Jésus en alternance : 20 h 30. La Pêche miraculeuse des 153 poissons en alternance : 20 h 30.

ORPHÉE-THÉATRE (42-76-00-05). Le Voyage de Mozart à Prague : 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). De Venise à Venises (Rencontres du Palais Royal) Voyage-divertissement de Claude-Brulé : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). Polivka l'année de tous les clowns : 21 h.

THE SWEENY (46-33-28-12). A Kind of Alaska and Victoria Station : 20 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Spectacle-Guitry-Feydeau : 19 h 15. Nuit d'insomnie ou Vade Retro Festival de théâtre ibéral : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (43-38-43-50). Extase : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Le Vrai Classique du vide parfait : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Des promesses, toujours des promesses : 21 h.

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Alexandre Lagoya, 19 h, ven., sam. Œuvres de Tarrega, Lagoya, Granados, Albeniz. Pierre Henry, Jean Negroni, 20 h 30, mar. « La Grande Apocalypse 1990 » de Pierre Henry. Dans le cadre du Festival d'art sacré. Téléphone location : 42-33-43-00.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Umberto Realino, 20 h 30, lun. Guitare. Œuvres de Villa-Lobos, Rodrigo, Viozzi, Bach, Tarrega.

Brigitte Menon, 20 h 30, mar., sitar. Musique de l'Inde du Nord.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Sheri Greenawald, Katherine Ciesinski, 12 h 45, ven. Soprano, mezzo-soprano, Malcom Walker (baryton), John-Paul Bogart, (basse), David Abramowitz (piano). Œuvres de Gershwin.

Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Antonello Allemandi, chœur de l'orchestre Colonne. « Symphonie n° 2 » de Mahler.

ÉGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). Le Maurache, 16 h 30, dim. Noëls européens du VIIe au XXe siècle. Téléphone location : 47-00-40-62.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, 18 h 30, mar. Direction Joachim Havard de La Montagne. Claire Louchet (soprano), Lionel Paintre (basse), Philippe Brandeis (orgue). « Oratorio de Noël » de Bach. Téléphone location : 39-61-12-03.

Quatuor de trombones de France, 16 h, dim., Michelle Leclerc (orgue). Œuvres de Bach, Gabrielli, Bruckner.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble vocal Carminis Aetas, 15 h 30, dim. Direction Jean-François Fremont. Œuvres de Delplace, Zurabichkli, Henry Vidal, Messiaen. Dans le cadre du Festival d'art sacré.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Orchestre symphonique de la Schola Cantorum, 20 h 30, ven. Direction Yvan Nommick. Œuvres de Mozart. Téléphone location : 42-60-33-54.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Orchestre symphonique de la Garde républicaine, 15 h, sam. Direction Roger Boutry. Œuvres de Mozart, Berlioz, Vierne.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Les Petits Chanteurs de Chaillot, 20 h 30, sam., mar. Direction Roger Thirot, Peter Vizard (orgue). Œuvres de Charpentier, Bach. Téléphone location : 42-30-10-13.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Bernadette Nicolas, 21 h, sam. Guitare. Œuvres de Carlevaro, Ramirez, Cardoso, Piazzolla, Chazaretta, Brouwer.

Eva Radacineanu, 16 h, dim. Piano. Œuvres de Schumann, Chopin, Ravel, Liszt.

ÉGLISE SAINT-SULPICE. Kaj Kystrom, Ingegerd, Björklund, 11 h 30, dim. Trp, soprano, orgue. Œuvres de Bellini, Kverndal, Haegeland.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Dewey Balfa et son ensemble. Elridge Thibodeaux, 20 h 30, ven., sam., mar. 17 h, dim. Avec Canray Fontenot. Musique des cajuns et zydeco.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Groupe Yonin Nokai-Tokio, 20 h 30, ven. Musique traditionnelle du Japon, musique du XVIIIe au XXe siècle. Studio 106.

Ensemble vocal du chœur de Radio-France, 20 h 30, mar. Direction Roland Hayrabédian. Œuvres de Lejeune, Messiaen, Xenakis, Levaillant. Studio 103.

OPÉRA-COMIQUE, salle Favart (42-86-88-83). Dernière conquête, 18 h, ven., sam., mar. 15 h, dim. De Laurent Peely. Lydie Pruvot (soprano), Léon Napias (ténor), Jean-Pierre Gesbert (piano). Œuvres de Spencer, Terasse et Nohain, Adam-Sauvage, Poulenc et Anouilh.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Rêves de cantates, 21 h, ven., sam. 17 h, dim. Mise en scène Mireille Laroche. Ensemble instrumental les Festes galantes, dir. Dominique Visse. Béatrice Cramoix, Isabelle Desrochers (sopranos), Dominique Visse (haute-contre), Philippe Cantor (baryton), Marie-Geneviève Massé (danse).

Frédéric Stochl, Garth Knox, 21 h, ven., sam. 17 h, dim. Contrebasse, alto. « Les Navigateurs immobiles ».

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Jacqueline Méfano, François Bou, 20 h 30, lun. Pianos. Œuvres de Rivier, Clais, Alkan, Werner, Mari, Roger-Ducasse.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Valérie Becourt, 20 h 30, ven. Piano. Œuvres de Hadyn, Liszt, Brahms, Bartok. Téléphone location : 47-38-26-60.

Nicolas Angelich, Roger Muraro, Philippe Poncet, 10 h 45, dim. Pianos, percussion, Lionel Postollec (percussion). Œuvres de Messiaen, Bartok.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, ven. Dir. Marek Janowski. Julia Faulkner (soprano), Pietra Malakova (alto), Kenneth Garrison (ténor), Ivan Urbas (basse), Chœur de Radio France. Œuvres de Bruckner.

Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. Wolfgang Doerner. Œuvres de Wagner.

Orchestre des Concerts Lamoureux, 17 h 45, dim. Dir. Jean-Pierre Rampal. Philippe Pierlot. Œuvres de Mozart, Cimarosa.

Orchestre et chorale Paul Kuentz, 20 h 30, lund. Paul Direction. Lisa Griffith (soprano), Jean Nirouet (haute-contre), Alexander Stevenson (ténor), Philip Langshaw (basse). « Le Messie » de Haendel.

Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, sam., Dir. Armin Jordan. Aldo Ciccolini (piano). Œuvres de Schoenberg, Beethoven.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37).

Tabea Zimmermann, Hartmut Höll, 15 h, sam., Alto, piano. Œuvres de Bloch, Hindemith, Schumann, Schubert, Brahms.

Quatuor Emerson, 11 h, dim., Œuvres de Beethoven, Debussy.

Maria Joao Pires, 20 h 30, mar., Piano. Œuvres de Mozart, Schubert.

RÉGION PARISIENNE

ISSY-LES-MOULINEAUX ESPACE I.C.A.R.E. (45-54-67-28). La Guerre des corbeaux et des hiboux : 21 h.

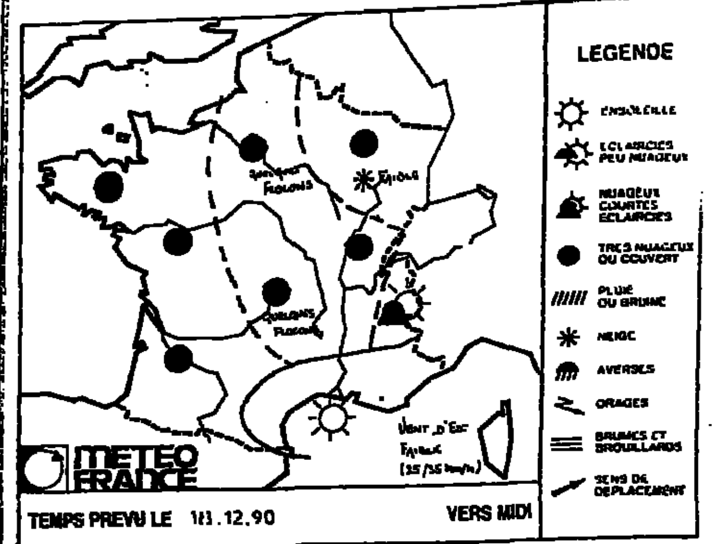


AGENDA

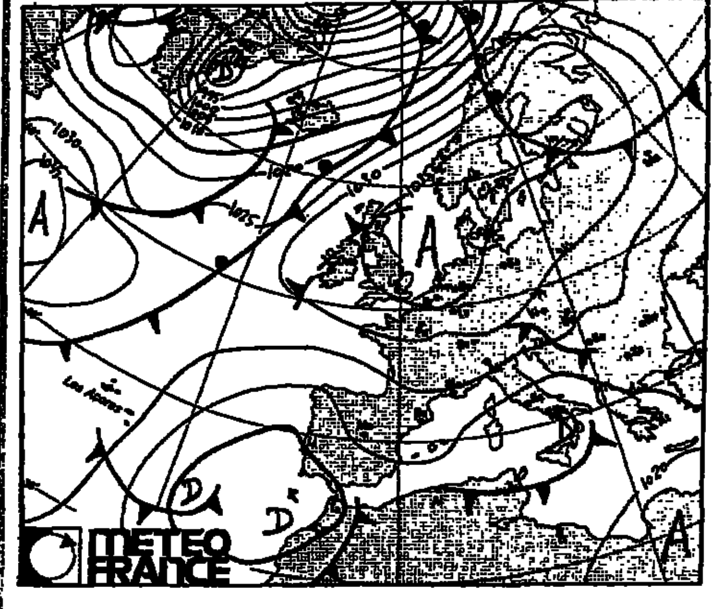
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 18 décembre

Gris et froid, neige faible à l'Est.



SITUATION LE 17 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le temps va se dégrader sur le nord du pays. Les températures resteront froides surtout dans les régions de l'Est, et la neige tombera de nouveau même en plaine jeudi et vendredi. Dans le Sud, le temps restera plus doux avec des pluies qui pourront devenir importantes à partir de jeudi sur les régions méditerranéennes.

Mercredi 19 décembre : le mauvais temps revient.

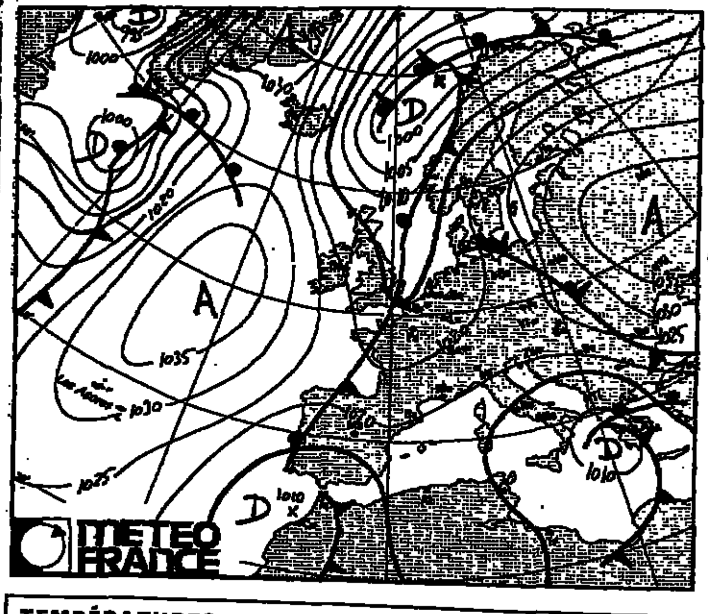
Après une matinée faiblement pluvieuse, les régions du Nord-Ouest retrouveront le soleil et des températures un peu plus douces. Cependant, il y aura des passages nuageux et quelques averses côtières.

Sur les autres régions, le ciel nuageux à très nuageux se couvrira par l'ouest avec des pluies faibles qui s'intensifieront en soirée dans le sud du pays.

Du Centre-Est au Nord-Est, c'est la neige qui sera au rendez-vous. Les températures minimales iront de – 2 à – 5 degrés du Centre-Est au Nord-Est, 1 à 3 degrés ailleurs. Elles pourront atteindre 4 à 6 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales resteront négatives dans l'Est, elles s'étageront de 4 à 6 degrés ailleurs et pourront atteindre 12 degrés dans le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-12-90 à 6 heures TU et le 17-12-90 à 6 heures TU — le 17-12-90

FRANCE			
AJACCIO	12	1	D
BIARRITZ	3	1	C
BORDEAUX	3	-4	D
BOURGES	2	-1	C
BREST	7	1	N
CAEN	3	-2	D
CHERBOURG	5	1	C
CLERMONT-FER.	-1	3	C
DIJON	-1	-2	C
GRENOBLE-SM-H	-1	-3	C
LILLE	0	-2	B
LIMOGES	1	-3	C
LYON	-1	-3	C
MARSEILLE-MAR.	7	-3	D
NANCY	0	-2	N
NANTES	4	-1	C
NICE	12	2	D
PARIS-MONTS.	2	-2	C
PAU	3	1	C
PERPIGNAN	10	-5	D
RENNES	5	-2	D
ST-ÉTIENNE	-2	-4	C
STRASBOURG	0	-2	D
TOURS	1	-2	C
TOULOUSE	-1	-3	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	-	-	-
AMSTERDAM	2	-1	C
ATHÈNES	16	9	N
BANGKOK	33	22	N
BARCELONE	12	3	N
BELGRADE	2	1	C
BERLIN	2	0	*
BRUXELLES	0	-1	C
LE CAIRE	20	9	D
COPENHAGUE	2	-2	C
DAKAR	26	20	D
DELHI	26	10	B
DJERBA	16	5	D
GENÈVE	-1	-2	C
HONGKONG	21	19	C
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	17	8	N
LISBONNE	12	6	C
LONDRES	5	0	N
LOS ANGELES	16	7	D
LUXEMBOURG	-1	2	C
MADRID	12	-1	C
MARRAKECH	17	5	D
MEXICO	25	7	B
MILAN	5	-6	D
MONTRÉAL	-2	-6	*
MOSCOU	-4	-8	*
NAIROBI	24	15	P
NEW-YORK	10	5	N
OSLO	1	3	B
PALMA-DE-MAJ.	13	4	N
PÉKIN	4	4	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	N
ROME	10	1	D
SINGAPOUR	29	23	A
STOCKHOLM	0	2	B
SYDNEY	27	22	D
TOKYO	10	4	C
TUNIS	15	6	P
VARSOVIE	0	-2	*
VENISE	6	0	N
VIENNE	1	0	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BILLET

Mea culpa syndical

Si la CGT se félicite de l'échec de la reprise de Skoda par Renault, cette mésaventure fait, en revanche, réfléchir les autres syndicalistes, qui regrettent aujourd'hui ne pas s'être davantage mobilisés pour faire aboutir un accord auquel ils étaient favorables. Contrairement à leurs homologues allemands, les syndicalistes français n'ont pas spontanément pris l'initiative d'apporter leur pierre à une opération de séduction dont ils souhaitaient le succès.

Tancés par M. Raymond Levy, PDG de Renault, pour avoir délibérément *«dénigré»* l'entreprise auprès des syndicats de Skoda (*le Monde* du 15 décembre), les cégétistes estiment quant à eux avoir fait leur devoir. En confiant à une unité de production étrangère une partie de la fabrication d'un petit véhicule, ce projet, considèrent-ils, était néfaste.

Bien sûr, ce travail de sape n'explique pas à lui seul que Skoda ait finalement opté pour Volkswagen. Reste que les administrateurs CGT ont été les seuls à effectuer le voyage en Tchécoslovaquie. Les responsables CFDT de Renault admettent avoir commis *«une erreur d'analyse»*. *«Nous ne pensions pas qu'il était de notre responsabilité de nous rendre là-bas»*, explique un administrateur cédétiste. *«Nous avons été quelque peu dépassés par les événements. Cela nous servira de leçon»*, assure-t-on à la CFE-CGC, alors qu'un porte-parole de FO déplore un manque d'information.

Ces regrets ne changeront rien, mais ils mettent en lumière les handicaps que représentent – y compris sur le plan commercial – la faiblesse et la nature encore trop souvent conflictuelle des relations sociales qui règnent dans la plupart des entreprises françaises.

Toutefois, il faut souligner que la direction de Renault n'a pas souhaité informer en détail les représentants du personnel, qui, de ce fait, n'ont pas été et ne se sont pas sentis véritablement impliqués. Faut-il également rappeler que, du côté allemand, il n'y avait non pas cinq interlocuteurs mais un seul? Et que le DGB, étant donné son poids auprès de Volkswagen, son organisation et ses moyens dispose d'arguments que n'ont pas les syndicalistes français...

J.-M. N.

L'effondrement d'un symbole régional

L'administration américaine vient au secours de la Banque de Nouvelle-Angleterre

En injectant plus d'un milliard de dollars d'argent public dans la Banque de Nouvelle-Angleterre (*le Monde* du 15 décembre), l'administration américaine n'a pas simplement cherché à épauler l'un des principaux établissements de Boston. Elle a aussi voulu prévenir une débâcle financière en chaîne qui aurait porté un nouveau coup dur à l'une des régions les plus sinistrées des Etats-Unis.

NEW-YORK

de notre correspondant

M. Jerry Sterne est certainement l'un des rares Américains qui continue à gagner encore de l'argent en pariant sur la «Bourse-casino». Depuis plus de vingt ans, il suit chaque matin les cours de Wall Street et les péripéties de la scène financière. L'après-midi, il s'intéresse aux planches, et la dernière pièce de théâtre dont il est l'auteur, *l'Argent des autres*, a remporté un tel succès à Broadway qu'elle va être portée à l'écran. La pièce met en présence un raider et sa proie, soumise au jeu cruel des votes par procuration et des banquiers audacieux, assurés de leur puissance. Jusqu'au jour où la roue tourne...

Ces derniers temps, en Nouvelle-Angleterre, tout s'est joué en un acte. Désarçonnée par l'effondrement du marché immobilier et par la crise économique, toute cette région située à l'extrême nord-est des Etats-Unis et qui englobe six Etats (Connecticut, Maine, Massachusetts, New-Hampshire, Rhode-Island et Vermont) a brusquement piqué du nez. Début 1989, la Nouvelle-Angleterre disposait encore d'un revenu *per capita* supérieur de plus de 20 % à la moyenne nationale. Durant les quinze mois qui ont suivi, elle a perdu 180 000 emplois, le double de la chute des effectifs constatée au cours de la précédente récession de 1981-1982. Une débâcle dont l'origine apparaît presque trop simple.

«En sortant de la crise de 1974, la Nouvelle-Angleterre a créé des emplois industriels grâce aux activité de défense et de haute technologie, très présentes dans la région, mais à partir de 1984, elle a été prise d'une fringale de construction et mise en appétit par l'explosion de services financiers», rappelle M. Thomas Hanley, de Salomon Brothers, spécialisé dans l'étude de cette économie locale et de ses banques commerciales. *«Or ces secteurs – défense, construction, technologie, finance – étant actuellement orientés à la baisse, l'économie régionale a été d'autant plus affectée qu'elle y était très impliquée, et l'effet sur les banques a été déterminant, tant sur leurs résultats que sur les perspectives d'améliorer leur situation»*, ajoute-t-il.

Placées dans l'impossibilité de se dégager des prêts immobiliers, les banques ont dû aussi faire face aux pertes résultant de l'insolvabilité accrue de leurs clients en chômage et des entreprises qui ne pouvaient plus honorer leurs échéances. Résultat : à l'automne dernier, le montant des *«prêts non performants»* atteignait 5,5 % du total des actifs, plus du double de l'ensemble de la profession. Parmi les six principales banques de la région, la Bank of Boston et la Bank of New England étaient les plus touchées. Depuis le début de l'année, la première a perdu plus de 200 millions de dollars et mis en place un rigoureux programme d'ajustement passant par des licenciements (8 % des effectifs) et la diminution des dividendes versés aux actionnaires. Une situation certes très préoccupante mais pas complètement désespérée au regard des 37 milliards de dollars d'actifs inscrits au 30 septembre dernier.

Le Trésor prend les devants

En revanche, le cas de la Bank of New England était beaucoup plus tragique. Cet établissement, qui a connu une ascension éclair en quelques années et qui a longtemps fait figure de symbole pour une région enfin débarrassée de son passé d'industrie en déclin au profit de secteurs porteurs, a perdu environ 1,45 milliard de dollars depuis janvier.

Pour boucher les trous, son nouveau patron, M. Lawrence Fish, auparavant vice-président de la rivale, la Bank of Boston, a taillé à la hache dans certains départements (cartes de crédit, leasing) et dans le personnel de façon à relever le niveau de capitalisation de l'établissement, afin de regagner la confiance du public et des financiers. L'effort a été apparemment insuffisant, à en juger par la décision du Trésor américain de voler au secours de la trentième banque américaine, dont on savait depuis quelques jours qu'elle allait tout droit à la faillite. Sans s'impliquer totalement comme elle avait été contrainte de le faire en 1984 lors de la faillite de la Continental Illinois, de Chicago, reprise par l'Etat, l'administration a remis précipitamment plus d'un milliard de dollars dans les coffres que les retraits accélérés de la clientèle, inquiète du montant croissant des pertes, menaçaient de vider. Averti par l'antenne que la Federal Deposit Insurance Cy (FDIC), l'organisme fédéral chargé d'assurer les dépôts de la clientèle, avait installée à Boston l'été dernier, le Trésor a préféré prendre les devants face à de nouvelles pertes comptables prévisibles, environ 80 % des créances douteuses de la Bank of New England provenant du seul secteur immobilier, dont la déconfiture s'aggrave au fil des mois.

D'ores et déjà, des critiques ont surgi sur l'utilisation de l'argent public – non assuré – pour renflouer un établissement, certes important, mais victime de sa mauvaise gestion. Et la pression s'accroît en faveur d'une modification de l'assurance du dépôt gérée par cet organisme (*le Monde* du 14 décembre) pour faire face à de nouveaux sinistres. Une modification doublement urgente à en juger par les pertes sans cesse accrues des caisses d'épargne, dont les dépôts, outre ceux du système bancaire, sont également garantis par ailleurs par la Federal Deposit Insurance Cy. Or, d'après les chiffres connus le 15 décembre, les Savings and Loans ont perdu 630 millions de dollars au cours du seul troisième trimestre 1990, contre 302 millions le trimestre précédent, dont le déficit avait déjà été révisé en hausse de près de moitié. Des chiffres que l'on sait provisoires.

SERGE MARTI

Menaces sur le Fonds de garantie des dépôts

La FDIC (Federal Deposit Insurance Corp.), fonds de garantie des dépôts bancaires aux Etats-Unis, ne pourra pas faire face aux faillites prévisibles des établissements financiers américains. D'ores et déjà, a affirmé le 16 décembre M. Seidman, patron de la FDIC, les pertes enregistrées par les banques feront perdre 5 milliards de dollars au Fonds en 1991 (après les 4 milliards prévus pour 1990), le rendant quasiment insolvable. M. Seidman propose d'imposer aux banques une cotisation de 1 % sur leurs dépôts, injectant ainsi quelque 25 milliards de dollars dans le Fonds. Il suggère également que l'administration utilise ses pouvoirs pour empêcher les banques en difficulté de verser des dividendes.

Les déclarations de M. Seidman corroborent une étude que la Chambre des représentants devait rendre publique le 17 décembre et qui affirme que les faillites bancaires pourraient coûter jusqu'à 63 milliards de dollars en cas de récession grave, coût que la FDIC ne serait pas capable de supporter en l'état actuel.

Le rapprochement entre l'informatique et les télécommunications

IBM et British Telecom négocieraient une alliance

Quelques jours seulement après l'offre publique d'achat lancée par le numéro un mondial des Télécoms, ATT, sur le constructeur informatique américain NCR, c'est au tour du numéro un mondial de l'informatique, IBM, d'envisager une alliance avec l'anglais British Telecom. Deux opérations spectaculaires qui risquent de bouleverser la donne dans les télécommunications mondiales et européennes.

Selon le *Financial Times*, daté du lundi 17 décembre, le constructeur américain d'ordinateurs IBM, numéro un mondial, et British Telecom *«sont en négociations avancées sur un projet visant à offrir aux grandes compagnies dans le monde un service de communications complet»*.

British Telecom prendrait la responsabilité du système interne de communications d'IBM et le lierait à Tymnet, le réseau de transmission de données que l'opérateur anglais a racheté l'an passé à McDonnell Douglas. Ensuite, ajoute le quotidien d'affaires britannique, les deux entreprises envisagent d'étendre leur coopération au transport international de la voix.

Cette information, si elle se confirme, éclaire d'un jour nouveau les mouvements enregistrés ces dernières semaines dans les télécommunications, qui semblaient annoncer une reprise des grandes manœuvres dans ce secteur (*le Monde* du 9 novembre) ainsi qu'un certain nombre de décisions plus ponctuelles qui, brusquement, semblent s'enchaîner : parmi elles, il faut citer la proposition faite à la mi-novembre par le secrétaire d'Etat britannique au commerce et à l'industrie, M. Peter Lilley, de casser le «duopole» existant actuellement dans le téléphone en Grande-Bretagne (partagé entre British Telecom et Mercury).

Logique libérale

Une proposition qui consacrait la logique libérale britannique, particulièrement forte dans les télécommunications où le gouvernement de Mme Thatcher avait toujours adopté des positions en pointe : aucun autre pays européen n'a encore osé casser le monopole sur le service téléphonique de base. Non contents de l'avoir soumis au début des années 80 à la concurrence d'un autre exploitant, les Britanniques allaient encore plus loin avec cette décision.

British Telecom, gêné par cette mesure, est-il en train de préparer sa riposte en envisageant une alliance avec ATT ? La question mérite d'être posée. D'autant qu'un premier projet de ce type en 1984 avait alors été repoussé par le gouvernement britannique.

Autre signe encore plus récent : il y a tout juste une semaine, IBM décidait – pour la première fois de son histoire – de déplacer son centre mondial de décision dans les télécommunications ... en Grande-Bretagne. Une mesure elle aussi remarquée, le point fort du géant américain dans les télécommunications en Europe étant jusqu'alors la France (qui ne conserve plus que la responsabilité européenne).

Enfin, ce rapprochement consacre des années de lobbyisme en faveur d'une déréglementation du marché européen des télécommunications mené auprès des autorités communautaires tant par l'américain que par le britannique.

Duel au détriment des petits

En outre, elle donne une nouvelle illustration du rappochement entre les télécommunications et l'informatique, annoncé de longue date par les observateurs et dont le signe le plus éclatant a été l'offre publique d'achat (OPA) lancée au début de ce mois par l'américain ATT (American Telephone and Telegraph) sur le cinquième constructeur informatique outre-Atlantique, NCR. OPA hostile – ce qui n'est pas dans les habitudes d'ATT – et qui se heurte à l'opposition des responsables de NCR. Faute de pouvoir échapper à l'attaque d'ATT, ceux-ci tentent visiblement de vendre chèrement leur compagnie.

Si ces négociations aboutissent, on risque enfin de voir l'affrontement entre les deux mammouths que sont ATT et IBM – lui aussi annoncé il y a quelques années – se produire. Un duel sans merci qui, en tout état de cause, risque de se faire au détriment des «petits» opérateurs nationaux, et en particulier des Européens, qui ont la taille d'une compagnie régionale américaine. Ils auront bien du mal à empêcher la mainmise d'entreprises géantes comme IBM et ATT sur les segments les plus rentables des télécommunications (c'est-à-dire toute la partie touchant aux grandes entreprises). Sauf à décider, enfin, de s'unir...

FRANÇOISE VAYSSE

Forte réduction de l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne

écart de taux annuel en points

déc. 1980	déc. 1981	déc. 1982	déc. 1983	déc. 1984	déc. 1985	déc. 1986	déc. 1987	déc. 1988	déc. 1989
8	7,6	5,1	6,7	4,7	2,9	3,2	2,1	1,5	0,6

1990 écart de taux mensuel

0,7 0,9 0,7 0,6 0,7 0,6

J F M A M J J A S O N

Ayant atteint jusqu'à huit points en 1980, la différence entre le taux d'inflation français et celui de l'Allemagne s'est fortement réduite depuis 1985, et plus encore au cours des deux dernières années. Cet écart s'est établi à 0,6 point en rythme annuel au profit de l'Allemagne en octobre et novembre derniers. Compte tenu des nouvelles pressions inflationnistes subies par l'Allemagne du fait de l'intégration de la RDA, la différence des taux d'inflation de part et d'autre du Rhin pourrait se réduire encore prochainement.

Supplique pour les banlieues

Ce sont des villes à part entière qui méritent aussi d'être aimées pour elles-mêmes

Pauvres banlieues qu'on accable de tous les maux, repaires de casseurs, foyers de violence, fabriques d'échecs scolaires, cobayes pour architectes mégalomanes! Pauvres mégalopoles ingérables du tiers-monde, d'Abidjan à Mexico, du Caire (où s'agglutinent chaque jour mille cinq cents nouveaux habitants) à Shanghaï, livrées au vacarme, aux fumées, à la peur, à la solitude et aux spéculateurs de toute sorte... Pauvres métropoles européennes qu'on ne distingue plus de leurs banlieues tant elles sont boulimiques et que les derniers représentants d'un monde rural exsangue accusent de leur avoir tout volé, enfants, richesses, usines, universités, subventions, pôles de technologie, gares de chemins de fer prestigieuses ou simplement utiles !

A croire que de sa paisible retraite d'Ermenonville Jean-Jacques Rousseau ricane encore et triomphe : *«Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine.»*

Les villes n'ont pas bonne presse, y compris celles qu'on croyait à l'abri des ruptures. Il y a quelques jours à Lyon, à l'occasion d'une journée d'études d'urbanistes, un architecte danois a présenté une communication sur le thème : «Une politique métropolitaine en plein désarroi : le cas de Copenhague».

Atout du développement économique

Colloques, séminaires, discours, missions officielles se succèdent. Depuis quelques mois, le nombre des médecins qui se penchent au chevet des villes s'accroît. Comme au beau temps de la politique des métropoles d'équilibre ou des contrats de villes moyennes, il y a vingt ans, la recherche et la planification urbaine refont des adeptes. La DATAR, les ministères, les architectes, les maires et les géographes réinvestissent dans la doctrine et pensent à de nouvelles manières d'organiser l'espace, plus économes et moins brutales. Réuni par l'Association des villes de banlieue, un colloque récent à Issy-les-Moulineaux s'est intéressé à des questions apparemment contradictoires : «La ville comme atout du développement économique nationale» et «la qualité de la vie urbaine comme réponse à la croissance économique».

Deux logiques s'affrontent – la structuration de l'espace français et européen autour de réseaux hiérarchisés de villes et l'approche sociale à partir des quatre cents quartiers dégradés recensés en Ile-de-France et en province. S'y ajoute une troisième, à laquelle aucun des Français n'est insensible. Bruit, pollution, transports exténuants : les grandes villes, miroirs aux alouettes et faux-semblants du progrès, seraient la représentation contemporaine de l'enfer, et les banlieues, de même qu'on a pu parler des Etats sous-développés, des sous-villes.

La France avait construit n'importe où et n'importe comment entre 1950 et 1970 pour faire vite et encaisser le boom démographique de l'après-guerre. Avant celle de 1968, il y eut la génération des ZUP, fortement marquée par les cités-dortoirs. Le poète turc Nazim Hikmet a écrit : *«Il n'y a que deux choses que l'on n'oublie qu'à sa mort, c'est le visage de sa mère et le visage de sa ville»*. Il faut aujourd'hui, après avoir trop traîné, réparer les erreurs lourdes d'une politique passée trop quantitative et appliquée sans discernement.

Mais sans tomber dans le rêve d'un retour à la campagne... Il est trop tard. Le glissement vers une civilisation urbaine généralisée, et pas seulement en France, semble irréversible, comme l'attestent les derniers résultats du recensement ; 80 % des Français déjà vivent dans des unités urbaines aux aspects variés : radio concentriques comme en Ile-de-France, longitudinales entre Luxembourg et Nancy ou égrenées entre Nice et Barcellone, *via* Toulon, Marseille ou Montpellier. Il y a banlieue et banlieue : la périphérie de Valenciennes est cinq fois plus peuplée que la ville-centre; le rapport est inverse à Nimes et va de 1 à 10... La politique de la ville ne se résume pas à une réponse du gouvernement à des jeunes en colère ou à la réhabilitation de quartiers sans joie. C'est aussi, et surtout, une politique locale de géographie économique qui doit prendre en compte l'évolution des zones d'habitat et des zones d'emploi.

FRANÇOIS GROSRICHARD

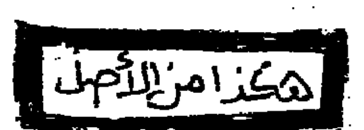
(Lire la suite page 23.)

Nous sommes d'accord,
une présence renforcée de la police dans les supermarchés
se justifie pleinement à certaines périodes de l'année.
Mais seulement dans certains rayons.



Il y a assez de policiers pour faire respecter le droit. Les problèmes de sécurité ne seront pas résorbés
par un surcroit de vigiles, qu'ils appartiennent aux milices privées, ou qu'ils soient embauchés, comme on
nous l'a proposé, dans la population des cités. Vigiles de gauche, vigiles de droite, l'idéologie sécuritaire n'est
pas une réponse aux aspirations de ces milliers d'habitants qui "brûlent de vivre et d'exister". Mais quand
personne n'a assez de courage pour dénoncer les casseurs, quand la police hésite à s'opposer aux bandes de
voyous, quand les voleurs passent pour des héros, la tolérance devient synonyme d'inhibition. Il ne sert à
rien de rappeler aux distributeurs leur mission sociale dans les banlieues, si leurs efforts sont réduits en
poussière par l'importance du vol. Et ce sont toujours les consommateurs honnêtes qui paient pour ceux qui
se sont servis gratuitement.
La solution, ce n'est pas non plus d'occuper les gens dans des terrains de jeux ou des associations sponso-
risées par le supermarché local. Pour que les gens dialoguent, il faut d'abord détruire les murs de béton.

E.LECLERC



ÉCONOMIE

Supplique pour les banlieues

Suite de la page 21

La croissance urbaine en France a été d'autant plus rapide qu'elle fut tardive. Ce n'est qu'en 1928 que la population des villes l'emporte sur celle des campagnes, alors que ce passage se situe en 1890 pour l'Allemagne, en 1875 pour les Pays-Bas, en 1870 pour la Grande-Bretagne et l'Italie. Entre 1962 et 1968, la population urbaine a progressé de près de 3 % par an. Et, entre 1982 et 1990, les métropoles, sauf Marseille, ont repris leur croissance à un rythme certes inférieur, mais tout de même de 0,38 % par an.



Le phénomène nouveau dans la dernière période est la croissance beaucoup plus rapide des cités de banlieue : + 0,9 %. La banlieue parisienne depuis huit ans est passée de 6,5 à 6,9 millions d'habitants. Dans le même temps, les banlieues de province progressaient de 415 000 personnes. Et, dans les villes moyennes, le décrochage, entre la croissance des périphéries et celle de la ville-centre apparaît encore plus flagrant : respectivement, + 3,9 % et + 0,9 % à Meaux ; + 3,1 % et + 0,03 % à Cherbourg ; + 2,8 % et – 0,65 % à Perpignan.

Faut-il pour autant rejoindre le chœur des pleureuses et abonder sans nuances dans la vision cauchemardesque des banlieues ? Ce sont pourtant des villes à part entière avec leur maire, leurs droits, leur personnel.

Mais qui connaît Schiltigheim (30 000 habitants), aux portes de Strasbourg, alors qu'elle compte une population plus importante que Romorantin ? Qui sait que Blagnac est une grande ville avant de donner son nom à l'aéroport de Toulouse, et que Rezé, au sud de Nantes, aérée et encore champêtre, s'enorgueillit d'une illustre construction de Le Corbusier ?

Non, les banlieues ne font pas toutes horreur à leurs citoyens. Les rues portent des noms de fleurs, ou d'oiseaux, et au printemps, dans les jardinets, cela fleure bon le lilas. Des usines, des centres d'activités tertiaires, et de haute technologie s'y installent, et les architectes savent aussi y construire autre chose que des cages à lapins. C'est en banlieue ouest que Bouygues a installé son grandiose siège social, et dans la banlieue bordelaise que se constitue la technopole multipolaire.

Le bonheur d'y vivre n'est pas une denrée rare de collectionneur, y compris dans la couronne parisienne et ailleurs qu'à Neuilly ou à Saint-Cloud. Massy développe des projets faramineux, et il existe aussi des gens heureux à Montfermeil. Sur 43 % de citadins français qui vivent en banlieue, soit 18 millions de personnes, tous ne sont pas promis à une proche spirale neurasthénique.

Jacques Sternberg a écrit naguère un livre sur les banlieues. Avec délicatesse, il raconte sa rencontre avec une jeune femme : « *Ce qu'elle disait ressemblait à son visage : feutré, doux et triste, assez lucide en fin de compte. Et surtout, elle n'avait rien de la méfiance agressive de la plupart des filles nées dans une grande ville. Je ne m'étonnais pas d'apprendre qu'elle habitait en banlieue, qu'elle avait toujours vécu là-bas...* »

Décriées, souvent à juste titre, les banlieues, proches ou lointaines, méritent d'être aimées pour elles-mêmes.

FRANÇOIS GROSRICHARD

REPÈRES

PAIEMENTS COURANTS
Excédent en octobre pour l'Allemagne...

La balance allemande des paiements courants a été excédentaire de 6,7 milliards de deutschemarks, en octobre contre 5,4 milliards en septembre. Mais, en octobre 1989, la balance des paiements courants de la RFA avait été excédentaire de 8,1 milliards. De janvier à octobre 1990, l'excédent des paiements courants atteint 67,4 milliards, soit 20 milliards de moins que pendant la même période de 1989.

La balance des capitaux à long terme a été, quant à elle, beaucoup moins déficitaire en octobre qu'en septembre (0,5 milliard contre 9,5 milliards), du fait d'entrées nettes de capitaux (6 milliards) sous forme notamment d'achats d'emprunts obligataires allemands par des non-résidents qui ont plus que compensé 2,5 milliards de deutschemarks, de sorties pour des investissemens directs et des crédits à long terme.

Au total et compte tenu des mouvements de capitaux à court terme, la balance des paiements de l'Allemagne a été excédentaire de 1,9 milliard en octobre, après + 500 millions en septembre.

...Déficit de la France

La balance des transactions courantes de la France a été déficitaire de 3,4 milliards de francs en octobre selon les données provisoires publiées par le ministère de l'économie et des finances. En septembre, le déficit avait été plus de deux fois supérieur (7,7 milliards de francs selon les données révisées). Après correction des variations saisonnières, la balance des paiements courants a été déficitaire de 4,2 milliards de francs après 7,7 milliards de francs en septembre.

Sur les dix premiers mois de l'année, la balance des transactions courantes est déficitaire de 33,4 milliards de francs en données brutes et de 33 milliards en données corrigées des variations saisonnières. Sur les dix mois correpondants de 1989, les déficits enregistrés étaient moitié moindres : 14,9 milliards de francs et 14,5 milliards de francs.

L'augmentation du déficit s'explique surtout par la balance commerciale (hausse des prix de l'énergie) mais aussi par la diminution de l'excédent des services, imputable à l'apparition d'un déséquilibre sur les revenus du capital (détention d'actifs libellés en francs par les non-résidents).

SOCIAL

Pour permettre aux entreprises de s'adapter

La CSG ne sera perçue qu'à compter du 1er février 1991

La contribution sociale généralisée (CSG) sera perçue à partir du 1er février 1991 et non dès le 1er janvier, comme le gouvernement l'avait initialement envisagé.

Un amendement au projet de loi de finances – considéré comme adopté, l'opposition n'ayant pas déposé de motion de censure – repousse d'un mois l'entrée en vigueur de la CSG afin de « *permettre aux entreprises de procéder aux adaptations nécessaires* ».

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'instaurer une déduction de 5 % sur le montant brut des revenus salariaux au titre des frais professionnels. Quant aux stagiaires de la formation professionnelle et aux jeunes en stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), ils seront exonérés de la CSG.

Les premiers conseils d'administration pour la Poste et France Telecom

Réformés au printemps, la Poste et France Telecom ont depuis le dimanche 16 décembre leurs premiers conseils d'administration. Ils devaient se réunir le lundi 17 décembre pour proposer les noms de deux présidents qui devraient être, sauf surprise, les deux présidents actuels, MM. Marcel Roulet pour les Telecoms et Yves Cousquer pour la Poste. Mais ces propositions devront être acceptées par le conseil des ministres du mercredi 19 décembre.

Le conseil d'administration de la Poste, selon le décret publié au *Journal officiel* du 16 décembre, comprend 21 membres dont 7 représentants de l'Etat, 7 personnalités qualifiées (parmi lesquelles M. Cousquer) et 7 représentants du personnel, dont MM. Hubert Carles (CGT), Alain Pocholle (CGT), Michel Schneckenburger (CFDT), Christian Toussaint (FO) et Mmes Jacqueline Guichard (CGT), Marie-Claire Mazas (FO) et Sylviane Rigobert (CFDT).

La composition du conseil de France Telecom (également de 21 membres) est très comparable. Parmi les 7 personnes nommées en raison de leurs compétences, on trouve M. Roulet. Et en qualité de représentants du personnel, MM. Michel Bouley (CGT), Jean-Marie Calvet (CFDT), René Grincourt (FO), Pierre Musso (CGT), Roland Saint-Cricq (CFDT) et Mmes Yvonne Gaznec (CFDT) et Bernadette Henry (CGT).

COMMUNICATION

Polémiques autour des suppressions d'émissions à Antenne 2

Les animateurs et les personnels des émissions retirées de la grille d'Antenne 2 protestent contre ces mesures prises par le directeur général, M. Jean-Michel Gaillard (*le Monde* du 15 décembre). Christine Ockrent, dont les émissions « *Carnets de route* » et « *Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ?* » sont réduites de moitié, tient à préciser qu' « *aucune discussion ou concertation n'a eu lieu à ce sujet avec la direction générale* » et que cette décision est « *contraire aux engagements pris, certains par écrit* ». De même, l'équipe d'« *Etoile-palace* » déplore, dans un communiqué, le baisser de rideau sur cette émission.

Tout en s'abstenant de juger la qualité des émissions concernées, le ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca, note que « *les dirigeants de la chaîne tirent les conséquences de leur gestion en 1990* ». Si elle déplore la « *gestion en accordéon* » de la chaîne publique, Mme Tasca précise : « *M. Gaillard m'a rassuré en disant qu'il ne touchait pas à l'essentiel des choix stratégiques de la chaîne. Le gouvernement sera attentif à ce que l'évolution des programmes d'Antenne 2 respecte bien ses engagements par rapport à ses missions de service public.* »

M. Philippe Guilhaume, PDG d'A 2 et de FR 3, tente, lui, de calmer le jeu, et s'étonne du « *tohu-bohu* ». « *Les émissions arrêtées étaient emblématiques, innovantes, intéressantes* » mais « *n'ont pas su rencontrer leur public aux heures où elles étaient programmées* », a-t-il déclaré au *Journal du dimanche*.

Les quinze ans de CEP Communication

La discrète réussite d'un empire de presse et d'édition

CEP Communication, premier groupe de presse professionnelle en France et en Europe continentale, célèbre son quinzième anniversaire. Quinze ans qui ont suffi à cette filiale d'Havas pour bâtir un empire qui regroupe plus de 250 activités, du magazine professionnel aux livres, en passant par l'organisation de Salons.

A la différence de ceux d'Havas, sa maison mère, ou d'Hachette, son rival dans le monde de l'édition, le nom de CEP Communication est quasiment ignoré du public. Comme celui de son PDG, M. Christian Brégou, dont les dix lignes de biographie dans le Who's who constituent un record de concision et de brièveté. Discrètement, à l'image de son responsable, le groupe CEP Communication est pourtant parvenu du haut de ses deux activités principales, l'information économique et professionnelle d'une part, l'édition de référence d'autre part, à égaler les groupes les plus puissants du monde. « *Depuis quelques années, CEP Communication a atteint une taille et un niveau qui font qu'à l'étranger, on nous regarde avec attention* », confie M. Brégou.

CEP Communication est un groupe jeune, né il y a quinze ans au sein des bureaux directoriaux d'Havas, groupe public alors versé uniquement dans la publicité et la régie. Le PDG d'alors, Christian Chavanon, son directeur général, Jacques Douce et Christian Brégou, directeur financier, veulent élargir l'activité du groupe publicitaire. Tous trois, inspirés par les exemples britannique et américain, estiment nécessaire la création en France d'un pôle d'« information économique à centre d'intérêt ».

Le constat est double : les entreprises françaises de presse qui traitent l'information économique et professionnelle le font de façon médiocre et leurs assises financières ne leur permettront pas, le cas échéant, de résister à l'appel de sirène des groupes anglo-saxons. La Compagnie européenne de publications (CEP) se lance à partir de deux titres créés pour le premier en 1891 pour le second en 1903, *l'Usine nouvelle* et *le Moniteur des travaux publics*, avant d'avaler ensuite la Compagnie française d'éditions, maison d'édition et organisatrice de Salons professionnels.

Autour de titres souvent centenaires, symboles de « marques » et de « savoir-faire », CEP Communication va créer de nouveaux journaux adaptés à des lectorats spécifiques, de véritables « niches ». Ainsi, en 1990, *le Moniteur* est devenu un véritable groupe qui publie quelque vingt et un titres, quatre lettres d'information, une soixantaine de livres et qui est à l'initiative de Salons, de conférences, d'expositions et de banques de données.

Prudence et sérénité

En 1979, le rachat des éditions Nathan, puis de Larousse, est régi par des ambitions similaires : renforcer ces entités de référence et faire exister l'édition française dans le monde. Les deux filiales marient tradition et création. A la refonte du Grand Larousse en cinq volumes répond la récente parution de « Mémo » et de « Théma », des encyclopédies thématiques. En 1988, enfin, le groupe CEP Communication, qui s'est hissé depuis belle lurette à la première place de la presse professionnelle française, se lance dans la littérature générale en fondant, avec la Générale occidentale, le groupe de la Cité. Plon, Julliard, Orban, Christian Bourgois, 10/18, Presse-Pocket, etc. font de lui le second éditeur français de littérature générale derrière Hachette.

En 1989, CEP Communication, avec ses soixante – dix journaux rédigés par 530 journalistes, ses 10 000 livres publiés *via* le groupe de la Cité, ses soixante-dix Salons et expositions annuels, a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs, dont 2 milliards réalisés dans la presse, le reste dans le livre. En 1990, le chiffre d'affaires du groupe devrait augmenter de 9 % et son résultat net – 328 millions l'an dernier – d'environ 5 %, ce qui constitue une performance dans un univers soumis à des turbulences. D'ailleurs, CEP Communication n'est pas complètement à l'abri de la récession. « *Le premier semestre 1990 n'a pas posé de problèmes, alors que le second, sans nous obliger à de lourdes restructurations, nous incite à la prudence*, note M. Brégou. *Mais la palette de nos 250 activités – Salons, journaux, départements éditoriaux – nous permet de demeurer serein, certains secteurs profitant de la crise quand d'autres en pâtissent.* »

L'activité internationale témoigne de cette prudence. Si le groupe présidé par M. Brégou est déjà présent en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Amérique latine, il s'y est aventuré avec prudence. « *Il nous fallait avoir des compétences et une réalité en France, avant d'affronter de nouveaux marchés* », explique M. Brégou, qui cite l'Europe – où CEP Communication réalise aujourd'hui 450 millions de francs contre 25 en 1987 et contrôle une trentaine de titres, – les Etats-Unis, les pays en voie de développement (y compris les pays de l'Est comme l'URSS et la Hongrie, où Larousse est déjà présent sous licence) et enfin l'Asie, comme terres futures de développement.

YVES-MARIE LABÉ

La création des Annonceurs réunis

Les entreprises s'attaquent au marché de l'achat d'espaces publicitaires

C'est le 20 décembre que doit être officiellement cré les Annonceurs réunis. Ce jour-là, Nicolas Guelman, directeur du marketing et de la publicité des caisses d'épargne et son homologue du GAN, Dominique Vastel sauront s'ils ont réussi leur pari. Depuis des mois, les deux hommes s'efforcent de rassembler des annonceurs dans un groupement d'intérêt économique pour gérer collectivement leur achat d'espaces publicitaires et tenir tête à la formidable puissance des centrales et des agences. Plus de quarante grosses entreprises ont été discrètement approchées. Vingt d'entre elles seraient prêtes à devenir les fondateurs du GIE mais leur identité est jalousement tenue secrète.

La gestion collective de l'achat d'espace par les annonceurs est monnaie courante aux Etats-Unis. Elle fait l'effet d'une bombe en France où le marché est tenu par les centrales de MM. Gilbert et Francis Gross (groupe Carat) ou par les grandes agences (*le Monde* du 13 juillet). Mais l'opacité qui règne sur les négociations tarifaires et les modes de rémunérations, la concentration spectaculaire du secteur, ont poussé le Conseil de la concurrence à s'autosaisir pour examiner à la loupe le fonctionnement de ces centrales.

L'enquête est en cours mais, sans attendre ses conclusions, un certain nombre d'entreprises semblent vouloir prendre les devants. Les annonceurs sont en effet de plus en plus nombreux à estimer que la trop forte pression des centrales sur les médias provoque une inflation tarifaire et le dérapage du marché publicitaire. « *Depuis quelques années, la progression des investissements publicitaires est largement supérieure à celle du PNB*, note Dominique Vastel. *Continuer à ce rythme serait un non-sens à un moment où l'activité économique marque un temps d'arrêt* ». A ce premier constat s'ajoute une volonté de transparence. « *Au moment où les entreprises font leurs comptes et où la plupart des médias ne vont pas bien*, explique Nicolas Guelman, *il est important que l'argent investi par les annonceurs dans les médias ne se perde pas ailleurs.* »

Profonds bouleversements

Dans un premier temps pourtant, les achats des Annonceurs réunis transiteront par une centrale. Mais l'appel d'offres lancé dans les prochains jours imposera à l'heureuse élue des conditions drastiques sur la transparence des facturations comme des conditions d'achat. « *Nous ne voulons plus hériter d'écrans publicitaires à 1 h du matin sous prétexte que ces invendus ont été bradés par les chaînes*, explique M. Guelman. *La qualité de l'emplacement est aussi importante pour une entreprise que le taux de remise sur les tarifs* ».

Rien n'empêchera les Annonceurs réunis, dès que leurs budgets publicitaires regroupés atteindront les 2 ou 3 milliards de francs, de traiter directement avec les médias. D'autant que la démarche de MM. Vastel et Guelman rejoint les préoccupations d'un certain nombre de journaux qui tentent, eux aussi, de mettre fin à la spirale des négociations et à l'inflation tarifaire. Une dizaine de quotidiens et d'hebdomadaires préparent depuis quelques semaines une « chartre de la transparence ».

La création des Annonceurs Réunis annoncent donc de profonds bouleversements sur l'organisation du marché publicitaire. Ses fondateurs n'ont-ils pas l'intention de s'attaquer aussi à la publicité financière, un des secteurs les plus sclérosés en France ? « *Nous irons jusqu'au bout*, avertit M. Vastel. *Il ne faut pas nous prendre pour des Don Quichotte. La morale ne pénètre pas les comptes d'exploitation. Nous sommes d'abord au service de nos entreprises et celles-ci ne peuvent pas faire dans tous les secteurs des efforts de productivité et de rentabilité en continuant de cautionner le plus invraisemblable des dérapages dans la publicité.* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Le réveil du gaz

Poussé par l'écologie, le gaz est à la mode, profitant des déboires du charbon et du nucléaire, ainsi que de progrès de compétitivité

POUR la première fois cette année, la compagnie BP, dont la *Revue statistique de l'énergie dans le monde* constitue depuis des lustres la bible des pétroliers, a décidé de publier une seconde revue statistique consacrée exclusivement au gaz.

Signe des temps. Après avoir été longtemps considéré comme une malédiction – certaines compagnies lorsqu'elles trouvaient du gaz à la place du pétrole rebouchaient les puits ! – puis comme un parent pauvre de l'industrie pétrolière, le gaz est désormais à la mode. Poussé par les préoccupations écologistes, il bénéficie à la fois des déboires du nucléaire et du charbon, et des progrès réalisés dans les techniques de production et d'utilisation, qui le rendent compétitif, même vis-à-vis du nucléaire.

En 1989, la consommation mondiale de gaz naturel a augmenté de 4 %, deux fois plus vite que celle de toutes les autres énergies (2 %). Sa part du marché energétique global a atteint 21 % – un bon cinquième, – tandis que sa production atteignait le chiffre record de 1 933 milliards de mètres cubes, soit en tonnes d'équivalent pétrole 55 % de la production de brut et quatre fois plus que le nucléaire.

Une énergie miracle

Après des années de semi-sommeil au cours desquelles les surcapacités de production étaient telles que tous les acheteurs n'avaient d'autre souci que de renégocier à la baisse leurs anciens contrats et que tous les nouveaux projets restaient embryonnaires faute de débouchés, le marché international du gaz se réveille.

Négociations tous azimuts, projets de nouveaux gazoducs ou de chaînes de liquéfaction, révisions à la hausse des prévisions de consommation, l'activité a repris si vite que les gaziers traditionnels s'en effraient, craignant que les vendeurs ne redeviennent, comme au début des années 80, trop « gourmands » en matière de prix.

Pourquoi cette agitation ? Parce que, en cette fin de siècle marquée par un souci croissant de l'environnement, une défiance généralisée vis-à-vis du nucléaire et un contexte pétrolier de plus en plus instable, le gaz apparaît comme une énergie miracle : à la fois propre, souple, économique et abondante.

Propre, le gaz ne l'est certes pas tout à fait, mais il l'est quand même beaucoup plus que le pétrole et surtout que le charbon. Selon les calculs cités récemment par André Giraud, ancien ministre de l'industrie puis de la défense, au cours d'un colloque organisé par l'Institut français de l'énergie, une tonne d'équivalent pétrole produite à partir du gaz naturel dégage une tonne de gaz carbonique (CO_2), soit 50 % de moins que le pétrole (1,42 tonne de CO_2) et moitié moins que le charbon (1,93 tonne de CO_2).

Dans les pays où la pollution a atteint des seuils critiques, comme en Europe orientale, le gaz apparaît donc comme la seule solution de rechange utilisable à très court terme. Car, autre avantage, le gaz, contrairement au nucléaire, ne nécessite pas, au niveau de l'utilisateur final, un investissement de départ gigantesque et demeure rentable même pour des petites installations ou des durées d'utilisation brèves.

Cette souplesse est un atout énorme dans tous les endroits où le nucléaire ne passe pas : dans les pays en développement, handicapés par le manque de moyens financiers et la faiblesse du réseau de distribution électrique, mais aussi aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Italie, où les compagnies électriques ne veulent ou ne peuvent pas s'engager dans des dépenses d'investissement massives et, compte tenu de l'incertitude sur l'avenir, privilégient les installations plus légères et moins coûteuses.

En outre, le gaz bénéficie de progrès techniques récents en aval comme les centrales dites à cycle combiné ou la cogénération *(lire l'article de Jean-François Augereau)*, qui ont notablement amélioré ses rendements, lui ouvrant largement le marché de la production électrique. En effet, le gaz naturel est désormais non seulement l'énergie la plus économique pour produire de l'électricité de pointe, mais, grâce à ces nouvelles techniques, il peut soutenir la comparaison avec le charbon ou le nucléaire pour la production en base ou semi-base.

Enfin, le gaz naturel bénéficie vis-à-vis du pétrole d'un atout « stratégique » : son abondance. Grâce aux progrès réalisés, cette fois en amont, dans les techniques d'exploration-production, ses réserves longtemps sous-estimées augmentent d'année en année. Elles atteignent aujourd'hui cinquante-six années de production (contre quarante-quatre ans pour le brut) pour les gisements jugés exploitables aux conditions économiques et techniques actuelles. Mais la plupart des experts estiment que d'énormes quantités restent encore à découvrir, les progrès permettant en outre d'envisager l'exploitation de régions jugées jusque-là impossibles. *(Lire l'article d'Yvonne Rebeyrol.)*

Surtout, ces réserves sont infiniment mieux réparties politiquement que celles de pétrole. Le Moyen-Orient n'en recèle en effet qu'un petit tiers (contre les trois quarts pour le brut). Le plus gros des réserves de gaz connues sont situées dans les pays de l'Est, URSS en tête (38 % du total), les pays occidentaux en détenant également une part non négligeable (près de 12 % pour l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et la Norvège). Un atout appréciable à l'heure où les caprices de l'or noir rappellent aux consommateurs leur vulnérabilité chronique vis-à-vis du Moyen-Orient...

Le gaz – rien n'est parfait ! – souffre aussi de handicaps : difficile à stocker, il se transporte mal, les équipements nécessaires (gazoducs ou chaînes de liquéfaction) exigeant, ne serait-ce qu'en raison de leur coût, la garantie d'un courant d'échanges à très long terme pour pouvoir être mis en place. Ces difficultés traditionnelles sont aujourd'hui rendues plus aiguës par l'incertitude qui entoure l'évolution du marché. *« La demande va sûrement augmenter, mais les inconnues sont telles qu'elles rendent la politique à suivre d'ici dix ans très difficile »*, explique Francis Gutmann, le président de Gaz de France.

Les pays de l'Est ? Les besoins sont énormes et la demande potentielle très lourde. Mais l'incertitude règne sur la source d'approvisionnement – l'URSS continuera-t-elle d'approvisionner ses anciens satellites ? – comme sur les moyens nécessaires pour développer la consommation.

De leur côté, les pays en développement ont également pour beaucoup des besoins importants et des réserves de gaz naturel non négligeables. Mais là aussi les moyens manquent, les compagnies répugnant à développer les gisements lorsque la production est destinée à la consommation locale – donc mal rémunérée...

En Europe occidentale, c'est l'ampleur de la consommation électrique prévisible à terme qui pose problème, ce nouveau marché n'étant encore qu'à la phase de décollage, voire d'étude. Dans une étude réalisée en juillet 1990 sur les besoins énergétiques de la Communauté à l'horizon 2000-2010, la Commission européenne prévoit dans tous les cas une croissance des consommations de gaz à terme *(voir graphique)*. Toutefois, entre les différents scénarios étudiés la fourchette est très large. Dans le scénario extrême, la demande de gaz augmenterait en vingt ans de près de moitié pour dépasser 300 millions de TEP en 2010 (contre 212 millions consommés en 1990), alors que dans l'hypothèse la plus faible la progression ne dépasserait pas 17 %... Exprimée en volume, la différence entre ces deux extrêmes atteint 60 milliards de mètres cubes, soit l'équivalent de deux fois la consommation française !

Cette incertitude pose aux gaziers un redoutable problème. Contraints plus que d'autres à voir très loin, à préparer les chaînes d'approvisionnement dix ans au moins à l'avance et à négocier des contrats pour dix, vingt, voire trente ans, il leur devient urgent aujourd'hui de prendre des décisions. Si les besoins de la Communauté sont couverts à 85 % jusqu'à la fin du siècle par les contrats actuels, il n'en va plus de même au-delà.

Or les nouveaux projets engagés ou en cours d'étude restent jusqu'ici modestes : 3,3 milliards de mètres cubes en provenance du Nigéria, 5 milliards du Qatar. Les discussions exploratoires engagées avec l'Iran ne portent pas non plus sur des volumes considérables dans un premier temps. On est donc loin du compte.

De nombreuses incertitudes

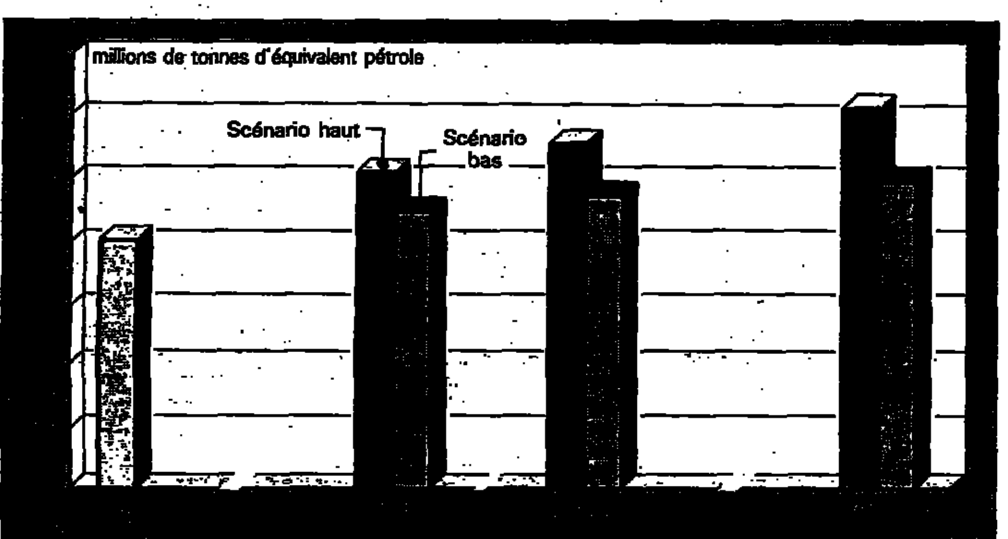
Quant aux fournisseurs traditionnels du Vieux Continent (Algérie, URSS, Norvège), ils disposent certes de réserves considérables, mais, du moins en ce qui concerne les deux premiers, leur situation politique et économique est fragile et laisse planer l'incertitude sur les capacités supplémentaires réellement disponibles à terme.

Pour l'heure, le marché du gaz hésite, pris entre les emballements encore incertains de la demande et l'ampleur des investissements à réaliser pour assurer le long terme. L'ère des surcapacités est clairement en train de se terminer, mais la phase de transition qui s'amorce ne porte pas aux grands projets. De plus la déréglementation engagée en Europe sous la houlette de la Commission attire de nouveaux intervenants – compagnies privées, notamment pétrolières – qui, pour s'imposer sur le marché final, proposent des contrats à court terme et à prix réduit, court-circuitant les chaînes d'approvisionnement traditionnelles basées sur le long terme.

« Aujourd'hui, tout le monde s'excite autour du gaz. Les différents acteurs discutent. De nouveaux intervenants pointent le nez. Mais les incertitudes sont telles qu'il y a un risque réel de déstabilisation du marché », assure Jacques Deyirmendjian, directeur de la délégation au développement industriel et international de Gaz de France.

VÉRONIQUE MAURUS

Consommation en hausse



Un bel avenir pour la mer du Nord

De nouvelles techniques vont permettre d'exploiter à moindres frais des champs d'hydrocarbures jusqu'ici inaccessibles

JUSQU'A la découverte des hydrocarbures de la mer du Nord, le travail offshore se faisait dans des mers « faciles » – golfe Persique et golfe du Mexique surtout. Avec en tout premier lieu les conditions météorologiques et accessoirement les profondeurs d'eau de la mer du Nord, il a fallu concevoir, construire et installer des structures plus hautes et plus résistantes que tout ce qui avait été fait jusque-là.

On a donc vu, peu à peu, apparaître des « monstres ». En 1973-1974, il y eu les quatre plates-formes en acier – des « jackets » – de Forties (zone britannique, 105-110 mètres de profondeur d'eau, 16 000 tonnes d'acier (1). En 1973 est née, grâce à l'esprit d'innovation de la société française C.G. Doris, une toute nouvelle espèce : les plates-formes de béton armé et précontraint. Cette année-là a été installé à Ekofisk, dans la zone norvégienne, et par 69 mètres de profondeur d'eau, le premier ouvrage de ce type (180 000 tonnes de béton) sur lequel on a posé les 40 000 tonnes de pont et équipements nécessaires.

Du temps des dinosaures...

La latitude et la profondeur d'eau augmentant, on en est arrivé pour la mer du Nord à de vrais « dinosaures », d'autant plus énormes que nombre d'entre eux sont en béton : 287 500 tonnes de béton et 21 000 tonnes de pont et d'équipements, le tout pour 14,5 milliards de francs, pour la plate-forme de béton de Brent C (zone britannique, 140 mètres de profondeur d'eau) ; 300 000 tonnes de béton et 52 000 tonnes de pont et d'équipements divers pour chacune des deux plates-formes B et C de Statfjord (zone norvégienne, 145 mètres de profondeur d'eau).

Dans le golfe du Mexique aussi, on en est arrivé à faire des « dinosaures », mais en acier et en raison de la seule profondeur d'eau : à partir de 1980, des jackets ont ainsi été installés sur les champs de Cognac et Cerveza Liguera (300 mètres d'eau) et surtout de Bullwinckle (411 mètres d'eau, 45 000 tonnes pour le seul jacket sur lequel ont été posées 25 000 tonnes de pont et d'équipements divers ; le tout pour 725 millions de francs, non compris les forages et les pipe-lines).

Comme partout, le gaz a été longtemps négligé en mer du Nord. A part les champs du sud de la mer du Nord situés près des côtes britanniques et néerlandaises, dans d'assez faibles profondeurs d'eau et bénéficiant de conditions météorologiques relativement clémentes, il a fallu la découverte du très gros champ de Frigg (230 milliards de mètres cubes récupérables à cheval sur les zones norvégienne et britannique, 110 mètres de profondeur d'eau) pour mettre en exploitation du gaz *offshore* (2). Mais à quel prix : 20 milliards de francs en 1977 pour édifier en pleine mer un véritable archipel fait de trois plates-formes de béton, de deux plates-formes d'acier et d'une plate-forme articulée-torchère.

En 1979, la découverte du champ supergéant de Troll (1 600 milliards de mètres cubes environ, dont les trois quarts devraient être récupérables) a plongé les autorités norvégiennes et les compagnies pétrolières dans la perplexité. Certes, le volume de gaz contenu dans ce champ, unique en Europe, est très alléchant ; mais la profondeur d'eau est de 350 mètres. La décision d'exploiter Troll a pourtant été prise et son superdinosaure est à l'étude : il pourrait peser 700 000 tonnes (auxquelles s'ajouteront 1,4 million de tonnes de lest, ainsi que les ponts et autres équipements) et être prêt à « travailler » en 1996.

... à l'ère des robots

Mais, pour tout ce qui est au sud du 62e parallèle, l'ère des « dinosaures » de mer du Nord devrait probablement prendre fin avec Troll (3). Toute cette zone, en effet, a été explorée, auscultée depuis vingt-cinq ans. Il est donc raisonnable de penser que les découvertes majeures y ont été déjà faites, et que les champs qui restent à y trouver seront de taille modeste.

Au nord du 62e parallèle, l'exploration est encore limitée ; mais on a déjà découvert plusieurs champs de gaz, gros et moins gros, à des latitudes dépassant déjà le 71e parallèle. En attendant, les futures découvertes, toutes zones et tous secteurs confondus, on connaît actuellement en mer du Nord 447 champs d'hydrocarbures non encore exploités, dont 223 de gaz qui contiennent à eux tous 3 900 milliards de mètres cubes.

L'exploitation de tous ces champs sera très variée. Pour les gros champs, on pourra se permettre de les équiper de grandes plates-formes : mais il pourra s'agir de plates-formes moins énormes, comme ce sera bientôt le cas à Snorre (310-350 mètres de profondeur d'eau) et à Heidrun, notamment. Là, en effet, la plate-forme en acier pour la première, en béton pour la seconde, ne sera pas posée sur le fond de la mer.

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 26

(1) Par comparaison, rappelons que la tour Eiffel, haute de 300 mètres, ne pèse que 7 000 tonnes. Les 16 000 tonnes de Forties ne concernent que les seuls jackets.

(2) Toujours par comparaison, le champ de Lacq (près de Pau), exploité depuis près de vingt-cinq ans, contenait au départ quelque 200 milliards de mètres cubes de gaz.

(3) Le champ de pétrole canadien d'Hibernia (80 mètres de profondeur d'eau au large de Terre-Neuve) sera équipé d'une énorme plate-forme de béton, dont le coût est de l'ordre de 5 milliards de francs, non compris le pont, ni aucun des équipements nécessaires aux forages, à la production du pétrole et du gaz et aux logements.

CHAMPS ECONOMIQUES

Un bel avenir pour la mer du Nord

Suite de la page 25

Elle sera flottante, mais ses mouvements verticaux et même latéraux seront très limités, puisqu'elle sera maintenue par des tiges métalliques sous tension tirant sur une embase très solidement fixée dans le fond de la mer.

Il en est résulté le nom donné aux engins de ce type : *« Tension leg platform »* (TLP), c'est-à-dire *« plate-forme à câbles tendus »*. Le record des TLP est actuellement en cours de construction pour le champ Auger, dans le golfe du Mexique : cette plate-forme sera installée dans 872 mètres de profondeur d'eau et son prix est estimé à 6,5 milliards de francs.

On peut aussi penser à des plates-formes plus petites, puisque inhabitées et n'ayant à porter que des séparateurs. Le pétrole, en effet, contient toujours du gaz et le gaz toujours des condensats. Sans séparation des phases liquide et gazeuse, un hydrocarbure à l'état brut ne peut ni être lancé dans des pipelines (sauf sur des distances n'excédant pas 10 kilomètres pour le pétrole, 30 kilomètres pour le gaz) ni être chargé dans des tankers.

Cette situation pourrait changer dans quelques années, lorsque sera opérationnel Poséidon, une pompe acceptant un fluide diphasique mise au point par l'Institut français du pétrole (IFP), la compagnie française Total et la compagnie nationale norvégienne Statoil. Alors, on pourra envoyer les hydrocarbures offshore sans traitement vers la côte ou vers d'autres champs offshore plus ou moins éloignés, équipés de séparateurs et reliés à un des innombrables pipe-lines sous-marins courant sur le fond de la mer du Nord.

Une autre technique, sur laquelle travaillent depuis plusieurs années Elf-Aquitaine et sa filiale norvégienne, devrait permettre, à échéance plus ou moins brève, d'exploiter des champs offshore situés sous de grandes profondeurs d'eau ou de petite taille. Il s'agit du système modulaire Skuld dans lequel les têtes de puits sont posées sur le fond et un robot télémanipulateur guidé depuis la surface peut procéder à des changements de modules ou à des travaux d'entretien. Skuld sera donc un bon atout pour réduire la taille et le nombre des plates-formes.

Il y a aussi le projet Nomad sur lequel l'IFP, la société Single Buoy Mooring, Technip-Géoproduction et Coflexip travaillent ensemble : Nomad combine la pompe diphasique Poséidon, un support flottant léger et des tuyaux flexibles récupérables. Ainsi, les associés espèrent-ils mettre au point en 1991 et commercialiser en 1992 un système qui faciliterait la mise en production des champs profonds ou marginaux.

Enfin, parmi les techniques nouvelles (relativement) qui rendent possible l'exploitation de certains champs pétroliers, il ne faut pas oublier le forage horizontal mis au point il y a une dizaine d'années par l'IFP et Elf-Aquitaine. Un « drain » horizontal permet, en effet, d'exploiter avec un rendement extraordinaire les couches-réservoirs peu épaisses ou fracturées dans lesquelles des puits classiques, verticaux ou déviés, seraient totalement inefficaces. Un premier forage horizontal pilote, pratiqué à Troll dans le réservoir de pétrole situé sous celui de gaz et épais seulement de 25 à 30 mètres, a débité 850 000 tonnes de pétrole en neuf mois.

YVONNE REBEYROL

Des turbines à plein gaz

En 1973, la crise du pétrole donna un formidable élan au nucléaire. Les programmes de centrales fleurirent un peu partout, en particulier en France comme témoignent la cinquantaine de tranches nucléaires actuellement en activité. Puis survint, en 1979, l'incident de Three-Mile-Island, qui amena le ralentissement d'un certain nombre de programmes, et celui de Tchernobyl, en 1986, qui amplifia à l'extrême cette tendance.

Dans ce contexte de refus grandissant du nucléaire par l'opinion publique et de souci de l'environnement, les producteurs d'électricité se tournent vers des moyens de production moins polluants que le charbon et mieux acceptés que le nucléaire. Ainsi les turbines à gaz montrent à nouveau le bout de leurs ailettes pour répondre à ces nouveaux besoins.

Pas n'importe quelle turbine. Mais les turbines à cycle combiné, dont un des ancêtres fut installé, en 1962, à Arzew (Algérie) par GEC Alsthom. Contrairement aux turbines classiques à gaz ou au fioul, qui servent à faire « la pointe » de la production d'électricité (1) et dont les rendements de conversion fioul-électricité ne dépassent pas 35 %, les turbines à cycle combiné offrent un rendement élevé, supérieur à 50 %.

Rien de bien mystérieux... Les turbines à cycle combiné fonctionnent en fait comme des turbines à gaz classiques pour la partie turbine de l'installation, mais leurs gaz d'échappement très chauds sont récupérés au lieu d'être dissipés à l'air libre.

Toute l'astuce est là. Car ces gaz contiennent l'essentiel – les deux tiers – des calories produites par la turbine. L'idée toute simple est donc venue aux ingénieurs de les récupérer dans une chaudière pour produire de la vapeur qui, à son tour, animera une turbine à vapeur et un turbo-alternateur qui complétera ainsi la production d'électricité de la turbine à gaz.

Si cette révolution est simple sur le papier, force est de reconnaître qu'elle n'a pu exister que grâce aux progrès faits, ces dix dernières années, dans les domaines de l'informatique, de l'électronique, de l'usinage, de la métallurgie et de l'aéronautique.

Un rendement plus élevé

Deux exemples témoignent de ces percées : le recours à des aubes de turbine à « cristaux orientés » et des aubes « monocristal » dérivées de celles utilisées dans les moteurs d'avions ; l'emploi de matériaux présentant une tenue à la flammme accrue, ce qui permet d'augmenter la température de fonctionnement de la turbine et d'obtenir des rendements plus élevés.

Moins polluantes, faciles à installer dans des délais courts, capables de brûler toutes sortes de combustibles (gaz, fioul, charbon gazéifié), on conçoit bien que ce type de machines suscite aujourd'hui l'intérêt des producteurs d'électricité. D'autant qu'en utilisation de pointe ou de semi-base, leur compétitivité par rapport au charbon et au nucléaire ne paraît pas faire de doute et qu'existent en catalogue des unités modulaires dont la puissance cumulée permet la réalisation de centrales de 900 mégawatts.

On comprend donc mieux qu'EDF puisse envisager de réutiliser les turbo-alternateurs de ses centrales nucléaires graphite-gaz pour les coupler à des turbines à cycle combiné de forte puissance.

On n'en est certes pas encore là. Mais force est de constater que le marché des grosses centrales à cycle combiné bouge. A preuve, les ventes, par exemple, de CGE Alsthom en Malaisie (900 MW à Paka), en Thaïlande (900 MW à Rayong), en Inde (600 MW à Kawas) et les demandes fortes de matériel de ce type par les producteurs britanniques d'électricité.

Mais si, aujourd'hui, les industriels ne peuvent fournir que des turbines à gaz dont la puissance maximale est comprise entre 100 et 150 mégawatts et que l'on couple à des turbines à vapeur d'une centaine de mégawatts, on constate que tous réfléchissent à des machines plus puissantes encore. Comme celle de 212 MW que GEC Alsthom et General Electric ont développé conjointement pour le compte d'EDF et qui entrera en service en 1992 à Gennevilliers.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) L'essentiel de la production est assuré par les centrales nucléaires qui fonctionnent, comme le disent les électriciens, « en base », c'est-à-dire à pleine puissance, les pointes de demande étant alors couvertes par d'autres moyens comme les turbines à gaz ou, demain, les turbines à cycle combiné, qui peuvent aussi tourner en semi-base.

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Splendeur et misère du calcul économique

Comme si les offres et les demandes des acteurs s'ajustaient avec exactitude et sans friction dans une société fermée...

par Emile Quinet et Bernard Walliser

AU cours des années 60 dans la mouvance d'une planification regénérée, les ingénieurs économistes se lançaient à l'assaut de l'aide à la décision et, sous la bannière de quelques ouvrages charismatiques, partaient en croisade pour le calcul économique. Cette méthodologie appuyée sur la théorie néoclassique conduit à attribuer à tout projet, en particulier à tout projet d'investissement, un indicateur de sa rentabilité attendue. Les projets à retenir sont ceux dont la rentabilité est supérieure à une norme, appelée le taux d'actualisation, définie au niveau central de l'organisme concerné et reflétant ses possibilités de financement.

On aurait pu s'attendre à ce que le calcul économique, symbole de l'effort de rationalisation des choix, soit progressivement généralisé dans l'administration et l'entreprise et que son influence sur les décisions aille croissant. Trente ans après, force est de reconnaître qu'il n'en est rien : à une période faste a succédé une ère de déclin. De plus en plus de décisions échappent à son évaluation, et lorsqu'il est mis en œuvre, ses recommandations sont peu suivies d'effet.

Une vision simpliste

Dans le domaine de la santé, les études économiques réalisées dans le passé ont cédé le pas à des évaluations fondées sur des critères plus flous et non explicites, voire à pas d'évaluation du tout. Pour les transports, les projets autoroutiers ou ferroviaires font bien l'objet d'un calcul, mais leurs taux de rentabilité s'échelonnent entre 3 % et 20 % pour un taux d'actualisation de 9 % : certains tronçons rentables auraient déjà dû être réalisés depuis longtemps, et passent après d'autres, d'une rentabilité faible, qui sont néanmoins décidés.

Pour comprendre un tel discrédit, il faut d'abord se tourner vers les économistes chargés de réaliser les études, et qui sont suffisamment autocritiques pour reconnaître les lacunes de leur méthodologie. Les règles du calcul économique reposent en effet sur une vision du système économique simple sinon simpliste, où les offres et les demandes des agents s'ajustent avec exactitude et sans friction dans une société fermée.

Ils ne rendent pas justice de la complexité croissante du monde économique, avec ses incertitudes radicales, son ouverture internationale massive, ses externalités omniprésentes et ses déséquilibres macroéconomiques persistants. Ces phénomènes ont certes donné lieu à des aménagements du calcul économique initial, mais au prix de méthodes plus sophistiquées dans leurs principes et plus exigeantes quant aux données qu'elles nécessitent, ce qui les rend plus ésotériques dans leur déroulement et plus manipulables dans leurs résultats.

Du côté des décideurs, destinataires sinon demandeurs des études, d'autres griefs sont mis en avant, liés à la lenteur du processus de réalisation des études au regard de l'urgence des décisions. Les prescriptions du calcul économique s'adressent en effet à un décideur fictif, omniscient et omnipotent, qui tranche après mûre réflexion sur des critères exclusivement économiques. Le décideur concret se retrouve de moins en moins dans cette image.

Soumis à des contraintes de temps, limité dans ses capacités d'analyse, il est obligé de s'appuyer sur des informations fragmentaires, de n'examiner que des options facilement réalisables et de concilier des points de vue disparates. Là encore, des adaptations ont été réalisées pour combler l'écart, mais au prix d'un calcul économique plus mou, fondé sur une démarche multicritère, et plus passif dans la mesure où il ne fait souvent que justifier les positions *a priori* du décideur.

Ces arguments des uns et des autres comportent indéniablement une part de vérité et rendent compte de leur incompréhension mutuelle. Mais s'il n'y avait que des problèmes techniques et organisationnels, il aurait été possible, avec un peu de bonne foi et de bonne volonté de part et d'autre, de leur fournir des solutions viables.

La société ne manque pas d'institutions bancales, de procédures boiteuses, de techniques fragiles, contre lesquelles ont pesté des générations, mais que l'on maintient car on ne peut pas s'en passer. Si le calcul économique n'a pas pu surmonter ces difficultés et subit une éclipse, c'est parce qu'il est en rupture plus profonde avec le contexte économique et les processus de décisions contemporains.

D'une part, le calcul économique est adapté à des modifications marginales de l'économie, hypothèse acceptable à l'époque des Trente Glorieuses où les investissements nécessaires étaient aisément repérables dans un contexte de croissance régulière et homogène. Aujourd'hui, les besoins sont plus difficiles à identifier, l'évolution économique étant bien plus chaotique et imprévisible, soumise à des bouleversements structurels majeurs et à des innovations incessantes.

Il devient dès lors nécessaire de pouvoir comparer, non seulement des programmes alternatifs d'un même secteur, satisfaisant une même demande, mais des stratégies de développement de secteurs différents, répondant à des besoins hétérogènes. Il devient tout aussi nécessaire d'évaluer, non seulement des projets aux conséquences futures bien balisées, mais des procédés technologiques et organisationnels nouveaux, aux effets difficiles à imaginer et engageant différemment l'avenir.

D'autre part, le calcul économique est destiné à un décideur se situant au-dessus de la mêlée et agissant souverainement au mieux des intérêts bien compris de l'Etat ou de l'entreprise. Cette hypothèse est insoutenable dans la société actuelle, où souffle le vent du libéralisme, où se dissolvent les rapports d'autorité et se multiplient les niveaux de décision, l'Etat étant désormais flanqué de la CEE au-dessus de lui et des régions en dessous.

Les rapports de subordination laissent place à des rapports de négociation entre acteurs aux pouvoirs comparables, mais disposant d'informations personnelles et de stratégies propres au sein d'un tissu social qui se délite et se recompose sans cesse. A la recherche d'un bien-être collectif objet d'un consensus succède l'articulation de rationalités éclatées et incommensurables, aussi bien politiques qu'éthiques, écologiques qu'économiques.

Des systèmes complexes

Dans ces conditions, le rôle du calcul économique classique devient ambigu : adapté à l'évaluation de projets locaux, on en attend une vision prospective globale ; conçu pour être un juge impartial, on lui demande d'être l'avocat d'une des parties. Certes, il conserve sa valeur et reste très utilisé dans l'entreprise, où les objectifs ne sont jamais très éloignés de la simple recherche du profit et où sa mise en œuvre est simple. Il garde aussi une pertinence suffisante pour les secteurs publics proches de l'activité commerciale et industrielle, comme l'énergie ou les transports, du moins pour des décisions dont le champ est bien circonscrit.

Mais il est mal adapté à des choix plus stratégiques de secteurs socialement sensibles ou soumis à de fortes mutations, où pourtant le besoin d'évaluer s'accroît, tant les décisions sont lourdes de conséquences. Si les préférences des acteurs peuvent s'affronter directement dans l'arène politique, encore faut-il que la négociation se fasse à partir d'effets anticipés dûment analysés et diffusés, sinon acceptés par tous.

Sur l'heure, il n'existe pas de solution de rechange fournie clés en main. Mais dans la diversité des démarches parfois cacophoniques proposées par des bureaux d'études concurrents, on voit poindre quelques lignes de force. Une meilleure adaptation à la complexité des systèmes économiques passe par des méthodes mieux calibrées à chaque projet particulier, et portant suffisamment loin la prévision de ses effets spécifiques avant toute valorisation hâtive et universalisante.

Une meilleure adéquation à la temporalité des procédures de décision exige des méthodes fournissant des résultats progressifs, et permettant d'enclencher un processus d'apprentissage du décideur tirant la leçon des effets des décisions similaires passées. Enfin, si en biologie la fonction crée l'organe, en économie l'offre répond d'abord à une demande, et le calcul économique ne pourra se renouveler que s'il est soutenu par les décideurs qui y trouvent leur intérêt.

► **Professeurs à l'Ecole nationale des ponts-et-chaussées.**

HUMEUR

L'argent

par Bernard Maris

Dans un ancien *Traité de la componction* (1696), Dieu, s'adressant au pécheur, dit qu'il n'y a de péché tant énorme qu'il ne puisse être effacé par Sa grâce. Et que le pardon du péché répond au *soulagement* des enfants accouchant de leurs peccadilles.

Or les enfants avaient marché, encadrés de parents et de policiers, vers des parents protégés par des policiers. Les cordons s'ouvrirent. Enfants et parents se parlèrent, sous l'œil attendri des policiers. Les parents proposèrent : imagination, idéal, culture. Les enfants répondirent : argent.

Surprise et léger dégoût parental... On offre à ces petits analphabètes Buren et la Pyramide, et ils réclament des pions et de l'argent... Eux, quand leurs propres parents disaient culture, ils répondaient contre-culture. Eux, ils avaient de l'idéal. Ils répondaient à un idéal par un autre idéal.

Mais voilà : les petits jeunes, de vrais bon jeunes, ne demandant qu'à devenir de bons vieux, n'entendirent jamais parler d'idéal. Seulement d'argent. Or l'argent n'admet pas de contre-argent.

L'autre côté de la pièce, c'est encore la pièce. A pile je répond face, mais je parle francs. Les enfants parlent le langage des leurs. Monnaie. De quoi pourraient-ils parler d'autre ?

Dieu les comprit. Il les reçut, les confessa, et leur donna de l'argent. Et il sermonna les parents de ce ton *si particulier* et *poncifiant* qui conduit à prendre un petit air distant et écœuré, presque étonné de faire comme les autres.

Cette « prostituée universelle », reprochée naguère à certains d'être trop facilement conquise, il l'offrait du bout des mains. Mais certains n'ont pas de mains, et la chance de ne pas se laver les mains.

Les enfants repartirent avec cinq milliards, du *prêchi-prêlat*, une tape sur la joue, et le sourire d'une fille, autrefois jeune, Isabelle, à laquelle ils se promirent de ressembler.

Dehors, d'autres jeunes, les mauvais, attendaient la justice d'un *ministère* où les *statues* ont un doigt sur la bouche. Les bons hochèrent la tête, firent tinter leur bourse, songeant que l'argent appelle l'argent comme le malheur appelle le *malheur*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 4 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 9 août 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint, par une faute personnelle, les dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail en laissant travailler deux salariés sur un échafaudage non réglementaire

● à la peine de 2 amendes de 5 000 F :

– M. DE SOUSA DU OLIVAL Diamantino, né le 6 septembre 1930 à 99 PORTUGAL, entrepreneur de maçonnerie, et demeurant à VITRY-SUR-SEINE (94), 3, rue des Peupliers.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – sur opposition jugement du 12 septembre 1989 – en date du 19 juin 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : DÉTENTION OU VENTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES AYANT ATTEINT LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION – OUVERTURE NON DÉCLARÉE D'UN ÉTABLISSEMENT DE CONGÉLATION DE DENRÉES ANIMALES OU D'ORIGINE – TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE – PUBLICITÉ MENSONGÈRE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR.

1) Pour avoir, à Paris, détenu en vue de la vente des denrées alimentaires comportant une date limite de consommation dès lors que cette date est atteinte, en l'espèce 21 préemballés de magret de canard, date limite de consommation : 1er novembre 1988, 10 préemballés de filet de bœuf, DLC 31 juillet 1988.

2) Pour avoir à Paris, le 22 novembre 1988, congelé des denrées d'origine animale dans des conditions non appropriées et sans en avoir fait la déclaration à la direction des services vétérinaires.

3) Pour avoir à Paris, le 22 novembre 1988, trompé le contractant sur la nature, la composition et les qualités substantielles de la marchandise en servant dans son restaurant des plats présentés comme comportant du jambon alors qu'il s'agissait d'épaule de porc, et en servant du « foie gras de canard » qui n'était que du « bloc de foie gras de canard ».

4) Pour avoir à Paris, le 22 novembre 1988, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur la nature, la composition et les qualités substantielles des plats servis dans son restaurant en indiquant des plats comportant du jambon alors qu'il s'agissait d'épaule de porc et en proposant du « foie gras de canard » alors qu'il s'agissait de « bloc de foie gras de canard ».

● à la peine d'une amende de 20 000 F pour le délit, à trente et une amendes de 500 F pour les dates de consommation expirées et à une amende de 2 000 F pour la congélation illicite.

– M. CANIS François, Joseph, né le 4 juin 1954 à PARIS (15e), PDG d'un restaurant et demeurant à PARIS (3e), 1, place de la République. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 23 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,

Pour avoir, à Paris, le 29 août 1988, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler quatre ouvriers sur une terrasse à plus de trois mètres de hauteur, sans avoir prévu aucun dispositif de protection collective ou individuelle,

● à la peine de 4 amendes de 8 000 F :

– M. PORTAL Michel, Henri, Marie, né le 20 mars 1954 à FRIDEFONT (15), directeur général de l'ETS, demeurant à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94), 8, rue Jean-Barre.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 15 mai 1990, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES

● à la peine de 8 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 30 000 F d'amende :

– M. ANDRÉ Marc, né le 6 octobre 1941 à NEUVILLE-SUR-MARGIVAL (02), consultant indépendant, et demeurant à PARIS (10e), 14, rue Bouchardon.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Journal officiel, le Monde et le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le, 15 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE.

1) Pour avoir, à Paris, le 22 mars 1989, trompé le contractant sur les qualités substantielles, la composition et la teneur en principe utiles de la marchandise vendue en vendant ou mettant en vente sous la dénomination fausse de « foie gras de canard » du « bloc de foie gras de canard ».

2) Pour avoir à Paris, le 22 mars 1989, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence des plats servis dans son restaurant en indiquant sur la carte des plats non disponibles ainsi que des vins en l'espèce « les pommes de verger, le prince noir, des eaux salées, l'esturgeon royal, le brouilly, tavel, muscadet, alsace, pomerol, saint-julien, gevrey-chambertin, chambolle-musigny ».

● à la peine de 1 amende de 10 000 F.

– M. TABOUREL Daniel, né le 1er février 1947 à AVRANCHES (50), restaurateur et demeurant à PARIS (17e), 142, rue Legendre. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – sur opposition du jugement du 18 septembre 1989 – rendu le 28 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour ; INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 29 mars 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant circuler six salariés à proximité d'ouvertures creusées dans un plancher sans avoir clôturé celles-ci par un garde-corps ou par une plinthe et sans les avoir obstruées par un plancher jointif ou par tout autre dispositif équivalent, les exposant ainsi à un risque de chute dans le vide – laisser travailler SIX salariés dans des lieux qui n'étaient pas convenablement éclairés,

● à la peine de 6 amendes de 2 000 F :

– M. DUPRAT Jean, né le 3 octobre 1940 à CRÉTEIL (94), directeur technique, demeurant à LE THILLAY (95), 9 *bis*, rue du Pont-à-l'Huile.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Le chiffre le plus important du budget

IL est un chiffre qui résume le drame moderne des finances publiques auquel La France n'échappe pas, même s'il n'est pas chez elle aussi aigu que dans plusieurs autres pays. Cette donnée-clef, c'est le pourcentage des dépenses budgétaires consacrées au service de la dette. Il sera encore, l'an prochain en sensible augmentation. Cela n'est peut-être pas suffisant pour condamner en bloc le projet de loi de finances sur lequel le Parlement, après le long débat d'usage, devra se prononcer dans les prochains jours. Mais cela relativise les aspects positifs que ce document présente : progression modérée du total des dépenses, inférieure à la croissance prévue du PIB – croissance risquant, il est vrai, de ne pas être atteinte, nouvelle (mais légère) diminution du déficit. Cela, surtout, comme on va le voir, prive d'avance le gouvernement de marge de réserve de puissance. Devant une nouvelle crise qui serait liée, comme ce fut le cas pour les lycéens, à la dégradation du domaine public, il lui serait difficile de maintenir le cap de sa politique générale tout en consentant des crédits supplémentaires.

Tout se passe comme si, au fil des ans, la notion de « priorités budgétaires », dans laquelle s'exprime le mieux l'action d'un Etat, et en l'absence de laquelle il est oiseux de parler encore de « politique économique et sociale », tout se passe pourtant, disé-je, comme si cette notion perdait progressivement son sens face à la nécessité d'affecter, à chaque exercice, une part grandissante des ressources disponibles au versement des intérêts (et, éventuellement, au remboursement du principal) dus aux créanciers. La liberté de choix entre les différentes dépenses possibles devient de plus en plus illusoire. Elle cède le pas à l'impératif de la dette.

Selon les indications de la loi de finances pour 1991, la charge de la dette se montera l'an prochain à 138 milliards de francs, soit 10,8 % du total des dépenses dites définitives. Encore ce montant doit-il être majoré des frais représentés par la garantie accordée par le Trésor à un certain nombre d'emprunts. C'est en conséquence plutôt sur 150 que sur 138 milliards que le ministère des finances établit ses prévisions relatives au coût budgétaire occasionné par l'accumulation de la dette publique. On n'est plus loin d'un pourcentage de 12 % par rapport au total des dépenses de l'État. Depuis dix ans, ce pourcentage n'a cessé d'augmenter d'année en année.

En 1980, on en était encore à 4,5 %, soit une proportion proche de la moyenne (égale à environ 4 %) constatée pendant les trente années antérieures. Le premier « décrochage » sérieux s'est produit en 1981 ; depuis lors, les déficits cumulés conjugués avec un niveau élevé des taux (niveau qui s'explique en partie par ces déficits) ont eu pour effet de provoquer un enchérissement inexorable du service de la dette publique. On dira, et c'est vrai, que, dans certains pays, le pourcentage est beaucoup plus élevé.

En Belgique, par exemple, le versement des intérêts absorbe le quart des dépenses de l'État et 35 % environ de ses recettes fiscales ! Pour cette raison et quelques autres, la Belgique a, jusqu'à une époque récente, fait figure d'homme malade de l'Europe occidentale. Sous l'action du jeune ministre des finances, Philippe Maystadt, le royaume a spectaculairement redressé ses affaires. L'inflation y a été ramenée au-dessous de 3 % tandis que la croissance économique a rejoint (avant la crise du Golfe) la moyenne de la CEE. Si la tendance à l'augmentation du déficit a pu être renversée, ce résultat a été obtenu par des moyens qu'on qualifiera ici de partiellement artificiels.

Philippe Maystadt me dit : *« Nous avons dû comprimer fortement les autres catégories de dépenses, et la Belgique est, avec la Grande-Bretagne, le pays de la CEE qui investit proportionnellement le moins dans son secteur public. »* Parmi les sacrifiés du redressement (dont le franc belge, désormais rattaché pratiquement au deutschemark, a bénéficié) : le réseau de télécommunications, les transports publics. Voilà deux pays dont la gestion budgétaire paraît aux antipodes l'une de l'autre : l'un, la Belgique, qui continue à connaître un déficit énorme (20 % des dépenses), quoiqu'en diminution relative, l'autre, la Grande-Bretagne, qui a rétabli l'équilibre *(voir plus loin)*. L'un et l'autre ont pourtant en commun une véritable décapitalisation du domaine de l'Etat. N'est-ce pas cela l'essentiel ?

En France, le gouvernement est resté davantage maître de la situation, parce que le mal n'a pas atteint le même degré de virulence. Mais sa capacité à faire prévaloir ses priorités intentionnelles sur cette autre priorité, imposée celle-là par le poids du passé, et qui consiste à faire face à ses obligations au sens propre du terme, cette capacité a déjà beaucoup diminué. Quel que soit le bout par lequel on prend la mesure du prélèvement opéré sur les finances publiques par le service de la dette, on s'aperçoit qu'il est devenu considérable. Il s'agit désormais du troisième poste de dépenses, après l'éducation (248 milliards) et la défense (228 milliards) et avant le logement (144 milliards). C'est là un classement tout à fait nouveau par rapport à la physionomie traditionnelle des budgets français.

SI, au lieu de s'attacher au montant en valeur absolue des différents postes de dépenses, on examine leur progression, on fait une constatation encore plus inquiétante : c'est désormais la charge de la dette qui augmente le plus vite, plus vite que l'éducation, la « priorité des priorités » : respectivement de + 9,8 % et + 9 % selon le projet de loi de finances. Ainsi se manifeste l'érosion progressive de la faculté de choix. L'écart risque de se révéler, dans la réalité, plus large, car, d'année en année, le gouvernement sous-estime systématiquement (mi par calcul, mi par erreur de jugement) le taux qu'il devra, au cours du prochain exercice, offrir à ses prêteurs.

En faisant passer la charge de la dette de 4,5 % à 11 %, voire à 12 % du total du budget, on a rigidifié ce dernier. Le gouvernement y a perdu l'essentiel de la marge de manœuvre dont il disposait normalement pour augmenter et répartir autrement ses dépenses en cas de besoin. Il est couramment admis que cette marge ne peut guère dépasser, disons 5 % dans un Etat moderne à cause de la place prépondérante occupée par les « services votés ». Notons bien que cet ordre de grandeur se rapporte non pas à l'accroissement possible, en vitesse de croisière (et à prix supposés constants), des dépenses nouvelles, mais au degré de souplesse sur lequel les autorités peuvent compter pour, à la fois, accroître les dépenses publiques et en modifier la destination.

A partir du moment où la part dévolue impérativement au service de la dette dépasse un certain seuil, tout gouvernement est conduit, *nolens, volens*, à axer sa politique budgétaire sur la compression de toutes les dépenses, à l'exception de celles dont le maintien est indispensable pour lui permettre de continuer à emprunter. Tout indique que ce seuil est désormais franchi en France. Et s'il l'est, c'est pour le meilleur des motifs.

Ecoutons Pierre Bérégovoy. Au Sénat, le 21 novembre dernier, il donnait ces intéressantes précisions : *« Il nous faut dégager un excédent budgétaire hors charge de la dette. C'est le cas depuis 1989... En 1990, et les chiffres sont incontestables, le déficit sera de 91 milliards environ alors que la charge de la dette sera de l'ordre de 130 milliards ; en 1991, elle sera de quelque 138 milliards pour un déficit de 80 milliards. C'est le résultat en effet de la hausse des taux d'intérêt. Vous mesurez ainsi à quel point* ***la charge de la dette pèse sur nos marges de manœuvre budgétaires*** (C'est moi qui souligne) *et vous voyez avec quelle constance nous opérons pour la réduire sans artifice de circonstance. »*

Dans le jargon des spécialistes, le solde budgétaire *« hors charge de la dette »* s'appelle solde primaire. Il peut être positif ou négatif. Celui de la France est donc positif. Faisons remarquer qu'il devrait même, en bonne logique, dépasser les montants indiqués par le ministre : 138 – 80 milliards pour 1991, soit 58 milliards. Il devrait être plus proche de 70 milliards puisque, comme nous l'avons vu, le Trésor lui-même estime la charge totale de la dette à environ 150 milliards.

Pierre Bérégovoy assure qu'aucun *« artifice de circonstance »* ne sera utilisé pour dégager cet excédent « primaire ». Si par cette expression, il veut dire qu'il n'a pas l'intention de recourir à des opérations plus ou moins douteuses consistant à sortir du budget certaines dépenses pour les faire supporter par tel ou tel compte du Trésor, on lui en donne acte bien volontiers. Mais c'est dans un autre sens qu'on a employé, dans cet article, le mot « artificiel ». Sont considérées comme « artificielles » les économies qui consistent à ne plus entretenir comme il le faudrait le domaine public et à cesser de l'agrandir là où se serait urgent de le faire. Une entreprise privée peut de même faire apparaître des profits indûment majorés en s'abstenant de procéder à des dépenses de remise en état de ses équipements.

CERTAINS pays ont poussé jusqu'à la supercherie pure et simple de tels procédés. C'est ainsi qu'on s'accorde généralement pour juger en très mauvais état des pans entiers du domaine public britannique (écoles, ponts, etc.). Or Mme Thatcher ne s'est pas contentée d'obtenir un solde primaire positif. Elle a rétabli l'équilibre budgétaire, charge de la dette comprise. Si vraiment, comme cela paraît admis par nombre d'observateurs, ce résultat, apparemment remarquable, a été atteint moyennant la renonciation à des dépenses d'entretien indispensables, on doit sans hésiter qualifier d' « artificiel », c'est-à-dire en l'occurrence de faux, l'équilibre comptable présenté.

On est certainement loin de ces pratiques dans la France de Michel Rocard, obsédé par la *« paupérisation du secteur public »*, et de Pierre Bérégovoy. Mais les meilleures intentions n'y peuvent rien, comme une expérience désormais universelle le montre à satiété – expérience anglo-saxonne mais aussi belge et pis encore mexicaine (1) et argentine : la dégradation des services de l'Etat, d'abord imperceptible avant de devenir une plaie nationale visible aux yeux de tous, est le sous-produit inévitable de la combinaison Etat endetté-taux d'intérêt élevés. Il reste que le phénomène de l'endettement public se prête à toutes sortes d'interprétations dont certaines sont illogiquement pessimistes et d'autres dangereusement complaisantes.

(1) Au Mexique, le service de la dette publique interne absorbe la totalité des recettes fiscales.

A SUIVRE

A TRAVERS LES REVUES

Par Michel BEAUD

Brumes financières

« *ON peut décrire les transformations dans les finances internationales tout au long du XXe siècle de différentes manières : d'un mouvement de l'étalon-or et de l'étalon-dollar vers les taux flexibles ; de la domination du négoce dans le commerce international à celle des mouvements de capitaux ; d'une perte d'importance des frontières nationales et des interventions gouvernementales avec une hausse des échanges internationaux par rapport au commerce national [...].*

« Ce changement pourrait être résumé comme un glissement de peu d'actifs accompagnés de liquidités restreintes vers de très nombreux instruments financiers, beaucoup plus liquides, et d'horizons étroits vers une vision englobant le monde entier. » C'est ainsi que le spécialiste américain de l'économie et des finances internationales, Charles P. Kindleberger, du Massachusetts Institute of Technology, esquisse les principales mutations de la sphère financière depuis la première guerre mondiale.

Pour les vingt dernières années, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, fait ressortir quatre évolutions majeures : *« D'abord, la forte expansion des flux de capitaux entre pays industrialisés et le rôle prépondérant des investisseurs et des institutions financières étrangers sur les principaux marchés financiers internationaux [...]. Ensuite, l'assouplissement des contrôles des capitaux et, d'une manière plus générale, la libéralisation des marchés financiers des pays industrialisés [...]. Troisièmement, le rôle dominant joué par les capitaux privés, et non les fonds publics, dans le financement des importants déséquilibres extérieur et budgétaire des années 70 et 80. Quatrièmement enfin, le fait que de nombreux pays endettés [...] ont vu leur accès au financement bancaire international fortement limité pendant les années 80* (1). »

En bref, effacement des acteurs publics par rapport aux acteurs privés et du national par rapport au mondial : plus d'opérations, plus de règlements, plus de marchés et, au total, plus de marché : ce nouveau paysage des finances internationales est porteur de nouveaux risques et nécessite de nouvelles règles. Ces risques, Michel Aglietta, professeur à l'université Paris-X, et Anton Brender, directeur du CEPII – Centre d'études prospectives et d'informations internationales, en analysent les sources et les manifestations (2).

En un sens, ces risques tiennent, aujourd'hui comme hier, à la nature même des marchés financiers : à leur racine, l'irréductible incertitude qui caractérise ces marchés ; celle-là suscite un faisceau de comportements – fièvres spéculatives et défiances contagieuses, mimétisme versatile et dynamiques autoréférentielles, aveuglement au désastre – qui ont joué leur rôle dans les crises financières d'antan.

Risque de système

Dans la période actuelle, avec la globalisation financière, émerge le *« risque de système »*.

« Parler de risque de système, écrivent M. Aglietta et A. Brender, c'est parler d'une économie où les propriétés de la concurrence parfaite ne s'étendent pas. Des singularités y sont possibles : processus divergents, équilibres multiples, fixation sur des équilibres insatisfaisants (2). » Concrètement, le risque de système peut prendre trois figures : celle de la panne, défaillance interne au système financier ; celle de l'accident, résultant d'un « choc » entre l'économie et le système financier ; celle de la dérive, pouvant entraîner tensions et dysfonctionnements dans l'économie.

Une première implication est claire, même si elle est exprimée dans la langue circonspecte qu'affectionnent les banquiers : c'est *« la capacité limitée des systèmes financiers à guider l'économie devant l'incertitude et à absorber les chocs qui surviennent* (2). » Remarque qui ne laisse pas d'inquiéter, dans une période où les décisions des autorités nationales et des dirigeants de grandes firmes sont de plus en plus soumises aux signaux que donnent les marchés financiers.

Une seconde implication doit être dégagée : puisque la finance est incapable à elle seule de produire les régularités économiques permettant le jeu des mécanismes stabilisateurs de marché, une autorité centrale et un prêteur en dernier ressort sont indispensables. Ce rôle a, jusqu'à présent, été pour l'essentiel assumé par les autorités étatiques et bancaires nationales, mais, dans le contexte actuel de globalisation financière et de mondialisation, il devient écrasant : qui donc va désormais pourvoir le prendre en charge ? M. Aglietta et A. Brender paraissent suggérer que la *« coopération »*, l'*« association étroite »* des banques centrales devraient permettre de le faire. Mais, comme le remarque André Icard, de la Banque de France, *« Il existe, dans les structures actuelles, des brèches énormes en matière de coopération entre autorités responsables (2). »*

De son côté, Charles P. Kindleberger débouche sur le même problème. Observant que *« l'économie mondiale a besoin de biens publics : la paix, des marchés libres pour les marchandises, des taux de change stables, des politiques macro-économiques coordonnées, un flot constant de capitaux vers les pays en développement et, en cas de crise, un prêteur en dernier recours »*, il évoque les différentes perspectives qui, *« en l'absence d'un gouvernement international »*, demeurent : la coopération internationale, une hypothétique prise de responsabilité par l'Europe, ou... l'espoir que les crises seront limitées en nombre et en intensité.

Sur la coopération mondiale, il se montre plutôt pessimiste : *« Une simple coopération a tendance à échouer lors de difficultés. On peut peut-être éviter ce problème, mais l'histoire n'est pas rassurante* (1). » Quant à l'Europe, les analyses comme les débats en cours convergent sur au moins un point : si elle en est à un stade qui permet d'avancer vers l'union monétaire *(voir encadré)*, elle n'en est pas à prétendre assumer, pour les prochaines décennies, la responsabilité de la stabilité monétaire internationale.

Reste donc à espérer que les crises à venir ne seront pas trop sérieuses... Ainsi, comme pour les risques globaux environnementaux, nous nous trouvons avec la triple dynamique d'expansion, d'« archéisation » et de mondialisation financières, devant des risques tels que devrait être mise en place une capacité de gouvernance mondiale. Au lieu d'y œuvrer, les autorités en exercice en sont réduites à gérer une coopération dont l'efficacité tient principalement à la confiance que se doivent de placer en elle les acteurs financiers internationaux.

Au colloque de la Banque de France, un haut responsable bancaire déclara : *« Sur le risque de système, les banques centrales savent très peu de choses. De plus, elles ne parlent pas du peu qu'elles savent* (2). » Que voilà, si l'on veut être optimiste, d'excellentes bases pour un nouveau credo ultralibéral qui pourrait se formuler ainsi : *« Je ne sais rien ; je ne dis rien ; je ne fais rien. »*

(1) « Le financement de l'économie mondiale : 1) L'expérience historique », important numéro réalisé sous la direction de Patrick Artus et Jean-Marie Thievaud, de la Caisse des dépôts et consignations, et Anton Brender, directeur du CEPII, *Revue d'économie financière*, revue de l'Association d'économie financière, automne 1990 (56, rue de Lille, 75007 Paris).

(2) « La politique monétaire dans son environnement international », actes du 11e colloque Banque de France - Universités (29 novembre - 1er décembre 1989) et communications écrites présentées à ce colloque, volumes 36 et 37 des *Cahiers économiques et monétaires* de la Banque de France, 1990 (BP 130-01, 75049 Paris Cedex 01).

Kaléidoscope

- « A l'Est, en Europe », numéro spécial d'*Observations et diagnostics économiques*, revue de l'OFCE, novembre 1990. A l'Ouest : « Sortir du chômage », numéro de *Sociologie du travail*, no 4, 1990. L'Europe et ses immigrés, *l'Événement européen*, octobre 1990. France : rétablissement du profit, spécialisation internationale, *Revue de l'IRES*, automne 1990.
- Marché walrasien, théorie du consommateur, mouvements du dollar, *Revue économique*, novembre 1990. Financement, marchés financiers, politique monétaire, *Economie et statistique*, octobre 1990.
- Politiques de l'environnement, *Challenge*, septembre-octobre 1990. Transports : un scénario écologique, *Futuribles*, novembre 1990.
- Expériences « réussies » de développement en Afrique, *Mondes en développement*, no 69, 1990. Innovations et milieu local, *Economie et humanisme*, octobre-décembre 1990. Les territoires incertains du « local », *Cahiers du LERASS* (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, Toulouse), nos 20 et 21, 1990.
- Entreprise : la vague éthique, *Projet*, hiver 1990-1991. PME/PMI, Nature de la technologie, comptabilité et mutations, *Economies et sociétés*, série « Sciences de gestion », SG15, 1990.
- Approches des institutions économiques, *Economie appliquée*, no 3, 1990. La socio-économie : perspectives et débats. *Revue du Mauss*, 3e trimestre 1990.
- Keynes et la longue période, *Cambridge Journal of Economics*, septembre 1990. Probabilités, anticipations et rationalité chez Keynes ; sur l'économie post-keynésienne, *Review of Political Economy*, novembre 1990. Qu'est-ce que l'économie néo-keynésienne ? *Journal of Economic Literature*, septembre 1990.
- Implications théoriques du concept d'intégration verticale, *Journal of Post-Keynesian Economics*, automne 1990. William Baumol sur la dynamique d'entreprise, *Journal of Political Economy*, octobre 1990 ; Isaac Ehrlich, Gary Becker, Robert Barro sur l'analyse de la croissance et du développement, *Journal of Political Economy*, octobre 1990 supplément.

Vers l'union monétaire ?

Dans les brumes épaisses de la finance internationale, les Européens réussiront-ils à trouver leur voie ? Le rapport Delors a ouvert une perspective qui n'est plus guère mise en cause.

On peut, comme le font Daniel Gros et Niels Thygesen, chercher à en évaluer les coûts et les bénéfices pour mieux dégager les perspectives. On peut aussi, comme l'ont fait les experts réunis par le Centre écu et prospective d'intégration monétaire européenne (CEPIME), explorer les différentes approches possibles de la démarche proposée et chercher à en estimer les risques respectifs.

La démarche est engagée, sur la base aujourd'hui de la coopération volontaire, qui doit conduire, dans l'ultime étape, avec le système européen de banques centrales, à la fixité irrévocable des taux de change et finalement à la monnaie unique. Mais combien d'années, de négociations, de difficultés surmontées faudra-t-il compter ?

▶ **Daniel Gros et Niels Thygesen. « Vers l'union monétaire européenne : pourquoi et comment ? »** ***Observations et diagnostics économiques***, **revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), octobre 1990 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris).**

« Union économique et monétaire : lectures critiques », contributions aux journées d'avril 1990, ***De Pecunia***, **revue du CEPIME, octobre 1990 (bd Brand-Whitlock 2, B-1150 Bruxelles).**



Directeur juridique

Paris **550 KF**

Un groupe international de sociétés de services, leader sur son marché, connaissant une forte expansion, restructure ses services et recherche son Directeur Juridique.

Sa principale mission sera de jouer un rôle de conseiller interne auprès des directions générales. Il supervisera la vie sociale des sociétés du groupe, participera à la rédaction des contrats internationaux et aux opérations d'acquisition.

Agé de 35 ans minimum, il aura une formation juridique de haut niveau idéalement complétée par une formation de fiscaliste. Un passage dans un cabinet d'avocats ou de conseil avant une expérience significative dans un groupe international serait apprécié pour ce poste, qui demande ouverture d'esprit et grande capacité d'adaptation.

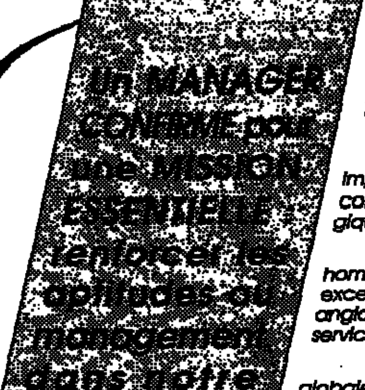
Anglais impératif, autre langue souhaitée.

Contacter Thomas le Carpentier au 49.24.90.00 ou envoyer un dossier de candidature sous la référence TLC 9226 LM à :

34, rue Pasquier
75008 PARIS



Tél. : 49.24.90.00
Fax : 47.42.99.79



DIRECTEUR DE FILIALE 50 ans +

Nous sommes un groupe industriel international implanté aux USA et en Europe par le biais de petites filiales concevant et distribuant des produits à fort contenu technologique.

Vous êtes un professionnel de la conduite des hommes et des structures en environnement industriel avec une excellente maîtrise des aspects financiers et administratifs. Votre anglais est courant et vous souhaitez mettre votre expérience au service d'une jeune équipe.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité globale de notre filiale française (environ 25 personnes) située dans le Sud de Paris et de contribuer activement au développement des compétences internes, en liaison étroite avec la Direction Générale du groupe.

Nous offrons des conditions contractuelles et financières attractives. Les premiers entretiens avec la société et le consultant auront lieu les 3 et 16 janvier 1991.

Adressez C.V. et prétentions à MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo, 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX, sous réf. 514296/LM

Mercuri Urval

CONTESSE

Ingénieur d'Affaires haut niveau



FRANCE & ETRANGER

Manager et businessman de tempérament, vous avez l'envergure d'un véritable patron de PME.

A 35-40 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous alliez à vos talents de négociateur et à votre sens commercial, une expérience approfondie des Travaux Publics. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais.

Aujourd'hui, pour valoriser vos compétences et vos atouts, notre Groupe aux activités industrielles internationales et diversifiées vous offre de rechercher et de développer ses marchés en : **Grands Chantiers, Béton prêt à l'emploi, Granulats et Travaux Publics**, en France comme à l'étranger.

En toute autonomie, vous serez également responsable de la direction de vos études, de la conduite des travaux et de l'animation de vos équipes.

Si vous êtes de ceux qui apprécient le challenge à sa juste valeur, alors adressez nous, dès aujourd'hui, votre dossier de candidature (photo exigée), sous réf. 75 LM à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92213 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

L'un des tout premiers groupes anglo-saxons dans le domaine des Ressources Humaines recherche, pour la création d'une de ses filiales spécialisée dans le TRAVAIL TEMPORAIRE son

DIRECTEUR GENERAL

Paris
rémunération motivante

Vous avez environ 30 ans, obligatoirement une expérience réussie dans le **domaine du travail temporaire** et si possible un passé de financier ou de Comptable.

Vous êtes bien sûr entrepreneur et créatif.

Vous participerez à la mise en place de cette filiale (positionnement, recrutement de collaborateurs, démarches commerciales et placements d'intérimaires, etc...).

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo en précisant la réf. 10HD sur l'enveloppe à **LBW**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, qui transmettra.

sanara, L'INGENIERIE LOGISTIQUE

Directeur Ressources Humaines

Appartenant à un groupe international de transport multimodal, notre société rassemble aujourd'hui 1570 personnes dont 250 cadres. Elle réalise un C.A. net de 3 milliards de francs. Nos effectifs sont répartis entre la France, l'Allemagne et le Bénélux, à travers un réseau européen de plus de 100 implantations.

Aujourd'hui, notre président désire intégrer un(e) professionnel(le) qui saura concevoir et mettre en place une véritable gestion des ressources humaines : gestion des carrières, politique de rémunération, communication interne, formation, recrutement, sans délaisser l'aspect droit social et paye de la fonction.

Opérationnel(le) en anglais et en allemand, la trentaine ambitieuse, de formation supérieure, vous avez une première expérience réussie dans la fonction personnel. Votre enthousiasme, votre savoir-faire, votre capacité à innover devraient nous convaincre. Le poste est basé à la Défense.

Adressez-nous votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée) sous référence 90417/M à SELECOM 226, rue du Faubourg St Honoré - 75008 PARIS.

Selecom

MEDIAPA

Groupe important Activité « Emballage »
Chiffre d'affaires : 3 milliards de francs
3 000 personnes

recherche son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

rattaché directement au président

Il aura la mission de :

- Préparer pour celui-ci les **grandes orientations sociales et humaines** du groupe, d'après l'évolution du métier et des marchés.
- Définir les axes de **formation, d'innovation, de communication interne** pour les divers niveaux hiérarchiques.
- Etablir les bases d'une **gestion prévisionnelle de l'emploi** et ses éléments d'application.
- **Conseiller les directions régionales et les présidents des filiales** en les conduisant vers une autonomie complète en « gestion sociale ».

Il sera également chargé :

- de la politique de **recrutement** et des relations avec les consultants ;
- du **recensement** fréquent des **potentiels** et de la **gestion des carrières des cadres** ;
- de la direction de l'établissement constitué par le **siège social** situé en proche **banlieue Est de Paris.**

Poste requérant une **forte implication de conseil** tout en respectant la délégation de pouvoirs des dirigeants régionaux et locaux.

Conviendrait à candidat H. ou F. (études supérieures, Sciences-Po, Sup. de Co., droit), âge minimum 44 ans, **souhaitant une carrière évolutive.** Italien ou espagnol souhaité.

Rémunération intéressante.

Ecrire sous n° 8186, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

Gruber, Titze & Partner S.a.r.l.
International Management Consultants

Notre succès est basé sur l'intégration du know-how et du do-how.

Filiale française d'un des leaders européens dans le conseil en management (300 MF équi. de CA) orienté vers les stratégies et les opérations marketing/ventes, confrontés à une forte croissance de notre activité (en Europe et aux USA à travers notre association avec la Marketing Corporation of America), nous recherchons :

CONSULTANTS

- Environ 28-35 ans.
- Formation grandes écoles/MBA.
- Anglais parfait.
- Expérience marketing/ventes (CP. senior, CG. DM) dans grands groupes Alim., Hi-tech., Auto. ou consultants confirmés.
- Ayant méthode, sens des responsabilités, capacité de conceptualisation, esprit d'affaires, sens commercial.
- Mobilité géographique souhaitable.

CONSULTANTS ASSISTANTS/JUNIORS

- Environ 24-27 ans.
- Formation grandes écoles/MBA.
- Anglais parfait.
- Expérience marketing (assist. CP, CPJ) dans grands groupes Alim, Hi-tech., Auto.
- Ayant capacité d'analyse, de travail, de convaincre.
- Maîtrise de l'informatique appréciée.

Si vous souhaitez nous rencontrer, envoyez CV, photo et lettre à :
ISABELLE CHARRIER, GTP, 21, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : 42-96-04-69.



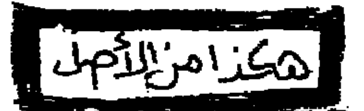
UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

**jeudi
17 janvier
1991
de 16H30
à 18H30**

BOSSARD CONSULTANTS

vous invite à assister à sa tribune :

"Réussir dans le conseil : Bossard Consultants, groupe européen leader, présente un métier d'ouverture"



Le Monde des Juristes

HACHETTE INDUSTRIE ET SERVICES assure les activités de fabrication, de distribution et de diffusion du livre pour l'ensemble du Groupe et pour des clients hors groupe. La Direction du Personnel, basée au siège administratif de MAUREPAS (78), recherche :

Jeune juriste relations sociales

Juriste de formation (DESS ou DEA de Droit Social), vous avez acquis une expérience d'une ou deux années en entreprise.

Conseil auprès des directions opérationnelles de distribution et des chefs de personnel usines, vous aurez un rôle actif dans la mise en œuvre et l'application du droit social, dans les relations avec les partenaires sociaux. Intégré à une équipe pluridisciplinaire et rapportant au Directeur du Personnel, vous conduirez, par ailleurs, des études diversifiées concernant les rémunérations, les statuts, l'organisation du travail...

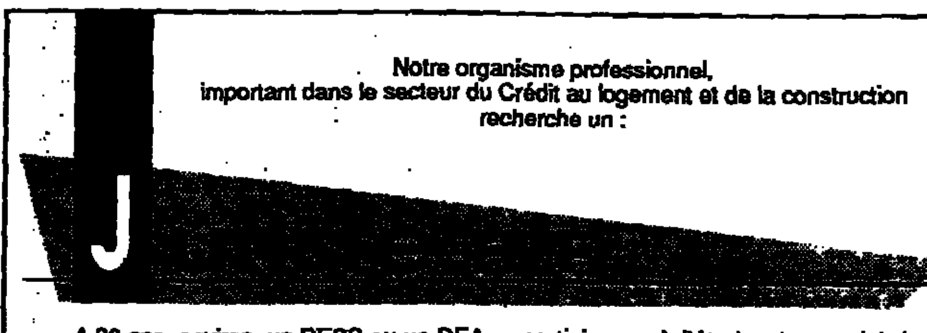
Votre réussite dans cette fonction implique des qualités relationnelles et un fort esprit d'équipe.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence FH/10 M, à notre Conseil : INFRAPLAN 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.



CURRICULUM

Notre organisme professionnel,
important dans le secteur du Crédit au logement et de la construction
recherche un :



A 30 ans, environ, un DESS ou un DEA Droit des Affaires, vos premières expériences si possible en banque ou en cabinet juridique vous ont donné une ouverture crédit ou immobilier, appris le montage de dossiers.
En effet, vous aurez en charge les demandes d'informations, de conseils, et des études des sociétés adhérentes, participerez à l'étude et au suivi des différents dossiers notamment avec les pouvoirs publics et les autorités bancaires.
Le travail en équipe vous plait, dans les contacts vous êtes à l'aise, rédiger vous est naturel, vous êtes de ceux qui respectez les délais... alors nous travaillerons ensemble de façon fructueuse.




Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. A 12 09 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS



La Société d'Equipement du Département du Doubs à Besançon, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, recherche un :

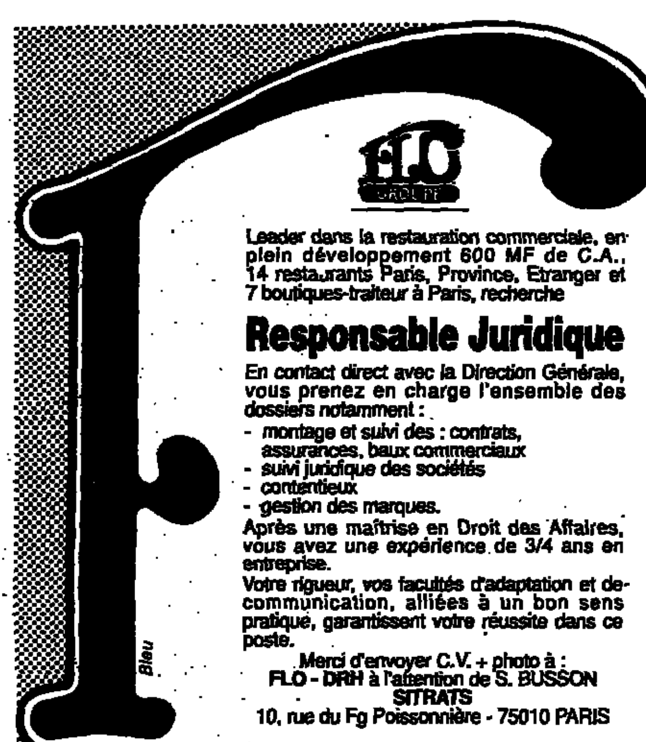
RESPONSABLE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Rattaché au Directeur de la Société, il aura pour mission le suivi des conventions avec les clients, des procédures administratives, des contentieux et assurances ainsi qu'une assistance aux opérationnels.

Formation juridique supérieure et expérience confirmée dans ce domaine.

Adresser candidature, CV, photo, prétentions à la SEDD, 1 rue d'Artois-Planoise, 25043 Besançon Cedex.

MEDIA-SYSTEM



Leader dans la restauration commerciale, en plein développement 600 MF de C.A., 14 restaurants Paris, Province, Etranger et 7 boutiques-traiteur à Paris, recherche

Responsable Juridique

En contact direct avec la Direction Générale, vous prenez en charge l'ensemble des dossiers notamment :
- montage et suivi des : contrats, assurances, baux commerciaux
- suivi juridique des sociétés
- contentieux
- gestion des marques.

Après une maîtrise en Droit des Affaires, vous avez une expérience de 3/4 ans en entreprise.
Votre rigueur, vos facultés d'adaptation et de communication, alliées à un bon sens pratique, garantissent votre réussite dans ce poste.

Merci d'envoyer C.V. + photo à :
FLO - DRH à l'attention de S. BUSSON
SITRATS
10, rue du Fg Poissonnière - 75010 PARIS



Fiscaliste

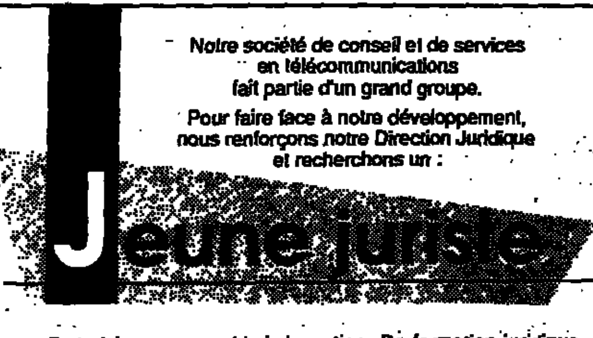
50 Mds de F de CA.
50 000 personnes
dont 5 000 cadres.
Une implantation industrielle dans 20 pays.
Une politique de développement axée en priorité sur l'Europe.

Rattaché au Directeur Administratif et Fiscal, vous l'assisterez dans la définition de la politique fiscale du Groupe et l'optimisation des solutions en matière fiscale, en collaboration avec les Directions financières et comptables des Sociétés du Groupe
A 30/35 ans, vous possédez une licence en droit et un DESS de fiscalité. Vous bénéficiez d'une expérience de 6 à 8 ans au sein du service fiscal d'une société ou d'un cabinet qui vous a permis de maîtriser la fiscalité française et internationale et de mettre en valeur votre sens de l'organisation et de l'innovation
Votre dynamisme, votre goût pour la communication et vos capacités d'adaptation vous permettront d'évoluer avec aisance dans cette fonction qui vous assurera une large autonomie et des perspectives d'évolution au sein d'un Groupe qui sait valoriser les talents
Maîtrise de l'anglais nécessaire
Poste basé à Paris. Déplacements en province et à l'étranger

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous référence SI4M, à BSN Service Recrutement, 7 rue Téhéran, 75381 Paris Cedex 08

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Notre société de conseil et de services
en télécommunications
fait partie d'un grand groupe.
Pour faire face à notre développement,
nous renforçons notre Direction Juridique
et recherchons un :



Rattaché au responsable juridique, vous rédigerez et participerez à la négociation des contrats (protocoles d'actionnaires, contrats de collaboration...). Vous interviendrez également comme conseil auprès des différentes directions de la société lors de constitution de filiales et de prise de participation. De formation juridique (Maîtrise droit des affaires, DEA...), vous avez une première expérience de 2 à 3 ans minimum au sein d'une entreprise, et vous souhaitez élargir votre champ d'intervention. Vous parlez couramment anglais.



Si vous vous sentez concerné, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence B 12 01 à notre Conseil, Béatrice Galievsky
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS,
qui vous garantit réponse et confidentialité.

JURISTE
PROPRIETE INDUSTRIELLE
H/F

Le Groupe **BONGRAIN-SOPARIND** (environ 15 milliards de CA, dont 50% à l'étranger), recherche un(e) adjoint(e) au responsable propriété industrielle pour prendre progressivement en charge un portefeuille marques, dessins et modèles.

Ce poste à pourvoir à l'Ouest de Paris (78), convient à un(e) diplomé(e) en propriété industrielle (Maîtrise - DEA - DESS), ayant une à deux années d'expérience en cabinet ou en entreprise et souhaitant évoluer dans un cadre directement opérationnel.

La pratique de l'anglais est indispensable, celle d'une autre langue européenne serait un atout.

Merci d'adresser votre CV avec lettre man. sous réf. 90/346 au Service Ressources Humaines - Groupe **BONGRAIN-SOPARIND**, 11 Bd de la Tour Maubourg, 75007 PARIS.



DESSEIN

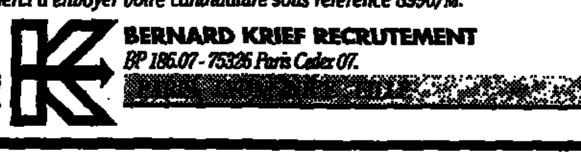
Bernard Krief Consultants

Rejoindre un grand groupe de conseil pluridisciplinaire en management pour garantir la légalité des actes de l'entreprise, c'est l'opportunité offerte à notre



Futur Responsable Juridique

Rattaché à la Direction Administrative et Financière, vous veillerez au respect de l'ensemble des obligations légales de la société : droit commercial, droit social, fiscal... Vous aurez un rôle d'assistance, d'étude et de conseil auprès de la Direction Générale et de l'ensemble des Directeurs opérationnels.
A 25-30 ans, vous avez fait la preuve de vos compétences au cours d'une première expérience (2 à 5 ans) en vous appuyant sur une solide formation : maîtrise ou DESS de droit privé. Vous maîtrisez l'anglais.
Souple et rigoureux, vous recherchez diversité et autonomie dans votre fonction.
Merci d'envoyer votre candidature sous référence 8996/M.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
BP 186.07 - 75326 Paris Cedex 07.

PARIS - AIX-EN-PROVENCE

Devenez le lien entre
le juridique et le commercial

dans une entreprise de haute technologie
en pleine expansion mais à taille humaine

JURISTE POLYVALENT (H/F)

parfaitement bilingue anglais/français

Formation juridique (DESS droit des affaires) + IAE ou équivalent ; 2 à 3 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet. Des connaissances en propriété industrielle et en droit de l'informatique seraient un plus.

Dynamique, capable d'autonomie, vous saurez vous adapter à un milieu essentiellement d'ingénieurs.

D'excellentes aptitudes à la rédaction et la négociation de contrats, en anglais et en français, sont nécessaires pour ce poste impliquant de fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétention
sous n° 8 188,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

L'UN DES GRANDS NOMS DE LA DISTRIBUTION

recherche un

JURISTE D'ENTREPRISE

Débutant ou première expérience.

De formation juridique, maîtrise ou équivalent.

Esprit de rigueur, de méthode et sens du relationnel, vous serez plus particulièrement en charge du secrétariat des sociétés (PV Conseils, assemblées générales, tenue des registres, formalités...), des contrats généraux, de la documentation juridique, du droit des affaires...,

Des connaissances en fiscalité et en anglais seraient un plus.

Poste basé en banlieue parisienne sud.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous n° 8185 - Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

---

La filiale d'un groupe international réalisant un très important investissement industriel dans l'Est de la France recherche son

SECRETAIRE GENERAL

pour cette nouvelle unité de production située dans un environnement de qualité et proche de grandes villes universitaires.

Il sera chargé des affaires juridiques de la Société (contrats, contentieux), des assurances et de la communication interne.

Il assistera le Directeur Général auprès du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales et dans ses relations avec l'environnement socio-économique.

De formation juridique (Maîtrise + DEA, DESS ou équivalent), vous avez l'expérience d'une fonction équivalente de préférence en milieu industriel.

Une pratique courante de l'anglais est indispensable compte tenu de l'environnement international du poste.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV) sous référence S/1506, à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SELETEC
CONSEIL DE DIRECTION

25, avenue du Général de Gaulle
B.P. 333/R9
67009 STRASBOURG CEDEX

Le Monde de la Gestion

Filiale, (CA > 2 Mds de F), d'une importante multinationale Française, leader sur un marché mondial, nous recherchons dans le cadre de notre développement notre

Manager Comptable

Dijon **300 KF**

Adjoint du Financial Controller, encadrant une équipe de 8 personnes, vous aurez en charge en contact avec les unités opérationnelles (Europe, USA...) l'ensemble de la comptabilité de la société : responsabilité de l'établissement du bilan et des liasses fiscales et sociales, préparation et réalisation des opérations de cloture, consolidation de la filiale dans le groupe. Garant des procédures, vous participerez à leur évolution et contribuerez au processus de controle de gestion.

Age de 30/35 ans, de formation ESC + DECS, vous avez plusieurs années d'expérience en cabinet et/ou en entreprise et possédez une bonne pratique du management d'équipe et de l'anglais.

Votre réussite dans cette mission vous permettra d'évoluer à terme dans d'autres fonctions financières au sein du groupe.

Contacter Dorick de Brosses au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Rhônes-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON, sous réf.DDB540MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes

"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBH

LYON

Notre Société (160 MF de CA, 250 personnes), filiale d'un Groupe agro-alimentaire à forte notoriété, recherche pour accompagner sa croissance un

CONTROLEUR FINANCIER

Rattaché au Directeur Général de la Société, il animera une équipe de 10 personnes pour assurer la responsabilité de l'ensemble des fonctions financières et juridiques de la Société : contrôle de gestion, comptabilités générale et analytique, trésorerie, informatique, reporting société mère

Agé de 30/35 ans, de formation financière (DESCAF + DECS), il justifiera d'une expérience professionnelle réussie d'au moins 8 années dans une fonction financière et devra s'impliquer fortement personnellement; il saura en outre démontrer les qualités de technicité, de rigueur, d'organisation et de communication indispensables pour réussir dans ce poste

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous réf. 95600 à Media-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

ESPAGNE

L'international est toujours un tremplin

CONTROLEUR DE GESTION

Important groupe de communication international, ayant également une activité de services, nous réalisons plus de 70 % de notre C.A. à l'étranger où nous occupons souvent une place de premier plan. Vous serez le Contrôleur de Gestion de notre filiale Espagnole (1Milliard de FF de C.A.). Basé à Madrid et en étroite liaison avec l'équipe de Direction, vous prendrez en charge les missions classiques de la fonction : élaboration des budgets, reporting, assistance aux opérationnels, analyse des systèmes de gestion.

Faire l'expérience de l'international dans un environnement particulièrement attrayant vous attire.

HEC, ESSEC, ESCP ..., vous possédez une expérience d'environ 3 ans acquise en Cabinet de Conseil et d'Audit ou dans une entreprise internationale. Vous parlez parfaitement l'espagnol et si possible l'anglais. Vous pourrez bénéficier d'un statut d'expatrié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 3623/M à CURRICULUM 6, passage Latbuile 75018 PARIS, qui transmettra.

JEUNE CADRE FISCALISTE

Avec plus de 6 milliards de CA, DELMAS, est l'un des tout premiers groupes européens de transport multimodal. Présent dans plus de 50 pays au travers de 150 filiales, il exerce son activité dans le transport maritime, la consignation, la manutention, le transit et le stockage.

Le développement très rapide de ses activités l'amène à renforcer son département fiscalité, en s'adjoignant le concours d'un

JEUNE DIPLOME DEA, DESS FISCALITE

Globalement votre mission s'articulera autour de 3 grands axes :

- gestion de la fiscalité courante,
- participation à l'élaboration des résultats fiscaux,
- assistance et conseil progressif auprès des filiales du groupe.

Votre pratique courante de l'anglais, associée à d'incontestables qualités relationnelles seront les garants d'une évolution rapide au sein de notre Groupe.

Profitez de cette opportunité de carrière en adressant votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo) à Monsieur de POMMEREAU - TOUR DELMAS VIELJEUX, 31/32 quai de Dion-Bouton, 92811 PUTEAUX CEDEX.



DELMAS

Jeune chargé d'études

Notre groupe, qui exerce une activité de tout premier rang dans le secteur tertiaire, crée au sein de son Secrétariat Général, un poste de jeune chargé d'études.

Attaché à la Direction Affaires Générales, vous assistez le responsable des Etudes dans des domaines diversifiés : • la réalisation d'études économiques et statistiques (analyse des résultats de la concurrence, statistiques mensuelles d'activité...) • l'élaboration du rapport annuel • la préparation de documents de présentation du groupe et de notes à caractère juridique et financier.

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur en économie ou en gestion, vous justifiez de stages significatifs ou d'une première expérience en entreprise. Une pratique de la micro-informatique serait appréciée pour ce poste basé à Paris.

Par vos nombreux contacts avec les différents secteurs de l'entreprise, vous acquerrez rapidement une bonne connaissance de nos activités, vous permettant d'évoluer vers toute autre fonction au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 11132 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM



SCOD

PROGICIELS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

Filiale du groupe STERIA, un des premiers dans les Services Ingénierie en Europe, SCOD, industriel du Progiciel est spécialisé dans la conception, le développement et la distribution de progiciels de gestion financière et comptable installés sur plus de 350 sites.

Pour assurer son expansion, préparer les solutions de demain, nous recherchons des

Consultants H/F

- Interlocuteur privilégié d'un parc clients.
- Maître d'oeuvre de la mise en place de nos produits.
- Responsable de la formation et de l'assistance sur site.
- Chargé de l'analyse et du traitement de problèmes de maintenance.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, possédant 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines de la comptabilité ou du contrôle de gestion, votre personnalité ouverte, nette, pédagogue fera la différence.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. A 12 08 à notre Conseil Madame Claude Favereau - FAVEREAU CONSULTANTS 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

Télérama

Diffusion : 520.000 ex (+ 4% en 90), C.A. 330 MF

cherche

SON CONTROLEUR DE GESTION

Sous la responsabilité de l'Administrateur Général, et en étroite collaboration avec chaque responsable de Service, vous serez responsable de : l'élaboration des budgets, du contrôle des réalisations, de l'analyse des écarts, de l'optimisation des procédures

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) vous avez une première expérience réussie dans la gestion de produits culturels et si possible dans la presse

Et si, en plus d'un bon sens du contact et d'une maîtrise parfaite de la micro informatique, vous appréciez l'esprit TELERAMA, envoyez C.V. photo et prétentions à :

TELERAMA Service du personnel
129, bd Malesherbes, 75017 PARIS

PME Activité de service à la publicité
Filiale de multinationale en développement rapide

recherche

RESPONSABLE GESTION ET COMPTABILITÉ

Missions : Contrôle de la comptabilité et bilan, reporting mensuel, encadrement de la facturation, mise en place d'outils de gestion sur PC.

Profil : niveau DECS, jeune, courte expérience obligatoire, appréciant le contact client, anglais courant.

Poste à pourvoir d'urgence.
Rémunération : 240 à 300 KF.

Adresser lettre + CV + photo : Société VILTER à l'attention du D.G., 50, rue Sainte-Anne, PARIS (2e)

Organisme de formation

recherche pour JANVIER

FORMATEURS H/F

R.P. SUD

- 25-30 ans mini., formation sup. gestion bac + 2 mini. avec option compta.
- Maîtrise des techniques pédagogiques actives nécessaires.
- Réelles qualités relationnelles.
- Vous serez responsable de l'animation de sessions de formation en compta/gestion auprès d'un public de chefs d'entreprise.
- C.V. à POINT DE CONVERGENCE, 14, rue Gambetta, Le Mesnil-le-Roi, 78600 MAISONS-LAFFITTE.
- Tél. (1) 39-12-00-14, poste 440.

Important Etablissement Hospitalier privé à but non lucratif, basé à MONTPELLIER, recherche un :

Responsable des services économiques

Mission : vous assurerez toute la gestion des achats de matériel et la logistique de l'établissement ; une équipe de 13 personnes vous aidera à assumer la responsabilité de l'économat et des services généraux.

Profil : âgé(e) de 30 à 40 ans, de formation supérieure en sciences économiques ou gestion, vous bénéficiez d'une expérience significative dans le domaine médical de préférence, et à un niveau de responsabilités équivalent.

Vous êtes méthodique, rigoureux(se) et fiable.

Une personnalité affirmée, de bonnes aptitudes relationnelles et le sens du commandement vous permettent d'animer votre équipe.

Envoyer CV + photo, sous référence LR 1290 N, au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01 ; ou consulter la définition de fonction sur le Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut

Premier Réseau National de Conseil en Recrutement



Le Monde de la Gestion



Une collectivité dynamique : un million d'habitants
LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
Important essor économique
RECRUTE

un chargé de mission « Finances »

● **Profil du poste :**

Le chargé de mission « Finances » sera chargé de la définition et de la mise en place des nouvelles procédures de gestion de la trésorerie départementale (budget de 2,5 milliards de francs).

● **Profil du chargé de mission :**

Ce poste est à pourvoir par voie de mutation ou détachement par un attaché ou un fonctionnaire de catégorie A.

Le chargé de mission devra avoir des connaissances et une expérience dans le domaine des finances des collectivités territoriales.

Il devra faire preuve d'esprit d'analyse, d'organisation et de rigueur.

Les candidatures (lettres, c.v. + photo) devront être adressées à :

Monsieur le Président du CONSEIL GÉNÉRAL
HOTEL DU DÉPARTEMENT
Sous-Direction du Personnel et de l'Action Sociale
Boulevard de France
91012 ÉVRY CEDEX

Votre ambition : vous affirmer dans une structure de conseil en fiscalité de haut niveau.

Pour assister ses adhérents dans leurs objectifs ambitieux de développement, la Fédération Nationale d'un Groupe Bancaire important renforce ses domaines d'expertise et ses moyens d'intervention. Pôle actif dans la réflexion stratégique sur la fiscalité de ce Groupe, elle mène des actions de conseil, d'assistance et de formation auprès de ses adhérents.

Pour concrétiser cette ambition, nous développons une structure spécifique de conseil en fiscalité. Pour compléter l'équipe existante, nous recrutons des Fiscalistes de haut potentiel venant de l'entreprise, du conseil et de l'Administration.

Des opportunités sont ouvertes aux niveaux junior, senior et partner.

La nature des responsabilités, l'autonomie d'action, l'originalité et la dynamique des enjeux font l'intérêt de ces fonctions. Dans une deuxième étape, vous pourrez être candidat à des responsabilités élargies, comme manager ou spécialiste, au sein des entités du Groupe, à Paris ou en province.

Le niveau de rémunération ne sera pas un obstacle à l'intégration de candidats de premier plan.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 25/884 E à :

EGOR BANQUES ET SERVICES
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

ROYAL CANIN

Leader européen de l'aliment sec pour chien, recherche pour son unité de Cambrai (NORD) un :

Contrôleur de gestion industriel

Une mission double : en collaboration avec le Directeur Industriel Europe qui dirige également l'usine et à la tête d'une équipe comptable vous assurez la responsabilité administrative et financière du site.

Vous prenez également en charge le contrôle de gestion industriel pour quatre de nos unités en Europe (tableaux de bord, scenarii prospectifs et propositions d'action).

A 25/30 ans, diplômé d'une école supérieure de gestion, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel. Vous parlez couramment anglais et si possible allemand.

Vos qualités de rigueur et votre sens du dialogue seront vos meilleurs atouts pour réussir et évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée) sous réf. 90416/M, à SELECOM - 226, rue du Faubourg St Honoré - 75008 PARIS.



MEDIAPA

Membre du réseau international d'un big six, 60 000 personnes dans 110 pays, dont plus de 5 000 consultants, Coopers & Lybrand Consultants agit en réel partenaire d'entreprises performantes, réputées et donc exigeantes.

[redacted]

DE LA GESTION OPÉRATIONNELLE AU CONSEIL

De formation grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une 1re expérience de 3 à 5 ans acquise de préférence dans une direction financière d'entreprise. Intégré dans une équipe de consultants de haut niveau, vous interviendrez dans les domaines suivants :

- **systèmes d'informations financiers**
- **contrôle de gestion industrielle**
- **performance et productivité des organisations**

Vous bénéficierez d'un environnement très diversifié et formateur.

Votre écoute, votre rigueur et votre goût du concret seront les clés de notre réussite commune.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M508 à notre Conseil 8, avenue Delcassé 75008 Paris.





RECRUTEMENT

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE

recherche
pour son département Finances/Budget

un adjoint au chef du département

De formation supérieure (comptabilité/gestion), il (elle) sera chargé(e), sous la responsabilité du chef du département, du suivi et de la gestion du budget. Ce poste nécessite une bonne connaissance de la pratique budgétaire et de la gestion administrative. Expérience en établissement public demandée.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et prétentions au :

Département Personnel de l'E.P.B.F.
1, Place Valhubert – 75013 Paris

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

Leader mondial de la diffusion des émissions TV-FM par voie hertzienne, THOMSON LGT, avec un effectif de 600 personnes, réalise un CA de 600 millions de Francs dont 75 % à l'exportation dans 120 pays.

La DIRECTION FINANCIERE recherche son

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION USINE

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, vous animez une équipe de deux personnes. Garant de la fiabilité des chiffres, vous établissez les rapports mensuels sur les coûts de production, pour lesquels vous serez l'interlocuteur des opérationnels. Le développement du suivi des études techniques est également de votre ressort.

Agé d'environ 28 ans, de formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez une première expérience de 3 ans en audit ou contrôle de gestion. De plus, vous maîtrisez l'outil informatique et possédez de bonnes notions d'anglais.

Poste basé à Conflans Ste Honorine.

Merci de contacter Ralph Crockett au 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + N° de téléphone + rémunération actuelle à **Michael Page Finance** - 30 bis, rue Spontini - 75116 PARIS. Sous réf. RC 6308 MO.

HCA



LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Notre Entreprise, 4,5 milliards de chiffre d'affaires en 89 dont 80 % à l'exportation, 2700 personnes en France et à l'étranger, produit et commercialise des bagages et articles de luxe. Notre Direction Logistique vous propose de participer à son développement.

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Basé à Cergy-Saint-Christophe

Vous reportez au Directeur des Prix et de la Logistique et vous animez une équipe de 5 personnes avec un objectif prioritaire : le service du client. Vous êtes directement responsable pour le réseau de vente - 140 magasins dans le monde totalement contrôlés - de l'approvisionnement en produits finis et en pièces détachées, des commandes spéciales, et des réparations. L'information, la communication, l'animation sur le terrain sont vos missions principales : vous managez votre équipe en lui insufflant cet esprit, vous préparez et communiquez au réseau les informations sur les produits, les stocks, la collection : vous déterminez les règles de fonctionnement de l'entrepôt central vis à vis des clients. Vous gérez le fichier clients et assurez la gestion du quotidien et des détails.

Pour animer et maîtriser cet environnement une formation gestion et une solide expérience de cette fonction sont vos meilleurs atouts. Votre anglais est parfait et votre réussite s'appuyera sur le sens du service, la rigueur et le talent d'animation.



Pour un premier contact confidentiel, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RAV 1650 à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives - 10, rue de Presles - 75015 PARIS. Une suite sera donnée à chaque dossier de candidature complet : CV, photo et rémunération actuelle.

LV

PUBLIPANEL

MARCHÉS FINANCIERS

Avec au moins 6 800 suppressions d'emplois aux Pays-Bas

Les syndicats de Philips sont désorientés par l'application du plan de restructuration

AMSTERDAM

de notre correspondant

Au moins 6 800 emplois supprimés aux Pays-Bas, dont un nombre indéterminé de licenciements secs. Tel est le bilan de la semaine écoulée chez Philips où la direction centrale des entreprises néerlandaises du groupe a commencé de mettre en application le plan de restructuration présenté par M. Jan Tymmer en octobre (*le Monde* du 27 octobre).

Les syndicats de l'industrie, FNV (socialisant) et CNV (confessionnel) avaient alors exprimé la crainte que dix mille suppressions d'emplois sur les 45 000 à 55 000 prévues au plan mondial d'ici à la fin 1991 ne tombent aux Pays-Bas, où Philips employait au 1er septembre 56 000 personnes, soit près de 20 % de ses effectifs totaux. Un porte-parole de la multinationale leur a donné indirectement raison vendredi 14 décembre en affirmant qu'à ce jour *« plus de la moitié »* des quelque cent établissements néerlandais avaient payé leur écot à la réorganisation du groupe. On s'attend que le solde des réductions de personnel soit rendu public la semaine prochaine.

S'ils ne sont pas vraiment surpris par l'ampleur du *« dégraissage »*, les syndicats le sont, en revanche, par la façon dont procède la direction de Philips Nederland (PNB). Celle-ci présente en effet ses décisions – qui ne sont pas toujours officialisées – jour après jour et entreprise par entreprise. Le résultat est que les suppressions d'emploi, concentrées sur deux semaines, sont prononcées en rafale et donnent le tournis aux syndicalistes. *« Nous étions tombés d'accord pour que la réorganisation soit rapide et scrupuleuse, mais cela ressemble plus à une course de formule 1 dont est absente toute méticulosité »*, résume un représentant du CNV. Le FNV se plaint, de son côté, de *« ne plus savoir où l'on en est : nous devons rencontrer chaque jour en différents endroits du pays des directions d'établissements. C'est physiquement impossible »*. Compte tenu du rythme effréné de la restructuration, les syndicats appréhendent que les clauses de l'accord social signé au plan central ne soient bafouées.

CHRISTIAN CHARTIER

EN BREF

□ **Augmentation des réserves de change de la France.** – Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à la fin du mois de novembre à 370,6 milliards de francs contre 359,5 milliards à la fin du mois d'octobre, soit une augmentation de 11,1 milliards de francs. En un an (fin novembre 1990 comparé à fin novembre 1989), la valeur des réserves de change de la France a augmenté de 7,8 milliards de francs.

□ **Eurotunnel : augmentation de capital souscrite à 92 %.** – L'augmentation de capital de 5,66 milliards de francs (532 millions de livres), qui s'est achevée des deux côtés de la Manche le 3 décembre, et dont les résultats globaux ont été annoncés par les chefs de file bancaires vendredi 14 décembre, a été souscrite globalement à 92 %. La souscription des 115,4 millions d'unités émises au porteur (58 % du total, essentiellement en France) a été réalisée à 97,6 % grâce à l'exercice par les actionnaires de leurs droits de souscription. Le solde (2,74 millions d'unités représentant environ 77,5 MF) doit être souscrit par les organismes financiers qui s'étaient portés garants de l'opération.

□ **Production industrielle : progression toujours rapide au Japon.** – La production industrielle du Japon a augmenté de 8,2 % en octobre par rapport à octobre 1989, soit nettement plus vite que les chiffres provisoires, publiés fin novembre, ne l'avaient indiqué (+ 7,6 %). Mais les pouvoirs publics estiment qu'un ralentissement s'est produit en fin d'année, qui apparaîtra dans les statistiques.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	7 nov.	14 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	80,8	78,5
Valeurs industrielles	82,3	79,5
Valeurs étrangères	79,7	78,8
Pétroles-Énergie	117,2	114,1
Chimie	82,1	80,3
Métallurgie, mécanique	84,7	80
Électricité, électronique	99	98,7
Bâtiment et matériaux	73,6	69,6
Ind. de consom. non alim.	70,6	68,6
Agroalimentaire	82,9	81,4
Distribution	79,2	77,5
Transports, loisirs, services	93,2	91,8
Assurances	78,7	78,3
Crédit bancaire	77,2	75
Sicomi	81,1	79,8
Immobilier et foncier	83,7	82,9
Investissement et portefeuille	70	68,6

Base 100 : 29 décembre 1989

Valeurs franç. à revenu fixe	97,3	97,7
Emprunts d'État	97,9	98,3
Emprunts garantis et assimilés	97	97,5
Sociétés	96,8	97,3

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	3 792,8	3 698,3
Valeurs étrangères	3 728,4	3 723,7

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	534,4	520,4
Valeurs étrangères	498	497,4

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	112,4	112,8
Emprunt d'État	93	93,4
Emprunts garantis et assimilés	111,7	112,3
Sociétés	111,6	112,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	447	435,4
Produits de base	362,4	351,8
Construction	439,4	420,7
Biens d'équipement	272,2	269,2
Biens de consom. durables	376,9	358,4
Biens de consom. non durables	549,7	538,8
Biens de consom. alim.	703,9	687,9
Services	477,3	468,6
Sociétés financières	483	475
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	388,7	384,1
Valeurs industrielles	427,2	412,7

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	288,7	286,7

BOURSE DE MILAN

Début d'année en fanfare

La Bourse de Milan a fêté à la fin de la semaine écoulée la première séance de la nouvelle année boursière 1991, avec une reprise spectaculaire. Après plusieurs jours de baisse, l'indice MIB a atteint 796 points en clôture, soit une hausse de 2,71 % (l'indice MIB est calculé sur une base 1000 au 2 janvier 1990).

Plusieurs valeurs vedettes ont enregistré des gains confortables, notamment CIR, Montedison, Generali, Fiat, Mediobanca. Les valeurs en baisse ont été très rares.

Selon les analystes milanais, le marché a été particulièrement sensible à l'annonce par les autorités italiennes d'une prochaine révision de la récente loi sur l'imposition des plus-values en Bourse. Cette loi avait provoqué une petite débâcle, ces dernières semaines, sur la place italienne.

PARIS, 17 décembre ⬇

La baisse s'accélère

Très mauvais début de semaine rue Vivienne. Déjà peu favorable au cours des précédentes séances, la tendance a continué lundi de s'alourdir rapidement. En repli de 1,42 % dès l'ouverture matinale, l'indice CAC 40 accusait vers 13 h 30 une baisse de 1,82 %. Plus tard dans la journée, il ne réussissait pas à remonter son handicap pour se maintenir à ce bas niveau.

Nouvelles ventes bénéficiaires à la veille de la dernière liquidation générale de l'année? Les spécialistes l'affirmaient. Manifestement, la déception causée par la décision de l'Irak de refuser le rendez-vous fixé par Washington pour engager des négociations en vue de trouver une solution à la crise du golfe Persique est très mal perçue par les marchés. Même s'il ne s'agit que d'une manœuvre de Bagdad pour gagner du temps, l'hypothèse d'un conflit reprend de la consistance.

Vingt-quatre heures avant la fin de l'année boursière, les investisseurs procèdent donc aux ajustements, qui leur semblent indispensables pour faire face à la nouvelle situation, jugeant qu'ils auront toujours le temps, après coup, de rectifier le tir si besoin était. Mais les événements du Moyen-Orient ne sont pas seuls à perturber la Bourse. Jusqu'ici, les analystes avaient beaucoup épilogué sur les perspectives de croissance en France pour 1991. Tous s'étaient à peu près mis d'accord pour prédire que, remorqué par l'Allemagne, notre pays traverserait sans trop de mal la zone de ralentissement économique avec une expansion de 2 % ou 2,8 %. Or, dans ses conclusions, l'INSEE vient de se montrer assez pessimiste avec la dégradation assez nette de la production industrielle et de la consommation depuis le début novembre.

Tout devrait donc maintenant dépendre de l'évolution de la situation dans le Golfe et de la reprise aux Etats-Unis, que certains voient percer, peut-être un peu hâtivement, dès la fin de 1991.

TOKYO, 17 décembre ⬇

Nouveau repli

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de lundi en baisse. L'indice Nikkei a abandonné 261,59 points à 24 087,91, soit un repli de 1,07 %. Les échanges n'ont porté que sur 270 millions d'actions contre 800 millions, vendredi.

Selon des analystes japonais, le regain d'inquiétude lié à la crise du Golfe qui a pesé sur Wall Street et fait monter le dollar contre le yen, vendredi, avait préparé le terrain pour le recul du Kabuto-cho ce lundi.

Les compartiments en hausse la semaine dernière, tels que les chantiers navals, la sidérurgie et les valeurs à forte capitalisation, sensibles à l'évolution des taux d'intérêt, se sont dépréciés, tandis que d'autres, les financières notamment, donnaient lieu à des achats à bon compte après leurs récents replis.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 17 déc.
Akai	611	590
Bridgestone	1 080	1 080
Canon	1 310	1 330
Fuji Bank	2 250	2 280
Honda Motors	1 290	1 280
Matsushita Electric	1 670	1 640
Mitsubishi Heavy	717	713
Sony Corp.	6 010	5 960
Toyota Motors	1 750	1 740

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Sodexho : hausse de 17,5 % du bénéfice.** – Le groupe Sodexho (restauration collective) a dégagé pour l'exercice clos le 31 août dernier un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 151,5 millions de francs, en hausse de 17,5 % par rapport au précédent. Les actionnaires percevront un dividende de 13 francs net, contre 12 francs. Suite aux dernières augmentations de capital, le nombre d'actions à rémunérer a augmenté de 23 %. La somme distribuée sera de 59,6 millions de francs, en progression de 33 % par rapport au dernier exercice. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 7,7 milliards de francs à la fin août, contre 8,1 milliards au titre de l'exercice 1988-1989.

□ **Henkel : hausse du chiffre d'affaires, stagnation du bénéfice.** – Le groupe allemand Henkel, quatrième lessivier mondial, annonce une hausse de son chiffre d'affaires d'environ 4 % en 1990 et une stagnation de ses bénéfices. En 1989, son chiffre d'affaires s'était élevé à 11,6 milliards de deutschemarks et son bénéfice net consolidé à 404 millions de deutschemarks. Henkel, qui fabrique notamment les lessives Le Chat et Persil, vient de récupérer l'entreprise est-allemande Genthin, dont il avait été exproprié après la seconde guerre mondiale.

□ **Robert Bosch s'implante au Brésil.** – Le groupe allemand Robert Bosch, premier fabricant européen d'équipements d'automobile, a racheté une participation de 49 % dans la société brésilienne Telemulti Limitada (Sao-Paulo). Le reste des actions est détenu par des partenaires brésiliens. Telemulti, fondée en 1987, doit réaliser en 1990 un chiffre d'affaires converti de 40 millions de dollars et emploie 700 personnes. L'entreprise est l'un des leaders brésiliens des techniques de transmission. Robert Bosch n'a pas indiqué le prix payé pour cette implantation.

□ **L'ENI table sur une hausse de 24 % de son bénéfice en 1990.** – Le groupe pétrolier public italien ENI (Office national des hydrocarbures) réaliserait un bénéfice net consolidé de l'ordre de 2 000 milliards de lires (9 milliards de francs) pour l'exercice 1990, soit une progression de 24 % par rapport à l'exercice 1989, où il s'était élevé à 1 613 milliards de lires (7,25 milliards de francs). Le chiffre d'affaires consolidé, pour la même période, devrait être en hausse de 27 % à 48 000 milliards de lires (216 milliards de francs). Deux raisons justifient la hausse de ses résultats : d'une part, l'expansion du volume de ses activités et une forte augmentation des prix du brut, et, d'autre part, l'intégration de 40 % des parts d'Enimont vendues le 22 novembre dernier par Montedison à l'ENI, qui en détenait déjà 40 %, ce qui a permis de consolider l'ex-joint-venture chimique dans le groupe public (*le Monde* du 24 novembre).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	364	....	IDIA	338	278
Asystel	105	....	Idianova	135	
B.A.C.	150 80	149	I.M.S.	914	910
B.I.C.M.	830	830	IN2	335	335
Boiron (Ly)	403	409	I.P.B.M.	120	120
Boisset (Lyon)	175	170	Loca Investis.	299 50	309 40
Câbles de Lyon	3210	3170	Locamic	83 05	84
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	860	859	Matra Comm	124 90	
Calberson	295	295	Molex	107 50	106
Cardif	436	424	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	180	183	Presbourg	79 50	
C.F.P.I.	269	265	Publ.Filipacchi	241	231 40
C.N.I.M.	785	770	Razel	649	593 o
Codetour	280	276 10	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	305	305
Comareg	290	278 40	St-H. Matignon	180	175
Conforama	895	890	Select Invest (Ly)	90	90
Creeks	230	230	Seribo	424	419
Dauphin	461	454	S.M.T. Goupil	175	172
Delmas	682	680	Sopra	168	170 10
Demachy Worms Cie	498	498	Supra	100	122 80
Desquenne et Giral	235	228	Thermador H. (Ly)	248	250
Devanlay	867	875	Unilog	175	170 20
Deville	449	431 o	Union Fin. de Fr.	340	330
Dolisos	190 20	190	Viel et Cie	79 20	80
Editions Belfond	215	213	Y. St-Laurent Groupe	820	813
Europ. Propulsion	380	350			
Finacor	136	135			
Frankoparis	172 60	167 50			
GFF (group.fon.f.)	333 70	323 70			
Grand Livre	400	400			
Gravograph	182	177			
Groupe Origny	568	530			
Guintoli	860	860			
I.C.C.	220	226			

Marché des options négociables le 14 déc. 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	380	–	–	–	6
CGE	520	51	65	1	–
Elf-Aquitaine	300	6,80	20	6,50	14
Eurotunnel SA-PLC	36	2,60	5,60	0,45	2,80
Euro Disneyland SC	90	–	–	0,35	–
Havas	560	–	8,80	–	–
Lafarge-Coppée	340	6	19	17	25
Michelin	70	2	6,50	3	6
Midi	920	125	–	–	14
Paribas	480	17	–	–	–
Pernod-Ricard	840	–	180	–	–
Peugeot SA	520	12	45	14,50	31
Rhône-Poulenc CI	240	–	13	–	–
Saint-Gobain	380	10	25	15,90	22
Source Perrier	1 200	52	–	18	70
Société générale	400	–	–	2,50	–
Suez Financière	300	12	25	3	–
Thomson-CSF	110	7,70	12	0,75	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 déc. 1990
Nombre de contrats : 84 593.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	101,02	101,12	101,26
Précédent	101,20	101,28	101,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS DE VENTE Mars 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91
101	1,20	1,80	1,18	1,62

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,06 F ⬆

Le dollar était en légère hausse à Paris lundi 17 décembre, s'échangeant à 5,06 F contre 5,0390 F lundi à la cotation officielle. Le mark restait très soutenu, à 3,40 F contre 3,3990 F vendredi au fixing. Mardi 18 décembre, le comité d'open market de la Réserve fédérale devait se réunir pour définir la ligne de la politique monétaire américaine.

FRANCFORT	14 déc.	17 déc.
Dollar (en DM)	1,4813	1,4870
TOKYO	**14 déc.**	**17 déc.**
Dollar (en yens)	131,87	133,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 décembre) ... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (14 décembre) ... 7 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	13 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	78	76,90
Valeurs étrangères	79,80	79,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	442,88	435,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 659,40	1 635,52

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	13 déc.	14 déc.
Industrielles	2 614,36	2 593,81

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	13 déc.	14 déc.
Industrielles	1 704,90	1 701,20
Mines d'or	139,10	138,10
Fonds d'État	83,31	83,37

TOKYO

	14 déc.	17 déc.
Nikkei Dow Jones	24 349,50	24 087,91
Indice général	1 800,32	1 778,89

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0140	5,0160	+ 80	+ 92	+ 190	+ 210	+ 650	+ 710
$ can.	4,3168	4,3223	– 82	– 51	– 151	– 98	– 246	– 149
Yen (100)	3,7985	3,8029	+ 58	+ 78	+ 135	+ 165	+ 449	+ 515
DM	3,3970	3,4000	+ 7	+ 25	+ 32	+ 57	+ 119	+ 182
Florin	3,0096	3,0126	+ 5	+ 19	+ 24	+ 50	+ 93	+ 152
FB (100)	16,3856	16,4029	– 64	+ 86	– 22	+ 203	+ 194	+ 679
FS	3,9731	3,9778	+ 12	+ 35	+ 65	+ 94	+ 268	+ 344
L (1 000)	4,5049	4,5108	– 142	– 89	– 232	– 165	– 555	– 426
£	9,7598	9,7687	– 410	– 379	– 652	– 583	– 1305	– 1156

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	7 5/16	7 9/16	8	8 1/4	7 13/16	8 1/16	7 7/16	7 11/16
Yen	8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 3/16	8 5/16	8	8 1/8
DM	8 3/8	8 5/8	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16
Florin	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16
FB (100)	9 3/16	9 7/16	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9	9 13/16	9 10/16
FS	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 1/2	8 3/4
L (1 000)	13 1/4	14 1/4	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4
£	14 3/8	14 5/8	14 1/2	14 5/8	14 1/4	14 3/8	13 3/8	13 1/2
Franc	9 13/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3857	3858	3828	-0 80
940	B.N.P. T.P.	940	935	935	-0 53
970	Cr.Lyon. T.P.	973	970	970	-0 31
1225	Renault T.P.	1230	1230	1231	+0 08
1450	Rhone Poul. T.P.	1479	1420	1431	-3 25
1100	Saint Gobain T.P.	1105	1100	1103	-0 18
850	Thomson T.P.	865	867	862	-0 35
705	ACCOR	687	681	678	-1 31
645	Air Liquide	657	645	633	-3 65
1550	Als.Superm.	1609	1565	1559	-3 13
365	A.L.S.P.I.	374	361 10	355 50	-4 95
1570	Arjom. Prioux	1631	1620	1595	-2 21
900	AGF Sté Centrale	922	910	902	-2 17
970	Am. Europ.	1190	1167	1160	-2 52
255	Avenir H. Média	240	237	231	-3 75
225	Axa Midi Ass.	248	248 10	244 50	-1 41
200	Bafip	189 90	185 20	180	-5 21
129	Bail-Equipem.	118	115 10	110 50	-6 36
810	Bail Investiss.	800	810	790	-1 25
475	Bancaire	476	465	467	-1 89
645	Bazar H.-V.	658	640	625	-5 02
665	Beghin-Say	660	651	651	-1 36
1210	Berger (M)	1200	1202	1210	+0 83
485	Bic	517	505	528	+2 13
845	B.I.P.	801	810	810	+1 12
270	BIS	304	298	283	-6 91
245	B.N.P. (CI)	254	244	235 80	-7 17
770	Bolloré Tech.	786	772	780	-0 76
2410	Bongrain	2409	2410	2385	-1 00
710	Bon-Marché	739	720	710	-3 92
420	Bouygues	441	429	425	-3 63
90	BP France	98	95 10	90 10	-6 15
765	B.S.N.	753	745	745	-1 06
900	Canal Plus	880	877	860	-2 27
380	Cap Gem S.	372 50	362	353	-5 23
3450	Carrefour	3385	3362	3343	-1 24
134	Casino	136 80	135 50	137	+0 29
97	Casino ADP	100	100	99 20	-0 80
860	[illegible]	924	919	918	-0 65
160	C.C.F.	160	154	152 50	-4 69
51	CCMC Ly.	71 50	69	65 70	-8 11
310	C.D.M.E	352	317	324	-7 95
380	C.E.G.I.D.	354	352	341	-3 67
220	Cempor (Ny)	225	220	230	+2 22
445	C.E.P. Comm.	440	438	425	-3 41
132	Cerus	132 40	128	125 50	-5 21
470	Cetelem	468 70	471	468	-0 15
380	C.F.A.O.	365 50	360 50	361	-1 23
375	CF Im.	375 10	365	362	-3 49
555	C.G.E.	568	562	557	-1 94
305	CGI Info.	347	346	339	-2 31
850	C.G.I.P.	879	865	841	-4 32
520	CSP	503	502	500	-0 60
775	Chargeurs S.A.	735	720	701	-4 63
530	C.I.C.A (M)	510	510	470	-7 84
920	Ciments franç.	995	985	955	-4 02
430	Club Méditer.	486	481	480	-1 23
109	CMB Packa.	105 90	103 10	103 50	-2 27
93	[illegible]	95	95	93 40	-1 68
400	Colas	462 50	446	432	-4 53
255	Cpt. Europ.	268	270	268	....

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 14/12

[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	119 62	119 62◆
Uni-Foncier	1295 61	1264 01
Unifrance	530 42	517 48
Uni-Garantie	1346 77	1322 96
Uni Régions	1368	1334 63
Univalis	2466 43	2406 27
Univar	210 06	210 06◆
Univers Actions	1183 44	1154 58
Univers-Obligation	1625 04	1585 40
Valorem	489 01	477 08◆
Valorg	1822 24	1820 42
Valrea	46800 24	46776 85
Vauban	25298 80	25273 50

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 039	5 060	4 820	5 270
Ecu	6 970	6 977	....	....
Allemagne (100 dm)	339 930	339 980	328	349
Belgique (100 F)	16 402	16 420	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	301 340	301 540	291	311
Italie (1000 lires)	4 508	4 503	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 350	88 190	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 792	9 772	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 288	3 264	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 840	396 980	384 600	409 500
Suède (100 krs)	90 310	90 240	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 650	86 670	83	91
Autriche (100 sch)	48 311	48 320	46 700	48 800
Espagne (100 pes)	5 338	5 327	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 849	3 844	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 342	4 371	4 170	4 570
Japon (100 yens)	3 813	3 798	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/12
Or fin (kilo en barre)	60500	61600
Or fin (en lingot)	60500	61950
Napoléon (20f)	392	395
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	417	427
Pièce Latine (20 f)	345	371
Souverain	461	464
Pièce 20 dollars	2180	2130
Pièce 10 dollars	1205	1250
Pièce 5 dollars	730	.....
Pièce 50 pesos	2330	2325
Pièce 10 florins	369	374

ô : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Vingt jours de grève

FR 3 : salaires et information au centre des discussions

Vingtième jour de grève à FR 3, lundi 17 décembre, malgré un week-end de négociations intenses. Né de distorsions salariales entre journalistes «parisiens» et «provinciaux», le conflit porte désormais autant sur le rôle et la place sur l'antenne de l'information locale et régionale (*le Monde* du samedi 15 décembre).

Samedi, la direction a présenté un plan pour corriger par étapes – 1990, 1991, 1992 – les disparités les plus flagrantes entre les salaires des journalistes parisiens et ceux de province. Elle proposait aussi d'ouvrir des négociations en janvier sur un plan d'évolution des carrières. L'intersyndicale SNJ (autonome), CFDT, CGT, FO, soulignait alors qu'elle ne saurait s'en satisfaire *«sans engagement clair de la direction d'ouvrir dès la fin du conflit, des négociations sur l'ensemble de la politique d'information de la chaîne».*

Dans un communiqué, la chaîne affirmait dimanche soir, que *«la politique éditoriale de la société ne saurait faire l'objet d'une négociation».* Les discussions devaient se poursuivre lundi.

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SECTION C

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16-17 octobre 1990 a été tiré à 536 693 exemplaires.

Les assises nationales de Génération écologie

M. Lalonde veut mettre « un peu de désordre dans le système politique »

Six mois après son lancement par M. Brice Lalonde, ministre délégué à l'environnement, Génération écologie s'est officiellement constituée en mouvement politique, samedi 15 et dimanche 16 décembre, lors d'assises nationales organisées à Paris. Génération écologie s'est dotée de statuts, d'un conseil national dans lequel figure plusieurs élus socialistes, d'un bureau et d'un président, M. Lalonde.

Ils ne sont encore que mille six cent cinquante-sept adhérents, dont un bon quart d'élus locaux, mais leur ambition n'est pas mince : rien moins que *«réussir la planète».* Samedi 15 décembre, dans l'une des salles d'Aquaboulevard – *«un Disneyland à bon marché»*, qui fit frémir M. Haroun Tazieff –, certains se sont aperçus qu'ils ne s'étaient pas revus depuis 1968. *«J'avais baissé les bras. Cela fait des années que je n'ai pas assisté à un meeting politique»*, a confessé une militante en tailleur gris à jupe plissée. M. Lalonde a dû s'excuser d'avoir gardé un côté «baba-cool», alors que, selon le goût de l'époque actuelle, il faudrait, bien sûr, que chacun ait *«l'esprit d'entreprise».* *«En vous écoutant*, a lancé le nouveau président de Génération écologie, *j'ai pensé à ces gens qui ont arrêté de faire du sport et qui hésitent, bien des années plus tard, à en refaire. Eh bien oui, nous, les déçus d'un peu tout, on va s'y remettre, parce qu'on en a envie!»*

Tout au long de ces deux journées d'assemblée constitutive de Génération écologie, le ministre délégué à l'environnement n'a pas cessé de situer les enjeux de son mouvement – *«un mouvement totalement improbable»*, a-t-il dit, qui constitue *«une sacrée aventure»* et qui doit être *«un chef-d'œuvre, sinon ce n'est pas la peine»* – en termes de plaisir, de convivialité et de rêve. *«Ça fait un très grand plaisir de mettre un peu de désordre dans le système politique. Mais si nous lançons Génération écologie, c'est que nous n'étions pas contents des règles du jeu»*, a-t-il déclaré.

Génération écologie se voudrait donc fraîche et joyeuse, à la différence de *«l'écologie du repli»*, qui serait celle des Verts de M. Antoine Waechter. *«Notre écologie tient compte des autres*, a encore affirmé M. Lalonde. *Parce que nous, ça nous fait quelque chose que Le Pen soit présent dans un second tour d'une élection.»* Bon prince, le ministre de l'environnement consent à réduire à *«des différences de tempérament»* ce qui le sépare des Verts, mais il vrai qu'à côté de l'écologie, élevée au rang d'*«impérieuse obligation»*, le nouveau mouvement affiche clairement deux autres objectifs : la démocratie et la solidarité. *«Nous avons déserté les villes au début des années 70, alors que c'est là que ça va mal, c'est là que ça souffre»*, a regretté M. Lalonde.

« Il faut engueuler les Français ! »

Au lendemain des événements de Vaulx-en-Velin et à la veille du débat sur la politique de la ville à l'Assemblée nationale, ce pourrait n'être que propos de circonstances. Mais il se trouve que, durant ses premiers mois d'existence, Génération écologie a notamment recruté des élus locaux, intéressés au premier chef par les problèmes posés par la concentration urbaine et souvent convaincus de devoir cultiver l'écologie des villes davantage que l'écologie des champs. Dans un discours particulièrement décapant, le maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, député européen, a ainsi proposé cette nouvelle définition pour l'action politique : *«Vouloir une ville très différente de ce qu'elle est.» «Si on ne mène pas ce combat, on sera dans vingt ou trente ans dans une société criminelle»*, a ajouté ce jeune élu, avant de lancer : *«Les Français, aujourd'hui, il faut les engueuler!»* Et aussi : *«Si on devient un mouvement d'élite, coupé du peuple, je démissionne dans six mois.»*

Maire de Bègles, dans la banlieue de Bordeaux, M. Noël Mamère a affirmé de son côté que *«les hommes politiques seraient mieux inspirés de cultiver le doute, plutôt que de prétendre avoir des réponses à tout»*. M. Jean-Michel Belorgey, député socialiste de l'Allier, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, n'a pas dit autre chose en estimant qu'*«il faut réussir à faire parler ceux qui n'occupent pas les positions de pouvoir dominantes»*. En contradiction avec les directives de son parti, M. Belorgey est de ceux qui, avec Mme Marie-Noëlle Lienemann, maire d'Athis-Mons députée de l'Essonne, M. Franck Sérusclat, sénateur du Rhône, ou encore M. Jean-Pierre Luppi, député (app. PS) de l'Isère, et quelques autres élus socialistes, veulent marquer leur indépendance en travaillant avec Génération écologie, sans rien renier de leurs convictions. Membre des Verts, qui, eux aussi, refusent la double appartenace, le psychiatre Félix Guattari s'est également déclaré prêt à participer au mouvement «lalondonien», après avoir condamné *«l'irresponsabilité politique»* que constitue, selon lui, le principe du «ni gauche ni droite» de M. Antoine Waechter.

Génération écologie, qui prétend militer en toute indépendance au sein de la majorité présidentielle, est prêt à travailler avec tout le monde, tous ceux du moins qui sont *«à la recherche du renouveau»* : aussi bien *«ceux qui viennent de claquer la porte du RPR»* que des *«quadras du PS»*. Comme l'a affirmé un militant, ce n'est pas pour autant un mouvement centriste, *«il est sans triste»*. Il n'est *«pas seulement vert, il est ouvert, jaune et bleu aux couleurs de l'Europe, il est arc-en-ciel et bien décidé à en faire voir de toutes les couleurs à la classe politique».*

Sur l'insistance de M. Haroun Tazieff, adjoint de M. Alain Carignon, lui-même en congé du RPR, à la mairie de Grenoble, qui s'est déclaré prêt à défendre tous les candidats de gauche ou de droite dès lors qu'ils sont de vrais défenseurs de l'environnement, M. Brice Lalonde a même fait une concession en affirmant que *«les élections doivent passer après l'action»*. C'est précisément le défi auquel se trouve confronté le nouveau mouvement écologiste, qui entend se situer à la charnière du social et du politique. Il faudra pour cela que M. Lalonde sache composer, cette fois, avec les exigences d'une action collective, faute de quoi Génération écologie ne serait jamais que Génération Lalonde.

JEAN-LOUIS SAUX

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Des dates !

C'EST vraiment un obsédé sexuel, le père Bush. Ça fait des mois qu'il la harcèle, la Saddam, qu'il veut l'obliger à céder. Elle a commencé par se braquer : Pour qui tu me prends ? Pour une Marie-couche-toi-là ? Il s'est vexé. Il a cessé de l'inviter à dîner et il l'a menacée : Si tu quittes pas le Koweït pour moi, t'auras de mes nouvelles.

Il en a appelé aux copains : Faut l'isoler. Quand elle commencera à tourner en rond toute seule chez elle sans rien à becqueter, elle finira bien par fléchir. Ils sont entrés dans son jeu, mais ça n'a pas empêché Heath, Brandt, Nakasone et les autres d'aller aux nouvelles pour voir si elle ne reviendrait pas à de meilleures dispositions. Elle a rigolé : Non mais, qu'est ce qu'il s'imagine ? Qu'il va m'avoir à l'usure ? J'ai ce qu'il me faut. Je manque de rien. Je vais même envoyer 500 tonnes de dattes à ce minable de Gorby qui crève littéralement de faim, lui !

Et elle a continué à se dérober, à se refuser à son Georgie tout en lui faisant des agaceries : Qu'est-ce que tu veux, chéri, mes otages ? Tiens, prends-les, je te les donne, mais arrête de m'embêter. Il s'est buté : Si tu continues à me repousser, si t'as pas dit oui avant le 15 janvier, je te fous une raclée. Et puis d'abord faut qu'on se voie, j'ai à te parler. Viens à Washington le 3 et ensuite on se retrouve à Bagdad quand tu voudras.

Elle a fait sa fière, normal ! Elle est pas fille à filer des rencarts dès qu'on la siffle. En plus elle est très prise, elle adore les uniformes et elle s'entoure de militaires serviles qui lui font une cour effrénée. Alors bon, elle a pas une minute de libre avant le 12. Du coup, lui multiplie et les avances et les avertissements. Ce matin, il lui a fait savoir qu'il était prêt à venir même le jour de Noël, même le soir de la Saint-Sylvestre et qu'elle avait intérêt à le recevoir, sinon...

Là, ça commence à l'agacer, la Saddam : Ce qu'il peut être collant ce mec, c'est pas possible. A quoi ça rime, ces marchandages ? Où il se croit ? Dans un souk ? Non, le pauvre, dans une impasse !

Malgré des engagements pris il y a deux ans

Aucun renseignement n'est donné aux patients dans les trois quarts des cabinets médicaux

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, n'est pas contente de la façon dont les médecins appliquent les engagements d'information des consommateurs pris par leurs représentants il y a deux ans (*le Monde* du 23 décembre 1989).

Aux termes de cet accord, les médecins devaient afficher en bonne place, dans leur salle d'attente, dans le bureau d'accueil de la secrétaire, voire dans leur cabinet, une *«note d'information»* précisant trois données essentielles : la situation du praticien à l'égard de la Sécurité sociale (conventionné ou non), le montant des honoraires, les modalités générales de remboursement par la Sécurité sociale.

Pour apprécier le respect de ces engagements, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a mené une enquête dans vingt départements au cours du troisième trimestre. Celle ci montre que ce genre d'information n'est faite que dans 26 % des cabinets médicaux, et 4 % seulement des médecins donnent une indication chiffrée sur le montant des honoraires qu'ils pratiquent.

Le ministre a communiqué ces résultats, qu'elle juge insatisfaisants, aux présidents des syndicats médicaux (Confédération des syndicats médicaux français, Fédération des médecins de France, Fédération française des médecins généralistes, Syndicat des médecins libéraux), vendredi 14 décembre, et leur a demandé *«de rappeler aux médecins la nécessité de respecter l'engagement pris».* Elle annonce également qu'une nouvelle enquête sera effectuée dans quatre mois. Si celle-ci *«ne permettait pas de noter des progrès très significatifs»*, Mme Neiertz a précisé qu'*«il serait nécessaire d'adopter un dispositif réglementaire».*

J. D.

A Bordeaux

Nouvelle manifestation d'opposants à l'avortement

Un groupe d'opposants à l'avortement a envahi, lundi 17 décembre vers 6 h 30, le service d'orthogénie de l'hôpital Saint-André à Bordeaux. Ce groupe d'une soixantaine de personnes a occupé les locaux pendant plusieurs heures afin de bloquer le déroulement des interruptions volontaires de grossesse. *«Ces personnes semblaient extrêmement résolues et très organisées*, signale le directeur de l'hôpital, M. Yves Vignau. *Une manifestante s'était même enchaînée à la table du bloc opératoire»* Les policiers ont dû évacuer les manifestants, avant de les emmener au commissariat central de Bordeaux.

American Airlines rachète des droits de trafic transatlantique à TWA

Le dépeçage des compagnies aériennes malades par leurs consœurs bien portantes se poursuit aux Etats-Unis. Après le rachat par United Airlines des droits de trafic de PanAm entre Londres et les Etats-Unis, le *Wall Street Journal* du 17 decembre annonce la reprise par American Airlines des droits de trafic de TWA entre Londres et New-York, Los Angeles, Boston, Baltimore, Philadelphie et Saint-Louis. Le prix de la transaction s'élèverait à 445 millions de dollars (2,2 milliards de francs).

Cette transaction ampute TWA de lignes lucratives qui représentent 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) de recettes annuelles. Dans la course à l'extension des réseaux, elle permet à American Airlines de ne pas être lâchée par United, à laquelle elle dispute la place de première compagnie américaine. Aussi bien pour American que pour United, les rachats de lignes aboutissant sur l'aéroport londonien de Heathrow dépendent d'une approbation des autorités aéronautiques britanniques.

ISRAËL : après le triple assassinat de Jaffa

Le gouvernement prend des mesures de rétorsion contre des Palestiniens

Comment enrayer la série d'attentats commis en Israël par des Palestiniens des territoires occupés sans rétablir une frontière hermétique avec la Cisjordanie et la bande de Gaza ? Tel est le dilemme du gouvernement de la droite nationaliste au moment où l'opinion israélienne éprouve un sentiment d'«insécurité croissante».

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En annonçant, dimanche 16 décembre, un train de mesures attendues, dont le bannissement de quatre Palestiniens, le gouvernement a voulu donner l'impression qu'il agissait sévèrement et rapidement, au lendemain du dernier en date de ces attentats : l'assassinat, à coups de couteau, vendredi, de trois Israéliens dans une usine de Jaffa (près de Tel-Aviv). Les corps ont été horriblement mutilés par les agresseurs et les murs de l'usine recouverts d'un slogan en arabe portant la signature du mouvement islamiste Hamas : *«Ceci est la vengeance des victimes de l'Intifada.»* La police est convaincue qu'il s'agit d'un crime nationaliste et soupçonne deux jeunes Palestiniens de la bande de Gaza, travaillant à Jaffa.

Placé sous couvre-feu, l'ensemble du territoire de Gaza a été déclaré *«zone militaire fermée».* Des centaines de militants islamistes y ont été arrêtés durant le week-end. Enfin, des procédures de bannissement ont été entamées à l'encontre de quatre responsables du Hamas de Gaza, qui ont interjeté appel. L'armée aurait souhaité que cette sanction soit étendue à dix autres Palestiniens, mais le premier ministre, M. Itzhak Shamir, s'y est opposé. Il a évoqué le contexte international actuel et la nécessité de ne pas heurter de front les Etats-Unis qui ont de nouveau dénoncé ces mesures et les ont qualifiées de parfaitement illégales.

Cet ensemble, de même que les interdictions de séjour en Israël prises à l'encontre de quelque vingt mille Palestiniens déjà condamnés ou connus pour leurs activités militantes, laisse sceptiques nombre de responsables. C'est un filtrage qui risque de n'être guère efficace. De fait, aucun des auteurs des précédentes attaques au couteau n'avait de passé criminel ou militant connu. *«Ce type d'agression, commis par quelqu'un qui décide soudainement d'aller tuer un juif, est pratiquement imparable»*, disent les responsables de la sécurité.

A moins de «boucler» les territoires, donc de rétablir une «frontière» le long de cette «ligne verte» – d'avant 1967 – que la droite israélienne voudrait avoir définitivement abolie... Le problème pour le Likoud, le parti de M. Shamir, est qu'un nombre grandissant de voix se font entendre en faveur d'une telle décision, d'une politique de séparation, d'isolement des deux entités – Israël d'un côté, les territoires de l'autre.

ALAIN FRACHON

□ **Raid de commandos israéliens dans le sud du Liban.** – Des commandos israéliens ont attaqué et détruit, dimanche 16 décembre, une *«base terroriste»* dans le sud du Liban, au nord de «la zone de sécurité» établie par l'Etat hébreu, a-t-on annoncé de source proche du commandement militaire dans la région nord d'Israël. Les Israéliens n'ont pas eu de pertes. Auparavant, un porte-parole militaire avait annoncé qu'un membre d'un commando palestinien avait été tué et deux soldats israéliens blessés, dimanche à l'aube, lors d'un accrochage à 2 kilomètres environ au nord de la frontière israélo-libanaise. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

M. Lambsdorff n'aime pas les olives

BONN

de notre correspondant

On peut être baron balte et ne pas savoir tenir sa langue. Le comte Lambsdorff, président du Parti libéral (FDP), dans un entretien qu'il vient d'accorder au journal *Süddeutsche Zeitung*, trouve *«incroyable que l'on parle de l'ex-RDA comme d'un Mezzogiorno en puissance. J'estime qu'il s'agit là d'une grave insulte envers les travailleurs de là-bas. Ce ne sont pas des petits-fils de cueilleurs d'olives. En disant cela, je ne dis rien contre les Italiens, ils n'y peuvent rien. Les gens d'Allemagne de l'Est sont les héritiers de trois générations d'ouvriers hautement qualifiés de l'industrie...».*

Le moment était particulièrement bien choisi pour ce genre de propos : le sommet européen ne se tenait-il pas à quelques lieues de ces *«cueilleurs d'olives»*, dans un pays où les buveurs de bière se précipitent d'ailleurs par centaines de milliers dès les beaux jours venus?

L. R.